

AMNÉVILLE

N°4

JUILLET 2014

fi
G
fi
Z
I
n
f

Festivals
d'Amnéville
ouvert à tous
14 juillet à fin août
derrière le palais des sports

animations
tous les jours
de 14h à 18h
(beach soccer, beach volley,
transats, jeux d'eau ...)

Amnéville
LES THERMES

Conception : Service Communication Mairie d'Amnéville

LE MAGAZINE D'INFORMATION D'AMNÉVILLE-LES-THERMES
ET DE MALANCOURT-LA-MONTAGNE

SOMMAIRE

Mot du Maire	2
Finances	3
Le Conseil Municipal	4
Les Commissions Municipales	6
Dossier : rythmes scolaires	8
Jeunesse et vie scolaire	11
Urbanisme et cadre de vie	12
Vie citoyenne	14
Les services de la ville	15
Vie sportive	16
Festivités et animations	18
Vie culturelle	19
Vie solidaire et sociale	20
Malancourt-la-Montagne	22
Vie démocratique	24
Etat civil	25

Amnéville Magazine N°4 - Juillet 2014

Directeur de la publication

Eric MUNIER

Coordination de la rédaction

Anne FABBRONI, Christel EIDEN

Réalisation

Jennifer WYGODA

Crédits photos

Service communication

Impression TEKPRESS

Tirages 6000 exemplaires

Mairie d'Amnéville
36 rue des Romains
57360 AMNEVILLE
Tél : 03 87 71 22 22
Fax : 03 87 71 13 87

LE MOT DU MAIRE



Mes cher(e)s administré(e)s,

C'est avec un enthousiasme à la hauteur de votre confiance que nous avons pris nos fonctions le 6 avril dernier.

Nous savions que la situation n'était pas florissante mais nous ne nous attendions pas à ce que nous avons trouvé : des agents communaux moroses et démobilisés, des finances exsangues, une image ternie, des bâtiments délabrés, des inquiétudes importantes de toutes les institutions et une Cour Régionale des Comptes alarmiste !

Les embauches à visée clientéliste effectuées par nos prédécesseurs déséquilibrent un budget dans lequel les charges de personnel représentent près de 12 millions d'euros soit quasiment la moitié de nos rentrées, ce qui nous impose de réagir avec fermeté et responsabilité.

L'état des bâtiments municipaux est tel qu'un audit interne de tous les immeubles est en cours ce qui a permis d'éviter des drames tant au niveau de la piscine-patinoire que de la cheminée de l'église Saint Joseph. Ces travaux, imposés par la nécessité d'assurer la sécurité absolue de toute installation publique, impactent là encore les finances communales.

Cela pose également la question des responsabilités de ces manquements car il est inacceptable que l'intégrité physique de quiconque ait pu être menacée. Nous ferons toute la lumière sur ces carences et nous en tirerons les conséquences tant au niveau disciplinaire que judiciaire.

Depuis le début de notre mandat, nous nous sommes attachés à renouer des liens et à restaurer le dialogue et la confiance avec tous les acteurs locaux mais également avec la CCPOM, le Département, la Région et la Préfecture afin de mettre toutes les chances de notre côté pour rétablir la situation.

Si les sujets d'inquiétude sont nombreux, notre volonté de les surmonter et d'en venir à bout est sans faille. Grâce aux efforts du personnel communal et forts de votre soutien, nous y parviendrons. Une solution se dessine pour le Galaxie, une nouvelle direction prendra les rênes du Snowhall début juillet, l'Office municipal du Tourisme (EPIC) intégrera les salariés de l'association office du tourisme pour un nouvel essor, une formation universitaire diplômante dédiée au tourisme accueillera ses premiers étudiants en principe à la rentrée universitaire 2015, l'opération Amnéville-Plage, baptisée « Les Estivales d'Amnéville », vous accueillera dès la mi-juillet 2014 dans une ambiance chaleureuse, pour créer du lien et renouveler les moments de plaisir et de partage que les festivités, telles que la fête du bœuf, nous ont offerts.

Nous aurons besoin de temps pour remettre cette ville à flot mais avec l'appui de toutes les bonnes volontés, rien n'est insurmontable. Malgré les difficultés, elle saura se redresser et redevenir le fleuron de la Lorraine.

Soyons fiers de notre ville !

Eric MUNIER
Maire

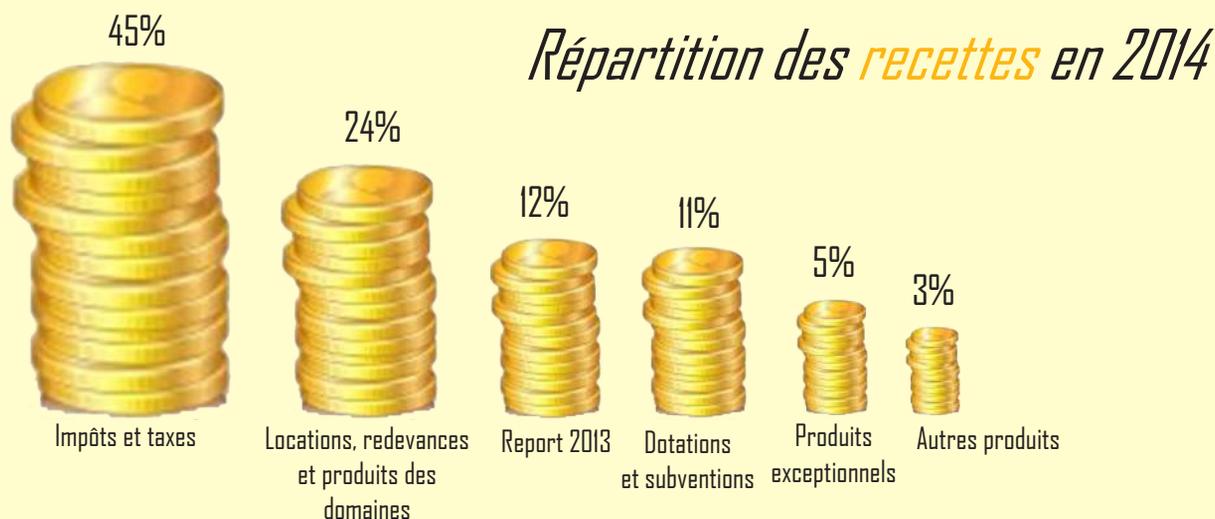
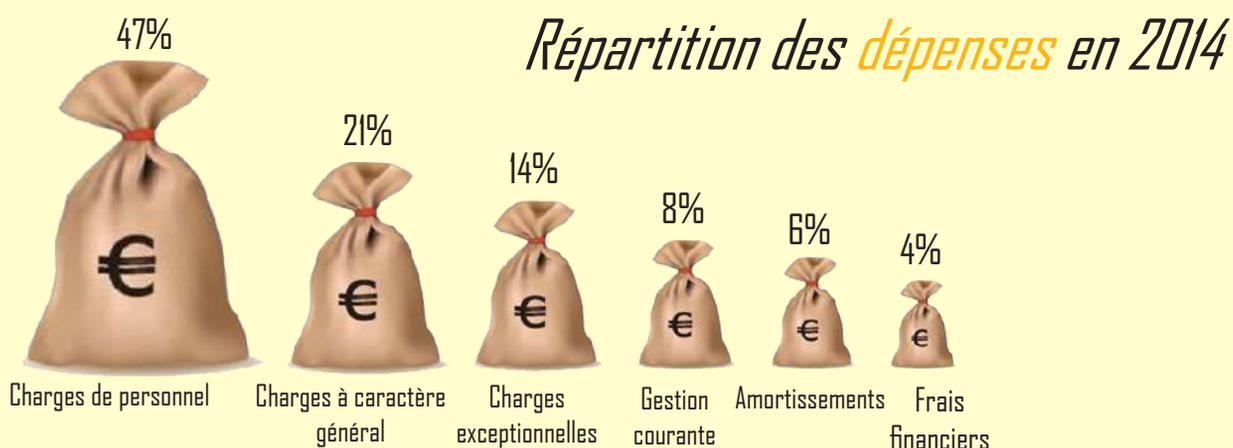
L'analyse factuelle de la situation montre que d'un côté les recettes s'amenuisent et que, de l'autre, les dépenses augmentent du fait, en particulier, d'une masse salariale qui s'est accrue de 16% entre fin 2011 et mars 2014 suite à de nombreuses embauches.

Côté recettes, l'Etat rogne les aides apportées aux collectivités locales et la gestion discutable de certains établissements du centre thermal et touristique ont fait fondre les revenus qu'ils généraient pour la commune.

Ceci ne permet plus de dégager assez de ressources pour investir alors que les investissements passés ont vieilli et demandent des rénovations et des entretiens lourds. Jusqu'il y a peu, la commune vendait des terrains pour y construire des lotissements et financer ainsi les investissements. Or force est de constater qu'il y a aujourd'hui moins d'opportunités lui permettant de reconduire ce type d'opération.

La commune doit donc apprendre à vivre sur ses ressources propres.

2014-2015 et probablement 2016 vont donc être des années où il sera nécessaire de faire des choix. D'une part, il faudra consacrer de l'énergie pour relancer les structures génératrices de recettes, d'autre part, chaque dépense, chaque investissement devra être étudié avec rigueur pour que chaque euro soit dépensé dans le meilleur intérêt des Amnévillois et des Malancourtois.



Comprendre les termes comptables :

Charges à caractère général : dépenses inhérentes au fonctionnement de la collectivité telles que : eau, gaz, électricité, entretien des bâtiments, voirie, assurance.... **Charges exceptionnelles** : dépenses qui ne sont pas ordinaires et qui ne se répètent pas. En l'occurrence, pour 2014, elles sont constituées par la création de l'EPIG et par une régularisation d'écritures antérieure à 2014 concernant le casino. **Gestion courante** : ces charges sont essentiellement composées de la cotisation au Service Départemental Incendie (pompiers), des subventions versées aux associations, au CCAS.... **Amortissements** : c'est une charge correspondant à l'usure et au remplacement des matériels. **Frais financiers** : intérêt des emprunts. **Impôts et taxes** : part communale des taxes foncières, taxes d'habitation, taxes sur les entreprises (CET) plus le prélèvement sur les produits des jeux du casino. **Locations, redevances et produits des domaines** : par exemple Villa Pompei, Thermapolis, Centre de Loisirs, piscine.... **Dotations et subventions** : essentiellement dotation de l'Etat proportionnelle au nombre d'habitants et aux entreprises de la commune. **Produits exceptionnels** : droit d'entrée du casino et remboursement assurance suite à sinistres. **Autres produits** : locations de salles et bâtiments communaux et remboursement par l'Etat des contrats aidés.

LE CONSEIL



Le Maire, Eric MUNIER



1^{er} adjoint
Edigio MITIDIERI



Adjointe au Maire
Danielle CALCARI-JEAN



Adjoint au Maire
André DALLA FAVERA



Adjointe au Maire
Marie-France GIULIANO



Adjoint au Maire
Armindo DOS SANTOS



Adjointe au Maire
Guardia LOMBARDI



Adjoint au Maire
Arnaud SZYMANSKI



Adjointe au Maire
Teresa DALLA FAVERA



Adjoint au Maire
Raymond REPERT



Conseiller municipal
Jean Denis TOTTI



Conseillère municipale
Marie-Josée EYPERT



Conseiller municipal
Jean-luc BAILLY



Conseillère municipale
Béatrice BARBY



Conseillère municipale
Linda SALVETTI



Conseiller municipal
Bruno DI DONATO



Conseillère municipale
Purification SCHAPPLER



Conseillère municipale
Nadia HÖRR



Conseiller municipal
Fabrice LEONARD



Conseillère municipale
Laurine FIEND

EIL MUNICIPAL



Conseiller municipal
Robert DONADINO



Conseillère municipale
Johana VALENTIN



Conseiller municipal
Benyahia ALI-ABBAS



Conseillère municipale
Maud BORTOLUZZI



Conseiller municipal
Antoine SCHMITT

Les conseillers municipaux de l'opposition :

Liste ENSEMBLE POUR LA TRANSPARENCE



Conseillère municipale
Rachel ARNOULD-RIVATO



Conseiller municipal
Patrick HELART



Conseillère municipale
Virginie COGLIANDRO



Conseiller municipal
Eric VILLEBRUN

Liste AMNEVILLE DEBOUT



Conseiller municipal
Xavier DIEUDONNE



Conseillère municipale
Patricia LAMM



Conseiller municipal
José WEITER



Conseillère municipale
Estelle FRANCK-DIEUDONNE

Représentants à la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (CCPOM)

Eric MUNIER (1er vice président)
Edigio MITIDIERI
Danielle CALCARI-JEAN
André DALLA FAVERA

Quardia LOMBARDI
Marie-France GIULIANO
Virginie COGLIANDRO
Xavier DIEUDONNE

LES COMMISSIONS

Commission pour l'Accessibilité et personnes en situation de Handicap

CALCARI-JEAN Danielle
BAILLY Jean-Luc
DOS SANTOS Armindo
DI DONATO Bruno
VILLEBRUN Eric
DIEUDONNE Xavier

Commission d'Appel d'Offres

Président : Le Maire - MUNIER Eric
Titulaires : MITIDIERI Egidio - DOS SANTOS Armindo - TOTTI Jean-Denis - DIEUDONNE Xavier - COGLIANDRO Virginie
Suppléants : BARBY Béatrice - SCHAPPLER Purification
DI DONATO Bruno - LAMM Patricia
ARNOULD-RIVATO Rachel

Comité Technique Paritaire

Titulaires : DALLA FAVERA André - CALCARI-JEAN Danielle - LOMBARDI Guardia - DOS SANTOS Armindo
Suppléants : ALI-ABBAS Benyahia - GIULIANO Marie-France - DALLA FAVERA Teresa - TOTTI Jean-Denis

Commission des Finances

Président : Le Maire - MUNIER Eric
Vice présidente : GIULIANO Marie-France
Titulaires : MITIDIERI Egidio - CALCARI-JEAN Danielle - DALLA FAVERA André - DOS SANTOS Armindo - LOMBARDI Guardia - SZYMANSKI Arnaud - DALLA FAVERA Teresa - REPERT Raymond
Suppléants : VILLEBRUN Eric - DI DONATO Bruno - WEITER José

Commission des Travaux

Président : Le maire - MUNIER Eric
Vice-président : DOS SANTOS Armindo
Titulaires : MITIDIERI Egidio - CALCARI-JEAN Danielle - DALLA FAVERA André - GIULIANO Marie-France - LOMBARDI Guardia - SZYMANSKI Arnaud - DALLA FAVERA Teresa - REPERT Raymond
Autres membres : HELART Patrick - COGLIANDRO Virginie - DIEUDONNE Xavier - BARBY Béatrice - LEONARD Fabrice - DI DONATO Bruno - SCHMITT Antoine

Commission Scolaire

Président : Le Maire - MUNIER Eric
Vice présidente : DALLA FAVERA Teresa
Titulaires : MITIDIERI Egidio - CALCARI-JEAN Danielle - GIULIANO Marie-France - DOS SANTOS Armindo - LOMBARDI Guardia - SZYMANSKI Arnaud - DALLA FAVERA André - REPERT Raymond
Autres membres : EYPERT Marie-Josée - BARBY Béatrice - HELART Patrick - FRANCK-DIEUDONNE Estelle - COGLIANDRO Virginie - SCHAPPLER Purification

Commission Emploi et Personnel

Président : Le maire - MUNIER Eric
Vice-président : DALLA FAVERA André
Titulaires : MITIDIERI Egidio - CALCARI-JEAN Danielle - GIULIANO Marie-France - DOS SANTOS Armindo - LOMBARDI Guardia - SZYMANSKI Arnaud - DALLA FAVERA Teresa - REPERT Raymond
Autres membres : FIENO Laurine - VALENTIN Johana - DIEUDONNE Xavier - WEITER José - LAMM Patricia - HELART Patrick - ARNOULD-RIVATO Rachel - LEONARD Fabrice - SCHAPPLER Purification - TOTTI Jean-Denis

Commission Vie Economique

Président : Le maire - MUNIER Eric
Vice-président : DALLA FAVERA André
Titulaires : MITIDIERI Egidio - CALCARI-JEAN Danielle - GIULIANO Marie-France - DOS SANTOS Armindo - LOMBARDI Guardia - SZYMANSKI Arnaud - DALLA FAVERA Teresa - REPERT Raymond
Autres membres : TOTTI Jean-Denis - BAILLY Jean-Luc - DI DONATO Bruno - BORTOLUZZI Maud - DIEUDONNE Xavier - VILLEBRUN Eric

ONS COMMUNALES

Commission Sport et Jeunesse

Président : Le maire - MUNIER Eric

Vice-président : SZYMANSKI Arnaud

Titulaires : MITIDIERI Egidio - CALCARI-JEAN Danielle - GIULIANO Marie-France - DOS SANTOS Armindo - LOMBARDI Guardia - DALLA FAVERA Teresa - DALLA FAVERA André - REPERT Raymond

Autres membres : FIENO Laurine - VALENTIN Johana - BORTOLUZZI Maud - DIEUDONNE Xavier - WEITER José - LAMM Patricia - COGLIANDRO Virginie - ALI-ABBAS Benyahia - BAILLY Jean-Luc - SALVETTI Linda - SCHMITT Antoine

Commission Culture et Vie Associative

Président : Le Maire - MUNIER Eric

Vice-président : CALCARI-JEAN Danielle

Titulaires : MITIDIERI Egidio - DALLA FAVERA André - GIULIANO Marie-France - DOS SANTOS Armindo - LOMBARDI Guardia - SZYMANSKI Arnaud - DALLA FAVERA Teresa - REPERT Raymond

Autres membres : EYPERT Marie-Josée - BARBY Béatrice - HERR Nadia - DIEUDONNE Xavier - LAMM Patricia - FRANCK-DIEUDONNE Estelle - ARNOULD-RIVATO Rachel - LEONARD Fabrice - SCHAPPLER Purification

Commission Police

Président : Le Maire - MUNIER Eric

Vice-président : MITIDIERI Egidio

Titulaires : LOMBARDI Guardia - CALCARI-JEAN Danielle - GIULIANO Marie-France - DOS SANTOS Armindo - DALLA FAVERA André - SZYMANSKI Arnaud - DALLA FAVERA Teresa - REPERT Raymond

Autres membres : HELART Patrick - DIEUDONNE Xavier - BARBY Béatrice - SCHAPPLER Purification - ALI-ABBAS Benyahia

Commission des Festivités

Président : Le maire - MUNIER Eric

Vice-président : MITIDIERI Egidio

Titulaires : LOMBARDI Guardia - CALCARI-JEAN Danielle - GIULIANO Marie-France - DOS SANTOS Armindo - DALLA FAVERA André - SZYMANSKI Arnaud - DALLA FAVERA Teresa - REPERT Raymond

Autres membres : BAILLY Jean-Luc - EYPERT Marie-Josée - BARBY Béatrice - FIENO Laurine - HERR Nadia - BORTOLUZZI Maud - VALENTIN Johana - DIEUDONNE Xavier - HELART Patrick - ARNOULD-RIVATO Rachel - ALI-ABBAS Benyahia - LEONARD Fabrice - SCHAPPLER Purification - SALVETTI Linda

Commission Vie citoyenne et cadre de vie

Président : Le maire - MUNIER Eric

Vice-président : LOMBARDI Guardia

Titulaires : MITIDIERI Egidio - CALCARI-JEAN Danielle - GIULIANO Marie-France - DOS SANTOS Armindo - DALLA FAVERA André - SZYMANSKI Arnaud - DALLA FAVERA Teresa - REPERT Raymond

Autres membres : ARNOULD-RIVATO Rachel - BAILLY Jean-Luc - WEITER José - DI DONATO Bruno

Commission de Malancourt-la-Montagne

Président : Le maire - MUNIER Eric

Vice-président : REPERT Raymond

Titulaires : LOMBARDI Guardia - CALCARI-JEAN Danielle - GIULIANO Marie-France - DOS SANTOS Armindo - DALLA FAVERA André - SZYMANSKI Arnaud - DALLA FAVERA Teresa - MITIDIERI Egidio

Autres membres : VILLEBRUN Eric - TOTTI Jean-Denis - ARNOULD-RIVATO Rachel - FRANCK-DIEUDONNE Estelle - SCHMITT Antoine



A la rentrée de septembre, la ville appliquera la réforme des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires d'Amnéville et Malancourt. Plus de 1000 écoliers seront concernés par le passage à la semaine de quatre jours et demi. Soucieuse du bien-être des jeunes Amnévillois et Malancourtois, la municipalité a décidé de mettre en place un comité de pilotage qui regroupe des élus, les services municipaux et des représentants de l'ensemble de la communauté éducative (Education Nationale, directrices, enseignants et parents d'élèves). Organe de concertation, ce comité assurera le suivi de cette réforme et permettra d'ajuster au mieux cette nouvelle organisation des temps péri-éducatifs.

➤ Mieux comprendre la *réforme des rythmes scolaires* à travers les objectifs, les chiffres clés et son application dans les écoles de la ville.

Le Ministère de l'Éducation Nationale a engagé un vaste projet de refondation de l'École dont un volet, celui des **rythmes scolaires** qui implique une réorganisation de la semaine de classe. Cette réforme a pour but de mettre en place une semaine scolaire plus équilibrée et d'alléger la journée d'enseignement.

La nouvelle organisation du temps scolaire prévoit notamment :

- 24 heures hebdomadaires de temps d'enseignement pour tous les élèves et réparties sur 4 jours et demi (au lieu de 24h réparties sur 4 jours actuellement) les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée et le mercredi matin.

- la journée d'enseignement ne doit pas excéder 5h30 par jour (au lieu de 6h actuellement) et la demi-journée 3h30 maximum avec une pause méridienne d'une durée minimale de 1h30.



Ainsi, les nouveaux rythmes scolaires conduiront à un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne et à la programmation des séquences d'enseignement aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

En parallèle, la municipalité proposera un **temps d'activité péri-éducatif (TAP)** qui sera **facultatif et non-obligatoire** chaque jour de la semaine, **à l'issue du temps scolaire**. Il permettra aux enfants de participer à des activités artistiques, sportives, etc. avec pour seul but, de contribuer à l'épanouissement et au développement de la curiosité intellectuelle. Ces activités seront encadrées par des personnels qualifiés et des intervenants associatifs.

La nouvelle semaine scolaire

La réforme : quelques objectifs

- Mieux respecter les rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant
- Mieux équilibrer le temps scolaire et le temps périscolaire
- Favoriser les activités sportives, culturelles et artistiques
- Développer la curiosité intellectuelle des élèves
- Renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école
- Favoriser la réussite scolaire

Les chiffres de la réforme ou ce que le décret nous impose

- 180 : c'est le nombre de jours de classe sur l'année (contre 144 jours actuellement)
- 4 ½ : c'est le nombre de jours d'école sur la semaine incluant le mercredi matin
- 24 : c'est le nombre d'heures d'enseignement par semaine durant 36 semaines
- 5 ½ : c'est le nombre d'heures maximum d'enseignement sur une journée
- 3 ½ : c'est le nombre d'heure d'enseignement maximum sur une demi-journée
- 1 ½ : c'est le nombre d'heures minimum pour la pause méridienne



L'accueil périscolaire

- Ce service, payant, fonctionnera de la même manière qu'aujourd'hui :
--> accueil du matin à partir de 7h (7h30 pour les élèves en maternelle)
--> accueil du soir pour les élèves en élémentaire jusqu'à 19h (un projet d'accueil pour les élèves en maternelle est à l'étude).

Le temps d'enseignement

- Le matin : 3h15 à 3h30 selon les écoles
- L'après-midi : 1h45 à 2h15 selon les écoles
- Le mercredi : 3h15 à 3h30 selon les écoles



Le temps d'activités péri-éducatives

Ce temps d'activité sera **facultatif**. Il y aura donc une première possibilité de sortie de l'établissement scolaire à 15h30 ou 15h45 selon l'école pour les familles qui feront le choix de récupérer leur(s) enfant(s).

Ce temps est proposé à tous les enfants jusqu'à 16h30. Un planning d'activités sera mis en place afin que les enfants participent à une activité ludique, culturelle ou sportive. Dans ce cas, la sortie de l'établissement se fera à 16h30.



Questions-réponses sur les temps d'activités péri-éducatives et sur la réforme des rythmes scolaires

10

> Comment ont été définis les nouveaux rythmes horaires applicables à la rentrée ?

Les nouveaux horaires qui seront appliqués à la rentrée de septembre ont été proposés par les directrices d'écoles dans le cadre de l'accord passé entre la municipalité précédente et le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

> Qui sera responsable des enfants durant ce temps d'activités ?

La commune étant l'organisatrice de ces activités, c'est donc la commune qui sera responsable des enfants sur ce créneau horaire. Dès que l'enfant quittera l'école la responsabilité incombera aux parents.

> Les élèves seront-ils obligés de participer aux activités proposées par la commune ?

Non, les familles qui ne souhaitent pas que leur enfant participe aux ateliers devront venir récupérer leurs enfants après le temps scolaire. Le temps d'activités péri-éducatives sera facultatif mais chaque enfant aura la possibilité d'en profiter.

> Où se dérouleront les activités ?

Les activités se dérouleront au sein des établissements scolaires ainsi que dans les locaux et structures culturels et sportifs de la commune.

> Qui encadrera les enfants durant ce temps d'activités ?

Seules des personnes qualifiées dans le domaine de l'animation et/ou de la petite enfance pourront prendre en charge des groupes d'enfants. A ce titre, un comité de pilotage sera mis en place pour assurer un suivi et un partenariat avec tous les acteurs intervenant dans ce projet.

> Que va devenir l'APE (Aide Personnalisée aux Enfants en difficulté) ?

L'APE sera remplacée par les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Elles resteront sous l'égide de l'Education Nationale et seront organisées, comme actuellement, par les enseignants. Elles représenteront 36 heures sur l'année et seront proposées aux enfants qui en auront besoin.

> Quand sera annoncé le programme des activités ?

C'est encore un peu tôt pour le dire mais la municipalité fait son maximum et vous tiendra informés au cours des prochaines semaines.

A noter : Une plaquette d'informations sur les rythmes scolaires et les horaires applicables à la rentrée dans les différentes écoles maternelles et élémentaires d'Amnéville et Malancourt est disponible au service éducation.

> *Carnaval dans les écoles !*

Comme le veut la tradition, les petits Amnévillois et Malancourtois ont joyeusement fêté carnaval.

Ce jour-là, toutes les écoles maternelles de la commune ont été envahies par des gentils monstres, super héros, princesses ou animaux en tout genre...

Musique, danses, confettis, beignets et éclats de rire étaient au rendez-vous !



> *La surprise de Pâques !*

Les enfants des écoles maternelles d'Amnéville et Malancourt ont rencontré une légende !

A la veille du week-end pascal, et pour la première fois, le lièvre de Pâques leur avait réservé sa venue.

A grandes enjambées, il a rallié les différentes écoles apportant pour chacun, chocolats et autres friandises.

Retour en images sur une journée mémorable...



> *Leçon de prévention*

Les écoliers d'Amnéville et de Malancourt ont eu, comme chaque année, l'occasion de participer à la semaine de la sécurité routière qui s'est déroulée du 24 mars au 4 avril dernier.

Cours théoriques à la sécurité routière et ateliers pratiques (conduite à vélo, comportements sécurité à adopter sur la voie publique ou à bord d'un bus...)

ont émaillé ces journées à l'issue desquelles les participants se sont vus remettre un diplôme offert par la municipalité. Le soir, à l'heure du repas, les discussions n'ont pas manqué autour de la table familiale, les enfants faisant la leçon...



> *Nouvelle zone d'habitation*



Pour répondre à la demande croissante de parcelles constructibles, la commune a décidé la création d'un nouveau lotissement dans la continuité de celui des « Côteaux du Soleil ».

Les constructions qui seront réalisées sur cette future zone d'habitation seront toutes conformes aux nouvelles normes environnementales en termes d'isolation et de performance énergétique.

Ce lotissement, d'une superficie de 292 ares, sera composé de 28 parcelles destinées à l'habitat individuel isolé (surface moyenne de 7 ares) et de 4 parcelles subdivisibles pour l'habitat individuel isolé, groupé ou pouvant porter de petits immeubles inter-

médiaires ou de petits collectifs (surface moyenne de 18 ares). Les travaux devraient démarrer au 4^{ème} trimestre de 2014.

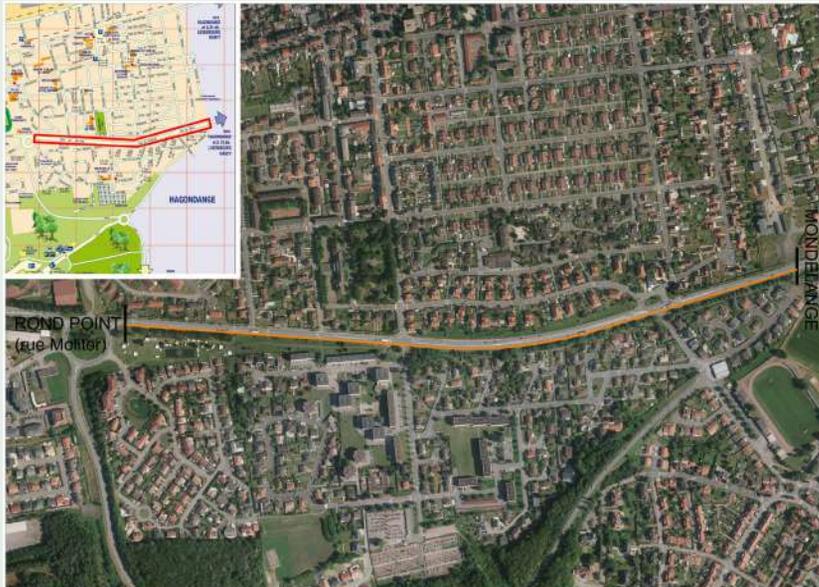
> *Projet de Sécurisation du carrefour giratoire « Côteaux du Soleil »*

La création du lotissement « Les Côteaux du Soleil » a nécessité la construction d'un carrefour giratoire afin de fluidifier la circulation à cet endroit. Or, cet aménagement ne permet pas un ralentissement suffisant des véhicules et, de ce fait, ne facilite pas véritablement l'accès à la rue Patton, ni au Boulodrome.

Certains automobilistes, venant de la rue des Terrasses du Soleil, ont également tendance à emprunter le giratoire à contre sens pour ne pas avoir à en faire le tour. Pour des raisons de sécurité, il a donc été décidé de réaménager ce carrefour de manière à modifier le tracé rectiligne de la rue des Terrasses du soleil à ce niveau. Ce projet sera présenté pour consultation au conseil de quartier.



> *Lumière sur un nouvel éclairage public*



Vétustes et présentant des risques de dangers potentiels, les supports d'éclairage public surplombant la RD 47 viennent d'être changés sur une distance de 2 800 m, de la limite communale avec Mondelange jusqu'au premier rond-point (rue Molitor).

Les candélabres (30 pièces) ont été remplacés par des éclairages plus performants et moins énergivores grâce à l'utilisation d'ampoules à LED et un système intégré de variation de l'intensité lumineuse en milieu de nuit garantissant une économie supplémentaire d'énergie.

Cet aménagement a été complété par la pose de glissières de sécurité en bois dont l'objectif est

de protéger les nouveaux candélabres (10 m de hauteur) d'un éventuel choc avec des véhicules et d'empêcher l'occupation intempesive des espaces verts par les voitures et les caravanes, de transférer par la suite la piste cyclable de l'autre côté de ces barrières améliorant, de fait, la sécurité des cyclistes.

> *Amélioration de l'habitat : les aides de la CCPOM*

Vous êtes propriétaire et peut-être souhaitez-vous effectuer des travaux de ravalement de façade ou d'isolation thermique ? Sachez que vous pouvez, sous certaines conditions, prétendre à diverses subventions pour travaux délivrées par la CCPOM, en collaboration avec le Conseil Général de la Moselle. Renseignements, marche à suivre, modalités,... auprès du service logement de la CCPOM.

CCPOM - Service Logement
34 Grand'Rue
57120 ROMBAS
03 87 58 32 32
ccpom@ccpom.fr



> Pour ne *jamais* oublier ...

A quelques jours d'intervalle, la municipalité et les associations patriotiques ont commémoré la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation et le 8 mai 1945.

Deux temps forts. Un message. En substance, celui du maire, Eric Munier, qui a rappelé : « on ne peut façonner le présent et préparer l'avenir sans se retourner sur notre histoire. Le devoir de mémoire doit se faire dès le plus jeune âge afin que les nouvelles générations n'oublient pas à quoi la haine de l'autre, la haine de l'étranger, le racisme et le nationalisme conduisent ».



14

> Prévention tranquillité *séniors*



Dans le cadre du plan d'actions ministériel pour la sécurité des biens et des personnes, une réunion d'information « Prévention Tranquillité Senior » s'est tenue en février dernier à la Salle Maurice Chevalier animée par le Commandant Maurice Sirci et le Capitaine Marcellin Vaz du Commissariat d'Hagondange ainsi que par

Franck Lanfrit, responsable de la police municipale.

Cette rencontre avait pour objectif de prodiguer les conseils concernant les bonnes attitudes et les réflexes à adopter en cas d'agression, les gestes simples à faire ou à bannir, les précautions à prendre en cas d'absence prolongée...

Un prochain rendez-vous est à l'étude.

> Moins de *pub* c'est possible !

Nos boîtes aux lettres regorgent souvent de prospectus ou autres publications gratuites.

Ces imprimés correspondent en moyenne chaque année à 31 kg par foyer. Pour ceux qui ne les lisent pas et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, la mairie met à disposition, aux heures d'ouverture, des autocollants gratuits mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.



> *Les serres municipales ont ouvert leurs portes ...*

Les serres municipales ont ouvert leurs portes au public le 1er mai, jour du muguet.

C'est là que sont cultivées toutes les plantes et fleurs destinées à embellir la commune.

Tout au long de la journée, le public a pu déambuler dans cet espace de 6 800 m², guidé par les équipes des espaces verts ravies de montrer les dizaines de variétés de plantes entretenues dans ces serres et de prodiguer astuces et conseils aux jeunes pousses comme aux plus expérimentés.



15

> *Un papillon a suspendu son vol !*

Un splendide papillon géant s'est posé à l'entrée d'Amnéville, sur le carrefour de la RD 47. Reposant sur une structure métallique et composé de 500 bégonias, il a été réalisé par les soins des employés des espaces verts. Il sera visible jusqu'en septembre. Entre temps, d'autres décors fleuris viendront égayer la commune.





> Des sportifs récompensés !

16

Comme chaque année, Amnéville a mis ses champions à l'honneur lors d'une soirée qui s'est tenue à l'Espace Dr Jean Kiffer. L'occasion de saluer les quelques 4 000 sportifs et les 33 clubs qui portent haut les couleurs de la commune tant au plan local, régional que national.

Médailles d'or

- | | |
|-------------------------|------------|
| ▪ ZAHl Medhi | BOXE |
| ▪ KREMER Tanguy | JUDO |
| ▪ BURGER Jean-Bernard | KARATE |
| ▪ DI BENEDETTO Charlène | KARATE |
| ▪ FOLNY Franck | KARATE |
| ▪ BOCCALATTE Bruno | ATHLETISME |
| ▪ SCHWARTZ Solène | GYM |
| ▪ MAZURIER Perrine | GYM |
| ▪ DEL GROSSO Flora | GYM |
| ▪ GOMEZ Mathieu | PATINAGE |

Médailles d'argent

- | | |
|------------------------|------------|
| ▪ DAKICHE Linda | BOXE |
| ▪ MARC Philippe | CYCLISME |
| ▪ PIERRON Raphaël | CYCLISME |
| ▪ FERRARO Chloé | JUDO |
| ▪ DJEBARA Riadh | JUDO |
| ▪ VALLEJO Sebastien | JUDO |
| ▪ KLOPP Julien | JUDO |
| ▪ DI MARTINO Francesco | KARATE |
| ▪ SAPY Julien | ATHLETISME |
| ▪ STEINER Lorie | PATINAGE |

Médailles de bronze

- | | |
|----------------------|-----------------|
| ▪ GRISVARD Serge | SKI |
| ▪ BESSEYRIAS Corinne | SKI |
| ▪ MAQUET Loris | GOLF |
| ▪ SAAD SAOUD Noham | BOXE |
| ▪ SAAD SAOUD Yanis | BOXE |
| ▪ SAAD SAOUD Yasser | BOXE |
| ▪ HERR Zakari | BOXE |
| ▪ DEFAZIO Enzo | JUDO |
| ▪ REGUIG Jahed | JUDO |
| ▪ BENALLI Abdel | JUDO |
| ▪ BRENYK Eva | TENNIS DE TABLE |
| ▪ ARNOULD Patrice | KARATE |
| ▪ DI MARTINO Marco | KARATE |
| ▪ MAIER Josselin | ATHLETISME |
| ▪ DE SOUSA José | ATHLETISME |
| ▪ MOREL Nathanael | PETANQUE |

Coupe d'or

- | | |
|------------------|---------|
| ▪ SIMON Sandrine | QUILLES |
|------------------|---------|

Coupes d'argent

- | | |
|---------------------------------|------|
| ▪ Equipe U17 | CSDA |
| ▪ DUPUIS Louis, Solène SCHWARTZ | GYM |
| ▪ Garçons minimes et bejamines | GOLF |

Diplômes

- | | |
|----------------------|--------|
| ▪ BENTALLAH Kenzi | BOXE |
| ▪ BRISTEL Antony | BOXE |
| ▪ NICOLAS Margot | JUDO |
| ▪ NICOLAS Charline | JUDO |
| ▪ SCHWARTZ Nathan | JUDO |
| ▪ SCHAFFER Erine | JUDO |
| ▪ GALEOTTI Julien | JUDO |
| ▪ DMS Noa | JUDO |
| ▪ ZAMBITO Christophe | JUDO |
| ▪ PRIOLO Anthony | HOCKEY |

Plaquettes de la ville

- | | |
|-------------------------|---------|
| ▪ 110 ans US Avenir Gym | GYM |
| ▪ PETRY Pascal | QUILLES |

Coupes de bronze

- | | |
|---|----------|
| ▪ SERRANELLI Théo | JUDO |
| ▪ BURGER Jean-Bernard, ARNOULD Patrice, Philippe SCHUMACHER | KARATE |
| ▪ Etienne JOLIVAT, Francois PERNET | PETANQUE |
| ▪ GORIA Gabrielle | QUILLES |
| ▪ Equipe gym accrosport | GYM |
| ▪ Equipe - de 12 ans | HANDBALL |
| ▪ Equipe dames | GOLF |
| ▪ Equipe - de 11 ans | GOLF |
| ▪ Equipe - de 9 ans | GOLF |
| ▪ RICAIL Phillippe | MASTER |

> *Le sport **CONSERVE** !*

Vieille dame toujours alerte, l'Union Sportive l'Avenir Amnéville Gymnastique vient de souffler ses 110 bougies tandis que le Karaté Club a passé le cap de ses vingt années d'existence.

Gala, expositions photos, démonstrations... ont agrémenté ces deux anniversaires.

L'occasion surtout de saluer l'engagement passionné, le palmarès et le travail des bénévoles, dirigeants, éducateurs et licenciés de ces deux clubs.



> « *Les estivales d'Amnéville* » : *Vacances pour tous !*

Sur le principe de « Paris Plage », la commune d'Amnéville va lancer « Les Estivales d'Amnéville »

Sur près de 6 000 m² et des centaines de tonnes de sable fin, le site, situé derrière le Palais des Sports, à côté du terrain de football, proposera une multitude d'activités : beach soccer, beach volley, beach tennis, beach rugby, sandball, structures gonflables pour les enfants, jeux d'eau, pétanque, coin détente et lecture...

Les animations, gratuites, s'adressent à ceux qui ne partent pas en vacances mais aussi à tous les Amnévillois et Malancourtois sans exception et quel que soit leur âge.

« Je veux saluer le Tennis Club d'Amnéville, les services de la ville ainsi que les entreprises qui ont permis la mise en œuvre de ce projet en un temps record ! », explique Arnaud Szymanski, adjoint aux sports, en précisant « bien sûr, tout ne sera pas parfait la première saison. Notre concept va s'améliorer au fil du temps en tenant compte des attentes de la population et avec le concours des associations et clubs sportifs ».

L'opération sera ouverte au public à compter du 14 juillet prochain. Son inauguration est, quant à elle, prévue le 12 juillet. A cette occasion, le site prètera son cadre à la phase finale du championnat de Lorraine de beach soccer, qualificative pour les Championnats de France, ainsi qu'à une zumba party géante !

« Les Estivales d'Amnéville » sont programmées jusqu'à la rentrée.



> *Fête du boeuf: la recette d'un succès populaire!*

Mobilisez une centaine de bénévoles d'Amnéville Festivités, heureux d'offrir un moment unique. Cuisez un bœuf de 700 kg. Ajoutez une tonne de frites, des centaines de baguettes de pain, saucisses, merguez... Pimentez avec un spectacle équestre, un concours de bras de fer, un défilé de superbes cylindrées... Sucrez avec des jeux pour petits et grands et des orchestres réputés... Chauffez le tout sous un soleil vif... Et vous obtenez une fête populaire mémorable. Une ambiance formidable. Une chaleur et une convivialité comme nulle part ailleurs.

«Il n'y a point de recette meilleure que celle qui consiste à rassembler les Amnéillois et Malancourtois, leurs familles et amis et leur permettre de faire la fête en oubliant les tracas du quotidien», commente Gino Mitidieri, l'adjoint au maire et initiateur de cette fête du bœuf que le public, venu en masse, a goûté avec gourmandise.



> *Ça boum pour les jeunes!*

Evènement festif, plébiscité année après année, la Boum du Maire a une nouvelle fois connu un vif succès.

Ouvert à tous les jeunes d'Amnéville de la 6ème à la 3ème et à ceux d'autres communes scolarisés au collège la Source, cette soirée a rassemblé quelques 500 ados heureux de partager cette soirée à eux.

Un moment musical et convivial pour fêter la fin de l'année scolaire!



> Une première haute *en couleurs*

Début avril, la peinture à l'huile a tenu son premier salon à l'Espace Docteur Jean KIFFER. L'exposition a été mise sur pied par l'atelier peinture du centre socio culturel Saint Exupéry en partenariat avec l'association des arts plastiques Minerva de Maizières-les-Metz. Le ton a été donné par les élèves du conservatoire lors du vernissage qui s'est déroulé en présence du maire, Eric Munier, accompagné de plusieurs de ses adjoints et d'élus du conseil municipal. Deux jours durant, une palette d'œuvres, réalistes ou abstraites, de genres et d'influences divers, a été exposée au regard du public, invitant connaisseurs et néophytes à découvrir de nouveaux talents et à se laisser porter par un voyage haut en couleurs.



19

> Sur les *traces* du passé !



La médiathèque Jean Morette a accueilli dernièrement une exposition photos intitulée « Traces Industrielles ».

Réalisée par la Grain Numérique, club photo du centre socio-culturel Saint Exupéry, cette exposition a rassemblé des dizaines de clichés consacrés au passé sidérurgique et minier de notre région. Un passé figé sur papier glacé. Un zoom arrière sur les dernières traces d'un tissu industriel qui a forgé notre identité. Emouvant.

> Plus belle la *Wii!*

Les jeux, même virtuels, favorisent l'échange !

Dans le cadre des rencontres intergénérationnelles, les jeunes du centre socio-culturel Saint Exupéry ont initié leurs aînés de la « Résidence Heureuse » à la pratique de la « Wii », console de jeux vidéo pour petits et grands, transformant l'après-midi en moment de complicité partagée. C'était mercredi récré pour tous !



> Une *rose* Un *espoir* !

Une nouvelle fois, les motards lorrains se sont mobilisés contre le cancer. Le 26 avril dernier, ils étaient plusieurs dizaines à circuler dans les rues d'Amnéville et de Malancourt pour proposer aux habitants une rose en contrepartie d'une contribution d'au moins 2 euros.



- 22 000 roses ont ainsi trouvé preneurs permettant aux bénévoles de la section Une rose Un espoir Vallée de l'Orne de reverser 46 000 euros à la Ligue contre le Cancer.



Le prochain rendez-vous est fixé aux 25 et 26 avril 2015.

> Migration en terre *alsacienne* !

Proposée par le CCAS, l'excursion des seniors est un rendez-vous annuel privilégié, attendu par les plus de 60 ans.

L'occasion pour tous de partager un bon moment et, pour nombre d'entre eux, de découvrir de nouveaux horizons.

Cette année, nos seniors ont migré vers le parc Cigoland de Kintzheim, situé au pied du Haut Koenigsbourg.

Quelque 550 participants ont ainsi découvert ce site dédié aux cigognes, un oiseau qui selon de nombreuses légendes serait symbole à la fois de natalité et de longévité !



> Vous prendrez bien un autre *café* ?

La municipalité propose aux seniors de la localité un goûter mensuel chaque premier mercredi du mois pour Malancourt, chaque premier jeudi du mois pour Amnéville. Ils sont nombreux à s'y retrouver, moins pour le goûter que pour le plaisir de se retrouver et de partager un bon moment ensemble.

Le dernier goûter de la saison 2013/2014 a eu lieu début juin.

Le CCAS leur donne rendez-vous courant du mois d'août afin de prendre leurs inscriptions pour la saison prochaine.



> Plan *canicule* : inscrivez-vous auprès du CCAS



Cette opération s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus, âgées de moins de 65 ans isolées et handicapées.

En cas de grosses chaleurs, le CCAS vous contacte afin de vérifier que tout va bien et fait le point sur vos besoins en accompagnement ou soutien.

Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous dès maintenant au plan canicule, auprès du CCAS de la commune.

Transmettez-nous vos coordonnées, celle de l'un de vos proches, de votre médecin traitant ainsi que de tout intervenant à domicile en appelant le **03 87 71 01 91** entre

8h et 12h, et entre 14h et 17h du lundi au vendredi.

Un accusé de réception de la demande d'inscription vous sera adressé dans un délai de huit jours.

> Les *mots* pour le dire

Vous rencontrez des difficultés à compléter vos formulaires administratifs, à rédiger des courriers voire même à effectuer des démarches par téléphone auprès des divers organismes,...

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement et de soutien à la population, le CCAS met à votre disposition les compétences nécessaires pour vous y aider.

Pour en bénéficier, il vous suffit de téléphoner au 03 87 71 01 91.



> L'ADMR à votre *service*

Déjà implantée à Amnéville, l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural tient également permanence au CCAS chaque troisième mercredi du mois de 9h à 11h. Cette structure d'aide à la personne intervient dans divers domaines : soutien et accompagnement à domicile, transport des seniors, téléassistance, travaux de petit bricolage et de jardinage,...

A votre écoute, le représentant de l'ADMR saura vous apporter les conseils et solutions adaptés à vos besoins.

ADMR - 56, avenue du Bataillon Bigeard 57360 Amnéville

Téléphone : 03 87 67 98 55

Accueil du public de 8h30 à 12h du lundi au vendredi

Permanence au CCAS le 3ème vendredi du mois de 9h à 11h

> *Un commerce de proximité a ouvert ses portes !*

*Séverine tient un salon à Malancourt-la-Montagne.
Un commerce de proximité a ouvert à Malancourt-la-Montagne.
Situé 12 rue de Metz, le salon « SEV HAIR IN » est ouvert à tous,
hommes, femmes, enfants, du lundi au samedi jusque tard cer-
taines soirées.*



Salon « SEV HAIR IN »
12 rue de Metz- 57360 MALANCOURT
Tél : 03 87 30 07 44

22

Rencontre avec **Séverine Appelt** ...

■ **Quel est votre parcours ?**

S.V : Je travaille dans la coiffure depuis 25 ans. Cela fait 2 ans que je désirais ouvrir mon propre salon. J'ai pris mon courage à deux mains et me suis lancée dans cette aventure soutenue par mes proches qui m'ont accompagnée jusqu'à la concrétisation de mon projet.

■ **Quelles sont les particularités de votre salon, comment le définiriez-vous ?**

S.V : J'ai imaginé, pensé et décoré ce salon pour que mes clients s'y sentent bien. C'est dans cet esprit que je privilégie l'écoute, l'échange et le conseil proposant à chacun un diagnostic capillaire personnalisé. Autre atout et particularité de mon salon : j'ai mis en place des nocturnes certains jours de la semaine. Cette formule plait beaucoup aux clients actifs. Être commerçant et à l'écoute de ses clients suppose de s'adapter à leurs besoins, notamment en terme d'amplitude horaire.

■ **La clientèle est-elle au rendez-vous ?**

S.V : Oui ! Je suis agréablement surprise de l'accueil que les habitants ont réservé au salon. Le fait d'être originaire de Malancourt est sûrement un atout. Je connais le village et ses habitants. Je suis ravie également que des clients des communes alentour me fassent confiance. Une grande partie de ma clientèle a moins de 50 ans. Les étudiants, à qui je propose des tarifs préférentiels, viennent régulièrement peaufiner leur look.

■ **Proposez-vous des prestations à domicile ?**

S.V : Je ne propose pas ce service pour l'instant. C'est une piste de développement à étudier.

■ **Envisagez-vous d'embaucher ?**

S.V : Le salon a ouvert ses portes il y a peu. Si les clients continuent d'affluer j'envisagerai d'embaucher. Je l'espère !



Horaires :
Lundi 17h-21h
Mardi 12h-21h
Mercredi, jeudi, vendredi 8h30-12h et 14h-19h
Samedi 8h-17h

> *Service à domicile*

Plus de 150 Malancourtois font déjà appel au service mis en place par Séverine et Cyril Rozoy, boulangers-pâtisseries à Montois la Montagne. Depuis quelque temps, le couple propose aux habitants du village la livraison à domicile de pain, viennoiseries, gâteaux et autres produits de petite épicerie.

■ Comment bénéficier de ce service ?

S.R. : Il suffit de téléphoner ou de passer au magasin afin d'établir une fiche client et de convenir des marchandises souhaitées. Seule obligation : régler la facture au mois.

■ Quand les livraisons ont-elles lieu ?

S. R. : Les livraisons sont effectuées tous les jours de la semaine, excepté le jeudi, de 6h30 à 8h30. Que les lève-tard se rassurent : les marchandises leur sont apportées à leur porte sans qu'ils soient réveillés !



Boulangerie-Pâtisserie ROZOY
4, rue du Général De Gaulle à Montois La Montagne
Tél : 03 82 45 14 03

> *L'église Saint-Martin et sa crypte millénaire*

Nichée sous l'Eglise de Malancourt-la-Montagne, la crypte de Malancourt abrite de nombreux trésors : pierres de sarcophages et vestiges gallo-romains, supports d'autel et colonnes de style carolingien, retable du XVIème siècle, habits sacerdotaux, Christ en bois polychrome du XVème siècle, statue de Saint-Roch du XVIIème siècle, Vierge républicaine du XVIIIème siècle, chemin de croix d'époque contemporaine, « Piéta » peinte sur toile par l'artiste Roger Lucien,... Les richesses ne manquent pas. Elles sont visibles tous les premiers dimanches du mois de 14h00 à 18h00 jusqu'à la Toussaint.



Les visites d'1h à 1h30 sont gratuites et ouvertes à tous.

Pour en bénéficier, vous pouvez contacter M. Weber au 03.87.53.53.91 ou Mme Marty au 03.87.53.56.97.

VIE DEMOCRATIQUE

Rachel ARNOULD-RIVATO, Patrick HELART, Virginie COGLIANDRO, Eric VILLEBRUN
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « Ensemble pour la Transparence »

Cher(e)s Amnévillois(e)s et Malancourtois(e)s,

Suite au dernier scrutin municipal de mars 2014, nous tenons à vous REMERCIER car votre confiance nous permet de vous représenter pour les six années à venir avec quatre sièges au conseil municipal.

Nous tiendrons notre rôle d'élu(e)s dans le RESPECT de vos intérêts et ceux de la ville. Notre priorité est l'application d'une politique RIGOUREUSE, SINCERE et EQUILIBREE actée par notre présence à chaque commission. Notre engagement volontaire dans une OPPOSITION CONSTRUCTIVE, nous a permis d'APPROUVER, lors des différents conseils municipaux, l'élection des membres de l'Office de Tourisme Municipal composé par des élus également non-majoritaires [séance du 30/04/2014; point 6.4] et ainsi son MAINTIEN en statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) [séance du 28/11/2013; point 6.2]. Notre choix a été l'ABSTENTION pour le vote du budget principal de l'exercice 2014; une modification des subventions concernant les associations sportives et clubs de loisirs d'une BAISSSE de -64 585 euros, dont -3000 euros au Centre Socio Culturel ST Exupéry nous paraît PREJUDICABLE à la qualité d'encadrement de nos enfants [séance du 30/04/2014; point 2.6; annexes B1.7]

Toute notre VIGILANCE est à votre service pour VEILLER à la BONNE GESTION des deniers publics et à l'HARMONIE de notre ville.

Cordialement, vos conseiller(è)s municipaux dévoué(e)s non majoritaires pour AMNEVILLE MALANCOURT ENSEMBLE

Xavier DIEUDONNE, Patricia LAMM, José WEITER, Estelle FRANCK-DIEUDONNE
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « Amnéville Debout »

Chers Amnévillois et Malancourtois ,

Les 23 et 30 mars, vous avez décidé de mettre en place une nouvelle équipe pour gérer notre ville.

Je tiens, au nom de mon groupe, à remercier les 1 331 personnes qui nous ont fait confiance en votant pour notre équipe, notre projet...

Néanmoins, cela n'a pas suffi et je tiens à féliciter cette nouvelle équipe pour leur victoire.

Le respect de la démocratie est le principe même de notre Constitution

A mes yeux, l'intérêt général passera toujours avant l'intérêt personnel.

C'est pour cette raison qu'avec 4 élus au conseil Municipal, nous siégerons.

Nous avons donc intégré toutes les commissions, nous permettant ainsi de pouvoir donner nos avis et d'avoir un droit de regard sur la politique menée pour notre ville.

Sachez également que je siégerai au conseil d'Administration du CCAS, à l'EPIC (nouvel office du tourisme) mais aussi à la communauté de communes.

Vous l'aurez compris, nous ferons de notre mieux pour vous représenter.

Nous devenons donc des « élus d'opposition » mais nous serons une opposition « constructive »

Nous n'avons rien à craindre à additionner les talents, les volontés, les engagements et les compétences de chacun.

Chaque fois qu'un pas ira dans la bonne direction, nous l'approuverons.

Notre seul intérêt est que cette ville retrouve toute sa splendeur, sa fierté mais aussi la notoriété qu'elle mérite.

Évidemment, nous serons attentifs et vigilants sur la gestion de cette ville.

Enfin, je souhaite, au nom d'AMNEVILLE DEBOUT, toute la réussite nécessaire à cette nouvelle équipe pour qu'Amnéville redevienne Amnéville.

Respectueusement,

XAVIER DIEUDONNE - PATRICIA LAMM - JOSE WEITER - ESTELLE DIEUDONNE LISTE AMNEVILLE DEBOUT



Ils ont souri à la vie en 2013

- GROSS Jane, le 03/01/2013
- DUGAST Aidan, le 05/01/2013
- BERKI Ayssia, le 14/01/2013
- WILLERS Lisa, le 19/01/2013
- GOERGEN Matteo, le 22/01/2013
- AÏOUAZI Walid, le 26/01/2013
- GUEHL Loévan, le 02/02/2013
- MASENGO Liz, le 03/02/2013
- SCHIFFERLING Eva, le 04/03/2013
- DE BASTOS Louise, le 09/03/2013
- DI CRISTOFARO Maëlle, le 09/03/2013
- MONNIER Mélina, le 09/03/2013
- ELLES Alison, le 10/03/2013
- DUPUIS ZAINO Shauna, le 11/03/2013
- FERRER Fabio, le 15/03/2013
- SCHUTZ Léo, le 19/03/2013
- CASA Eva, le 20/03/2013
- IBBA Kenzo, le 26/03/2013
- TELLAROLI Giulia, le 28/03/2013
- HECHT Mathieu, le 06/04/2013
- MAROCCHI BELABBES Yanis, le 09/04/2013
- TORKI Fériel, le 13/04/2013
- KRIEGEL Clara, le 20/04/2013
- WENSIERSKI Loan, le 20/04/2013
- WOLFF Anis, le 22/04/2013
- FREITAG Nicolas, le 23/04/2013
- KREBS Nathan, le 03/05/2013
- RYCKELYNCK Naé, le 06/05/2013
- ABERKANE Amélia, le 07/05/2013
- SANTINI Lucas, le 09/05/2013
- SANTINI Nathan, le 09/05/2013
- EL ALLOULY Camélia, le 10/05/2013
- ARDUIN Bryan, le 11/05/2013
- LEBBAR Kenza, le 13/05/2013
- ZEINER Inès, le 16/05/2013
- FALLON Léa, le 23/05/2013
- STOLL Eden, le 02/06/2013
- DHOTELLE Lino, le 04/06/2013
- DHOTELLE Mila, le 04/06/2013
- KONTZLER Clara, le 05/06/2013
- BELLICHA Loëva, le 06/06/2013
- CARTER SENDZIK Timothé, le 06/06/2013
- NOËL Tom, le 11/06/2013
- KOHL Evan, le 12/06/2013
- RASSEMUSSE Hanaë, le 12/06/2013
- PARISE KANE Louise, le 13/06/2013
- TRAPP Noah, le 13/06/2013
- RETTIEN Sacha, le 15/06/2013
- GAMBER Mattéo, le 20/06/2013
- RODRIGUEZ Rafael, le 25/06/2013
- ACKERMANN Arthur, le 28/06/2013
- DIRKSMEIER Gabriel, le 30/06/2013
- SULIMA Tilio, le 01/07/2013
- QUATMANI Matis, le 02/07/2013
- HADUA Ylian, le 05/07/2013
- JACQUEMIN Nael, le 05/07/2013
- LEONHARD Alia, le 06/07/2013
- DERBAL Lila, le 14/07/2013
- JUNG Ava, le 15/07/2013
- KWANIEWSKI Fabio, le 19/07/2013
- SCHAAB Evan, le 20/07/2013
- WILHELM Baptiste, le 20/07/2013
- LESSERTEUR Lya, le 22/07/2013
- MORELLI Geminiano, le 24/07/2013
- JULIENNE Kylvian, le 26/07/2013
- CARRE Matthias, le 28/07/2013
- FRIJD DUPRE Louana, le 31/07/2013
- PEDOT Rebecca, le 03/08/2013
- DUGUE TASSONE Océane, le 03/08/2013
- SPITALAR Eva, le 04/08/2013
- BELHADDAD Lyad, le 06/08/2013
- MOUSSAOUI Ishàq, le 07/08/2013
- VAZ Thiago, le 13/08/2013
- CASTELLAN Morgane, le 21/08/2013
- HAMBURGER Cloé, le 24/08/2013
- GACEM Elias, le 26/08/2013
- MIGAULT Devon, le 26/08/2013
- ARNOLD Valentyn, le 29/08/2013
- DURANTE Elisa, le 29/08/2013
- LADURELLE Imani, le 29/08/2013
- MAHLOUL Emir, le 30/08/2013
- PAGANO Lydia, le 07/09/2013
- PAGANO Lydia, le 07/09/2013
- BRUNO Serena, le 08/09/2013
- TRIENTZ Mathias, le 13/09/2013
- BONANOMI Giulia, le 15/09/2013
- LADURELLE Eden, le 18/09/2013
- BOUDIN Angelina, le 20/09/2013
- FREYMUTH Manon, le 20/09/2013
- CREMONE Loucas, le 24/09/2013
- MEZZETTA Lise, le 24/09/2013
- BOYER Lola, le 29/09/2013
- CAPONE Lilly, le 29/09/2013
- VEAU AGARD Eden, le 29/09/2013
- VELLE Tom, le 29/09/2013
- KESSLER Naël, le 01/10/2013
- PARENT Alexis, le 01/10/2013
- ALBIOL SKWERES Joaquim, le 06/10/2013
- JOBARD Lylou, le 06/10/2013
- HUGUE Lysa, le 09/10/2013
- SCHNEIDER Arthur, le 15/10/2013
- SCHNEIDER Maëlys, le 15/10/2013
- KRAFT Rafael, le 17/10/2013
- LANG Eloïse, le 19/10/2013
- WEISSREINER Gabriel, le 20/10/2013
- CHRISTMANN Louna, le 21/10/2013
- BREIJO Marion, le 30/10/2013
- MASLANKA Lucas, le 04/11/2013
- NAIT KADI Jessim, le 05/11/2013
- FRITSCH Eléna, le 12/11/2013
- LADURELLE David, le 12/11/2013
- AYDIN Berat, le 14/11/2013
- FLOREANI Nolan, le 14/11/2013
- MULLER Roméo, le 14/11/2013
- ROSSELLIO KAMINSKI Sacha, le 16/11/2013
- SAINT-ANDRE Romain, le 16/11/2013
- CHIRMANI Nayila, le 17/11/2013
- ZANONI CHRIST Maximilian, le 17/11/2013
- LOPES Noah, le 26/11/2013
- SEUREAU Maël, le 29/11/2013
- MILENKOVIC Mia, le 02/12/2013
- SOUDIER Eyden, le 05/12/2013
- PELTIER Paul, le 09/12/2013

Ils se sont dit oui en 2013

26



*“Le mariage est et restera le voyage de découverte le plus important que l’homme puisse entreprendre”
(Kierkegaard)*

- CORTELLI Jean-Luc et BRACCO Sylvie, le 05/01/2013
- LUDWICZAK Sébastien et VOLLEREAUX Amandine, le 02/03/2013
- WIESEN Jérémy et BARTHELME Sabrina, le 09/03/2013
- BOLAT Gül et SIMSEK Ferdi, le 30/03/2013
- DI IULIO Audrey et KIEFFER Marc, le 13/04/2013
- LEIDINGER Mélissa et PELTIER Jeffrey, le 20/04/2013
- BANNIER Sylvie et BOISTELLE Denis, le 04/05/2013
- RICHE Rebecca et GRASSI Werner, le 15/06/2013
- PANEBIANCO Mario et HERTZ Coralie, le 27/06/2013
- CUZZOCREA Michaël et PEDUZZI Cindy, le 29/06/2013
- WOZIWODA Marie-Anne et POLINSKY Christian, le 06/07/2013
- TEWES Jérôme et MANZA Edwige, le 06/07/2013
- PANIEZ Samuel et SOCHACKI Yvonne, le 06/07/2013
- GALLAND Joakim et VALENTIN Bénédicte, le 13/07/2013
- FRANCOIS Maxime et SCHMIDT Nathalie, le 20/07/2013
- MAGRO Aline et DUFOUR Patrice, le 20/07/2013
- KASTNER Pascal et EMMERICH Christelle, le 20/07/2013
- GOUY Kevin et SIMON Aline, le 27/07/2013
- KÜHL Sandra et DUPUIS Romuald, le 03/08/2013
- JEANJEAN Céline et SOUDIER Laurent, le 03/08/2013
- LARATTA Magali et ZEINER Lionel, le 17/08/2013
- ANTONACCIO Joanna et LEONARD Mathieu, le 17/08/2013
- ORTOLANI Ornella et FERRER Anthony, le 17/08/2013
- BERSWEILER Aurélie et MARSAIS Clément, le 24/08/2013
- HAMON Yves et MARCHER Sandra, le 31/08/2013
- KRIZMANN Cindy et VILBOIS Florian, le 14/09/2013
- BIDAUX Evelyne et CANGIAND Raphaël, le 14/09/2013
- MATHIEU-VALTER Patricia et LEONARD Guy, le 21/09/2013
- KOLATA Myriam et LENOIR Julien, le 21/09/2013
- LANTRI Hadj et BOUZOUAD Dalila, le 27/09/2013
- RAYNARD Sylvie et LINDBERG Frédéric, le 27/09/2013
- ANTOINE Michel et MASSARI Alexandra, le 28/09/2013
- JOBARD Rachel et DAUGER Michaël, le 26/10/2013
- AUDIA Marie et STEFINI Emmanuel, le 26/10/2013
- MILENKOSKI Audrey et YANAR Saban, le 16/11/2013
- ANTONELLIS Julia et ZEROUALI Aziz, le 16/11/2013
- HALLOUCHERIE Roland et MONACO Anna, le 18/11/2013
- GARCIA ORDONEZ Joan et REUTENAUER Jeremy, le 23/11/2013



Ils nous ont quitté en 2013

27

- PALLAS Armande, le 03/01/2013
- THOMMES Marie, le 07/01/2013
- DE ZORZI Patricia, le 08/01/2013
- DORIVAL Norbert, le 09/01/2013
- BRANDT Paul , le 10/01/2013
- BOURGUIGNON Danièle, le 10/01/2013
- STEGNER Gilbert, le 14/01/2013
- RING Germaine, le 16/01/2013
- WOLLENSACK Joël , le 21/01/2013
- PIERROT Léontine, le 24/01/2013
- BEDNARSKI Jean-Pierre, le 26/01/2013
- HAMANT Emile, le 30/01/2013
- MARTIN Roger, le 31/01/2013
- MITTELBRONN Maurice, le 11/02/2013
- RISSE Alphonse, le 17/02/2013
- BABILON Jacques, le 18/02/2013
- PARELLO Vincenza, le 25/02/2013
- KOLATA Etienne, le 09/03/2013
- MILBACH Norbert, le 17/03/2013
- LIESS Etienne, le 19/03/2013
- ERNST Frédéric, le 20/03/2013
- BROCKLY Bernard, le 20/03/2013
- HOLWEG Ronald, le 20/03/2013
- BIGEL Irène, le 21/03/2013
- MATEOS GUTIERREZ Diego, le 21/03/2013
- MEYER Pascal, le 23/03/2013
- CORTE SAN MARTIN Jocelyne, le 29/03/2013
- PRITRSKY Didier, le 29/03/2013
- JUNG Jeanne, le 31/03/2013
- TALARICO Vanda, le 10/04/2013
- STEFFEN Irène, le 14/04/2013
- HAMON Yolande, le 19/04/2013
- JACQUES Jeanne, le 05/05/2013
- PARKE René, le 01/05/2013
- EMMERICH Emilie, le 03/05/2013
- JACQUES Jeanne, le 05/05/2013
- LICASTRO Clorinda, le 06/05/2013
- VERNET Jean, le 19/05/2013
- TREILHOU Erna, le 19/05/2013
- ERNST Ingeborg, le 21/05/2013
- BEY Elisabeth, le 22/05/2013
- GIACOMELLO Roland, le 25/05/2013
- ROUYER Maurice, le 27/05/2013
- SCHNEIDER Martine, le 28/05/2013
- LANGENFELD Denis, le 30/05/2013
- ROSSMARK Marie-Josée, le 01/06/2013
- PICQ Philippe, le 08/06/2013
- DUC Roger, le 12/06/2013
- JUNG Victor, le 13/06/2013
- PERRI Thérèse, le 25/06/2013
- LARBEPENET Marie-Rose, le 04/07/2013
- NOTAR Henri, le 08/07/2013
- HAMM Jean-François, le 15/07/2013
- DARTEVELLE Jeanne, le 16/07/2013
- GACHET Jean, le 22/07/2013
- ERBRECH Robert, le 26/07/2013
- HIRSCH Jason, le 26/07/2013
- BEDNARSKI Joseph, le 06/08/2013
- KNIPPER Alain, le 06/08/2013
- HUMBERT Roger, le 21/08/2013
- LEONARD Maurice, le 29/08/2013
- LAMM Marcel, le 02/09/2013
- HAZARD Joseph, le 04/09/2013
- TERNIG Andréa, le 06/09/2013
- GEBHARDT Armand, le 07/09/2013
- SUTTER Roger, le 16/09/2013
- LENOIR Jean Noël, le 16/09/2013
- GAULARD François, le 18/09/2013
- STANEK Marie-Thérèse, le 19/09/2013
- REISS Sophie, le 25/09/2013
- BREGAND Hugues, le 30/09/2013
- BELLESSA Ida, le 03/10/2013
- RAPP René, le 03/10/2013
- GALLAND Giovanina, le 10/10/2013
- PACINI Ettore, le 11/10/2013
- BOUGES Jean-luc, le 18/10/2013
- HUBERT Lucie, le 19/10/2013
- SERVINE Pierre, le 23/10/2013
- MACIEJCZAK Hélène, le 23/10/2013
- VOIRGARD André, le 25/10/2013
- EITEL Erna, le 25/10/2013
- CLAUSE Gertrude, le 10/11/2013
- MUNSCH Roger, le 12/11/2013
- PELEAU Henri, le 17/11/2013
- RISSE Yvette, le 18/11/2013
- WILLERS Catherine, le 22/11/2013
- NICOTRA Pasquale, le 24/11/2013
- RICARD Christian, le 25/11/2013
- RODRIGUEZ Emilio, le 25/11/2013
- FURLAN Albert, le 28/11/2013
- LEISING Alain, le 28/11/2013
- FRIES Catherine, le 29/11/2013
- HELLMANN Evelyne Régine, le 01/12/2013
- BECKER Marcel, le 08/12/2013
- WINTER Irène, le 14/12/2013
- GERVAIS Paul, le 26/12/2013
- JACQUES Eugène, le 28/12/2013



Rendez-vous de l'été

Du 07.07 au 29.08

Centre aéré HeSSange

REnSEIGNEMENTS 03 87 72 37 36

Du 07.07 au 22.08

Centre aéré du Centre Socio

REnSEIGNEMENTS 03 87 71 08 03

Du 07.07 au 01.08

Macadam Sport Jeunesse

REnSEIGNEMENTS 03 87 72 37 32

13.07

Fête Nationale à AMNÉVILLE

REnSEIGNEMENTS 03 87 71 35 18

14.07

Fête Nationale à MALANCOURT

REnSEIGNEMENTS 03 87 71 35 18

AMNÉVILLE

№5

DECEMBRE 2014

f
G



LA VILLE EN
MOUVEMENT

LE MAGAZINE D'INFORMATION D'AMNÉVILLE-LES-THERMES
ET DE MALANCOURT-LA-MONTAGNE



Le Mot du Maire

Cela fait déjà neuf mois que vous nous avez élus pour diriger la destinée de notre commune. Neuf mois pendant lesquels nous avons pris la mesure de la tâche qui est la nôtre. Neuf mois émaillés de nombreuses surprises au rang desquelles, et non la moindre, la situation difficile des finances de la ville.

Pour autant durant ces neuf mois - et tout en me gardant bien de faire du triomphalisme et de l'autosatisfaction, ce qui ne correspondrait pas à mon tempérament - les choses ont commencé à bouger...

Neuf mois que nous avons mis à profit pour régler les situations les plus urgentes : la remise en état du toit de la piscine qui menaçait de s'effondrer avec une réouverture en à peine 3 mois. Un Office du Tourisme renouvelé pour redynamiser l'image d'Amnéville. Une nouvelle direction au Snowhall. Un plan de sauvetage pour éviter la disparition du Galaxie.

Neuf mois pour commencer à recréer du lien social, pour faire de notre ville une commune où il fait bon vivre : Fête du bœuf, Mud Day, les Estivales,... Autant d'occasions réussies pour que nous nous rencontrions dans des ambiances festives.

Neuf mois pour renouer les liens altérés ou rompus avec les autres collectivités territoriales, Communauté de Communes, Conseil Général, Conseil Régional. Pour donner enfin la parole aux élus de l'opposition municipale, notamment à travers ce magazine d'information. Pour instaurer le Conseil Municipal des Jeunes ainsi que le Conseil des Seniors.

Neuf mois pour pacifier les relations entre les partenaires de la commune, les associations, les acteurs économiques, les structures du « haut », le personnel municipal. Pour mettre en place une nouvelle direction à la tête des services de la Mairie laquelle vous est d'ailleurs présentée dans ce magazine. Pour préparer la mise en place prochaine du nouveau site internet de la ville ainsi que d'« Allô Mairie », un dispositif qui vous permettra de signaler toute anomalie dans l'espace public et améliorera la qualité et la réactivité du service à la population.



Neuf mois pour assimiler les nouveaux rythmes scolaires en proposant des activités variées et adaptées à nos enfants. Pour fleurir notre ville et obtenir directement le Label « Villes et Villages Fleuris 2 fleurs ». Pour s'associer à l'opération « Octobre Rose » en faveur du dépistage du cancer du sein.

Dans les mois à venir, nous aurons prioritairement à restaurer la situation financière de la ville tout en poursuivant la mise en place d'autres projets en gestation, qu'ils soient structurants ou qu'ils touchent à votre quotidien, notamment le haut débit par le raccordement à la fibre optique.

Bien sûr, et compte tenu des difficultés auxquelles notre ville est confrontée, tout ne pourra pas aller aussi vite que nous le souhaitons, d'autant que fidèle à mes principes, je tiens à prendre le temps du dialogue et de la concertation. Je sais que vous partagez cette méthode. Je sais aussi votre compréhension des choses et votre bon sens.

A l'aube de 2015, je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de joyeuses fêtes et je vous présente, en mon nom, celui du Conseil Municipal et de toutes les équipes de la Mairie, mes vœux les plus chaleureux de réussite dans tout ce que vous entreprendrez et surtout de santé.

Bonne année à tous !



Eric MUNIER
Maire

Bulletin officiel de la ville d'Amnéville-les-Thermes n°5 - Hôtel de ville, 36 rue des Romains - 57360 AMNEVILLE
Tél : 03 87 71 22 22 - Fax : 03 87 71 13 87 - www.amneville-les-thermes.com - Email : mairie@amneville-les-thermes.com
Directeur de la publication : Eric MUNIER - Secrétariat de rédaction : Anne FABBRONI - Mise en page et graphisme : Jennifer WYGODA
Crédits photos : Mairie Amnéville - Tirages : 5000 exemplaires - Impression : Imprimerie L'HUILLIER

Amnéville et Malancourt ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918. Deux cérémonies empreintes de solennité, 100 ans après le début de la Grande Guerre.

« Ne jamais oublier »

« Il ne faut jamais désespérer de la jeunesse ! ». Chapeau à ces nombreux jeunes amnévillois et malancourtois qui avaient fait l'effort de se lever malgré le froid et la pluie, sacrifiant quelques heures de sommeil supplémentaire que leur offrait un jour férié pour venir rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre.



Des enfants de Malancourt ont lu des lettres de Poilus

« En quoi la Première guerre mondiale nous parle-t-elle encore ? Quelles leçons nous laisse-t-elle ? Pourquoi perpétuer l'effort de mémoire ? » s'est interrogé Eric Munier dans son allocution avant de rappeler **« un siècle plus tard, personne ne peut oublier tous ceux qui sont descendus au fond de cet atroce abîme et encore moins tous ceux qui n'en sont jamais revenus »**. Près 18 millions de morts, civils et militaires et parmi ces victimes des armées entières de jeunes hommes issus des forces alliées, morts sur les champs de bataille du Pas de Calais, de la Meuse, de la Marne qu'ils ne connaissaient pas et qui sont tombés pour notre propre liberté. Plusieurs millions de femmes et hommes blessés, gazés, trépanés, brûlés, marqués à jamais par les atrocités qu'ils avaient vécues. Des familles et des villages entiers décimés et ravagés par le chagrin.

« La Grande Guerre a encore beaucoup à nous apprendre. Elle nous rappelle la solidarité qui permet de donner un sens à ce qui nous réunit. Elle nous rappelle l'intransigeance que nous devons avoir face à toutes formes de haine ».

Au dehors, au fronton de la Mairie, à quelques pas de la salle Maurice Chevalier où étaient réunis tous ceux qui ont participé aux commémorations, flottait le drapeau européen, symbole de la paix et de la réconciliation entre des nations qui n'ont cessé de s'entredéchirer. **« Commémorer, c'est se souvenir mais c'est aussi rappeler que la paix est loin d'être une évidence alors même que partout, voire même sur notre propre territoire, montent les particularismes, les extrémismes et les nationalismes »**, a souligné Eric Munier en insistant sur l'effort de pédagogie et de transmission que parents et enseignants doivent avoir vis-à-vis de la jeune génération et en exhortant celle-ci à ne jamais oublier !



Collégiens, responsables des associations patriotiques et élus réunis dans l'hommage

Hommage au Docteur Jean Kiffer



Le Dr Jean Kiffer s'est éteint le 11 août 2011.

Elus du Conseil Municipal, membres du personnel communal et habitants d'Amnéville et de Malancourt se sont retrouvés le 11 août dernier au cimetière communal pour commémorer les trois ans de sa disparition.

Dans son allocution, Eric Munier a rendu hommage à celui qui a présidé aux destinées de la ville pendant 46 ans. **« Pour un élu quel qu'il soit ce n'est pas tant le nombre et la durée des mandats qui importent que les réalisations qu'il aura su mener. A cet égard, le bilan du Docteur Jean Kiffer, maire bâtisseur et visionnaire, est sans égal. Qui aurait pu imaginer, il y a 40 ans, que sur un ancien crassier, vestige d'une sidérurgie en souffrance, naitrait un site thermal et touristique riche aujourd'hui de près de soixante-dix activités et dont le rayonnement dépasse les frontières ? »**, a notamment déclaré Eric Munier. **« Le Dr Jean Kiffer était un homme à part dont le nom restera à jamais attaché à l'histoire d'Amnéville »**.

Nouveaux élus au Conseil Municipal

Suite aux démissions de M Benyahia Ali-Abbas et de M. José Weiter, deux nouveaux élus ont fait leur entrée au Conseil Municipal d'Amnéville.

Mme Nathalie Fluder siège dans les rangs de la majorité municipale tandis que M. Daniel Schultz a intégré le groupe « Amnéville Debout ».

Malancourt : Nouveaux horaires à la Mairie

Depuis le 1er octobre, la Mairie de Malancourt-la-Montagne est ouverte :

- le lundi de 16h à 19h
- le mardi de 14h à 17h
- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le jeudi de 14h à 17h

Tél : 03 87 53 50 31

Fax : 03 87 53 53 29

Email : mairie-malancourt@amneville-les-thermes.com



La démocratie s'apprend dès le plus jeune âge. C'est ce que viennent d'expérimenter les jeunes amnévillois et malancourtois, scolarisés dans les classes de CM1 à la 3ème. Pour la première fois, ces derniers étaient appelés à élire leurs représentants au sein du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

A l'école de la vie démocratique



6

La campagne fut animée sans pour autant être agressive. Des promesses et des projets parfois amusants et originaux, souvent marqués du sceau du bon sens : boom pour les primaires, instauration d'une tenue unique pour tous les élèves, journée ramassage des déchets, installation d'un skatepark, rencontres et échanges réguliers avec les personnes âgées,... La valeur des idées n'attend pas le nombre des années. Choix cornélien pour les 613 votants appelés à choisir - dans le secret des isolements placés dans chacune des écoles - parmi 65 candidats et autant de programmes, leurs 18 représentants (neuf garçons et autant de filles) au nouveau Conseil Municipal des Jeunes, organe consultatif né de la volonté de la nouvelle Municipalité.

Lors de leur première séance solennelle, Eric Munier a rappelé aux jeunes édiles (élus pour un mandat de deux ans) les attendus de leur mission : faire remonter les attentes et préoccupations de leurs camarades et proposer des projets, tant à l'échelle de leurs écoles que de la ville, dans différents domaines (solidarité, environnement, sport et culture) ; projets qui seront débattus en séances plénières présidées par le Maire ainsi qu'en commissions animées et coordonnées par Ouardia Lombardi, adjointe à la vie citoyenne et au cadre de vie.

A l'aube de cette première mandature, un premier bilan s'impose déjà : si cette élection a mobilisé la jeunesse amnévilloise et malancourtoise elle a aussi suscité des vocations. Dès à présent, la relève semble assurée !

Les élus des écoles élémentaires :

Lisa BENALOUACHE
Thomas DI CRISTOFARO
Eloïse DI MURO
Léa FLAMANT
Emir KHEROUF
Eliott MATHIS

Les élus du Collège :

Makhlouf BELHACHEMY
Théo BETTINI
Numa CARIDI
Samantha DOIZENET
Camille EYPERT
Benjamin GAUTIER
Jimmy KASTEL
Julie MEUX
Rosalba ODORIZZI
Illona RAYA
Alexandre VALENTIC
Rémi VINGERT

Nouvel atout à la Mairie Paire de Dames !

Redistribution des cartes à la Mairie... Après près de 40 années au service de la Mairie, dont les deux dernières comme Directrice Générale des Services, Marie-José Zaworski vient de faire valoir ses droits à une paisible retraite. Depuis le 1er octobre, Philomène Regina lui a succédé. La nouvelle DGS est secondée dans sa tâche par Christine Chimello, Directrice Générale Adjointe, qui supervise les finances et les ressources humaines.

La nouvelle venue est loin d'être une débutante en matière de gestion communale. De secrétaire **« entrée par la petite porte à la Mairie de Puttelange aux Lacs au hasard d'un remplacement à la suite d'un congé en maternité »** jusqu'à la Direction Générale des Services de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) en passant par la Mairie de Vitry-sur-Orne et celle de Saint-Nicolas de Port, Philomène Regina connaît toutes les arcanes de la fonction publique territoriale et en a gravi tous les échelons, du grade d'attachée à celui de directrice territoriale. Avec - même s'il lui reste encore de nombreuses pages à écrire - un bilan flatteur. Elus et collaborateurs qu'elle a côtoyés sur le territoire de Cattenom lui reconnaissent entre autres qualités, celle **« d'avoir su transformer un petit district en une communauté de communes qui fait aujourd'hui référence tant par son organisation que par son dynamisme »**.

Touchée par le compliment, elle tempère néanmoins le propos **« mon rôle est de mettre en œuvre les orientations définies par les élus. Aux édiles de proposer une politique et une vision. A la Direction Générale des Services d'organiser et de coordonner les services pour**



Philomène REGINA



Christine CHIMELLO

que cette politique soit déclinée dans les faits et apporte les résultats attendus dans l'intérêt général ».

Les raisons de sa venue à Amnéville ? **« J'aime profondément la vallée de l'Orne, bassin historiquement ouvrier et**

populaire. Je suis née en Moselle-Est, mais c'est vraiment ici que je me sens chez moi », souligne cette fille d'immigrés italiens. Au-delà et surtout, **« après 16 ans passés à la Communauté de Cattenom, j'ai considéré que j'avais fait le tour de ce que je pouvais apporter. Je souhaitais relever un nouveau challenge. De ce point de vue, je ne suis pas déçue. La tâche est à la hauteur du défi que je me suis fixé ! »**.

Pour le relever et la secondar, Philomène Régina peut s'appuyer sur Christine Chimello, son adjointe depuis douze ans. Auparavant, cette dernière avait exercé les fonctions de Secrétaire Générale à la mairie de Knutange et de DGA à la Communauté de Communes du Val de Fensch. Comme lors de ses précédentes affectations, Christine Chimello aura en charge de gérer les finances de la Ville et de coordonner les ressources humaines au sein de la Mairie. **« J'avais également besoin de changement. Pour autant, je n'imaginais pas revenir dans une commune. Si je suis venue à Amnéville c'est parce que c'est une ville unique en son genre »**, explique la nouvelle Directrice Générale Adjointe qui se définit comme étant **« adaptable à toutes les situations »**. Même les plus atypiques...

Amnéville obtient le label « Villes et Villages Fleuris 2 fleurs »



8

La commune d'Amnéville vient d'obtenir le label « Villes et Villages Fleuris 2 fleurs » directement sans passer par la case première fleur !

Décerné par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, en lien avec le Conseil Régional et le Comité Régional du Tourisme de Lorraine, ce label « Villes et Villages Fleuris » est attribué sur un certain nombre de critères dont la qualité du fleurissement et le respect de l'environnement.

« Vous faites un travail remarquable pour entretenir notre ville et concevoir des ornements floraux de toute beauté, en témoigne le magnifique ruban qui a été réalisé dans le cadre de la campagne « Octobre Rose » contre le cancer du sein » a indiqué Eric Munier à l'adresse des agents du service des espaces verts qu'il avait réunis au lendemain de l'annonce officielle de cette distinction.

« Soyez fiers de ce que vous faites ! Gardez toujours cela à l'esprit et continuez parce que vous faites le bonheur de notre ville et de ses habitants. Plus la ville est belle, plus elle montre son âme ! », a insisté le Maire.

Ce label deux fleurs est accordé pour une durée de trois ans **« durant lesquels il s'agira, a souligné Eric Munier, de tout mettre en œuvre pour les conserver et, mieux encore, en viser une troisième ! »**.

Cette récompense salue le travail remarquable du service des espaces verts mais distingue également l'engagement actif des habitants de la commune en matière d'embellissement.

Illustration de cette implication : la remise des prix du concours « Maisons et Balcons Fleuris » organisé par la Municipalité, puis, quelques jours plus tard, celle du concours « Jardins Fleuris et Potagers » sous l'égide de Batigère et du CCAS.

Appelés lors de ces deux manifestations à remettre les récompenses, Eric Munier et Danielle Calcari-Jean, adjointe et vice-présidente du CCAS, ont salué l'un comme l'autre **« les efforts consentis par les lauréats ; efforts qui démontrent une volonté profonde d'améliorer votre habitat et de rendre votre rue, votre quartier, votre commune plus belle. C'est d'autant plus important à Amnéville, ville thermale, ville phare du tourisme en Lorraine »**.

Palmarès du concours communal

Catégorie Maisons

- 1^{er} prix : M. JUNG Jean Marie
- 2^{ème} prix : M^{me} KASTEL Gisèle
- 3^{ème} prix : M. PETT Marcel
- 4^{ème} prix : M. DE DEUS Jean
- 5^{ème} prix : M^{me} TRIPODI Francesca
- 6^{ème} prix : M^{me} GAMBA Laura
- 7^{ème} prix : M. RACH Roland
- 8^{ème} prix : M. HOUIN Michel
- 9^{ème} prix : M^{me} LEWICKI Jacqueline
- 10^{ème} prix : M^{me} SCHLIENGER Dominique

Catégorie Balcons

- 1^{er} prix : M^{me} LE GARLANTEZEC Nathalie
- 2^{ème} prix : M. DUFOUR Francis
- 3^{ème} prix : M^{me} KURTZ Mathilde
- 4^{ème} prix : M. SILVESTRINI Henri
- 5^{ème} prix : M^{me} DESMET Geneviève
- 6^{ème} prix : M. GRANDGERARD René
- 7^{ème} prix : M^{me} PIETRZYCK Renée
- 8^{ème} prix : M^{me} DORIVAL Edwige
- 9^{ème} prix : M^{me} DAR KEBIRA Pierette
- 10^{ème} prix : M^{me} BORTOLUZZI Silvana

9

Palmarès du concours Batigère/CCAS

Catégorie Jardins fleuris

- 1^{er} prix : M. KASTEL Charles
- 2^{ème} prix : M. BANDEL Jean-Luc
- 3^{ème} prix : M. PERRIN Jean-Claude
- 3^{ème} prix : M. SKANBRAKS Alexandre
- 4^{ème} prix : M. MICHELON Angel
- 5^{ème} prix : M^{me} PHILIPPI Josephine
- 5^{ème} prix : M. LEININGER Robert
- 6^{ème} prix : M. SCHAEFER Henri
- 6^{ème} prix : M. JUNG Jean-Claude
- 7^{ème} prix : M. GRANDGERARD René
- 8^{ème} prix : M^{me} DESMET Geneviève
- 8^{ème} prix : M. GARRIGUET André
- 8^{ème} prix : M^{me} DE MOL Graziella
- 9^{ème} prix : M. MANZA Ernest
- 10^{ème} prix : M. MULLER Serge

Catégorie Potagers

- 1^{er} prix : M. MICHELON Angel
- 1^{ème} prix : M. VIOLA Mario
- 2^{ème} prix : M. BANDEL Jean-Luc
- 3^{ème} prix : M. LEININGER Robert
- 3^{ème} prix : M. WALKIEWICZ Karl
- 4^{ème} prix : M. SCHAEFER Henri
- 5^{ème} prix : M. TINTANET DANGLA Jacques
- 6^{ème} prix : M. FAIK SI Mohammed
- 7^{ème} prix : M. FABELLA Antonio
- 7^{ème} prix : M. FLUDER Edmond
- 7^{ème} prix : M. LANTRI Abdelkader
- 7^{ème} prix : M. MANZA Ernest
- 8^{ème} prix : M. FIORETTI Emile
- 8^{ème} prix : M^{me} GAMBA Laure
- 8^{ème} prix : M. SCIORTINO Salvatore
- 9^{ème} prix : M. PIORICO Roland
- 9^{ème} prix : M. MULLER Serge
- 10^{ème} prix : M. MICHEL André

VIE SOLIDAIRE : OCTOBRE ROSE

Pour la Première fois, la Municipalité et le CCAS se sont associés à l'opération « Octobre Rose », contre le cancer du sein. Tout au long du mois, un fil invisible, de mobilisation et de solidarité, a traversé la commune.

Amnéville a du coeur !



Les faits sont douloureux, les statistiques brutales. Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers féminins. En France, on estime qu'une femme sur 9 en sera atteinte au cours de son existence. Chaque année, on recense environ 53 000 nouveaux cas. En vingt ans, ce nombre a plus que doublé.

Le meilleur moyen de dépister ce cancer et de le prévenir est la mammographie qu'il faut pratiquer systématiquement à partir de 50 ans voire plus tôt si la jeune femme présente des antécédents familiaux, c'est-à-dire la survenue d'un cancer du sein chez une parente proche (grand-mère, mère, sœur, tante).

« A l'heure actuelle, seulement 52 % des françaises réalisent une mammographie et ce ratio est encore bien plus bas en Moselle-Nord. C'est pourquoi la Municipalité et le CCAS ont décidé d'être acteurs de cette opération, aux côtés de l'Amodemaces et du Comité de

Moselle de la Ligue contre le Cancer, en initiant un certain nombre d'actions de sensibilisation », explique Danielle Calcari-Jean, adjointe au Maire et vice-présidente du CCAS, en saluant l'engagement et l'implication des services municipaux dans l'organisation des animations mises en œuvre.

Conférence animée par le Dr Philippe Quélin, chef du Pôle oncologie au CHR Metz-Nancy, distribution de flyers, information auprès des associations, sans oublier le magnifique ruban rose floral réalisé sur le rond-point de la RD 47 par les services espaces verts de la ville,... nombreuses ont été les initiatives visant à inciter les femmes au dépistage du cancer du sein.

« Toute notre démarche durant ces quatre semaines a porté sur la communication. En effet, la répétition d'un message invite à passer à l'acte. J'espère que les Amnévilloises et Malancourtoises auront été sensibles à ce message et prendront rendez-vous pour un examen de contrôle », souligne Danielle Calcari-Jean.

Dernier temps fort de la mobilisation des habitants de la commune dans l'édition 2014 d'« Octobre Rose » : la marche de la solidarité organisée le 30 octobre dernier. Femmes, hommes, enfants de tous les âges et de tous les quartiers d'Amnéville et de Malancourt, ils étaient près de 400 à se rassembler et à marcher ensemble de la Place Rau au stade de football. Manifestation symbolique pour faire reculer le cancer, expression visible du soutien de chacun aux victimes du cancer du sein et à leurs familles.

Bilan de la campagne de vaccination contre la grippe



Cette année, 550 vaccinations ont été pratiquées lors de la 18ème campagne qui s'est déroulée sur deux jours en octobre :

- à Amnéville, 196 personnes ont été accueillies et vaccinées le mercredi 22 octobre à la salle Maurice Chevalier

- à Malancourt, 31 personnes se sont fait vacciner à partir du jeudi 23 octobre, aux heures d'ouverture du cabinet médical.

- 323 vaccins ont été remis aux personnes souhaitant se faire vacciner ultérieurement dans les différents cabinets médicaux et d'infirmiers ainsi qu'aux organismes et associations de la localité qui ont émis cette demande.

Quatre médecins (Drs Halbgewachs, Moro, Manichon, Weber) et deux infirmières (Mmes Dudot et Moro), tous bénévoles, ont permis la réalisation de cette action sur deux jours. Mise en place depuis 1997, cette opération s'inscrit dans le cadre des actions de prévention organisées dans le domaine de la santé. Elle est basée sur le principe du volontariat par l'inscription préalable auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

« Moselle Macadam Jeunesse » : prochains rendez-vous

L'opération « Moselle Macadam Jeunesse » sera reconduite pendant les prochaines vacances scolaires :

- du 16 février au 20 février 2015
- du 20 avril au 24 avril 2015
- du 6 au 31 juillet 2015

Fruit d'une étroite collaboration entre le Conseil Général de la Moselle et la Municipalité d'Amnéville, cette opération offre aux ados de 11 à 17 ans l'opportunité de pratiquer, gratuitement et à la carte selon leurs envies, moult activités sportives, culturelles et manuelles.

« Durant les petites vacances, nous proposons environ cinq activités par jour, soit vingt-cinq sur la semaine.

Pendant les grandes vacances d'été, les jeunes ont la possibilité de pratiquer une cinquantaine d'ateliers différents », explique Stéphanie Musci, en charge de cette animation au Service des Sports à la Mairie, en précisant que **« ces activités sont encadrées par des éducateurs territoriaux ainsi que par les bénévoles des associations locales associées « au menu » de ces journées ».**

D'ores et déjà, l'équipe du service des sports se tient à la disposition des jeunes et des parents pour tout renseignement complémentaire au 03 87 71 22 22.



La rentrée de septembre a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune impliquant une nouvelle manière de penser et de vivre l'école. Retour en images et premier bilan avec Teresa Dalla Favera, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires...



Une rentrée sur de nouveaux rythmes

12

● Quel bilan global ferez-vous de la rentrée scolaire 2014 ?

T.DF : Une rentrée globalement satisfaisante, avec un effectif légèrement en baisse (1 037 en 2014-2015 contre 1 082 en 2013-2014) dans un contexte marqué par la fermeture d'une classe à l'école du Parc et l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Jules Ferry de Malancourt.

Dès le 1^{er} jour de la rentrée 2014, les nouveaux rythmes scolaires sont entrés en application dans toutes les écoles de la commune avec une demi-journée de travail supplémentaire le mercredi matin libérant ainsi des plages horaires les après-midi destinées à des activités organisées par la Ville. Celles-ci sont l'aboutissement d'un projet éducatif élaboré par un comité de pilotage animé par la Municipalité.

A l'heure de ce premier bilan, je tiens à saluer le travail mené en amont par tous les acteurs concernés, le service éducation de la Mairie et l'ensemble de la communauté éducative (éducation nationale, directrices d'écoles, enseignants, parents d'élèves, associations,...).

● Quelles ont été les principales difficultés pour mettre en œuvre ces nouveaux rythmes scolaires dans les écoles de la commune ?

T.DF : Dès le mois d'avril, la Municipalité a œuvré pour que cette rentrée se déroule de façon sereine et que tout soit prêt.

Grâce à une bonne communication (dans les écoles, le magazine municipal, internet, ATV,...), les nouveaux rythmes ont été mis en place au sein des écoles sans difficulté particulière même si lors des premiers jours de rentrée, il a fallu rassurer les parents, inscrire les retardataires aux activités péri-éducatives et expliquer le fonctionnement de ce nouveau temps d'activités proposé aux familles.

Pour avoir longuement échangé avec les parents pendant plusieurs semaines, il s'avère que cette réforme a suscité une forme d'angoisse et génère encore de nombreuses questions. Elle a nécessité une réorganisation de la vie quotidienne des familles, du temps de travail des parents, une adaptation aux nouveaux horaires, etc.

Pour autant, nous n'avons pas encore, à ce jour, assez de recul pour tirer toutes les conséquences de cette réforme.

● Quelles sont, néanmoins, d'ores et déjà les améliorations et les projets envisagés ?

T.DF : Pour assurer le suivi de cette réforme des nouveaux rythmes scolaires et de ce temps d'activité péri-éducatives, le comité de pilotage se réunira une fois par période (de vacances à vacances) pour faire le point à la fois sur les aspects positifs et sur les ajustements nécessaires à mettre en place. A ce titre, un premier bilan a été réalisé fin septembre avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Force est de constater que la durée des activités n'est pas toujours adaptée. Effectivement, à l'école Charles Peguy, les enfants étant nombreux, ils sont dirigés vers les structures extérieures (palais des sports, centre socioculturel «Saint Exupéry», etc. Dès lors, le temps d'arrivée sur les lieux, réduit d'au moins quinze minutes la durée de l'activité. A cela il faut compter le temps de retour à l'école.

Le comité de pilotage envisage donc à la rentrée 2015 de modifier ce temps d'activité de 45 minutes en moyenne par jour (soit 3 heures par semaine) en le transformant en 2 fois 1h30, sur deux après-midi par semaine : ce qui permettrait de proposer de «vraies» activités complètes et constructives, dans l'intérêt et le bien-être des enfants.

Il reste que cette 1^{ère} année est évidemment «expérimentale» à tous points de vue. L'objectif étant de déterminer le scénario le mieux adapté au rythme des enfants pour les prochaines années.



Les activités proposées dans le cadre des nouveaux TAP (temps d'activités péri-éducatives)

En classes maternelles, le temps d'activité péri-éducatif équivaut à un accueil ludique. A l'issue du temps scolaire, les enfants sont pris en charge par les ATSEM, qui leur proposent un temps de récréation et ensuite un temps d'activités adapté à l'état de fatigue des enfants. Au programme, jeux collectifs, modelage, comptines, activités manuelles.

Ces activités sont ponctuées par des intervenants extérieurs (par exemple des animateurs de la Médiathèque proposent des lectures de contes et des jeux de société).

Dès le mois de janvier, avec le concours du Conservatoire, un cycle danse classique sera proposé aux bambins. La Municipalité a également en projet de mettre en place un cycle éveil musical en période 4 ou 5, c'est-à-dire après les vacances de février ou celles d'avril.

En classe élémentaires, les enfants ont pu s'initier depuis la rentrée à diverses activités : aïkido, pétanque, badminton, judo, danse, percussions, chant choral, violoncelle, théâtre, médiathèque, activités manuelles, jeux coopératifs,...

En période 2, c'est-à-dire entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël, en plus de ces activités, les enfants participeront à des ateliers sécurité routière avec la police municipale, à un atelier secourisme et à une sensibilisation au handicap grâce à une association locale (Multi Handicap) qui proposera une initiation au braille et une découverte du monde des mal-voyants de façon ludique.

DOSSIER VIE SCOLAIRE

14



1037

C'est le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires d'Amnéville et Malancourt.

361

C'est le nombre d'enfants participant aux activités périscolaire, soit environ 1 sur 3.

200 en classes élémentaires (Amnéville et Malancourt)

161 en maternelles (Amnéville et Malancourt)

Chaque jour à partir de 15h30, une trentaine d'animateurs encadrent les quelques 360 écoliers sur les TAP.

D'une manière générale, ces activités ont pour objectif de permettre à tous les enfants d'accéder à la culture, aux sports et de s'ouvrir au monde. Elles sont définies en fonction du champ de compétence des animateurs de la commune, en lien avec un projet d'animation à caractère ludique et de détente.





Ecole élémentaire du Parc

Florence Amet
(Nouvelle directrice)
Laëtitia Bagard
Tatiana Mucciarelli
Giovanna Bertani

Ecole élémentaire Jules Ferry

Marion Giroladini

12

C'est le nombre de nouveaux enseignants arrivés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune.

Ecole maternelle La Petite Ecole

Marie-Josée Zambito

Ecole maternelle « Ile aux enfants »

Marguerite Cortese

Ecole maternelle La Forêt

Céline Scimia

Ecole maternelle Clémenceau

Lara Barbier
Amélie Cavion

Ecole maternelle La Cimenterie

Déborah Gueniot
Melissa Peltier

15

552

C'est le nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire dans les trois entités, Edelweiss, Orchidées et Maurice Chevalier.



530

C'est le nombre d'élèves qu'accueille le Collège « La Source » d'Amnéville. Ces élèves sont répartis dans 20 classes.

Sport et associations étaient à l'honneur fin septembre à Amnéville. Une tradition désormais bien ancrée pour l'opération « Sport en famille ». Une première pour le « Forum des associations ».

Sports et associations au service de la vie sociale

16

Organisée pour la onzième année consécutive, l'opération « Sport en famille » vise à permettre aux amnévillois et malancourtois de découvrir et de pratiquer en famille un maximum d'activités sportives pendant deux jours. Parmi les nouveautés de l'édition 2014 : la présence d'un atelier secourisme.

Bilan de ce week-end sportif : 25 activités proposées à la carte, 95 familles inscrites totalisant 350 participants, soit 184 adultes et 166 enfants.

Durant le même week-end avait lieu le premier « Forum des associations » d'Amnéville-Malancourt pour permettre à tous les habitants de la commune, qu'ils soient nouveaux arrivants ou résidents de longue date, de découvrir les activités proposées dans la commune, qu'elles soient sportives, culturelles, éducatives, sociales,...

Près de trente associations étaient présentes lors de ce premier forum qui a permis aux visiteurs de prendre contact, de recueillir des informations, de dialoguer et d'échanger directement avec les dirigeants et bénévoles réunis sous le Chapiteau.

« A une époque où le monde virtuel envahit la vie quotidienne, il est bon de montrer qu'au-delà des réseaux dits sociaux, rien ne remplace le lien physique que créent toutes nos associations, qu'elles soient sportives ou autres. Une ville n'est pas qu'une juxtaposition d'individus, mais bien une mise en commun d'intérêts partagés », souligne Arnaud Szymanski, adjoint aux sports. L'ensemble des visiteurs et participants de ces deux journées l'ont bien compris. C'est pourquoi ces deux opérations seront reconduites l'an prochain.



« Mud Day Amnéville » : Jusqu'au boue de l'effort !



« 6 850 fêlés courent dans la boue à Amnéville », « 6 850 mabouls défient la boue »,... les commentaires de la presse étaient à la hauteur de l'enthousiasme des participants! Il est vrai qu'au-delà du succès fou qu'il a rencontré, le Mud Day aura été un événement de folie tant par les moyens logistiques qu'il aura nécessité que par son concept.

Côté organisation : des mois de préparation, des jours de mise en place, plus d'une centaine de personnes mobilisées dont les services techniques de la Ville, des tonnes de matériels déployées,...

pour une quête de l'extrême qui s'est déroulée sans aucun incident majeur.

Côté concept : Un parcours d'obstacles comparable aux entraînements des forces militaires spéciales, avec pour commencer un choc thermique, inédit et ahurissant, lors de la traversée du Snowhall. Puis 21 autres épreuves du même acabit pour se dépasser tout en s'amusant. Un parcours extraordinaire, phénoménal et hallucinant !

Bilan pour cette première : près de 7 000 participants, dont de nombreux habitants de la commune, fourbus de fatigue, mouillés et crottés jusqu'aux os mais électrisés (dans tous les sens du terme) et enchantés. Une manifestation et un lieu qui ont fait le buzz et agité les réseaux sociaux. Un maître d'œuvre - Amaury Sport Organisation (ASO) celui-là même qui organise le Tour de France, le Marathon de Paris, le Paris-Dakar - ravi du soutien et de la collaboration avec la Ville d'Amnéville et ses services.

« **Le passage par le Snowhall a fait du Mud Day Amnéville un événement à part !** », explique Karin Belli, une des chefs de projet au sein d'ASO.

« **Le Snowhall est un outil extraordinaire qui s'inscrit dans un site touristique unique et idéal surtout pour ce type d'épreuve ! En outre, Amnéville est probablement la ville où les services municipaux ont été les plus coopératifs et réactifs** », ajoute Karin Belli.



Une satisfaction partagée qui devrait conduire à l'organisation d'une deuxième édition du « Mud Day Amnéville » en juillet 2015.

Ils ont adoré !

98% des participants seraient prêts à revenir à Amnéville l'an prochain (contre 93% au Mud Day Paris et 96% pour le Mud Day Bretagne)

Un repas des anciens haut en couleurs

Comme chaque année, la Ville avait rassemblé ses aînés de 60 ans et plus pour un repas placé sous le signe de l'amitié, de la convivialité et de la fête.

Ils étaient ainsi plus de 900 à avoir répondu à l'invitation du maire, Eric Munier, et du Conseil Municipal, et à se retrouver le samedi 27 septembre dernier au Galaxie.

Organisée par Amnéville Festivités, les services municipaux et l'équipe du Galaxie, la fête fut joyeuse, rehaussée par l'orchestre d'Eric Schmitt qui en a fait danser plus d'un et par l'ensemble « Precious Diamant » dont la prestation cabaret, haute en couleurs, a rendu ce rendez-vous annuel encore plus mémorable.

18



Le Maire et les élus autour des doyens de la commune, Jeanne MACCHI (104 ans) et Ernest BORTOT (92 ans)



Plus de 900 convives avaient pris place dans le Galaxie

Saintes Patronnes

Fin novembre, sapeurs-pompiers et musiciens du Conservatoire ont célébré leurs saintes patronnes, Sainte Barbe et Sainte Cécile.

Deux traditions, deux rendez-vous, fêtés, l'un comme l'autre, dignement et sur des airs entraînants.



Plusieurs sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur



Le concert de la Sainte Cécile a ravi les amateurs de musique

Lise Adler : Etoile de la danse



Durant l'entretien qu'elle nous accorde, elle se montre réservée, presque timide. Sur scène, la jeune danseuse de 14 ans est une explosion d'énergie et de grâce.

Pour Lise, la danse est une évidence, un jeu d'enfant. Un jeu qui en vaut la chandelle, en témoignent quelques uns de ses nombreux titres (voir encadré) glanés en danse contemporaine dans les différents concours nationaux et internationaux.

Selon une formule célèbre : "Le génie, c'est un pour cent d'inspiration et quatre-vingt dix neuf pour cent de

transpiration". La jeune amnévilloise ne dit pas autre chose. En dépit d'un talent inné, elle travaille et transpire chaque soir, du lundi au samedi, pour améliorer sa technique sous les conseils de ses professeurs du Conservatoire de Metz ainsi que ceux du « Trèves Dance Center » à Metz. **« Je m'entraîne environ 10 heures par semaine »**, explique Lise. Dans ses propos, aucune lassitude. Comme si la passion transcendait tous les coups de fatigue, les renoncements et les sacrifices. Entre le collège (elle est en classe de 3ème) et les cours de danse, la jeune fille n'a, en effet, que peu de temps pour s'adonner à d'autres loisirs.

Tout a commencé il y a 10 ans au Conservatoire d'Amnéville. La gamine toute en blondeur a alors 4 ans. Ses premiers pas de danse sont prometteurs si bien qu'une des ses professeurs de l'époque, Maria D'Angello, l'encourage à s'inscrire en compétition. Sa rencontre avec la chorégraphe et danseuse contemporaine Emmanuelle Guerlava Ltaief, qui lors d'un stage la repère parmi nombre de concurrentes, sera l'élément déclenchant d'un parcours en constante progression.

Lorsqu'elle danse, Lise est dans un monde qu'elle a fait sien, habitée par les chorégraphies qui lui sont imposées ou qu'elle crée de toute pièce. Ses mouvements sont à la fois maîtrisés et gracieux. Son corps épouse la musique. Certains diront qu'elle a la danse dans la peau et la musique dans le sang. Il est vrai que sa maman est professeure à l'école de musique de Hayange.

« La danse est ma passion, mais je n'en ferai pas ma vie. Plus tard, j'envisage de devenir pharmacienne comme mon papa tout en continuant à danser pour le plaisir », précise Lise. Là se trouve vraisemblablement la clé de son succès : pour elle la danse n'est ni obsession, ni pression, mais un plaisir qui l'a fait s'élever toujours plus haut !

Prochain grand rendez-vous pour Lise : le 17 janvier prochain à l'Arsenal de Metz.

Les derniers titres de Lise :

- Concours International Odysée de la Danse : 2ème prix - Médaille d'Argent
- Finale Nationale de la Confédération Nationale de la Danse : 1er prix - Médaille d'Or
- Concours International d'Arcachon : 1er prix - Médaille d'Or



Eric Bertrand, Estelle Huré et Christophe Coracin

Et si Amnéville devenait tous les deux ans le rendez-vous incontournable des passionnés de figurines, films et séries cultes des années 60 à 80 ? La question se pose désormais comme une évidence au lendemain de la première édition du salon « Amnéville Impact » qui a réuni 5 000 personnes mi-novembre au chapiteau Edelweiss.

Salon « Amnéville Impact » : Les enfants de la télé

Lorsqu'ils décidèrent de baptiser leur salon du doux nom d'Impact, jamais « Les Bidouilleurs de Plastique Amnévillois », un des ateliers du Centre socio-culturel Saint-Exupéry, à l'origine de l'exposition, n'auraient imaginé qu'il en aurait autant.

« Certes le salon de la maquette avait déjà connu un beau succès l'an passé mais sans commune mesure avec celui-ci. C'est fou. J'en perds mon latin ! » confie Estelle Huré, la directrice du Centre socio culturel, presque dépassée par l'afflux de visiteurs. **« Nous avons fait imprimer 3 000 tickets d'entrée. Nous sommes en train d'en rechercher 2 000 supplémentaires »** dit-elle en regardant la centaine de mètres d'une file qui s'étire encore au dehors en dépit de la pluie et de la présence intrigante, à l'entrée de l'enceinte, de personnages du jeu vidéo « Resident Evil », armés jusqu'aux dents.

A l'intérieur du chapiteau près d'une centaine d'exposants venus de France, d'Allemagne, du Luxembourg et de Belgique. Ici des figurines géantes de Playmobil, de Goldorak, ... Là des maquettes - presque des œuvres d'art - des vaisseaux et éléments de décor de « La Guerre des Etoiles » ou de « Retour vers le Futur ». Plus loin des affiches, DVD et jeux dérivés de séries cultes telles « Amicalement vôtre », ... Dans les allées, des dizaines de « cosplayers », revêtus des costumes de leurs héros préférés et autres personnages de manga. **« L'annonce de notre manifestation a tellement agité les réseaux sociaux que nous avons dû refuser des exposants »** soulignent Christophe Coracin, à l'origine de ce salon et Eric Bertrand, responsable de l'atelier « Les Bidouilleurs de Plastique Amnévillois ».

Après des mois de travail et de préparation, les deux hommes, comme l'ensemble des bénévoles, savourent l'instant et sourient à certaines scènes cocasses : Babeth, une maman de 42 ans, piaffe d'impatience pour aller se faire photographier aux côtés de Casimir tandis que sa fille Margaux (13 ans), visiblement indifférente à la star des années 80, veut l'entraîner impérativement voir Moundir, un des candidats de l'aventure « Koh Lanta », figure emblématique de la télé actuelle. **« C'était le week-end des relations inversées »,** résume Estelle Huré, **« des quadras ou des quinquas qui retrouvaient leur âme de gosse, des enfants qui ne comprenaient pas très bien l'enthousiasme de leurs parents. C'était assez comique et en même temps émouvant car il y a eu de très beaux moments de partage entre les deux générations ».**

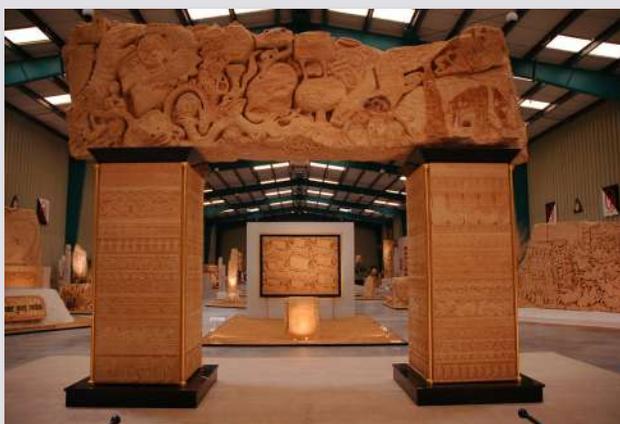
Comment expliquer qu'un salon tourné vers le passé suscite un tel engouement ? Eric Munier, le maire d'Amnéville, y a apporté sa part d'explication lors de l'inauguration de la manifestation : **« chaque époque de crise est marquée par un repli sur le passé. Par ailleurs, la génération des années 60 à 90 est celle qui aura connu la plus rapide évolution au sens large du terme, que ce soit en médecine, en technologie, en mode de vie, en découvertes, ... Bien qu'enthousiasmés, nous sommes effrayés par ces bousclements perpétuels. D'où le retour à des valeurs rassurantes, d'où une certaine nostalgie... Mais peut-être que ce type de manifestation donne aussi à notre génération le sentiment de rester toujours jeune ? ».**

Après ce premier coup superbement réussi, rendez-vous en 2016 pour une deuxième édition. Avec un Impact émotionnel encore plus fort...



Lumière sur l'Oeuvre de Jaumont

Un écrin au milieu d'une carrière. Un lieu hors du temps où réside la beauté, où souffle l'esprit. Le Musée de l'Oeuvre de Jaumont. Lumineux comme la Pierre du Soleil. Imprégné par le talent et la personnalité du sculpteur Antoine Dyduch qui en a fait un lieu comme nulle part ailleurs. Difficile d'y rester de pierre...



22

Sur le site des carrières de Jaumont à Malancourt-La-Montagne, un hangar a priori banal et sans relief. Le lieu, pourtant, est incomparable. « L'œuvre de Jaumont ». Peut-être avant tout l'œuvre d'un homme, Antoine Dyduch, sculpteur inspiré par l'art roman, pour lequel Robert Vaglio, (mécène auquel l'artiste est infiniment reconnaissant) a mis à disposition cet endroit afin qu'il y expose ses sculptures taillées dans la Pierre de Jaumont.

« Un lieu hors
du temps »

Passée la porte, s'ouvre un autre monde qui donne à voir et à penser. Comme hors du temps, le lieu invite à la spiritualité et à l'intériorité. A l'image de son créateur, l'endroit semble habité par une force qui le dépasse. Plus qu'un musée, l'œuvre de Jaumont, est un espace qui prête à la réflexion philosophique tant les œuvres portent à réfléchir sur l'infiniment petit au regard de la dimension des œuvres, sur l'infiniment beau tant les jeux de lumière mettent celles-ci en valeur, sur l'infini en lui-même tant la pierre de Jaumont s'inscrit dans l'éternité. La vie, la maternité, la nature, la religion,... chaque œuvre est allégorie. Chaque sculpture, unique, lumineuse, souvent colossale, invite à découvrir la suivante.

Antoine Dyduch y consacre ses jours, en rêve ses nuits. Combien de temps lui faut-il pour créer et ciseler ses œuvres ? Des mois, des années probablement. « **Je ne fais rien. Je ne fais que donner mes mains** », explique l'artiste, modestement. En plus d'apporter ses mains et sa technique aboutie, l'homme y révèle aussi son âme, sa quête d'absolu. Son amour pour la beauté et la liberté.

Musée ouvert au public, l'Oeuvre de Jaumont prête son cadre régulièrement à des dialogues philosophiques, pièces de théâtre et concerts classiques. Moments d'autant plus rares que le lieu est magique.

Rencontre avec la nouvelle directrice de l'EPIC Office Municipal du Tourisme.
Dans le métier, elle est considérée comme une As. Bonne pioche !

Anne Karine Bentz-Ivanov : la Dame d'EPIC

« Il y a une dizaine d'années, lorsque je me promenais dans mon village natal, non loin d'ici, et que je voyais le Snowhall au loin, je rêvais de travailler un jour sur le site touristique d'Amnéville. Je me souviens aussi de ce jour où, étudiante en tourisme j'ai assisté, au Congress Center, à une conférence du Dr Jean Kiffer qui nous présentait les différents projets qu'il nourrissait pour sa ville. Il en parlait avec une telle passion qu'au sortir, mes camarades et moi avions tous envie d'être de la partie ».

Anne-Karine Bentz-Ivanov vient de toucher son rêve. Depuis juillet dernier, elle est la nouvelle directrice de l'Office Municipal du Tourisme d'Amnéville.

Précédemment, cette trentenaire aussi déterminée que rieuse a fait ses premières réussites à l'Office de Tourisme de Thionville puis à la Fédération Régionale des Offices de Tourisme de Lorraine où elle a eu en charge les ressources humaines ainsi que l'accompagnement et la mise en œuvre des projets de la filière tourisme en Lorraine. C'est donc une vraie professionnelle qui vient d'arriver sur le site thermal et

touristique où la tâche est loin d'être de tout repos.

Appelée à diriger opérationnellement la (re)construction de l'Office du Tourisme, Anne Karine Bentz-Ivanov doit dans le même temps, avec son



équipe, promouvoir l'offre touristique et préparer les événements à venir d'un site qui, compte tenu de sa spécificité, multi-activités et multi-saisons, ne peut jamais s'assoupir. Avec cœur, la dame de l'EPIC s'active à la préparation d'un calendrier d'animations plus surprenantes les unes que les autres. **« Vous me permettrez de ne pas annoncer la couleur dès maintenant afin de préserver l'effet de surprise pour les**

habitants de la commune ainsi que pour nos visiteurs et touristes ».

Alors que les mésaventures qu'a connues l'ancien office du tourisme en ont échaudé plus d'un, Anne-Karine Bentz-Ivanov n'a pas hésité à relever le gant ! **« C'est parce que c'est difficile que je me suis portée candidate à ce poste. Par tempérament, j'aime le défi »**, explique la jeune femme avec un enthousiasme qui n'est pas feint. **« Ici, chaque jour est différent »**, constate-t-elle à l'entame de cette nouvelle aventure, en soulignant **« c'est une chance incroyable de pouvoir faire ce que l'on aime à quelques kilomètres de chez soi, en Lorraine, sur un site qui possède des atouts aussi incroyables. C'est d'autant plus enthousiasmant que je ressens, à chacune des rencontres et à chacune des réunions que nous avons en commun avec l'ensemble des partenaires du pôle, une envie partagée de faire avancer les choses »**. Il est vrai que l'enjeu... en vaut la chandelle.

Rachel ARNOULD-RIVATO, Patrick HELART, Virginie COGLIANDRO, Eric VILLEBRUN
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « **Ensemble pour la Transparence** »

Chèr(e)s Amnévillois(es) et Malancourtois(es),

Nous abordons la dernière partie de l'année 2014 avec la conviction que notre rôle d'élu(e)s municipaux(ales) d'opposition est plus que jamais une nécessité.

La partie réservée à l'expression étant limitée, nous allons aborder la politique que nous défendons: un juste équilibre financier entre le centre de loisirs et le centre ville dont les bénéficiaires doivent être les habitants. Lors des derniers conseils, les élu(e)s non majoritaires ont fait la demande de pouvoir siéger à la commission du centre de loisirs pour une participation démocratique. NOUS N'AVONS PAS ÉTÉ ENTENDU(E)S !

Pourtant, il nous est demandé au conseil municipal du 23/10/2014 de voter des sommes conséquentes soit 575 000 € retirés des travaux de la cantine (point 2.1) pour un rachat de part à 575000 € à la SAEML salle de spectacle (point 3.1) 8 VOIX CONTRES cette décision favorisant une gestion hasardeuse.

Aussi, comment ne pas être indigné(e)s pour les associations, poumons de la ville, qui ont vu leurs budgets diminués, pour un équipement communal vieillissant ou pour l'abandon de projet concernant les enfants.

Nous avons décidé(e)s de ne pas cautionner une gestion opaque du satellite communal. Les habitants ne doivent pas être pris en otage et subir les conséquences d'un management qui ne privilégie pas le cœur de leur ville mais des institutions dont ils ne sont pas bénéficiaires.

Un budget sincère se doit d'être dévoué aux citoyens et dédié à leurs utilisations quotidiennes, garantissant une qualité de vie meilleure et un avenir confiant.

Toutefois, à l'approche des fêtes, notre groupe vous adresse, Amnévillois(es) et Malancourtois(es), nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Vos élu(e)s dévoué(e)s de la liste Ensemble Pour La Transparence.

Xavier DIEUDONNE, Patricia LAMM, Daniel SCHULTZ, Estelle FRANCK-DIEUDONNE
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « **Amnéville Debout** »

Chers Amnévillois et Malancourtois

Nous serons une opposition «constructive» avons nous écrit, c'est pour cela que nous avons voté près de 80% des délibérations.

Par contre, nous n'acceptons pas les dérives de cette équipe municipale

Est-il normal, qu'un conseiller municipal, Mr Ali ABASS, démissionne quelques jours après les élections pour se retrouver médiateur de la ville avec un salaire important, un véhicule et une maison de fonction avec un loyer gratuit ? (Conseil municipal du 23 octobre)

Nous, nous aurions préféré que ce poste soit attribué à un vrai médiateur, formé, plutôt qu'à un retraité de la SNCF et que cette maison soit attribuée à un jeune couple ou à une famille d'Amnéville étant dans le besoin
Autre conseiller municipal, Mr Bailly, qui perçoit une indemnité de la Mairie de 228 € par mois pour s'occuper des handicapés (conseil municipal du 15 avril)

Comment peut-on se faire de l'argent, en étant élu, sur le dos des handicapés ? Une honte !

Nous avons proposé nos services à titre gratuits, car n'est-ce pas le rôle fondamental des élus de s'occuper de leurs administrés ?

Intérêt général vous avait-il promis ? (sic)

Des centaines de milliers d'euros dépensées en quelques mois dans un bac à sable, dans Amnéville Festivités, dans des travaux au Galaxie (sans aucune subvention). Une cantine retardée dû à un versement de 575 000 € pour réduire une dette énorme faite par le Galaxie tout en gardant la direction actuelle

Tant de décisions hasardeuses qui nous font d'ores et déjà penser à des augmentations d'impôts dans un futur très proche

Le Maire ne nous autorisant que 1700 caractères, il nous est impossible de nous exprimer d'avantage

Cordialement,

AMNEVILLE DEBOUT



*Ils ont souri la vie
de janvier à octobre 2014*

25

- BROCHE Ethann, le 05/01
- ZUCCATO MYlan, le 05/01
- BOLUDA Liam, le 02/01
- TOUFIK Mouaad, le 03/01
- FICKINGER Marina, le 07/01
- DE MOURA Liâm, le 08/01
- DJENKAL Martial, le 10/01
- TESCARI James, le 10/01
- JACQUIN Mya, le 23/01
- BARTHELMÉ Nathan, le 22/01
- JANTZEM Sawyer, le 03/02
- KORICHI Aya, le 04/02
- JACOB Clément, le 06/02
- VILLÉMINOT Eline, le 06/02
- DJELLAL SCHEID Lana, le 08/02
- WALLERICH Lilas, 10/02
- DOLLET Matthieu, le 10/02
- MISSIONNIER Callie, le 12/02
- SAMBULSKI Jade, le 13/02
- BOULAZIB Kaïs, le 11/02
- ZAHI In'am, le 15/02
- FERREIRA Lenny, le 19/02
- SUZANNE Nolan 20/02
- PITRUZZELLA Timeo, le 22/02
- MALOK Nurmohamed, le 06/03
- CENDRIER Mathis, le 09/03
- FRANCAIS Lou, le 09/03
- MATISCHAK Alexis, le 09/03
- HOFFMANN Constance, le 20/03
- LEMALE Noah, le 22/03
- PALMA Pol, le 20/03
- BOUDELIOU Sohan, le 22/03
- PY Livia, le 27/03
- SALVARANI Lia, le 05/04
- LITAIZE Adien 09/04
- YILDIZ Cem, le 17/04
- COSTA-JEAN Mattia, le 28/04
- GALFOUT Hannah, le 30/04
- CUCUZZELLA Ruben, le 01/05
- ALGIBAIA Nolan, le 10/05
- JACQUEMIN Emy, le 11/05
- JACQUEMIN Calie, le 11/05

- WIEMERT Emmy, le 05/05
- WALKIEWICZ Meylan, le 11/05
- SALMISTA Clra, le 15/06
- LOZINGUET Chloé, le 20/05
- HIRSCHAUER Victoria, le 26/05
- MARCHAL Benjamin, le 07/06
- BELHADDAD Nael, le 12/06
- BEN NSAR Kenza, le 15/06
- BOYÉ STEPHAN Mandy, le 25/06
- GUNTHER Lucile, le 07/07
- FERRETTI Lucas, le 09/07
- PERSEM Tom, le 09/07
- TESCARI Dina, le 12/07
- PETERLÉ Raphaël, le 29/06
- HOENEN VIX Mathis, le 26/06
- ALANIS SEUFER Maewenn, le 28/06
- MEURISSE Axelle, le 05/07
- DUPREZ Gaëtan, le 15/07
- WALZER Tobias, le 22/07
- PITRUZZELLA Elsa, le 24/07
- LEFEBVRE Emma, le 25/07
- VIAUD Lina, le 26/07
- BLANCHARD Inès, le 24/07
- KLEIN Anaëlle, le 27/07
- DE RUBEIS Olivia, le 28/07
- HERR Camille, le 29/07
- AUBURTIN Erin, le 06/08
- AUGER Alexy, le 01/08
- FOLLET Jules, le 02/08
- FERNANDEZ Yanis, le 05/08
- CHAUSSOY CARVALHO Léo, le 06/08
- FRISER Sacha, le 10/08
- BOUZAD Nassim, le 10/08
- POCHEA Bastien, le 11/08
- PRESA Lola, le 09/08
- BOURG Axel, le 24/08
- AIT SALAH Mélina, le 25/08
- HALM Martin, le 25/08
- BOUR Enzo, le 27/08
- YANAR Selya, le 27/08
- MATHYS Olivia, le 13/09
- GERMAIN Alexy, le 13/09
- ZEROUALI Sâad, le 17/09
- SANZO Louise, le 19/09
- ESTEBAN Ethan, le 18/09
- BROCKLY Clément, le 23/09
- POOS Lola, le 22/09

- JBILOU Ayman, le 28/09
- MASI Mylan, le 25/09
- LEOPOLDES Inaya, le 25/09
- LEROY Sarah, le 02/10
- CRESPI Livia, le 10/10
- OULARE Sarah, le 10/10
- BROCARD Louis, le 10/10
- LAGHMARI Sihème, le 17/10
- BENTZ Charline, le 18/10
- TERSCHLUSE Naomi, le 21/10
- FELLAH Manel, le 23/10
- HUSOVIC Benjamin, le 28/10

Ils se sont dit oui de janvier à octobre 2014



- WIRIG Sylvie & FRIEDRICH Roger, le 14 janvier
- KISHMAKHOVA Kristina & TCHELINGARIAN Grigor, le 07 février
 - HENZ Astride & EDEL Bernard, le 01 mars
- EKMALYAN Emma & HESSE Bertrand, le 15 mars
 - VILLEBRUN Sybil & KOHLER André, le 15 mars
- ROELLINGER Michèle & FORATO Gilles, le 22 mars
 - FISCHER Ursula & CHELBABI Hamza, le 26 avril
- SARRA Jennyfer & MAMONE Thomas, le 03 mai
- LAEUFFER Véronique & TRITZ Geoffrey, le 03 mai
- PEROTTO Vanessa & GERMANO Anthony, le 03 mai
 - GUGUMUS Christelle & KINER Patrick, le 10 mai
 - GEORGES Valérie & FUND Michaël, le 10 mai
- ABEL Aurélie & LADURELLE Christophe, le 17 mai
- SINDT Angélique & CHLEMAIRE Marc, le 24 mai
- HENIUS Anne-Sophie & SALETTI Julien, le 24 mai
 - JUMEL Priscilla & MIGAULT Florian, le 24 mai
- DOMINGOS Claudia & LASSERTEUX Mehdi Eric, le 31 mai
 - ALANIS Alexandra & SEUFER Luc, le 05 juin
 - COURTIN Alicia & CARLONI Kevin, le 07 juin
 - LEICHT Elodie & BEUCLER Anthony, le 07 juin
 - JUSTINE Marie & VIDOT Jean luc, le 07 juin
- GONZALEZ Monica & BELLOFATTO Raphaël, le 07 juin
 - KIFFER Diana & NOIRÉ Pascal, le 14 juin
 - KONTER Renée & BONA Sylvain, le 14 juin
 - LEDER Cindy & LOPEZ Julien, le 14 juin
- BOUQUET Véronique & CATTELL Alexandre, le 28 juin
- WEISTROFFER Sophie & CENDOL Franck, le 12 juillet
- PERIQUET Christine & LETISSERAND Denis, le 19 juillet
 - CHOLVIN Flore & MEZZETTA Yvon, le 26 juillet
 - MARCHE Delphine & BOUR Benoît, le 26 juillet
- BERNHARDT Aurélie & MICHEL Jérôme, le 2 août
- CARLINO Carine & PAOLILLO Sébastien, le 2 août
- BATAILLE-KOHLER Claire & THIES Yoann, le 16 août
- DUCHÊNE Angéline & COLY Bourama, le 23 août
 - RECHT Sarah & SUZZI Emmanuel, le 23 août
- COLLIN Angélique & HEIDOWSKI Luc, le 23 août
- RUSSELLO Rosalinda & BETZ Jonathan, le 28 août
 - FOIS Gisèle & BRAUER Cyril, le 30 août
- SCHWARTZ Marie-Line & BURRIG Thierry, le 30 août
- ROSENZWAIG Alexandra & MASSON Frédéric, le 30 août
- COULON Sandra & DUPRÉ Jérôme, le 06 septembre
 - JAMIN Sandrine & CRESPI Joris, le 06 septembre
- FERRARI Virginie & BONGRAS Alain, le 13 septembre
- TISSERAND Cindy & REBMANN Loïc, le 13 septembre
- THOMAS Julie & CAPONE Angelo, le 20 septembre
- COLATOSTI Aurore & BASTELEUS Nicolas, le 27 septembre
- FLAUSS Virginie & LEFEBVRE Christophe, le 27 septembre
- KIBOUH Myriam & ABOUFARAS Yacine, le 18 octobre

Ils nous ont quittés de janvier à octobre 2014



- DREYER née FRIEDRICH Elfriede, le 01 janvier
- PHILIPPI Marcel, le 02 janvier
- CUNEGO née ZERBATO Vittoria, le 04 janvier
- GUILLAUME née CHILDZ Marie, le 06 janvier
- HUMBERT née MAHUET Olga, le 08 janvier
- PHILIPPI André, le 12 janvier
- PELLANDA Ernestino, le 16 janvier
- MARX René, le 18 janvier
- LEMAIRE Augustin, le 19 janvier
- MANNIS Antonio, le 22 janvier
- LANG née WEBER Lucie, le 02 février
- COLETTI née DA RIOS Angelina, le 13 février
- WINTZERIETH née LOUVET Henriette, le 15 février
- GEORGES Jacques André Gilles, le 24 février
- ARBOGAST Pierre, le 26 février
- DEMAGNY François, le 07 mars
- EBERHARD épouse COGNON Jacqueline, le 11 mars
- BEDESTROFFER Bernard, le 13 mars
- RITTER Richard, le 14 mars
- LEITE née DA SOLEDADE Madalena, le 17 mars
- STEINBERGER Jean-Pierre, le 21 mars
- HASCHAR Rodolphe, le 22 mars
- SANGIUSTO née GIULIANI Loretta, le 24 mars
- VICTOR Jacques, le 25 mars
- BARTEL née SZYMANSKI Irène, le 06 avril
- JACQUES née MOYEMONT Germaine, le 11 avril
- EHRMANN née FERTER Arthur, le 16 avril
- LO TEMPIO Pasquale, le 22 avril
- WEISSLER née BETTINGER Edith, le 24 avril
- DISCHER née WEICHELDINGER Eugénie, le 26 avril
- MELE née PARADISO Maria, le 29 avril
- SALVEMINI André, le 30 avril
- KASTNER née SCHRAMM Louise, le 04 mai
- HOLTER Adrien, le 05 mai
- KAUFFMANN Paul, le 06 mai
- DUMAS née WINTZERIETH Josyane, le 14 mai
- BAUERLÉ née KREUTER Michèle, le 16 mai
- BORTOLUZZI Sabine Alice, le 17 mai
- PICARD Cyril, le 20 mai
- PIRA Camille, le 20 mai
- THOUVENIN née KERTZ Colette, le 21 mai
- MERTZ née JOHANNES Marie Thérèse, le 24 mai
- HALADUDA Jonathan, le 28 mai
- HOCQUARD Claude, le 31 mai
- CONDELLO Antoinette, le 10 juin
- DEMMER Joseph, le 11 juin
- SACCO Laurent, le 16 juin
- LAMORLETTE née TURINA Elise, le 21 juin
- HUBER Eddie, le 23 juin
- ACKERMANN Danielle, le 29 juin
- HEITZLER née CLAVELIN Yvette, le 30 juin
- MORELLI Silvio, le 05 juillet
- PEROTTO Richard, le 05 juillet
- BAGGIO Jean-Marc, le 09 juillet
- HENNEQUIN née JAXEL-MICHEL Denise, le 18 juillet
- ZWIEBEL Gaston, le 25 juillet
- DECHEN Christian, le 26 juillet
- MARION née BOTTAN Ida, le 31 juillet
- DI GIACOMO Calogero, le 06 août
- CADORET née MATHIS Agnès, le 17 août
- LADOUCETTE Norbert, le 18 août
- FLUDER née LESIEWICZ Hélène, le 12 août
- MERTZ Lucien, le 04 septembre
- DILLEN SCHNEIDER Bernard, le 06 septembre
- MICHAELI née GERMAIN Lucie, le 12 septembre
- LENTES née ELLES Hilda, le 13 septembre
- WEIDMANN Sonia, le 13 septembre
- BELMONTE Antonio, le 14 septembre
- HUMBERT née PAQUIN Gaby, le 22 septembre
- BOUTTER née HELBLING Anne, le 24 septembre
- MARDINÉ née HELMER Mathilde, le 25 septembre
- SCHIELE René, le 09 octobre
- PERIQUET Georges, le 14 octobre
- CHABEAUX née STOLL Marie Louise, le 15 octobre
- LOUIS Jean, le 15 octobre
- HILDEVERT Jean-Luc, le 15 octobre
- MAZZOTTI née MITSCHER Jeanne, le 16 octobre
- GAMACHE née CAMPOLI Nathalie, le 17 octobre
- JESEL née MARCHAL Lucie, le 19 octobre
- LITTAYE Sandrine, le 19 octobre
- LIEDECKE Richard, le 26 octobre

NOËL À LA NEIGE

À SNOWHALL

AMNÉVILLE
LES THERMES

20 & 21
DÉCEMBRE



ANIMATIONS ET SPECTACLES GRATUITS

RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL
SCULPTURE SUR GLACE
ATELIERS CRÉATIFS POUR ENFANTS
SKI, LUGE ET TEMPÊTE DE NEIGE
RESTAURATION SPÉCIALE FÊTES ETC ...



Amnéville
Tourisme

Informations 03 87 70 10 40

AMNÉVILLE

A

G

N°6

JUIN 2015



**La médiathèque
fête ses 10 ans!**

> en page 12

Amnéville
LES THERMES

Le magazine d'information d'Amnéville-les-Thermes
et de Malancourt-la-Montagne

MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Face aux rumeurs les plus folles, aux contre-vérités voire aux insultes qui se répandent sur internet, souvent sous couvert d'un anonymat nauséabond et lâche, il est bon de prendre la plume pour rétablir les faits.

A ceux, ancien adjoint au sport et membres de l'ancienne municipalité, qui crient au scandale au vu de la hausse des impôts, nous répondons que la critique est facile. Pour autant, qu'ont-ils fait lorsqu'ils étaient aux affaires si ce n'est augmenter les charges courantes et dépenser des sommes folles par exemple pour des WC publics ?

En ce qui nous concerne, soyez persuadés que la municipalité actuelle n'est animée que par un seul objectif, simple et évident : rétablir une situation financière saine pour éviter que vous ne soyez contraints de supporter le poids d'une mise sous tutelle. Cet objectif, nous le poursuivons dans tous les domaines.

Commençons par la polémique sur le Galaxie.

Le Galaxie est la seule salle de spectacle de France qui vit depuis 20 ans sans subvention communale (pour exemple, la ville de Metz verse annuellement plus de 1,3 million à la société Vega qui gère les Arènes pour permettre son fonctionnement). Le Galaxie paie son loyer et n'a jamais demandé la moindre subvention, pas même en 2015. Sa sortie de la procédure de redressement judiciaire et sa programmation prouvent qu'à l'heure actuelle sa gestion est saine et la municipalité y est particulièrement vigilante.

Le budget d'une commune est divisé en deux parties totalement indépendantes : la partie fonctionnement c'est-à-dire : « charges et ressources courantes » et la partie « investissement » et seul un excédent du budget fonctionnement peut alimenter le budget investissement. Imputer la situation des finances communales à l'augmentation du capital social du Galaxie, c'est montrer qu'on ne connaît pas ou qu'on ne comprend pas cette règle puisque ces 575 000 € ont été avancés par le casino et imputés au budget « investissement » qui, lui, est positif de plusieurs millions d'euros. De même, les travaux d'entretien de la coursive sont à la charge du propriétaire, c'est-à-dire de notre commune, et sont eux aussi imputés sur le budget « investissement » sans aucun lien avec les hausses d'impôts qui alimentent, eux, le budget de fonctionnement.

En ce qui concerne le Snowhall, il a, lui, connu une descente aux enfers en 2012 et 2013 et cette autre partie de « l'héritage » est un vrai casse-tête : devait-on louer, vendre, fermer ou redresser la situation ? Vendre ou louer impose à la commune de remettre à plat la situation donc de supporter le passif (c'est-à-dire payer ses dettes à sa place), ce que ses finances ne permettent pas. Fermer aurait entraîné la mise au chômage de près de 50 personnes. Nous avons donc considéré que chercher à redresser la situation était la meilleure solution. En effet, même si le Snowhall ne peut actuellement ni payer son loyer ni solder l'arriéré d'électricité, pour autant il ne coûte rien à la commune. L'arrivée d'un nouveau directeur (avec, précisons-le, un salaire brut revu à la baisse par rapport à tous ses prédécesseurs) et les changements drastiques qu'il a apportés ont permis de stopper la chute vertigineuse du chiffre d'affaires. La dynamique qui se met en place devrait autoriser à l'horizon 2017 le versement d'un loyer raisonnable et l'apurement de la dette d'électricité suivant l'accord conclu avec la régie Energies et Services.

Ce n'est donc ni le Galaxie, ni le Snowhall qui posent problème aux finances de la ville. Non ! Ce qui pose problème, c'est le budget « fonctionnement » qui comprend les recettes et dépenses courantes. Et s'il pose problème, c'est du fait de l'augmentation inconsidérée des charges de personnel et des emprunts réalisés en 2012 et 2013.

Le budget d'une commune c'est comme le budget d'un ménage : pour payer votre loyer, vos remboursements d'emprunts et vos charges courantes telles que l'eau, le gaz, l'électricité, vous utilisez vos salaires. Quand les charges augmentent, il faut soit augmenter les revenus, soit réduire ou supprimer des dépenses.

En février 2013, Mme Belloni avait commandé un audit. Cet audit a démontré deux choses: le montant trop élevé des dépenses de fonctionnement, qu'il fallait donc réduire et la nécessité de trouver de nouvelles ressources. Ce cri d'alarme a résonné dans le vide. Le rapport est resté « confidentiel » et l'on a présenté aux administrés une situation tronquée dans un but manifestement électorale. De même, l'argent obtenu de la vente des terrains des coteaux du soleil et qui aurait pu permettre d'assainir la situation a été dilapidé.

Pour notre part, nous mettons en œuvre la solution préconisée par ce rapport, la seule solution possible : baisser les charges et augmenter les recettes.

Nous avons réduit au maximum tous les postes de dépenses, y compris en baissant les indemnités des élus de 20 % et les frais de représentation qui sont passés de 8 600 € en 2013 à 3 380 € en 2014. Mais cela n'a pas suffi.

Nous avons opté pour la défense du service public, des services à la population et le maintien de l'emploi, n'en déplaise à la CGT qui dans son tract politique de juin déplore, comme l'opposition, que nous n'ayons pas mis en faillite le CDL, fermé le Galaxie, le Snowhall, divers services de la commune et mis ainsi des centaines de personnes au chômage.

Certes, si la norme est de 1 employé communal par tranche de 100 habitants, et si le centre thermal et touristique justifie, aux yeux de l'Etat, un surcroît d'au plus 20 personnes, les 434 employés communaux n'ont pas à payer le prix des politiques passées. Les efforts qui leur sont demandés et leur implication dans leur travail, associés à la nécessaire réorganisation des services, permettra l'essor de notre commune.

Cela nous a conduit à augmenter la seule source de revenus possible, les impôts, et c'est l'effort conjugué de tous qui permettra d'assainir la situation et de redonner à la commune des possibilités de développement.

Tous autant que nous sommes, tant les élus que le personnel communal, nous sommes mobilisés pour redresser la situation.

Les Amnevilleois et Malancourtois sont des femmes et des hommes sensés, responsables et investis pour leur commune et chacun comprend que les mesures prises, même si elles sont désagréables, sont indispensables, et que grâce à l'effort de tous, nous retrouverons la fierté d'être citoyens de notre ville.

Eric MUNIER
Maire



SOMMAIRE

F INANCES --> P.4-5	S OCCIAL --> P.6	E NVIRONNEMENT --> P.7
I NTERCOMMUNALITÉ --> P.8	T RAVAUX --> P.9	R ÉTROSPECTIVE --> P.10-11
D OSSIER --> P.12-13	A NIMATIONS --> P.14	C ENTRE THERMAL ET TOURISTIQUE --> P.15
C ITOYENNETÉ --> P.16	M ALANCOURT-LA-MONTAGNE --> P.17	S ERVICES --> P.18
O FFICE MUNICIPAL DU TOURISME --> P.19	E XPRESSION DIRECTE --> P.20	
E TAT CIVIL --> P.21-22-23		

Bulletin officiel de la ville d'Amnéville-les-Thermes n°6 - Hôtel de ville, 36 rue des Romains - 57360 AMNEVILLE
Tél : 03 87 71 22 22 - Fax : 03 87 71 13 87 - www.amneville-les-thermes.com - Email : mairie@amneville-les-thermes.com
Directeur de la publication : Eric MUNIER - Rédacteur en chef : Elisabeth HAACKE-RUDEZ - Coordination de la rédaction :
Anne FABBRONI - Mise en page et graphisme : Jennifer WYGODA Crédits photos : Mairie d'Amnéville
Tirages : 5000 exemplaires - Impression : Imprimerie L'HUILLIER

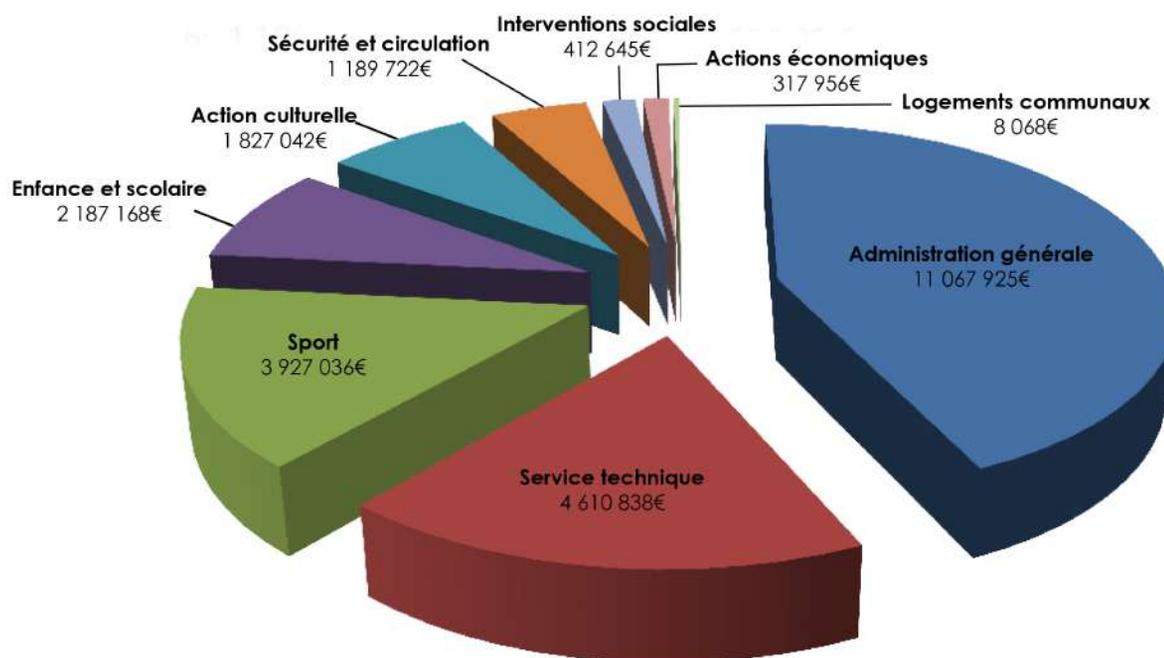
> UN BUDGET MAITRISÉ AU PLUS JUSTE

Le budget 2015 de la ville, d'un montant global approchant les 33,3 millions d'euros a été voté le 2 avril dernier. **Objectif** : réduire les dépenses autant que possible tout en maintenant la qualité des services publics rendus.

Le conseil municipal a voté le 2 avril dernier le budget 2015. D'un montant de 33 921 000 euros, il comprend une section de fonctionnement qui s'élève à 23 530 000 euros et une section d'investissement à 10 391 000 euros.

En dépit de la perte de près de 330 000 euros de dotations versées par l'Etat, la ville devra réussir à assainir une situation financière fragilisée héritée des gestions précédentes, et ce grâce entre autre à une réduction des dépenses de fonctionnement et au recours à l'augmentation de la quote-part communale des impôts locaux. Les efforts en matière de gestion des ressources humaines, la maîtrise des autres dépenses de gestion courante et la rationalisation de l'utilisation des bâtiments municipaux sont les objectifs fondamentaux du budget 2015.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN 2014



TOTAL DES DÉPENSES : 25 736 443€

Un budget, deux types de dépenses :

● LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Estimées à plus de 23 530 000 € en 2015, elles représentent les dépenses courantes de la collectivité (masse salariale, entretien, fournitures, dépenses diverses relevant de la compétence communale, remboursement de la dette pour la partie « intérêt »). Ces dépenses sont en baisse pour 2015 (réalisé en 2014 : 25 587 349€)

● LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Inscrits à hauteur de 10 391 000 €, elles sont destinées aux dépenses d'équipement de la collectivité, aux dépenses de travaux neufs, de grosses réparations, aux acquisitions mobilières et immobilières et au remboursement de la dette pour sa part « capital ».

Cependant compte tenu d'une situation très dégradée de la trésorerie, cette somme ne sera actionnée qu'au strict minimum pour permettre les dépenses d'amélioration du service des cantines, et les études nécessaires à l'établissement d'une programmation pluriannuelle des futurs investissements, notamment.

TAUX DE FISCALITÉ COMMUNALE RÉVISÉS

- Taxe d'Habitation : 21,30%
- Taxe Foncière (bâti) : 15,04%
- Taxe Foncière (non bâti) : 81,25%
- Cotisation Foncière des Entreprises : 21,56%

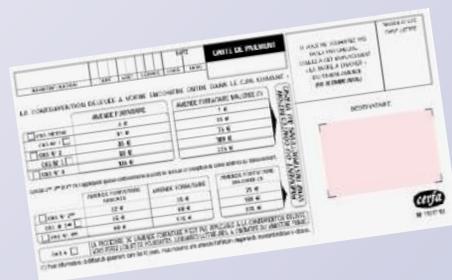
> PRODUIT DES AMENDES DE POLICE : UNE RECETTE HABITUELLE RÉGLEMENTAIRE

Afin d'éviter tout fantasme sur une quelconque spéculation quant à la somme inscrite au budget primitif 2015 au titre du reversement du produit des amendes de police relatives à la circulation routière, il est précisé qu'il s'agit d'une estimation. Son montant définitif relève d'un calcul parfaitement réglementé par le Code général des collectivités territoriales.

En effet, l'État rétrocède chaque année aux communes de plus de 10 000 habitants le produit des amendes de police relatives à la circulation routière dressées l'année précédente sur le territoire par les services de police municipale et nationale. La rétrocession se fait de façon proportionnelle au nombre de contraventions sur l'ensemble du territoire des communes bénéficiaires. Il s'agit par conséquent d'une redistribution.

Sont concernées les amendes de catégories 1 à 4 relevant de la circulation routière et du stationnement (stationnement gênant ou dangereux, défaut de paiement de tickets de stationnement, radars mobiles...) et recensées auprès du département.

La dotation versée directement en début d'année s'élèvera finalement à 15 688,00 euros pour 2015.



> SEMAINE DU HANDICAP : TOUJOURS CAP !

A l'initiative du Centre communal d'Action Sociale (CCAS), la Municipalité a organisé la Semaine du Handicap du 10 au 14 mars 2015, en proposant de nombreuses animations sur plusieurs sites de la ville parmi lesquels la médiathèque Jean Morette, le palais des sports ou encore le Snowhall.

Le mot d'ordre de la semaine a été : « *TOUJOURS CAP ! Oublier son handicap pour se dépasser, se faire plaisir dans tous les loisirs, se mettre dans la situation pour comprendre.* »

C'était ça l'enjeu !



Pour cette première édition, la Municipalité a choisi de sensibiliser tous les publics, petits et grands, écoliers et retraités, à toutes les formes de handicap. L'objectif était avant tout, d'apporter un regard sur la différence et de proposer une information sur le handicap visuel et sur les questions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Les différentes activités proposées s'adressaient à tous, car chacun est susceptible, un jour ou l'autre, de se retrouver dans cette situation. La Ville a souhaité notamment sensibiliser les plus jeunes en organisant plusieurs ateliers découvertes sur le handicap visuel et sur l'approche de tous les handicaps. A ce titre, les élèves de CE2-CM1 et CM2 des écoles élémentaires de la ville ont été invités à participer à des parcours spécifiques qui se sont déroulés, au palais des sports. En parallèle, une conférence, où l'approche du quotidien familial fut évoquée avec de nombreux témoignages à la clé, a été organisée à la Médiathèque Jean Morette. Cette semaine du handicap a été clôturée le samedi 14 mars avec des ateliers pour tous publics, mobilisant également un grand nombre d'associations sportives de la ville.

Durant toute cette semaine du Handicap, Amnéville a misé sur la mixité de ces échanges entre les élèves, les clubs sportifs amnévillois et les associations départementales handisports. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître!

Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour l'an prochain !





> CHANGER LE MONDE AVEC DES BOUQUETS DE FLEURS !

Forte de sa distinction au concours départemental « Villes et Villages fleuris » de l'an passé, la ville poursuit son engagement dans la qualité du fleurissement et la démarche environnementale.

Source de motivation pour parfaire l'embellissement de la ville à travers le monde végétal, ce label donne un souffle dynamique aux équipes des espaces verts qui ne cessent de rechercher structures et fleurs les plus exceptionnelles possibles.

Ainsi, chaque année, le plan de fleurissement est mûrement réfléchi au regard des nouveautés en matière de coloris, d'espèces végétales, mais aussi compte tenu des nouveaux espaces paysagers à développer. Cette année encore, le parc municipal ou les entrées de la ville, à seuls titres d'exemple, sont mis à l'honneur en accueillant de nouvelles structures se modifiant au rythme de la vie municipale.

Début avril, deux tigres ont été installés dans une jungle luxuriante en parfaite harmonie avec leurs homologues du zoo... Bientôt d'autres animaux viendront peupler, espaces et ronds-points, parvis et jardins publics... Celles et ceux qui ont profité des Portes Ouvertes des Serres Municipales, apprêtées en ce premier jour de mai ont pu en avoir un premier aperçu.

Occasion aussi pour le public de découvrir, le temps d'une journée, les nombreuses collections de plantes, arbres et de fleurs confectionnées par les espaces verts.

Celui-ci a eu la possibilité de déambuler le long des allées de cette structure de verre municipale de 6 800 m² dédiée aux végétaux avec en prime les bons conseils et astuces prodigués par les 40 agents mis à l'honneur et fiers de leur travail.

Au fil de cette balade horticole, l'évolution et l'entretien des centaines de variétés cultivées étaient commentées aux curieux qui ont pu parfaire leurs connaissances en horticulture. Semis, rempotage, arrosage raisonné et lutte biologique n'ont désormais plus de secret pour eux !

L'évocation de cette journée verte, permet de s'attarder sur le fonctionnement de ce service indispensable au cadre de vie agréable de la commune qui ne

se résume pas qu'aux plantations et à l'arrosage.

Outre le travail de réflexion initié dès l'automne sur le plan de fleurissement, c'est toute une mécanique qui est mise en place, entre la production, l'entretien, la confection et le développement des différentes espèces choisies pour leurs inflorescences, leurs résistances et leurs croissance.

Les structures d'ornement en métal sont créées, puis le travail de mosaïciculture prend place pour remplir les formes. La production des 180 000 plantes de 80 variétés différentes constitue la majeure partie du travail quotidien des premiers mois avant de décorer les différentes scénographies exposées au fil de l'année.

Outre les milliers de fleurs à découvrir, les serres municipales possèdent une cinquantaine de variétés d'arbres tropicaux qui n'ont pas manqués d'impressionner les amateurs présents lors de cette journée verte.



INTERCOMMUNALITÉ

> HABITER MIEUX : LA CCPOM VOUS AIDE !



Dans le cadre de son programme de l'amélioration de l'habitat, la CCPOM octroie des aides aux Amnévillois et Malancourtois pour valoriser leur habitation dans les domaines bien spécifiques dont elle a en charge la compétence dont vous trouverez les détails dans le tableau ci-dessous :

RAVALEMENT DES FACADES	Pour les propriétaires privés sous réserve que le bâtiment ait plus de 25 ans 20% du montant HT des travaux dans la limite de 915€ d'aide pour une surface de moins 250m ² . Pour les copropriétés, l'aide allouée est de 1829.50 euros pour une surface de 250 m ² à 500 m ² . Pour toutes surfaces égales ou supérieures à 500m ² le montant subventionné est de 2743 euros.
ISOLATION THERMIQUE	Pour les propriétaires ou copropriétaires privés sous réserve que le bâtiment ait plus de 25 ans et que les travaux respectent les normes du crédit d'impôt 20% du montant HT des travaux dans la limite de 1200€ d'aide pour des travaux d'isolation thermique des murs par l'extérieur et de 500€ d'aide pour l'isolation des combles perdus. <i>Pour les copropriétés le montant de la subvention varie en fonction de la superficie du bâtiment.</i>
CUVES EXTERNES	Pour l'installation d'une cuve externe de récupération des eaux pluviales d'un volume minimal de 300L 50% HT du montant d'achat, livraison et pose compris
CUVES ENTERRÉES	Pour l'installation d'une cuve externe de récupération des eaux pluviales d'un volume minimal de 2000L forfaitaire en fonction du volume de la cuve

A SAVOIR :

- Dans le cadre de son Programme d'Intérêt Général, la CCPOM intervient aux côtés de l'ANAH afin de subventionner les travaux les plus lourds pour les propriétaires d'un logement, les occupants et les personnes qui le réservent à la location sous réserve que les logements soient consommateurs d'énergie et/ou dégradés et/ou inadaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite.
- La CCPOM propose des composteurs à prix préférentiels à savoir 20€ pour ceux en plastiques de 450L et 30€ pour ceux en bois de 600L

Pour plus d'informations sur toutes ces aides, n'hésitez pas à prendre contact avec la CCPOM :
CCPOM - Service Logement - 34 Grand'Rue - 57120 ROMBAS - 03.87.58.32.32 - www.ccpom.fr

T RAVAUX

> TOUS SOLIDAIRES AUTOUR DU COMPLEXE PISCINE-PATINOIRE



Faisant suite à la réalisation de travaux d'urgence de consolidation de la toiture en été 2014, obligeant le premier magistrat à fermer l'établissement pour raisons impérieuses de sécurité, les collectivités territoriales avaient donc été sollicitées pour soutenir financièrement la Municipalité dans cet effort contraint.

La CCPOM, le Conseil régional de Lorraine et le Conseil départemental avaient immédiatement répondu favorablement à l'appel en octroyant à la ville des subventions d'un montant global de près de 1 million d'euros.

Ainsi, le Conseil Régional a versé la somme de 300 000 euros, le Conseil Départemental quant à lui a participé à hauteur de 520 000 euros et enfin la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle a alloué à ces gros travaux 180 000 euros. Il est également à noter la dotation de l'Etat via le Ministère de l'Intérieur obtenue par la députée Aurélie FILIPPETTI d'un montant de 50 000 euros.

Afin de remercier toutes les instances, une rencontre a donc eu lieu en la présence des Présidents MASSERET, WEITEN et FOURNIER, le vendredi 20 février dernier, réunissant aussi tous les acteurs, entrepreneurs, associations et services municipaux ayant œuvré à la réfection du bâtiment.

Lors de ce rassemblement, Monsieur Eric MUNIER et l'ensemble de son équipe ont pu remercier ces différents partenaires pour leur soutien financier qui contribue à la survie du premier établissement du centre thermal et touristique. Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée combien les aides allouées par ces collectivités avaient été indispensables au bon déroulement et à la qualité des travaux effectués.

La mobilisation unanime de l'ensemble des instances dans l'urgence témoigne de la place qu'occupe aux niveaux local, départemental et régional le complexe piscine-patinoire en tant qu'outil d'apprentissage sportif pour les écoliers et collégiens de Moselle et équipement de loisirs pour les habitants de toutes nos villes voisines.



RÉTROSPECTIVE

Les enfants, rois d'Amnéville et de Malancourt-la-Montagne

> UN LAPIN A L'ECOLE ?

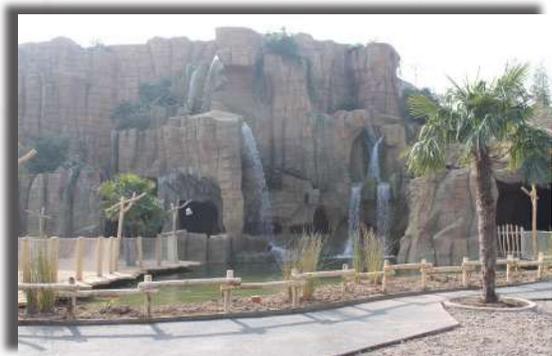
Jeudi 2 avril 2015, les enfants des écoles maternelles d'Amnéville et Malancourt ont reçu la visite du Lapin de Pâques. Pour l'occasion, les enfants avaient préparé des chants et de nombreux dessins. Le Lapin a bien évidemment gâté les écoliers en distribuant des sachets de friandises !



> À VOS MARQUES, PRÊTS, **CIRCULEZ EN SÉCURITÉ !**

Du 27 avril au 11 mai, la Municipalité, en partenariat avec l'Education Nationale, a organisé la traditionnelle quinzaine de la sécurité routière dans les écoles. Les élèves scolarisés en grande section de maternelle et les classes de CP à CM2 des écoles primaires ont été sensibilisés aux dangers de la route et au comportement à adopter, dans les transports collectifs à travers une multitude d'ateliers ludiques, à l'issue desquels chaque enfant, responsabilisé, a été récompensé par un diplôme de bon comportement créé et offert par la municipalité.





> DES TIGRES EN VRAI !

« Moi avec ma classe on a été voir un spectacle de VRAIS tigres ! »

Cette phrase pourrait tout droit sortir de l'imagination d'un enfant ou d'un livre d'histoire.

Pas à Amnéville, car tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires d'Amnéville et Malancourt ont eu le privilège d'assister, fin mars, en avant-première au spectacle TIGER WORLD offert gracieusement par la direction du Zoo d'Amnéville !

Un spectacle époustouffant, absolument unique au monde qui s'est déroulé dans un univers fantastique de décors grandioses, de projections numériques et d'effets spéciaux.

Impressionnés et émerveillés, ils ont quitté les lieux avec une seule idée en tête : y retourner avec papa et maman !



> RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016 : PLACE AUX INSCRIPTIONS ! <

L'année scolaire se termine bientôt et il est déjà temps de penser à inscrire vos enfants aux différents temps scolaires de la prochaine rentrée : cantine, activités péri-éducatives, périscolaire du matin et du soir. Une note explicative avec toutes les dates et les démarches sera distribuée prochainement au sein des écoles maternelles et élémentaires.

Pour les nouveaux arrivants ou ceux qui n'auraient pas reçu ce document, une information sera disponible au service éducation et sera publiée sur le site internet www.amneville-les-thermes.com ainsi que sur la télévision locale.



Depuis 2005, la médiathèque joue un rôle essentiel dans le paysage culturel et social de la ville. Fleuron des structures culturelles d'Amnéville, elle vous ouvre grandes ses portes. Lieu unique d'information, de formation, de distraction et d'échanges, elle est un espace de liberté où se croisent les savoirs : son espace des périodiques avec journaux et magazines en consultation; sa marmothèque aux mobiliers colorés et sa salle des contes au rez-de-chaussée dédiées à la jeunesse; sa section adulte à l'étage avec espaces de consultation, de travail individuel et collectif; son espace multimédia, son auditorium...

Quelques chiffres depuis l'ouverture :

- 1 300 personnes inscrites, dont 1 000 amnévillois et malancourtois,
- 23 500 documents disponibles dont 1 400 DVDs et 3 000 CDs.
- 3 000 documents prêtés par la Division de la Lecture Publique et des Bibliothèques du Conseil départemental
- 40 400 prêts de documents en 2014
- 61 animations programmées en 2014 ayant accueilli 1 500 personnes spécifiquement
- tarif : 3 € l'abonnement adulte livres et 10 € l'abonnement adulte multi-support

Une structure vivante !

Si le prêt reste la mission essentielle de la médiathèque, plus de 40 000 prêts par an, de nombreuses actions culturelles sont menées en direction de différents publics : accueil des classes, accueil du relais assistants maternels (RAM), multi-accueil avec les enfants de la crèche et lectures lors de la consultation des nourrissons à la PMI, avec le temps d'activités péri-scolaires (TAP), intervention dans les écoles, contes pour enfants, spectacles, expositions, concerts, conférences, rencontres avec des auteurs, ateliers d'écriture, ateliers d'écoute de vinyles, portage gratuit de livre à domicile pour les personnes âgées, bibliothèque de rue avec les boîtes aux livres.



De 7 à 77 ans, et plus encore

Dès leur plus jeune âge, les tout-petits ont la possibilité de découvrir les joies des livres et de la lecture dans la marmothèque, espace douillet et coloré peuplé de coussins géants et de livres à portée de leurs petites mains.

Travaillant de concert avec les programmes pédagogiques des écoles, la médiathèque les accueille régulièrement avec leur classe pour différents ateliers d'éveil à la lecture.

Avec leurs parents et sur inscription, chaque semaine les enfants assistent à des séances de contes spécialement dédiées à leur univers dans la pièce étoilée des contes, ambiance garantie !

OUR LA MÉDIATHÈQUE !

Plus tard, ils pourront se réfugier au calme dans les salles d'études ou dans l'espace multimédia et effectuer leurs recherches sur internet ou bien à l'aide des documents mis à disposition.

Enfin, même les ados ont leur atelier réservé, l'atelier MANGA !

La Médiathèque Jean Morette propose un service de portage à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Pour pouvoir en bénéficier il suffit simplement de s'inscrire auprès des agents d'accueil, toujours disponibles pour animer et faire vivre cette entité communale.

Les animations et clubs gratuits tels que le Speedbooking, qui rencontre un vif succès auprès des férus de lecture, ou bien Ecoute Pop Rock qui séduit de plus en plus d'amateurs de sons des années 80', sont l'occasion pour tous de partager une passion commune.



Média...thèque !

Aujourd'hui, les services de la Médiathèque évoluent et s'adaptent aux nouvelles technologies. Dans le cadre d'une politique jeunesse, la municipalité souhaite toujours encourager les jeunes à fréquenter ce pôle culturel et leur faire bénéficier librement et gratuitement de services de la médiathèque. C'est pourquoi, l'abonnement à la médiathèque est gratuit pour les moins de 18 ans (livres, CDs et DVDs).

L'accès à internet est gratuit pour tous les abonnés depuis les postes multimédias ou de son propre ordinateur portable grâce à l'accès Wi-fi.

Précurseur à l'origine de sa création, le site internet de la médiathèque en web 2.0 est également un formidable outil avec sa présentation de l'agenda des animations, la consultation du catalogue avec visualisation des nouveautés et possibilités. Les abonnés, quant à eux peuvent consulter leur compte, faire des réservations, prolonger les documents en retard, noter et laisser des commentaires sur les documents.

Toutes ces actions sont menées en partenariat avec les différentes structures municipales et associatives de la ville telles que les écoles, le collège, les maisons de retraite, le centre socio-culturel, le conservatoire...

La médiathèque est décidément LE lieu de rencontre culturelle et intergénérationnelle.

Horaires d'ouverture :

LUNDI : FERME

MARDI : de 14h00 à 18h00

MERCREDI : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

JEUDI : de 14h00 à 18h00

VENDREDI : de 14h00 à 19h00

SAMEDI : de 10h00 à 16h00 (sans interruption)

44b, rue Clemenceau – 03.87.70.20.26 – mediatheque-amneville@fr.oleane.com

Site internet : <http://mediathequeamneville.dnsalias.net>

A NIMATIONS

> LA VILLE A FAIT SON BOEUF



La ville d'Amnéville sous la houlette de l'association Amnéville Festivités a proposé la 14ème édition de la Fête du Bœuf le dimanche 24 mai dernier de 11h à la tombée de la nuit à l'espace Edelweiss.

Un vent venu du Far West Américain a soufflé sur Amnéville.

Rendez-vous était pris pour de grands moments de gaité et de bonne humeur sans oublier la dégustation du fameux bœuf à la broche, star de la journée.

Le top départ était donné par le défilé de motos Harley Davidson et de voitures américaines dès 11h depuis la place Frédéric Rau. Plus de 150 véhicules ont vrombi dans les rues jusqu'au chapiteau Edelweiss : belles cylindrées, beaux châssis, beauté légendaire...

Après l'apéritif concert et l'ouverture officielle par Monsieur le Maire, la fête à l'atmosphère pur western a commencé dès le déjeuner avec le bœuf amnévillois de 400 kg à la broche...

L'ambiance était assurée par les groupes Conniving (country music), Out Of Time (blues/rock) et Jo Miller (variétés) en extérieur et à l'intérieur du chapiteau le bal d'Anton Roman et ses danseuses.

Pour un air Music Hall, un spectacle orchestré finement par la troupe Précious Diamond a présenté sa revue « Rue du Music Hall ».

Un concours de bras de fer a ravi les plus costauds en fin d'après-midi pour une démonstration de force avec les hommes les plus vigoureux d'Amnéville.

La journée s'est terminée en beauté, avec un barbecue géant et le grand bal du soir donné par l'orchestre Anton Roman. Flammes et musiques ont réchauffé les cœurs !

L'ambiance far-west, franges et santiags et les animations typiques mêlées à la gastronomie champêtre a une nouvelle fois fait de cette grande fête populaire un souvenir à marquer au fer rouge dans les calendriers amnévillois.

Cette journée n'aurait pu être possible sans la brigade dynamique et travailleuse que composent les bénévoles d'Amnéville Festivités et le soutien de la Municipalité, sans oublier les centaines de personnes venues en famille, entre amis, amateurs de country ou simplement pour la délicieuse ambiance...

Un effet boeuf en quelques chiffres

- **400 kg**, le poids du bœuf proposé à la dégustation, à savoir que la bête était originaire... d'Amnéville!
- **120 bénévoles** actifs pour une manifestation de qualité et sympathique
- **150 véhicules** tout confondu pour le rassemblement et le défilé dans les rues de la ville
- **1 semaine**, le temps qui a été consacré à la mise en place de la fête
- **30 musiciens** qui se sont relayés au spectacle « Rue du music-hall »



ENTRE THERMAL ET TOURISTIQUE

> UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA TÊTE DE LA PISCINE-PATINOIRE

Agé de quarante-sept ans, Frédéric AGAZZI, ancien sportif de haut niveau, est le nouveau directeur de l'établissement communal de la piscine et la patinoire, fierté de la ville.

« Quand j'ai su qu'Amnéville était à la recherche d'un directeur sportif pour gérer la piscine et la patinoire, j'ai aussitôt posé ma candidature. J'ai toujours souhaité m'engager dans cette commune, j'ai la fibre amnévilloise et j'avais très envie d'intégrer les services municipaux ».

Fort d'une expérience aux services des sports du Conseil départemental de la Moselle depuis 17 ans, sa carrière professionnelle compte différentes missions qui s'illustrent autour de la gestion et le suivi d'événements sportifs de haut niveau.

Pas effrayé par l'ampleur de la tâche qui lui est confié, Frédéric Agazzi souhaite immédiatement se consacrer à la redynamisation des deux espaces, en favorisant l'aspect ludique et familiale du sport.

« Je vais agir comme si j'avais en main une page blanche », confie Frédéric Agazzi.



> AVOIR 40 ANS ÇA SE FÊTE !



Les 6 et 7 juin 2015, la ville d'Amnéville a fêté les 40 ans de la piscine et patinoire en grandes pompes. L'illustre établissement sportif, premier fleuron du centre thermal et touristique, qui a attiré près de 8 millions de personnes depuis son ouverture en décembre 1974, a organisé un week-end festif en son sein et sur son parvis.

Tout le week end, les associations sportives de la ville se sont mobilisées pour des démonstrations, des initiations et des ateliers découverte autour des sports de glisse. Sans oublier le traditionnel gâteau d'anniversaire avec ses 40 bougies qu'il a fallu souffler d'un même élan !

Telle une vague avant-gardiste

Premières en leur genre en Lorraine lors de son inauguration, la piscine et la patinoire d'Amnéville furent un merveilleux cadeau de Noël en 1974 pour les habitants. Ce cadeau constituait le point central d'une spirale qui allait désormais d'année en année, englober des activités, des loisirs, des nouveautés.

Le 2 juin 1971, le Docteur Jean Kiffer, briguant son second mandat de maire, se balade dans le Bois de Coulange, « cette colline couronnée de bois sombres, qui après l'avoir gravie nous offre un immense plateau d'évolution. (...) Ce qui manque et qu'on risque de nous reprocher dans quelques années : le loisir. Il ne faut pas suivre l'évolution, il faut se placer devant. »

Aujourd'hui la multiplication des activités distrayantes et la diversification des activités sportives, ludiques et gastronomiques à Amnéville offrent à la Lorraine le rôle de pôle régional du tourisme.

La création du conseil des seniors dans notre ville témoigne de la volonté municipale d'inviter les retraités et les personnes âgées à devenir des acteurs à part entière de la vie de la cité.

Ces habitants sont animés du désir de servir et de donner un sens solidaire et citoyen à leur vie en mettant à disposition leurs expériences et compétences acquises au fil des années, leur temps et leur connaissance de la cité.

Le conseil des seniors se réunit en assemblée plénière une fois par trimestre et ses objectifs sont les suivants :

- Etre à l'écoute de toutes les demandes formulées par nos aînés,
- Donner un avis sur les dossiers de la municipalité concernant cette tranche d'âge,
- Mener une réflexion sur des thèmes relatifs aux seniors,
- Faire des propositions d'amélioration des conditions de vie des aînés dans la ville,
- Informer les seniors sur les projets municipaux qui les concernent,
- Participer au lien social et favoriser les liens intergénérationnels

Cette instance se veut représentative de l'ensemble des quartiers, des générations de seniors et assure la représentation paritaire hommes/femmes.



Francis ZETTL
Président



Gemma LEMOINE
Vice-Présidente



Richard
DOBROWLSKI



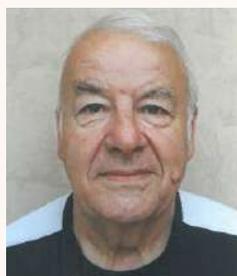
Cécilia ADLER



Daniel EMMERICH



Danièle
DELACOUR



Claude FEGELE



Mathilde KURTZ



Jean-François
MICHELON



Yvette MUGGEO



Daniel RISSER



Nathalie PIATKA



Liliane RIZZO



Henri SCHAEFFER

Comment joindre les élus du conseil des seniors ?

- Soit par courrier au CCAS 19 rue Principale
- Soit par téléphone au 03.87.71.01.91 (appels recensés par le CCAS puis transmis au conseil des seniors qui se chargera de vous recontacter)

PLAN CANICULE : Dans le cadre du plan canicule, un dispositif de veille et d'alerte saisonnière est activé du 1er juin au 31 août 2015 en faveur des personnes âgées ou handicapées et isolées. Si vous souhaitez bénéficier de ce suivi, vous pouvez vous inscrire au CCAS 03.87.71.01.91.

> ALLONS ENFANTS DE MALANCOURT-LA-MONTAGNE



Jeudi 30 avril, une cérémonie de remise de drapeau, particulièrement émouvante, a eu lieu à la salle Orchidées de Malancourt, en présence des élus, des maires de Bertrange et de Vigy, de l'inspectrice de l'éducation nationale, des directrices d'écoles dont Madame Boffo, directrice de Jules Ferry, des présidents d'associations patriotiques et des élèves accompagnés de leurs parents.



Inscrite dans une démarche de vie démocratique, l'équipe enseignante de l'école Jules Ferry a travaillé pendant plusieurs semaines, avec les élèves, sur un projet de réalisation d'étendard patriotique aux couleurs de l'école.

Fortement impliqués et présents à chaque commémoration, les élèves de Malancourt-la-Montagne ont donc été entendus par le Président de l'association du Souvenir Français.

Ainsi, un drapeau brodé d'or au nom de l'école Jules Ferry, financé par Le Souvenir Français, les Anciens Combattants d'Amnéville, l'Amicale Parachutiste de Lorraine et la

Municipalité a été offert aux écoliers de la classe de CM2 de l'Ecole Jules Ferry.

Cet étendard, symbole de l'implication des élèves par leur présence aux manifestations patriotiques de la commune sera transmis chaque année à la classe de CM2 suivante afin qu'il soit présent à toutes ces manifestations ainsi que lors des sorties scolaires sur les lieux de mémoire.

« Jeunes gens de la classe de CM2 de l'école Primaire de Malancourt, je vous remets votre drapeau, il est l'Emblème de la Patrie, portez le toujours avec honneur et fidélité » a remercié Monsieur Jean-Jacques MARION, président du Souvenir Français.

Les élèves ont répondu en chœur : « Nous le porterons avec Honneur et Fidélité ».

A la suite des discours de circonstance qui les ont légitimement félicités et encouragés, ils ont entonné bien haut et fièrement l'hymne national qui a pris tout son sens en ce moment bien précis.



SERVICES

> 3MIN POUR
CONVAINCRE !



Jeudi 26 février dernier, la Maison de l'Emploi, en partenariat avec Pôle Emploi organisait le tout premier « job-dating », au Centre thermal et touristique Docteur-Jean-Kiffer.

L'objectif de cette journée était de rassembler en un même lieu acteurs du complexe touristique et demandeurs d'emploi pour favoriser les contacts et procéder aux recrutements pour la saison 2015, principalement dans les métiers de l'hôtellerie-restauration et du tourisme.

L'office municipal du tourisme d'Amnéville s'est par conséquent joint naturellement à l'organisation pour fédérer les acteurs économiques amnévillois autour du projet.

Ces derniers employeurs ont particulièrement apprécié le thème spécialement réservé au Centre thermal et touristique. Ainsi une cinquantaine de postes étaient ouverts aux recrutements.

Plus de 20 activités du Centre thermal et touristique ont accueilli près de 350 personnes en recherche d'emplois. Si tous les postes n'ont pas été pourvus à la fin de la journée, les futurs employeurs sont

repartis avec un vivier intéressant de candidats, de CV pertinents pour leurs prochaines recherches. Des contacts ont alors repris les semaines suivantes.

Session de recrutement « éclair », le job-dating permet une présentation directe, dynamique et efficace lors d'entretiens très courts et chronométrés. L'exercice rythmé par le gong a obligé les candidats à être pertinents dès les premiers instants.

Le forum a imposé une certaine rigueur et de la préparation. C'est pourquoi, la Maison de l'Emploi a proposé, en amont de la manifestation, la possibilité de préparer cet exercice de style.

A l'issue de certains entretiens, des vocations sont parfois apparues. Des organismes de formation suivants, GRETA, CCI FORMATION, Lycée Notre Dame de Peltre, CFA Robert Schuman, CFA Raymond Mondon, également présents ont pu distribuer d'autres pistes et conseils pour tous les futurs recrutés.



LA MAIRIE EN UN SEUL CLIC !

Depuis avril, le site Internet de la ville a fait peau neuve. Plus pratique, plus complet et plus actuel il répondra à vos attentes! N'hésitez plus, allez-y!

www.amneville-les-thermes.com





OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

> PAM : UN PASSEPORT POUR LES LOISIRS !

Amnéville – Malancourt n'est rien sans ses habitants. Cette citation est le fer de lance de l'équipe municipale. Ainsi les citoyens doivent toujours être au cœur de toutes les actions, les valoriser, les remercier, les privilégier.

Le « Pass Amnéville-Malancourt » est alors créé par l'Office Municipal du Tourisme pour permettre aux Amnévillois et Malancourtois de bénéficier de réductions sur les activités du complexe, profiter de ses atouts à coût préférentiel et devenir ainsi les ambassadeurs de la ville.

Ainsi pour en bénéficier, il suffit de se présenter au service population de la mairie pour se faire délivrer un certificat de domiciliation (se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Doté du certificat, il ne vous restera plus qu'à vous présenter à l'office municipal du tourisme et faire votre choix parmi les activités aux tarifs préférentiels (*cf* : *tableau*)

Pour plus de renseignements :
Office Municipal du Tourisme - 2 rue de l'Europe - 57360 AMNÉVILLE
03.87.70.10.40 - www.amneville.com

Activités		Prix PAM (€)	Prix Public (€)
Atomic Bowl	1 partie / pers	7,50	7,50
Fitnessium	1 séance	10,00	15,00
France Aventure	Adultes	20,50	23,00
	12-17 ans	18,00	20,00
	4-11 ans	14,50	16,00
Maxi Bungee	1 Saut	10,50	12,00
	2 Sauts	17,50	19,00
Gaumont	Adulte	8,50	10,80
	- 14 ans	4,00	4,00
	Etudiant	7,90	7,90
	Senior	8,20	8,20
Mini-Golf	Adulte	3,00	5,00
	Enfant	3,00	5,00
Patinoire	Adulte	5,00	7,00
	Enfant	4,50	6,00
Piscine	Adulte	2,50	4,00
	Enfant	2,00	3,00
Pédalos 2 Pers	1/2h	8,00	8,00
	1h	13,00	13,00
Pédalos 3 Pers	1/2h	9,50	9,50
	1h	16,00	16,00
Pédalos 4 Pers	1/2h	11,00	11,00
	1h	18,00	18,00
Snowhall	Adulte	27,00	35,00
	Enfant	20,00	26,00
	Luge 1h	3,50	3,50
	Luge 2h	5,00	5,00
Thermapolis	2h	13,00	14,00
	3h	16,50	18,00
Villa Pompéi	2h	22,50	24,00
	3h	29,00	31,00
	Soins Saphir	38,00	40,00
Zoo	Soins Emeraude	47,50	50,00
	Adulte	30,00	35,00
	Adulte 2j	45,50	52,50
	Enfant 3-11 ans	24,50	29,00
	Enfant 2j	37,50	43,50
	Bons Dej 3*5€	13,50	15,00
Aquarium	Adultes	11,50	14,00
	Enfant 3-11 ans	9,00	11,00
Forfait Aquarium + Zoo	Adultes	41,00	49,00
	Enfant 3-11 ans	33,50	40,00
Paddock	10min	14,00	15,00
	15min	21,00	22,00
Golf 9 trous	Semaine Haute Saison	38,00	40,00
	Semaine Basse Saison	25,65	27,00
	Week-end Haute Saison	47,50	50,00
	Week-end Basse Saison	30,40	32,00
	Week-end Haute Saison	61,75	65,00
Golf 18 trous	Semaine Haute Saison	47,50	50,00
	Semaine Basse Saison	35,15	37,00
	Week-end Haute Saison	61,75	65,00
	Week-end Basse Saison	44,65	47,00
	Week-end Haute Saison	61,75	65,00



Rachel ARNOULD-RIVATO, Patrick HELART, Virginie COGLIANDRO, Eric VILLEBRUN
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « Ensemble pour la Transparence »

Cher(e)s Amnévillois(e)s et Malancourtois(e)s,

Le bilan de cette première année de gestion de l'équipe municipale laisse un goût amer pour tous les habitants. Suite aux nombreuses promesses de campagnes faites en toute connaissance de cause : des élus de la majorité actuelle faisaient partie de l'ancien conseil et il y a eu un AUDIT PUBLIC du 02/2013 sur les comptes communaux !! ce sont pourtant des décisions contraires qui ont été délibérément choisies au détriment du pouvoir d'achat des Amnévillois (cantine, fourniture, taxes...)

Lors du conseil du 2 avril, c'est une enveloppe de 1 884 887 € de recette qui s'ajoute au budget suite à la hausse des taxes votée par la majorité. Avec la présence du complexe touristique dont une cure thermale, un établissement de jeux qui verse 5 350 000 € à la commune, d'autres économies étaient certes envisageables dont :

* 535 239 € de LOYER ANNULÉ pour la régie de piste de ski pour l'année 2010 (point 2.5 du CM du 28/08/2014)

* 150 000 € de COÛT PROHIBITIF des subventions de l'association de loisirs des festivités alors que le centre socio-culturel n'en perçoit que 45 000 € (point 4.7 du CM du 02/04/2015)

* création d'une LIGNE DE FRAIS de représentation EN PLUS de leurs indemnités pour les élus majoritaires et qui n'existait pas sous les anciennes mandatures; somme total non-communicée (point 2.7 du CM du 28/08/2014)

* 575 000 € pour le rachat de parts de la salle de spectacle Galaxie dont les erreurs de gestion ont déjà été relevés au cours des années précédentes par la cour des comptes (point 2.1 du CM du 23/10/2014)

Au lieu de valoriser ses atouts, notre commune, au mieux... s'endort sur les quelques acquis qui lui restent, au pire... vend son patrimoine !

Il est regrettable qu'une politique clientéliste prenne le dessus sur des décisions qui devrait en tout premier lieu privilégier le bien commun.

Votre conseillère municipale non-majoritaire

Rachel ARNOULD RIVATO

Xavier DIEUDONNE, Patricia LAMM, Daniel SCHULTZ, Estelle FRANCK-DIEUDONNE
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « Amnéville Debout »

Chers Amnévillois(es) Malancourtois(es)

« Nous n'augmenterons pas les impôts, nous ne toucherons pas aux fournitures scolaires ni au prix de la cantine » signé ERIC MUNIER pendant la campagne électorale !

1 800 000 € est l'augmentation de taxes que Monsieur le Maire a voté avec ses 24 colistiers le 2 avril.

Mais Comment peuvent-ils augmenter les taxes et en même temps prendre en charge les dettes du

« galaxie » (1 600 000 €) et verser 575 000 € de cash tout en gardant la direction actuelle ?

Comment peuvent-ils dépenser plus de 100 000 € pour un bac à sable, organiser la fête du bœuf, tirer des feux d'artifice pour la Saint Nicolas et verser plus de 100 000 € à Amnéville FESTIVITE ?

Et en même temps augmenter le prix de la cantine de 1€30 à 3 € ?

Bien pire, supprimer les fournitures scolaires afin de réaliser une économie de...30 500 € ?

Honteux!

Monsieur le Maire nous explique dans un tract que ce n'est pas de sa faute, qu'il ne savait pas !

Comme ses promesses de campagne, c'est entièrement FAUX !

Chaque élu, avait en sa possession, l'audit financier d'un cabinet indépendant daté de février 2013 faisant état de la situation financière de la ville.

Beaucoup d'élus d'hier sont devenus adjoints aujourd'hui !

Monsieur le Maire en à peine 1 an a pris des décisions qui coûtent près de 6 000 000 € à la ville.

Lui qui se moquait de notre projet de pôle hippique qui n'aurait coûté que 1.2 millions d'euros à la ville (déductions faites des subventions de l'Etat) et crée 80 emplois !

Maintenant il faut payer !

Comment vont faire les parents qui sont dans le besoin pour financer le repas de leurs enfants ?

Comment allons-nous faire pour payer les augmentations de toutes ses taxes ?

Courage à tous !

Ils ont souri à la vie de novembre 2014 à avril 2015



- RIBAU Gabriel, le 03 novembre
- PELAIA SBAGLIA Livia le 07 novembre
- SCHERER Lola, le 11 novembre
- SPEYER Martin, le 11 novembre
- ZACZEK Lucas, le 12 novembre
- HASSLER RAYA Eléana, le 13 novembre
- DEMIRCAN Noan, le 15 novembre
- MALLINJOUD Chloé, le 17 novembre
- POUREL Elisa, le 22 novembre
- YILMAZ Munzur, le 22 novembre
- WOLSDORFER Tommy, le 23 novembre
- IMADOUCHEN Kassim, le 24 novembre
- TEWES Julia, le 02 décembre
- BOURAS Maïssa & BOURAS Neyla, le 11 décembre
- TAYEB Nahyl, le 11 décembre
- PRUNIER Mathéo, le 16 décembre
- LAFON Nathan, le 19 décembre
- BERNAND Ethan, le 21 décembre
- BECK Apolline, le 28 décembre
- DA ASSUNÇAO Milena, le 30 décembre
- HESCHUNG Naël, le 30 décembre
- METZDORF Anne-Sophie, le 30 décembre
- BORAK Leïla & BORAK Noam, le 03 janvier
- ENGELS Alexis, le 08 janvier
- TCHELINGARIAN Edouard, le 09 janvier
- BOMBARDIERI Lina, 12 janvier
- BOURGUIGNON Eva, le 16 janvier
- DA CUNHA Léo, le 18 janvier
- BOIVIN Noham, le 20 janvier
- BERNHARDT VALAI-KHIABANI Raphaël, le 21 janvier
- SCHOENECKER Timéo, le 23 janvier
- MULLER Elina, le 26 janvier
- CHLEMAIRE Noémie, le 26 janvier

- SUZZI Milan, le 28 janvier
- FOURNIER Evan, le 09 février
- DIAZ Janelle, le 14 février
- FRISONI Andrea, le 17 février
- BETTINGER Tinaël, le 18 février
- PERRIN Jules, le 06 février
- ROMERO Victoria, le 09 février
- TUTAK Lyam, le 04 mars
- MESSINES Enzo, le 14 mars
- COCHENET Misha, le 26 mars
- DIAS Lily, le 27 mars
- MEYER Melody, le 29 mars
- SCHWARTZ Morgane, le 02 avril
- BENAOUALI Jasmine, le 08 avril
- ADROVIC Admin, le 09 avril
- PAOLILLO Eléna, le 13 avril
- BONEBERGER ORLANDI Noa, le 15 avril
- JOBARD Zoé, le 19 avril
- THOMAS Mathis, le 19 avril
- BEHR Noé, le 29 avril



“ Vivre la naissance d'un enfant est notre chance la plus accessible de saisir le sens du mot miracle ”

(Paul Carrel)



Ils se sont dit oui *de novembre 2014 à avril 2015*

- HADDOUCHI Ammaria & CHADLI Jamel, le 8 novembre
 - DORIVAL Sylvie & ANTOINE Hervé, le 8 novembre
- GUNTHER Véronique & PÉROUFFE Laurent, le 01 décembre
 - BAUDINO Aurélie & ZIVEC Sébastien, le 13 décembre
 - HAUSS Cynthia & TROUILLET Mickaël, le 13 décembre
 - ALIA Eneriketa & MULLALLI Selir, le 20 décembre
 - SHIMA Edleva & TARONT Patrick, le 14 février
 - SOLFATO Thérèse et LÉONARD Martine, le 21 février
 - FERHATI Valbona & DERVISHAJ Fatmir, le 28 février
- CANTIN Marie Hélène & MARQUEZ Nathalie, le 28 février
- LAGHMARI Soria & BOUJEMAOUI Nouredine, le 23 mars
 - KOHL Julie & HOUPERT Joris, le 11 avril

*“Le mariage est et restera
le voyage de découverte le plus important
que l’homme puisse entreprendre”*

(Kierkegaard)



Ils nous ont quittés de novembre 2014 à avril 2015

- HOCHSTRASSER Gilbert, le 20 septembre

- PIRRELLO Salvatore, le 03 novembre
- WOLFF Roger, le 07 novembre
- MAURER Jacqueline, le 13 novembre
- GENOVA Carmela, le 16 novembre
- CHEILLETZ Marc, le 18 novembre
- PAVLOVIC Simon, le 20 novembre
- BARBY Hildegarde, le 24 novembre
- ANDERLINI Gilberto, le 28 novembre
- KHEROUF Ali, le 07 décembre
- WOLF Solange, le 09 décembre
- VANDERHEYD Gilberte, le 11 décembre
- BOURGUIGNON Jean, le 14 décembre
- KIPPER René, le 17 décembre
- BARBAROSSA Altesino, le 25 décembre
- THIBAUT André, le 29 décembre
- SCHMITT Jacques, le 02 janvier
- PFEIFFER Gert, le 02 janvier
- IGEL Geneviève, le 04 janvier
- DENY Jean-Paul, le 08 janvier
- FISCH Robert, le 09 janvier
- D'URSO Paolo, le 11 janvier
- LEGRAND Patrice, le 11 janvier
- VIAN Juliette, le 17 janvier
- LETT Erwin, le 21 janvier
- SYLLA Foutiyou, le 26 janvier
- LECORNU Fernand, le 28 janvier
- BARLOY Maxime, le 31 janvier
- COMPOLI Leda, le 01 février
- CHRISTANN Thérèse, le 02 février
- MAILLIET Jean, le 08 février
- LAPPRAND Yolande, le 08 février
- BIZJAK Astride, le 09 février
- KAUFFMAN Serge, le 12 février
- GUÉRY Yvonne, le 15 février
- LEFEBVRE Alain, le 18 février

- THOMASSIN Geneviève, le 21 février
- WOJCIECHOWSKI Catherine, le 24 février
- SITEK Irène, le 27 février
- FIXARIS Jacqueline, le 05 mars
- KIFFER Raphaëlle, le 08 mars
- PADOU Maria, le 08 mars
- CONTI Adrien, le 13 mars
- KNAPP Raymonde, le 14 mars
- CHÉE Louise, le 20 mars
- RAYNAUD Jeanine, le 23 mars
- TONTODONATI Adriano, le 31 mars
- MAJCHRZAK Zenon, le 01 avril
- BICHLER Pascal, le 05 avril
- HIRSCH Yolande, le 08 avril
- LORENZ Michel, le 14 avril
- SCHUSTER Anne, le 14 avril
- RODRIGUEZ José, le 23 avril

*“ Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es partout
là où je suis ”*

(Victor Hugo)



Rendez-vous de l'été

DU 04.07 au 30.08

LES ESTIVALES

ReNSEIGNEMENTS 03 87 72 37 32

DU 06.07 au 31.07

MACADAM SPORT JEUNESSE

ReNSEIGNEMENTS 03 87 72 37 32

DU 06.07 au 21.08

CENTRE AÉRÉ DU CENTRE SOCIO

ReNSEIGNEMENTS 03 87 71 08 03

DU 06.07 au 28.08

CENTRE AÉRÉ HESSANGE

ReNSEIGNEMENTS 03 87 72 37 36

13.07

FÊTE NATIONALE À AMNÉVILLE

ReNSEIGNEMENTS 03 87 71 35 18

14.07

FÊTE NATIONALE À MALANCOURT

ReNSEIGNEMENTS 03 87 71 35 18

30.08

MALANCOURT EN FÊTE

ReNSEIGNEMENTS 03 87 71 35 18

AMNÉVILLE

AG

N°7
DECEMBRE 2015



Education :
le dossier
> en page 14



Le magazine d'information d'Amnéville-les-Thermes
et de Malancourt-la-Montagne

MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, mes chers administrés,

L'année 2015 aura été difficile. Marquée dès janvier par les attentats de Charlie hebdo puis ceux de ce funeste vendredi 13 novembre engendrant une fin d'année sous le régime de l'état d'urgence, elle a aussi connu le troisième acte de la réforme des collectivités territoriales avec la loi NOTRe, les élections départementales et s'achève par des élections pour une future grande région dont la configuration laisse en suspens nombre d'interrogations.

Malgré la volonté de Metz Métropole d'absorber AMNEVILLE, notre Communauté de Communes n'a pas été fusionnée.

Mais notre commune n'en est pas sortie indemne, même si elle a échappé au pire malgré l'acharnement d'une certaine presse.

La baisse massive des dotations de l'Etat cumulée à notre « héritage » nous ont contraints à prendre les mesures indispensables à notre survie financière et à reformer en profondeur nos services.

Nous avons ainsi donné les gages de notre sérieux et recouvré une crédibilité auprès de l'Etat et de nos partenaires.

Preuve en est de la signature d'une étude sur le développement de notre centre thermal et touristique Docteur-Jean-Kiffer financée à parts égales par la ville, la CCPOM, le Département, la Région et la Caisse des Dépôts et Consignations, qui augure du soutien de la Communauté de Communes, du Département, de la future grande région ALCA et de l'Etat dans la pérennisation de notre centre thermal et touristique.

Voici venu le temps de Noël, celui du partage, de la fraternité et de la convivialité qui prépare une année 2016 dense.

Si 2016 sera une année de défis, ce sera aussi celle de tous les espoirs et je vous souhaite, au nom du conseil municipal et de tous les agents communaux, d'excellentes fêtes de fin d'année et une nouvelle année belle, généreuse, joyeuse et à la hauteur de tous vos souhaits.

Eric MUNIER
Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Munier', written in a cursive style.



SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES --> P.4

INTERCOMMUNALITÉ --> P.5

CCAS --> P.6-7

CADRE DE VIE-EMPLOI-VIE CITOYENNE
--> P.8-9

MALANCOURT-LA-MONTAGNE
--> P.10-11

SERVICE TECHNIQUE --> P.12

TRAVAUX --> P.13

DOSSIER --> P.14 À 19

CITOYENNETÉ --> P.20-21

SPORTS --> P.22

SÉCURITÉ --> P.23

ANIMATIONS --> P.24

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME
--> P.25

EXPRESSON DIRECTE --> P.26

TRIBUNE --> P.27

ENERGIES & SERVICES --> P.28

ETAT CIVIL --> P.29-30-31

Bulletin officiel de la ville d'Amnéville-les-Thermes n°7 - Hôtel de ville, 36 rue des Romains - 57360 AMNEVILLE
Tél : 03 87 71 22 22 - Fax : 03 87 71 13 87 - www.amneville-les-thermes.com - Email : mairie@amneville-les-thermes.com
Directeur de la publication : Eric MUNIER - Rédacteur en chef : Elisabeth HAACKE-RUDEZ - Coordination de la rédaction :
Anne FABBRONI - Mise en page et graphisme : Jennifer BELLONI Crédits photos : Mairie d'Amnéville
Tirages : 5000 exemplaires - Impression : Imprimerie L'HUILLIER

R

ETOUR EN IMAGES

> À AMNÉVILLE ET MALANCOURT ÇA MARCHE!

Le dimanche 13 septembre était jour de marche à Amnéville et Malancourt-la-Montagne !

> À AMNÉVILLE....



485 marcheurs ont pris les chemins de traverse se promenant sur le circuit encadré de la **1^{ère} marche gourmande** organisée par Amnéville Festivités.

Sur une boucle de 12 km depuis la ville jusqu'au Centre thermal et touristique Docteur-Jean-Kiffer, 7 étapes gourmandes attendaient chacun pour déguster au fil des stations un menu entier. De l'entrée au dessert, en passant par le plat et le fromage, tous les ventres ont été rassasiés.

Chacune des pauses fut festives, accompagnées par des groupes musicaux d'horizons différents apportant une touche de course autour du monde pour les aventuriers d'un jour. La grande boucle s'est d'ailleurs terminée par des discussions autour d'un dessert et une tasse de café au Chapiteau Edelweiss.

Mêler l'utile à l'agréable, le sport à la gourmandise, c'est un pari sympathique que les 60 bénévoles ont relevé fièrement donnant ainsi rendez-vous l'année prochaine,

le **dimanche 12 juin 2016** !!!



> ET À MALANCOURT....

La **16^{ème} édition de la marche découverte** à Malancourt, organisée par le Conseil de fabrique le même 13 septembre dernier fut l'occasion d'une balade matinale dès 8h. De nombreux circuits de différents niveaux attendaient les curieux qui en ont profité pour s'arrêter au poste météorologique, visiter la crypte carolingienne de l'église St Martin, affrontant les premiers frimas de septembre. Et pour récompenser les efforts du marcheur, une assiette gourmande les attendait chaleureusement.

La **17^{ème} édition** est déjà dans les esprits !

INTERCOMMUNALITÉ



> LA MUTUELLE SANTE COMMUNAUTAIRE **OPÉRATIONNELLE**

Certains ménages qui disposent de faibles revenus sont parfois contraints de renoncer à une assurance complémentaire santé. Pour permettre à ces familles de bénéficier d'un accès aux soins dans des conditions financières acceptables, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (CCPOM) est la 1ère intercommunalité à mettre en œuvre une Mutuelle Santé de solidarité intercommunale sur son territoire car elle pense que :

- La santé n'a pas de prix
- Le droit à la santé implique un accès aux services de santé
- Certains habitants ont suffisamment de ressources pour ne pas être éligibles à la CMU

Son but est de négocier les contrats, en grand nombre, afin de réduire leurs coûts individuels pour les adhérents. Après consultation auprès de plusieurs organismes de santé, la CCPOM a privilégié les services de PRO BTP et affirme que la Mutuelle Santé de la CCPOM sera opérationnelle dès le début 2016.

Afin que chacun puisse être en mesure de détenir toutes les informations nécessaires concernant cette action, la CCPOM a souhaité la mise en place de permanences sur son territoire et notamment à Amnéville.

Calendrier des permanences 2016 des conseillers PRO BTP dans la salle du conseil municipal d'Amnéville : 29 janvier 2016 – 26 février 2016 – 18 mars 2016 – 29 avril 2016 – 27 mai 2016 – 24 juin 2016 – 29 juillet 2016 – 26 août 2016 – 30 septembre 2016 – 28 octobre 2016 – 25 novembre 2016 – 30 décembre 2016.

Les conseillers PRO BTP sont également joignables au numéro suivant : 03.83.95.39.94.



> **STOP PUB**

Un foyer français reçoit en moyenne 40kg de publicités papier chaque année.

La trace environnementale du prospectus est loin d'être négligeable et plus de la moitié des prospectus distribués en France est encore détruite au lieu d'être recyclée, cela représente plusieurs centaines de milliers de tonnes de papier.

STOP PUB est le dispositif visant à refuser la publicité papier dans sa boîte aux lettres, il a pour but d'éviter le gaspillage !

Des autocollants STOP PUB sont à votre disposition à l'accueil de la mairie ou à la CCPOM.



Socle de l'encadrement social local, il est de longue tradition que le Centre Communal d'Action Sociale assure ses missions de solidarité et d'humanisme.

Interlocuteur privilégié dès lors qu'une personne est confrontée à des problèmes liés au secteur social ou tout simplement de proximité, le panel des sollicitations est vaste. Face à la complexité croissante des situations, il est nécessaire d'apporter des réponses pertinentes tout en intervenant avec célérité notamment dans les cas d'urgence.

Impulsé par la volonté municipale, soucieuse d'apporter à ses administrés les meilleurs services par une solidarité collective opérante et le renforcement de la cohésion du tissu social, le C.C.A.S. tente de répondre aux exigences avec lucidité, dynamisme et rigueur tout en mobilisant les différents partenaires dans une logique d'actions fondées sur la coordination, afin d'aboutir à des projets et à des interventions qui s'inscrivent dans la réalité sociale, économique et culturelle.

Le C.C.A.S. accompagne la population amnévilloise et malancourtoise dans différents secteurs : l'enfance, la famille, la personne isolée ou en difficulté, la personne handicapée, la personne âgée, la santé. Le service concourt également à une implication de qualité pour les habitants en participant à différents dispositifs d'insertion sociale. C'est ainsi qu'au cours de cet exercice, plus de 5 000 personnes ont participé à une action ou ont sollicité une intervention ou un accompagnement social.

Cet accompagnement se traduit notamment par des actions d'interventions adaptées :

Calendrier des actions générales annuelles

MARS SEMAINE DU HANDICAP MARS BLEU	Réalisation de diverses manifestations de sensibilisation Campagne d'information et de sensibilisation sur le dépistage du cancer colorectal
AU COURS DU PRINTEMPS VOYAGE SENIORS	Organisation d'un séjour en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (hébergement : places limitées)
MAI ET JUIN JOURNÉES SENIORS	Réalisation de journées de loisirs en faveur de nos Aînés
DURANT L'ÉTÉ PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE MUNICIPAL JOURNÉE DES ENFANTS	Suivi des personnes âgées et handicapées isolées durant l'été en cas de fortes chaleurs sur inscription volontaire des intéressées Organisation d'une journée de détente en direction des enfants

<p><u>DE SEPTEMBRE À JUIN</u> GOÛTER DES SENIORS</p>	<p>A Malancourt le 1^{er} mercredi du mois A Amnéville, le 1^{er} jeudi du mois</p>
<p><u>OCTOBRE – DOMAINE DE LA SANTÉ :</u> SEMAINE BLEUE</p> <p>OCTOBRE ROSE</p> <p>VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE</p>	<p>Dédiée aux Seniors par la mise en place de divers ateliers</p> <p>Manifestations de soutien à la sensibilisation et au dépistage du cancer du sein</p> <p>Opération gratuite ouverte à la population de 15 à 65 ans</p>
<p><u>DÉCEMBRE – MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE</u> DOMAINE DE L'ENFANCE DOMAINE DU HANDICAP PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ</p> <p>DOMAINE DU 3ÈME ÂGE</p>	<p>Arbre de Noël en faveur des enfants (*) Bons vestimentaires de Noël (*) Colis alimentaires représentatifs des fêtes de Noël (*)</p> <p>Visite des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) d'Amnéville et remise de bonbonnières</p>

(*)sous réserve de conditions de ressources et de barèmes

En plus de tous ces domaines d'intervention, le C.C.A.S. poursuit son rôle d'accompagnement dans la réalisation des démarches en faveur de la population :

- dans le secteur du logement social
- dans l'accompagnement des personnes en précarité, handicapées, en deuil, etc
- dans le secteur du transport interurbain

... et auprès des divers organismes régionaux, nationaux et frontaliers en matière d'accueil, d'apport en explications et d'interventions diverses avec la mise en place de permanences

- CIFF (Centre d'Information Féminin et Familial) :
- SERVICE SOCIAL DE LA C.P.A.M. (CARSAT ALSACE MOSELLE) :
- ACCUEIL- ÉCOUTE TOXICOMANIE :
- FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) :
- SASI (Service d'Accompagnement Social et d'Insertion) :
- ADMR (Service d'aide à la personne intervenant dans les secteurs de la famille, du domicile, et de l'autonomie. Possibilité de transport des seniors. Téléassistance. Activité de petit bricolage et jardinage)

Mme Danielle Calcari-Jean, adjointe aux affaires sociales et culturelles et vice-présidente du CCAS rencontre les administrés sur rendez-vous :

- le premier et le troisième vendredi du mois de 9h30 à 11h30 à la mairie d'Amnéville,
- le premier lundi après-midi de chaque mois de 14h30 à 16h30 à la mairie de Malancourt.

Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi de 9 H 00 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 00.
C.C.A.S. 19, rue Principale – 03.87.71.01.91 – ccas@amneville-les-thermes.com

« Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »



ADRE DE VIE - EMPLOI - VIE CITOYENNE

> UN SERVICE POUR LA QUALITE DE VIE



Le service «*Environnement, cadre de vie, vie citoyenne*» est dorénavant intégré dans les locaux de la Maison de l'Emploi. Vos nouveaux interlocuteurs, Valérie Patrzek, responsable du service et Marguerite Tripodi, sont en charge notamment du conseil municipal des Jeunes, des conseils de quartier et de toute question relative au cadre de vie de compétence communale ou de la Communauté de Communes (CCPOM).

Sous l'impulsion de Mme Ouardia Lombardi, adjointe déléguée au cadre de vie, à la vie citoyenne, au développement durable et à l'environnement, différentes actions en faveur de la population ont été menées. Ainsi dernièrement, 30 habitants de la ville ont pu bénéficier des offres proposées par l'ALEC (Agence Locale de l'Energie

et du Climat), comme la balade thermographique.

Ce diagnostic d'un nouveau genre permet de déceler grâce à une caméra thermique les déperditions éventuelles de chaleur, mais aussi de profiter de conseils personnalisés par des professionnels pour y remédier.

Grâce au conventionnement liant la CCPOM, ALEC et la commune, cette balade est entièrement gratuite et se déroulera sur deux dates en début d'année prochaine. Il est encore temps de vous inscrire auprès du service «*Cadre de Vie – Emploi*» pour en bénéficier.

Outre cette prestation, le service réfléchit aussi à des outils de régulation de la consommation d'énergie sur les bâtiments communaux, sur l'éclairage public... Les avancées en ce domaine seront présentées lors d'un prochain bulletin.

Pour plus d'échanges, Mme Ouardia Lombardi est disponible le vendredi matin sur RDV.

> UN SERVICE ENGAGÉ DANS L'ACTION

Au regard d'un contexte économique peu propice à l'embauche de personnes dépourvues d'emploi en son sein (même pour une très courte durée), la municipalité s'ingénie au travers de la Maison de l'Emploi, à mettre en place et soutenir toute initiative qui concourt au développement de l'offre d'emploi dans le secteur privé. C'est dans cette dynamique que la municipalité sous la responsabilité de M. André Dalla Favera, adjoint en charge du Personnel et de l'Emploi, a souhaité que la Maison de l'Emploi s'inscrive dans l'action. Ainsi, elle a, au cours de l'année, organisé 3 événements majeurs :

- D'abord le Job Dating en février a permis de mettre en relation des prestataires du Centre Thermal et Touristique et les demandeurs d'emploi. L'objectif était de pourvoir aux besoins des employeurs potentiels dans leur recherche de profils pour préparer la saison.
- En septembre l'agence de travail temporaire TRIANGLE est venue à la rencontre des demandeurs d'emploi en faisant étape une journée durant à AMNEVILLE avec le Bus pour l'Emploi. Le but était de recruter des profils pour le compte des entreprises utilisatrices situées dans notre bassin et qui font appel aux services de l'agence pour leurs besoins de personnels.

● Dernièrement, le RDV des Métiers de l'aide à la personne a permis aux prestataires de services et des organismes de formation de proposer des offres d'emploi et de formation dans un secteur d'activité toujours en mouvance ! Co-organisateur de la manifestation, POLE EMPLOI a convié les demandeurs d'emploi du bassin à prendre date de ce RDV. Pour mieux appréhender les enjeux de ces métiers, la Maison de l'Emploi avait mis en place des mini-conférences avec des témoignages de professionnels !

Au travers de ces évènements, la Maison de l'Emploi aura permis à 750 personnes en recherche active d'emploi de se confronter à des employeurs potentiels.

Lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil de proximité, la Maison de l'Emploi est également un interlocuteur pour les professionnels du secteur en démarche de recrutement. Cela a été le cas notamment avec ADECCO, un acteur majeur de l'intérim qui avait un besoin en recrutement dans les métiers de l'industrie.

Ouverte aux Amnévillois et Malancourtois du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 14h à 18h (fermée le mercredi matin), la Maison de l'Emploi met à disposition l'outil informatique pour la réalisation de CV et consultation d'offres d'emploi. Les agents sauront également se rendre disponible pour préparer les candidats à un entretien de recrutement.

M. Dalla Favera tient permanence les vendredis après-midi sur RDV.
Pour tout renseignement :
Maison de l'Emploi, 19 rue Principale 57360 AMNEVILLE
03.87.70.39.95



26 février 2015 - Job Dating

26 février 2015 - Job Dating



17 septembre 2015 - Bus pour l'Emploi

17 septembre 2015 - Bus pour l'Emploi





ALANCOURT-LA-MONTAGNE

> UNE CARRIERE A DÉCOUVRIR...



Ce sont les romains qui, pour leurs besoins de construction découvrent à 350 mètres d'altitude cette carrière en la nommant « Mons Galbinus », Mont Jaune d'où Jaumont. Le ban de cette carrière d'une superficie de 350 hectares d'un seul tenant appartient à la famille de Monsieur Vaglio Robert.

Comment s'est formée cette carrière ?

Il y a environ 200 millions d'années, la peau de la planète se fissure.

La balade des continents s'accélère. Au sud, le Gondwana avance à la vitesse de quelques mètres par siècle. Au nord,

la Laurasia crache son magma et écarte les plaques qui la bordent.

La Panthalassa, seul océan de l'époque, a un bras de mer nommé Téthys d'une profondeur de 150 à 200 mètres déposant chez nous des sédiments qui au fil des siècles donneront naissance à cette belle pierre couleur de miel, où les imaginatifs y trouveront les rayons du soleil.

Ce bras de mer Téthys est devenu depuis la mer Méditerranée.

Cette pierre jaune au grain fin et compact défie le temps. Les constructions qui nous entourent varient en forme, en âge, en dimension, en aspect, suivant la fonction qu'elles remplissent et leur conception architecturale directement liée au savoir-faire de tous ces artisans de la pierre « carriers, maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs » sous la direction du maître d'œuvre.

Nous devons rendre un vibrant hommage à tous ces hommes amoureux de leurs métiers bien pénibles.

Association Jaumont-Pierre de Culture du Pays Lorrain

Afin de pérenniser cette passion des vieilles pierres, cette association a créé l'ESPACE SIMONE afin de vous expliquer de vive voix tout ce qui touche Jaumont, fleuron de notre patrimoine Lorrain :

- Visite guidée de la carrière, les ateliers de sciage et de transformation de pierre suivant les commandes, le jardin de pierre, les fossiles de Jaumont, une collection unique d'outils des métiers de la pierre, collection miniature d'engins de carrière, ainsi qu'une exposition sur Metz Ville d'Or ou vous pouvez découvrir tout ce qui a été construit en « Pierre de Soleil » dans notre région et partout dans le monde jusqu'en Chine et au Japon...

Une nouveauté : L'ESPACE MILITAIRE

Périodes guerrières de 1870-1871 et de 1914-1918 où s'est illustré à la bataille de Gerbéviller, l'adjudant Chèvre, grand-père de Madame Simone Vaglio, épouse Mailland.

« Le présent étant le passé du futur, c'est pour cela que l'on peut espérer un avenir... »

- Texte rédigé et proposé par Monsieur Tessaro-

> LA FÊTE AU VILLAGE!

La municipalité d'Amnéville, secondée par l'association Amnéville Festivités et les associations de Malancourt-la-Montagne avait décidé de clore la saison estivale en apothéose en organisant une grande fête au village dans la cour de l'école Jules Ferry le dimanche 30 août dernier.

Cette première édition de Malancourt en Fête a connu le succès attendu : de grands moments de gaieté et de bonne humeur mêlant subtilement concerts, danses et grillades. Rendez-vous est pris pour les années à venir.

Ambiance musicale et festive tout au long de la journée avec des groupes qui ont ponctué les animations depuis le barbecue géant jusqu'au bal de l'après-midi.

Rois de la journée, les enfants ont pu s'éclater dans la grande structure gonflable, sur le trampoline et rêvasser dans la calèche pour une promenade joviale dans le village.

L'ambiance familiale et champêtre, les concerts de groupes régionaux mêlés à la gastronomie campagnarde ont fait de cette grande fête populaire, un souvenir à marquer d'une pierre blanche dans les calendriers malancourtois et amnévillois.



SERVICE TECHNIQUE

> ENSEMBLE POUR UNE VILLE PROPRE!



Un effort permanent.

La propreté urbaine est un effort permanent. Sur les chaussées, trottoirs, les murs, dans les espaces verts... chaque jour les agents du service voirie de la ville d'AMNEVILLE s'activent par tous les temps afin de maintenir la propreté de notre ville.

Ils balayent, ramassent, vident et changent les sachets des poubelles, ramassent les déjections de nos amies les bêtes et ce, dès 7h du matin.

Ils disposent de plusieurs outils et machines pour entretenir notre ville : balais, pelles, chariots sur roues, souffleuses, deux aspirateurs de voiries appelés GLUTTON. Pour autant, l'outil essentiel pour réaliser leurs tâches du mieux possible, restent leur volonté et leurs jambes, car nos agents font un certain nombre de kilomètres dans la journée, et ce, pour une reconnaissance souvent discrète.

Pour la ville, les élus et surtout les agents, la propreté est une préoccupation constante que chaque AMNEVILLOIS et MALANCOURTOIS doit partager, et pour ce faire il suffit de peu de choses.

... après, tout dépend de nous !

En modifiant certains comportements, en prévenant ces gestes trop courants d'incivilité, en ne jetant pas, mais plutôt en ramassant, nous pouvons aussi contribuer à limiter la facture payée par le contribuable. Il nous appartient à tous de garder notre ville propre en utilisant les poubelles mises à disposition, en évitant de jeter par la fenêtre de la voiture papiers et autres canettes ou bouteilles.

Ainsi un simple geste peut diminuer le nombre de déchets sur les abords de nos voies : un petit sachet dans la voiture qui permettra à nos enfants lorsqu'ils ont fini leur goûter d'y mettre leurs papiers et bouteilles au lieu de les jeter par la fenêtre. Utilisez aussi les sachets prévus pour le ramassage des déjections canines...

La ville compte sur vous, les agents comptent sur vous et un petit effort de chacun rendra le quotidien de tous plus agréable.



T RAVAUX

> LES GROUPES SCOLAIRES EN COURS DE RÉNOVATION



Marquage au sol des cours d'écoles

Malgré un contexte économique difficile et un budget 2015 marqué par la rigueur, la municipalité a choisi de prioriser un poste de dépenses : les travaux dans les écoles.

Ainsi, près de 250 000 euros ont été investis cette année, pour rénover nos écoles et améliorer les conditions d'accueil de nos jeunes amnévillois et malancourtois.

Début septembre, les écoliers ont retrouvé leurs bancs de classe après un été marathon pour les services municipaux qui se sont mis en quatre pour réaliser tous les travaux d'entretien et de maintenance inventoriés lors des différents conseils d'école.

A côté de ces réalisations saisonnières, des travaux plus conséquents, réalisés par des entreprises spécialisées, ont concerné entre autres, la maternelle la Forêt avec le changement de la toiture, Charles Péguy avec la réfection des sanitaires, la maternelle Clemenceau avec une nouvelle clôture et l'aménagement de la cour de récréation, l'installation de portes coupe-feu et des ouvertures réglementaires entre les salles de classes à l'Ecole du Parc, etc.

Les nouveautés de la rentrée concernent également la mise en place d'offices de restauration au sein des maternelles Ile aux Enfants, La Cimenterie et La Forêt. Un nouvel office, sous forme d'espace modulaire verra le jour en 2016 pour les enfants scolarisés à l'école Clemenceau.



Rénovation sanitaire école Charles Péguy



Installation de portes coupe-feu école du Parc



Rénovation de la toiture école La Forêt



Réfection de la clôture école Clemenceau



DOSSIER ÉDUCATION

> DES CANTINES AU SEIN DES ÉCOLES



Une nouvelle aventure a démarré pour les enfants scolarisés à la maternelle Ile aux enfants, La Cimenterie et la Forêt. Depuis la rentrée, ils prennent leurs repas au sein de l'école dans des salles aménagées durant la pause méridienne.

Fini pour ces enfants de déjeuner à 140 chaque jour à la Salle Maurice Chevalier, acheminés en bus des quatre coins de la ville, déjeunant dans le bruit, pressés par le temps, pour les plus petits, s'endormant dans le bus sur le chemin de retour avant d'être réveillés et ramenés de nouveau à la sieste. Question respect des rythmes biologiques, ce n'était plus acceptable !

Alors pendant plusieurs mois, la municipalité a travaillé de concert avec l'Inspection de l'Education Nationale, les directrices des écoles, l'ensemble de la communauté éducative et la Fédération des Oeuvres Laïques de Moselle, afin de mettre en place des offices de restauration au sein même des écoles lorsque cela était possible.

Ce projet a été concrétisé en cette rentrée scolaire. Chaque jour, près de 80 enfants, répartis sur les trois maternelles déjeunent donc sur place.

Dès la fin de la classe, vers 11h45, les enfants sont confiés aux agents de cantine qui les regroupent dans la salle de motricité, avant le passage aux toilettes pour se laver les mains. Ensuite ils s'attablent, les plus grands ont des responsabilités puisqu'ils sont amenés à tour de rôle à distribuer le pain ou les fruits, etc.



Les enfants déjeunent et à la fin du repas, s'il reste un peu de temps, des jeux leur sont proposés.



Les repas qui arrivent en liaison chaude sont parfaitement équilibrés avec des menus établis par une diététicienne et répondent aux exigences sanitaires et d'équilibre alimentaire.

En cette année de consolidation des nouveaux rythmes scolaires, ces aménagements n'ont qu'une seule finalité : le bien-être de l'enfant.

Prochaine étape pour la municipalité, la mise en place d'un espace modulaire au sein de la maternelle Clémenceau, probablement en 2016, salle qui abritera la cantine d'une part et qui servira pour les activités scolaires d'autre part.



> UTILISER LES TAP POUR APPRENDRE AUTREMENT

Avec la réforme des rythmes scolaires et le passage à la semaine de 4 jours et demi, des temps d'activités péri-éducatives ou TAP sont proposés aux enfants d'Amnéville et de Malancourt la Montagne.

Proposés et organisés par la municipalité, les TAP sont ouverts à tous et connaissent cette année un grand succès. Près de 420 enfants participent chaque jour, aux activités dispensées par les différents intervenants.

Les TAP complètent le parcours éducatif, grâce à une ambition forte : développer le plaisir d'apprendre et la curiosité des enfants en leur proposant des ateliers ludiques et de découverte.

Organisés après la classe, ces temps d'activités péri-éducatives sont encadrés par une trentaine de professionnels (animateurs, éducateurs, enseignants, partenaires associatifs et sportifs, etc.). Les TAP permettent aux enfants de pratiquer des activités culturelles, sportives, artistiques et manuelles. Ces thématiques sont déclinées en ateliers accueillant de petits groupes d'enfants.

En maternelle, il s'agit plus d'un accueil ludique dans la continuité de l'apprentissage et de l'éveil. En classe élémentaire, l'enfant peut choisir soit une activité, soit « une pause cartable », c'est-à-dire un accompagnement aux devoirs.

Cette année, l'impulsion est donnée aux relations intergénérationnelles avec l'atelier lecture de contes, animé par des « mamies » du conseil des seniors, pour les bambins des écoles maternelles. Pour les enfants du Parc, Peguy et Malancourt, outre les nombreuses activités proposées, des programmes ludiques de sensibilisation aux handicaps seront reconduits grâce à l'association Multi-Handicap.

D'autres associations et clubs sportifs se mobilisent tout au long de l'année scolaire pour le plus grand plaisir de nos enfants !

> 40 BOUGIES POUR LA FORÊT



Après les 40 ans du complexe Piscine et Patinoire fêtés en juin, c'était au tour de l'école maternelle « La Forêt » de célébrer son 40^{ème} anniversaire et sa 40^{ème} rentrée scolaire début septembre. Pour l'occasion, une réception conviviale et multigénérationnelle a été organisée par la directrice de l'école Sophie Martini et son équipe pédagogique.

La manifestation s'est déroulée en présence des élus, de l'inspectrice de circonscription, mais également, des élèves accompagnés de leurs parents, d'anciens élèves et enseignants.



Après les discours de circonstance, tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif dinatoire préparé par les parents d'élèves.

Véritable lieu d'apprentissage des toutes premières années de vie pour près de 1700 élèves depuis 1975, la maternelle La Forêt, toujours habitée par l'odeur des crayons de couleurs et peinture a accueilli pour l'occasion une expo photo, réalisée par l'équipe pédagogique, retraçant l'histoire de cet établissement, appelé alors à son inauguration « la nouvelle maternelle du Trou Montauban ».

> MISE EN PLACE DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

UN PROJET EVOLUTIF ET PARTENARIAL (PEDT) POUR DEVELOPPER SUR LE TERRITOIRE UNE POLITIQUE LOCALE EN FAVEUR DES ENFANTS ET DE LA JEUNESSE.

La réforme des rythmes scolaires, appliquée sur le territoire d'Amnéville et de Malancourt vise à permettre une meilleure répartition entre le temps scolaire et le temps périscolaire, que ce soit sur l'accueil du matin, le temps d'enseignement scolaire, l'accueil méridien, les temps récréatifs, ainsi que les ateliers du soir, favorisant la réussite des enfants.

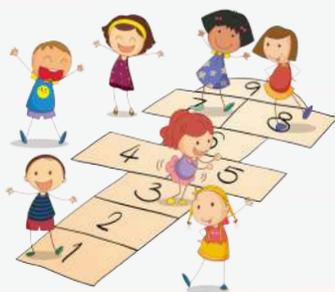
En complément de cette réforme, la commune vient de mettre en place son projet éducatif territorial, dont le principal objectif est le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. Ce projet renforce considérablement le rôle éducatif de la commune en tant que partenaire de l'école. Pour rappel, le PEDT fixe les contours de cette reconnaissance officielle du partenariat école-commune dans une logique de continuité éducative tout au long de la journée de l'enfant. Il permet la découverte de nouvelles activités, renforce la compétence des enfants et permet ainsi de répondre aux besoins de ceux-ci en leur permettant de s'épanouir, tout en favorisant leur réussite scolaire.



Jeudi 15 octobre, le comité de pilotage, composé de l'Inspectrice de l'Education Nationale, des directrices d'écoles, des parents d'élèves et des partenaires associatifs, s'est réuni sous la houlette de Teresa Dalla Favera, adjointe en charge de l'Education pour finaliser le projet avant envoi pour validation par les services de l'Etat.

Dès son homologation, le PEDT, qui sera signé sous forme de convention pour 3 ans, fera l'objet d'une évaluation deux fois par an. Des groupes de travail seront mis en place pour définir les ajustements nécessaires. Enfin, pour que tout un chacun puisse en prendre connaissance, le document sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

> 1.2.3 **SOURIEZ,**
VOUS ÊTES **PHOTOGRAPHIÉ!**





R MILLIERS !



Je vous souhaite une montagne de cadeaux!

JOYEUX NOËL

JOYEUX NOËL NOËL

JOYEUSES FÊTES

SARAH 6

> CONSEIL DES JEUNES : D'AMNÉVILLE AU DEPARTEMENT



Conseillère junior d'Amnéville depuis un an, Julie Meux a rejoint le conseil départemental junior de Moselle en octobre dernier, pour faire valoir la voix de la jeunesse comme il se doit.

Elève en 4ème au collège La Source, la conseillère désormais départementale a bien l'intention de s'investir pleinement dans cette nouvelle mission. Fière de son nouveau mandat, elle souhaite apporter ses idées pour améliorer le quotidien de chacun par une mobilisation active des élus.

« Créer une charte de l'environnement en associant les contribuables, les autorités territoriales et les entreprises, sera l'un de mes premiers champs de bataille », déclare-t-elle lors de son premier discours en présence de Monsieur le Maire le 20 octobre dernier. Passionnée de dessin et de musique, elle

désire aussi que l'art soit plus présent dans les programmes culturels des collectivités. « Je pense qu'avec les connaissances, les passions et les idées de chacun nous allons pouvoir proposer de beaux projets, pour Amnéville, pour la Moselle ».

Parrainée par Mme Calcari-Jean, adjointe aux affaires sociales et conseillère départementale, Julie Meux sera accompagnée dans les meilleures conditions pendant les trois ans de ce mandat. D'ailleurs, la jeune fille a déjà participé à un séminaire de formation des jeunes élus pour prendre connaissance de l'univers politique qui l'attend désormais et qui ne lui fait aucunement peur.

> CONSEIL DES SENIORS : INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

Depuis un an, le conseil des seniors s'investit dans la vie démocratique d'Amnéville et de Malancourt. Travaillant en toute indépendance, les conseillers seniors renforcent le dialogue entre les habitants et la municipalité et agissent comme des relais d'information.

Instances consultatives de réflexions et de propositions, les réunions du conseil des seniors sont des lieux d'expression d'une partie représentative de la population et de sa participation au fonctionnement de la commune. Ainsi les conseillers proposent des actions, des projets ou des enquêtes afin d'améliorer le quotidien et le cadre de vie des amnévillois et malancourtois.

Les sujets étudiés peuvent être nombreux : aménagements urbains, liens intergénérationnels, culture...

Les conseillers en alertant la municipalité sur des points urbains à sécuriser renforcent les actions de cette dernière auprès des instances territoriales. Pour exemple, l'accès accidentogène à Malancourt est pris en compte devant l'insistance des élus par le conseil départemental qui étudie de façon approfondie une solution efficace et sécuritaire.

Par ailleurs, les seniors s'impliquent dans le devoir de mémoire en travaillant avec les différentes associations culturelles et patriotiques pour créer prochainement un programme d'animations sur le patrimoine de la ville... en associant également le conseil municipal des jeunes. Un bel exemple de transmissions qui se concrétisera notamment par des réunions communes...

En partenariat avec le CCAS, ils participent à de nombreuses manifestations telles que la semaine du handicap, octobre rose etc...et se sont particulièrement investis dans le cadre de la semaine bleue en animant notamment un atelier sur les seniors et leurs comportements routiers.

Et certains points abordés ont pu être inscrits dans le programme des chantiers de la commune et ainsi réalisés, comme la création de passage-piétons rue du Sud, le fleurissement d'espaces publics etc... l'installation de point de sel de déneigement à Malancourt, la réfection du point d'eau au cimetière de Malancourt, le ramassage des déchets verts pour les personnes âgées...



S PORTS

> FÊTES DU SPORT

Le service des sports de la ville se met en quatre pour animer et organiser un programme d'animations pédagogiques et festives autour du SPORT.

Profitant des équipements de qualité de la ville, du tissu associatif conséquent avec ses 40 associations sportives, la mairie organise tant des animations familiales, comme Sport en Famille ou Les Estivales, que des actions socio-éducatives avec Moselle Macadam Jeunesse, qui promotionnent le sport auprès de la jeunesse, sans oublier des manifestations d'envergure nationale comme le Mud Day. Le service des sports assure aussi un soutien non négligeable aux associations dans leurs organisations de championnats (Championnat de France de Judo, de Karaté, etc). Tout est fait de concert pour vivre le sport ensemble !



SPORTS EN FAMILLE : Encore un record battu par les Amnévillois et Malancourtois. 103 familles ont répondu présent sur les terrains de la ville, soit 300 participants et 200 enfants pour Sports en Famille qui s'est déroulé en septembre dernier.



MUD DAY : Ils étaient 9 000 au départ du Mud Day 2015 en juillet dernier. Tous étaient venus se mesurer dans la boue, l'eau glacée, la neige, et les 22 obstacles de tous dénivelés pour jouer aux aventuriers !!!!



LES ESTIVALES : 6 000 m² dédiés aux sports de plage, aux loisirs et au farniente étaient offerts à tous pendant l'été !!! Des démonstrations de sports d'un nouveau genre, mais aussi un lieu d'échange familial ont donné à Amnéville des couleurs de carte postale.

SÉCURITÉ

> OBJECTIF SÉCURITÉ



Sous l'impulsion de Monsieur le Maire et afin de fédérer tous les moyens nécessaires pour veiller à la sécurité et au bien-être de ses administrés, un service dédié à la sécurité, regroupant les personnels en charge de la circulation et la police municipale est créé, avec pour conséquences visibles une meilleure occupation du terrain, une rationalisation des actions, et une plus grande proximité avec la population.

Pour gérer ce nouveau pôle, Dominique Strébly, officie depuis septembre à la tête de l'équipe composée des agents de la police municipale et de la circulation. Fort d'une longue expérience de 25 années dans la gendarmerie, il s'est investi depuis 1999 dans les missions de la police municipale, notamment à Amnéville. Des expériences qui en font un « chef de la sécurité » qualifié avec des compétences multiples fort utiles pour Amnéville et Malancourt.

Aujourd'hui, il revient dans la collectivité pour «travailler dans une collectivité territoriale, y assurer un service de police de proximité qui est dû aux administrés». Dominique Strébly souhaite mettre ses compétences de gendarme et de policier, son sens du dialogue, au profit des habitants et de son équipe.

Secondé notamment par une équipe de policiers municipaux, d'agents de sécurité et administratifs, il assure une présence sur le terrain, tant en matière de prévention, de sécurité, de tranquillité publique, de renseignements et de répression si nécessaire. Comme ses prédécesseurs, il continue le travail de renforcement de la sécurité aux abords des écoles, collège, dans la ville, parcs et jardins publics, lors des fêtes et des manifestations.

Dominique Strébly insiste sur la notion d'équipe qui donne à la mission du pôle toute son importance. «Le fait d'être visible et disponible permet à l'équipe de créer du lien, d'apporter des réponses ou d'orienter les habitants vers d'autres partenaires municipaux». Une illustration des valeurs du service à la population et du «bien vivre ensemble».



> ATTENTION VITESSE RÉDUITE

Depuis plus d'un an, la vitesse maximale autorisée sur la D 47, la route traversant Amnéville depuis Mondelange jusqu'au secteur de La Cimenterie, est passée de **70 km/h à 50 km/h**.

Malgré les panneaux de limitation de vitesse changés, les **habitudes de conduite perdurent** !

Il est recommandé aux automobilistes la **plus grande vigilance** d'autant que ce tronçon est régulièrement contrôlé par la police nationale. Depuis l'abaissement de la limite de vitesse, les radars mobiles installés ont multiplié leur nombre de flashes par 3 !

A NIMATIONS

> ANIMATIONS D'EXCEPTION



1700 VISITEURS, 200 EXPOSANTS ET 55 STANDS POUR AMNEVILLE MODEL EXPO.

L'association du Centre socio-culturel, secondé par Les Bidouilleurs de Plastiques d'Amnéville, a organisé, grâce au soutien de Mme Calcari-Jean, adjointe déléguée aux affaires sociales et culturelles et conseillère départementale, pour la seconde fois le salon international de la maquette et de la figurine appelé AMNEVILLE MODEL EXPO en octobre dernier au chapiteau Edelweiss.

Tous les exposants ont présenté à ce millier de curieux des maquettes, des figurines, des modèles montés par leurs soins ou plus spectaculaire encore scratchés.

Même les abords du chapiteau ont pris des couleurs militaires d'antan avec la présence non fictive d'une dizaine de véhicules de la seconde guerre mondiale en parfait état.

Des démonstrations de peinture, aérographe et moulure, des créations sur mesure, des reproductions fidèles ont ponctué les deux journées, honorées par la présence de professionnels reconnus dans le monde du modélisme qui avaient fait le déplacement pour l'occasion.

A la vue de cet engouement, rendez-vous est pris en 2017 pour la troisième édition !



> BANQUET DES ANCIENS



LES ANCIENS, STARS D'UN JOUR AU GALAXIE !

En septembre dernier, près de 500 convives ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire pour leur banquet traditionnel de l'automne.

Orchestrée par Amnéville Festivités, la journée a comblé tous les aînés venus passer un agréable moment ensemble au Galaxie, décoré avec soins par le service des «espaces verts», déguster un menu de fête et se divertir devant le spectacle « tout cabaret » puis ils ont été invités à prendre possession de la piste de danse. Valses, tangos et madison, tout un programme !

Dans son discours, Monsieur le Maire a souhaité rendre hommage au dynamisme et à l'enthousiasme des « anciens » dont la joie de vivre n'a rien à envier à la jeune population, avant d'honorer, Mme Jeanne Macchi, 105 ans, et M. Edmond Sobczak, 89 ans, doyens de la ville (*malheureusement, ce dernier est décédé depuis le 13 novembre 2015*).



M. le Maire a souhaité un bel anniversaire à Mme MACCHI à la Résidence Heureuse le 03 novembre 2015



OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

> UNE NOUVELLE VITRINE NUMERIQUE ET UN LABEL EN PLUS



L'office municipal du tourisme d'Amnéville est un acteur majeur du développement touristique et économique. Toutes les actions de promotion sont destinées à faire d'Amnéville une destination incontournable dans le thermalisme, le divertissement et les loisirs... à répondre aux attentes et besoins de tous les publics qui plébiscitent le Centre thermal et touristique comme un lieu de référence et de qualité.

Ainsi, sous son impulsion, Amnéville vient d'être labellisée FAMILLE PLUS s'engageant auprès des familles et des enfants à assurer un accueil privilégié. Ce label national reconnu va permettre à la destination Amnéville de communiquer vers une clientèle familiale, notamment étrangère, utilisant

ce nouvel outil de promotion, d'animation et de dynamique commerciale.

Pour accompagner cette action et que la ville soit au carrefour de la modernité, l'office de tourisme s'est également doté d'un nouveau site internet résolument conçu comme une vitrine promotionnelle numérique avec l'aspect commercialisation en plus. Des séjours personnalisables, des offres attractives apportent au voyageur une image unifiée de la destination Amnéville !

Surfez-vous aussi sur www.amneville.com pour comprendre la différence et drainer des informations sur votre centre thermal et touristique.

Enfin dans son rôle de fédérateur, l'office de tourisme travaille sur la labellisation de Tourisme et Handicap, label national destiné à promouvoir les activités de loisirs parfaitement adaptées pour accueillir les personnes handicapées. Pour ce faire, une mobilisation complète des acteurs est en cours autour du projet, garant d'un avantage concurrentiel important. A suivre.



> PRIVILÉGIEZ LE TRAIN!

A l'heure de la COP 21, tout encouragement à l'utilisation des transports ferroviaires doit être une priorité. Ainsi, la gare SNCF d'Amnéville reste un atout de la ville qu'il ne faut pas négliger.

La municipalité incite les administrés à utiliser le réseau TER METROLOR depuis notre gare pour leurs déplacements vers Metz ou Thionville au lieu d'utiliser un véhicule individuel ou d'engorger les parkings saturés de la gare d'Hagondange.

Ce geste citoyen devient alors un geste intéressé. Plus le réseau depuis Amnéville est utilisé, plus la voix des usagers amnévillois pourra être audible par la Région Grand-Est dans ses réflexions en cours et à venir sur les nouveaux cadencements.

Une gare est sans conteste un élément de qualité de vie d'une ville qu'il faut préserver. La municipalité entend soutenir toutes les actions pour garantir le maintien d'horaires pertinents et en adéquation avec la vie sociale des amnévillois.

Gandrange – Amnéville est desservie par la ligne TER 30 entre les gares de Conflans-Jarny ou de Verdun et d'Hagondange ou de Metz

A destination de Conflans-Jarny : 9 trajets possibles depuis 6h50 à 21h33

A destination de Metz : 5 trajets possibles depuis 5h32 à 18h

Téléchargez votre fiche horaire : <http://www.ter.sncf.com/lorraine/depliant/recherche>

2015 : ANNEE NOIRE POUR AMNEVILLE

Au-delà des clivages politiques, les 2 groupes d'opposition ont décidé de parler d'une seule voix le temps de cette page d'information afin de dire STOP aux décisions catastrophiques prises par cette municipalité depuis près de 2 ans maintenant.

Nous rappelons à Monsieur le Maire que les 2 groupes d'opposition représentent plus de la moitié des électeurs. Tant de promesses non tenues, de chasses aux sorcières avec le personnel, tant d'arrogance et de mépris du Maire et de son équipe envers les administrés et les élus d'opposition.

Petit Rappel de quelques promesses électorales de cette équipe :

« Aucune augmentation d'impôts » vous avait-il promis.....

Nous avons tous eu dans nos boîtes aux lettres les taxes d'habitation et taxes foncières 2015

« Cela ne représentera que 3 euros par mois » nous avait-il promis les yeux dans les yeux lors d'un conseil municipal...

Nous vous invitons à comparer vos taxes 2015 à celles de l'année précédente pour voir qu'ils nous ont menti !

La moyenne constatée est d'environ 500 € d'augmentation pour les 2 taxes.

« Les acquis ne seront pas touchés » vous promettait-il la main sur le cœur.....

Tous les parents ont pris connaissance des augmentations des tarifs de la cantine scolaire ET de la suppression de la gratuité des fournitures scolaires pour le collège.

Les personnes âgées ont du faire le choix entre le colis ou le repas des anciens dont les bénéficiaires sont passés de 60 à 65 ans.

Toutes les associations ont vu leurs subventions à la baisse (sauf Amnéville Festivité qui a raflé la mise avec 100 000 €) entraînant l'augmentation des cotisations des adhérents des autres associations.

Nous serons « irréprochables » vous avait-il promis.....

ET bien... jamais un Maire n'aura autant été rappelé à l'ordre par l'Etat !

Des exemples ?

Monsieur le Maire souhaitait se séparer d'un fonctionnaire car il était, selon lui, responsable de tous les maux de la ville !

Le conseil de discipline a débouté la demande du Maire et a ordonné la réintégration dans les effectifs de la ville de ce fonctionnaire.

La cour des comptes a déclaré insincère le budget de la ville, élaboré par ERIC MUNIER.

La cour des comptes a déclaré que le budget du SNOW HALL présenté par ERIC MUNIER était lui aussi insincère, bien pire, qu'aucun marché public n'avait été respecté... que le salaire du nouveau directeur était bien trop élevé....

Nous rappelons que c'est ERIC MUNIER qui a nommé ce nouveau directeur à la tête du SNOW HALL

Bien pire, la cour des comptes affirme que ce sont les Amnévillois qui doivent financer maintenant le SNOW HALL en lieu et place des usagers de cette piste de ski !!

On continue ?

La vente du musée du vélo à un thionvillois sans aucun appel d'offre ?

Vente annulée et retoquée par les hautes instances de l'Etat qui a déclaré cette décision illégale !

On continue ?

La promesse de vente signée par Monsieur le Maire à un Malancourtois pour un terrain, vente qui a été annulée par sa propre équipe municipale lors d'un conseil municipal parce que l'adjoint à Malancourt est lui aussi intéressé par ce terrain..... cela s'appelle comment ?

Est-ce la bonne image que celle d'un Maire, qui plus est, avocat, de ne respecter ni les lois, ni l'Etat, ni son opposition, ni ses électeurs, ni même sa propre signature ?

Et pendant ce temps-là, il nous demande à tous de faire des efforts (l'augmentation des taxes rapporte à la ville 1 800 000 € supplémentaires) mais cette majorité continue à dépenser près de 2 millions d'euros pour le galaxie....

Près de 100 000 € pour un bac à sable... près de 100 000 € pour Amnéville Festivité (liste non exhaustive.....)

Comble du comble, il diminue les recettes de la ville que sont les loyers du SNOW HALL, de l'association du Centre de loisirs.... Où est donc la logique ?

Malheureusement, l'opposition que nous sommes n'est pas écoutée, nos propositions sont balayées d'un revers de la main et aucune proposition n'est acceptée par cette équipe.

Un Maire, se doit de respecter son électorat, de tenir ses promesses électorales, d'écouter son opposition (qui représente 52 % des électeurs sur Amnéville) et surtout de prendre des décisions légales !

Où sont donc la nouveauté, la sérénité, la convivialité promises ?

Sachez, chers Amnévillois et Malancourtois que nous continuerons à défendre les valeurs qui sont les nôtres.

Vous pouvez compter sur nous !

L'Amnéville que nous aimons n'est pas l'Amnéville qu'ils en font

Les 2 groupes d'opposition ENSEMBLE POUR LA TRANSPARENCE et AMNEVILLE DEBOUT

On savait l'opposition critique à l'égard de l'ensemble des décisions prises par la Municipalité, mais on ne la connaissait pas aussi ignorante, travestissant la vérité à sa guise pour tenter, comme toujours, de faire peur aux Amnévillois et Malancourtois.

Comment peut-on mépriser de la sorte le maire et l'équipe en place depuis 18 mois et traiter avec autant d'arrogance les décisions que nous avons prises et assumées pleinement ? Pourtant à la sortie d'une campagne électorale faite de tiraillements et de règlements de comptes dans lesquels notre groupe a su ne jamais s'immiscer, nous avons souhaité prôner la sérénité politique en ouvrant à l'opposition l'ensemble de nos commissions pour un travail qui se voulait constructif et au seul service des Administrés. Force est de constater que nous avons eu tort. Depuis c'est du dénigrement systématique (ou presque). Aucune proposition sérieuse n'a été formulée sans compter que celui qui se veut être le représentant de toutes les oppositions brille par ses nombreuses absences. Gageons que l'utilisation du local exigé et mis à disposition de l'opposition, et dont la charge pour la commune est de 300 €/mensuel (hors charges (fluides)), ne soit pas un investissement de même acabit !

Pourtant, à chaque Conseil Municipal, le Maire s'évertue à user de pédagogie pour expliquer une situation financière délicate, s'appuyant sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (période 2009-2013) qui a épinglé une gestion hasardeuse de ceux-là mêmes qui, aujourd'hui se retrouvent unis dans l'opposition ! Entre incompréhension et calomnie, nous avançons et maintenons le cap car à nos yeux, seuls les intérêts de la commune prévalent !

Oui, l'époque de la commune providence est aujourd'hui révolue. La décision d'augmenter la pression fiscale n'a pas été facile à prendre. Nous, majorité municipale, avons eu ce courage politique de prendre des décisions qui sont, certes impopulaires mais nécessaires. Il suffit de voir combien ce sujet cristallise les municipalités qui nous entourent et bien au-delà.

Nos marges de manœuvre sont restreintes tant les dépenses de fonctionnement conjuguées aux baisses sensibles des dotations de l'Etat rendent l'équilibre fragile et un budget contraint. Il a fallu faire des choix sur lesquels nous engageons notre responsabilité :

- Oui, nous avons dû réévaluer le prix de la cantine à 3€ (aucune autre commune n'applique un tel tarif !) et pourtant cela ne suffit pas pour couvrir l'ensemble des frais engagés pour ce service.
- Oui, nous mettons tout en œuvre pour que le Centre Thermal et Touristique retrouve de sa superbe car c'est le poumon financier de la ville et il est de notre devoir de concourir à sa pérennisation pour nous assurer in fine des loyers.
- Oui, nous assumons la présentation de budgets enfin sincères et conformes à la réalité des recettes auxquelles nous pouvons prétendre !
- Oui nous avons fait le choix de maintenir l'ensemble des services municipaux, avec des agents qui ont toute notre confiance et à qui nous demandons aussi des efforts.
- Oui, nous élus, devons être solidaires de cet effort collectif et outre la baisse de nos indemnités de 20%, nos frais de réception sont réduits à néant. Pour mémoire, ils s'élevaient à 15 000 € en 2012, 10 800 € en 2013 et d'avril à décembre 2014 : 441 €.

Conscients des efforts demandés à tous les niveaux, nous endossons l'entièreté des décisions prises parce qu'elles sont responsables et essentielles pour assurer l'avenir de notre belle Commune ! Nous ne souhaitons pas entrer dans des polémiques stériles, nous laissons le soin aux autres de faire de la propagande électorale. Mais les Administrés ne sont pas dupes !

Par le suffrage universel, vous nous avez accordé votre confiance. A vos côtés, soyez assurés de notre détermination à poursuivre le plan de redressement que nous nous sommes fixés.

L'ensemble des membres de la majorité vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs vœux de santé, bonheur et réussite pour 2016 !

LE GROUPE MAJORITAIRE

ÉNERGIES & SERVICES AMNÉVILLE VOUS INFORME

Energies & Services Amnéville a depuis toujours cherché à se développer et à être pionnier dans les nouvelles technologies afin de proposer une multitude de services à ses clients.

Aujourd'hui, le réseau de fibre optique poursuit son développement et de nouveaux bouquets viennent enrichir l'offre télévisuelle.



FIBRE OPTIQUE l'ensemble des foyers reliés en 2016

Énergies & Services ville d'Amnéville poursuit le déploiement de son réseau de fibre optique qui intégrera l'ensemble des foyers amnévillois et malancourtois en remplacement du réseau câble existant.

Offrant un confort d'utilisation inégalé, la technologie **FTTH** (100% fibre optique) utilisée permet une navigation internet fluide et des transferts de données à très hauts débits symétriques.

En 2016, les techniciens raccorderont progressivement les foyers et bâtiments de votre commune à ce réseau. Un courrier vous informera de votre éligibilité et vous indiquera les démarches à effectuer pour bénéficier de cette nouvelle technologie.



NOUVEAUX BOUQUETS TV

De nouvelles chaînes viennent enrichir l'offre TV proposée par Énergies & Services Amnéville. **BeInSport, OCS 100% cinéma séries, Ciné +**, et beaucoup d'autres chaînes sont désormais disponibles à travers des bouquets thématiques créés pour satisfaire tous les goûts et tous les âges.

Au total, plus de **80 chaînes en haute définition** réparties dans **15 nouveaux bouquets** sont désormais accessibles.

RENSEIGNEMENTS ET SOUSCRIPTIONS

Énergies & Services Amnéville
Ruelle Saint Nicolas • 57360 AMNEVILLE
03 87 71 80 00

Retrouvez l'ensemble de nos offres sur
www.amneville-regie.com



ATV, REFLET DE LA VIE LOCALE

Parallèlement à son cycle infographique d'informations, votre Télévision Locale vous propose chaque jour **Grand-Angle**, le magazine vidéo qui retrace l'actualité locale à travers des reportages.

La vie municipale, le sport, la culture, les loisirs, ou encore l'école sont autant de sujets qui sont traités avec les témoignages des acteurs de la ville.

Mais ATV c'est également, une rubrique cinéma, l'agenda des sorties et une émission thématique proposée chaque semaine. *Rendez-vous avec vos souvenirs, Classe Verte, Focus* et *Horizon* proposent respectivement tour à tour un regard sur le passé, des conseils en jardinage, des gros plans sur des associations et des extraits de spectacle.

HORAIRES DE DIFFUSION

Grand-Angle :

Du lundi au vendredi à 7h30, 10h, 12h30, 15h, 18h, 20h30 et 22h30

Emissions thématiques :

Du lundi au vendredi à 15h, 19h et 22h30

L'intégralité de toutes les émissions vidéos de la semaine est diffusée chaque samedi et dimanche à 11h, 15h, 18h et 20h30.

ATV · CANAL 32 · Tél : 03 87 70 26 26 · www.amneville.tv

Ils ont souri à la vie de mai 2015 à octobre 2015



- KORICHI Deyna, le 01 mai
- KOCH Lorenzo, le 14 mai
- BERNARD Juliette, le 22 mai
- WELFRINGER Rose, le 24 mai
- LOPES Maëva, le 27 mai
- NIERADKA Mathieu, le 28 mai
- BUNEL Timéo, le 31 mai
- ROBELLAZ ULL Samuel, le 02 juin
- JACQUEL Liz, le 11 juin
- ANGELETTI Noé, le 14 juin
- KAISER Kaïs, le 14 juin
- CAPRARO Giulia, le 17 juin
- ACQUART MILBACH Maël, le 29 juin
- SIMON Paul, le 27 avril
- KULL HAMBLLI Milana, le 27 juin
- GUERLAIN Maxime, le 07 juin
- MOLINARI Milla, le 02 juillet
- ZAGARIA Alessio, le 06 juillet
- NARDUCCI Hugo, le 06 juillet
- BIEDA Stan, le 07 juillet
- STOLL Noah, le 07 juillet
- KERROUM Aryem, le 17 juillet
- GHENANI Wassila, le 19 juillet
- ALLÈGRE Nolan, le 21 juillet
- TASSONE Maëva, le 21 juillet
- STOLL Nina, le 03 août
- RATTE Margot, le 09 août
- RATTE Valentine, le 09 août
- LEVASSEUR Jenny, le 14 août
- NAJEM Iliana, le 19 août
- SCHNEIDER Lilie, le 20 août
- BECK Alessia, le 20 août
- BELLOFATTO Gabriel, le 23 août
- DECHAIA Ryan, le 23 août
- HALTE BELLONI Aubin, le 27 août
- TRAPP Ewan, le 30 août
- BOUKERRANA Elias, le 30 août

- BEN NASR Léna, le 31 août
- JACQUEMIN Séphora, le 01 septembre
- COLIN Mathilde, le 07 septembre
- FERRER Gianni, le 04 septembre
- MAYEUR Louca, le 07 septembre
- BASTELEUS Kahly, le 08 septembre
- BASTELEUS Kohleen, le 08 septembre
- FERNANDEZ Kays, le 10 septembre
- DUBREUCQ Sacha, le 13 septembre
- SOLDI Valentin, le 19 septembre
- SOLFATO Jules, le 21 septembre
- PAUL Soan, le 22 septembre
- KIRCHE Jules, le 27 septembre
- RETTIEN Arizona, le 02 octobre
- PRYBYLA Martin, le 02 octobre
- HAMBURGER Lemmy, le 07 octobre
- KORICHI Keylis, le 14 octobre
- EMMERICH Maïko, le 20 octobre
- ROUGEL Léo, le 21 octobre
- YANAR Erva, le 23 octobre
- LAHEURTE PAYEN Maël, le 24 octobre
- BADONNEL Milan, le 25 octobre
- CARRABETTA CITA Elliot, le 26 octobre
- MASSEMA Inaya, le 28 octobre



*“ Vivre la
naissance d'un enfant est notre
chance la plus accessible de
saisir le sens du mot miracle”*

(Paul Carvel)



Ils se sont dit oui *de mai 2015 à octobre 2015*

- SPEYER Laura & JACQUEL Loïc, le 02 mai
- ZITELLI Noémie & KARRAY Ali, le 16 mai
- RECH Kylie & ROBERT Pégrine, le 30 mai
- NEY Brigitte & HOUARI Abdellah, le 30 mai
- MALONI Rachel & ANGULO Olivier, le 06 juin
- MILBACH Jocelyne & SCHNEIDER Gérard, le 20 juin
- IONOVA Anna & PALLUAUD Stéphane, le 27 juin
- FRANTZ Charlène & PETIX Samuel, le 27 juin
- CASAL Sila & NABERT Thierry, le 27 juin
- GERVASI Claudine & PIERRE Jérôme, le 27 juin
- STUHLFAUTH Stéphanie & CADET Raymond, le 04 juillet
- SALIS Olivia & THOMAS Christophe, le 04 juillet
- BERRITTELLA Daniela & ODORIZZI Emmanuel, le 11 juillet
- MASSERONI Estelle & FRANCOIS Michaël, le 11 juillet
- EBERLIN Alexandra & FAZZARI François, le 18 juillet
- PERINI Danièle & JACHYM Claude, le 01 août
- RONCALLI Adeline & BOTTONI Thomas, le 22 août
- SIAS-GAIBLE Marine & MICHEL Nathan, le 29 août
- STEF Carole & NOGARÉ Nathanaël, le 29 août
- SITKIEWIEZ Dominique & WOLF Philippe, le 29 août
- FARDELLI Isabelle & LOUIS Gérald, le 05 septembre
- GILOT Sandrine & BORTELS Francis, le 18 septembre
- MOISSEVA Svetlana & MARINANGELI Denis, le 19 septembre
- EFFOUTAME Johana & CZAPKA Stéphane, le 26 septembre
- ENTRINGER Stéphanie & KONZET Jean-Paul, le 26 septembre
- HAAS Emilie & FONDERFLICK Mark, le 17 octobre
- MEYER Sylvie & SCHWINDLING Daniel, le 28 octobre

*“Le mariage est et restera
le voyage de découverte le plus important
que l’homme puisse entreprendre”*

(Kierkegaard)

Ils nous ont quittés

de mai 2015 à octobre 2015



- LEONARD Anne, le 04 mai
- ULINOWICZ Danielle, le 04 mai
- HADDIDIT Ahmed, le 06 mai
- KIENTZLER Inge, le 07 mai
- PANSERA Jacques, le 10 mai
- ABISOFF Nicolas, le 14 mai
- STEINER Bernard, le 14 mai
- JULLIEN-SENZER René, le 14 mai
- FARDELLI Carmine, le 18 mai
- RUMML Frieda, le 23 mai
- ABERKANE Hachemi, le 23 mai
- HOCHSTRASSER Albert, le 26 mai
- TESSARO Aimé, le 28 mai
- PIGEAT Pierre, le 29 mai
- BOUTTER Jean, le 01 juin
- COLLING Louise, le 01 juin
- WINKLER Marie-Thérèse, le 05 juin
- DUMONT Madeleine, le 09 juin
- KLEIN Christian, le 10 juin
- KOHLHAYER Eugénie, le 13 juin
- PERINI Bruno, le 21 juin
- BOLAT Aynur, le 05 juillet
- MONACO Vincenzo, le 12 juillet
- NIETO SANCHEZ Paola, le 14 juillet
- GOUBAUX Michel, le 16 juillet
- BERTRAND Claude, le 19 juillet
- PEPLINSKI Anna, le 22 juillet
- CINTI Fernand, le 31 juillet
- KUHNER Firmin, le 01 août
- KARACZUN Etienne, le 05 août
- LEININGER Marguerite, le 06 août
- ROSIN Pascal, le 10 août
- FERRARI Richard, le 13 août
- ELLES Clotilde, le 14 août
- GAUTIER Marie-Thérèse, le 17 août
- DUBOIS Jean, le 21 août
- ERTZBISCHOFF Alfred, le 23 août
- NUNES José, le 27 août

- VERMARD Belinda, le 28 août
- FABELLA Agostina, le 28 août
- SCHUSTER Jacques, le 30 août
- ZAMARA Louise, le 01 septembre
- SCHADIG Marie, le 02 septembre
- ZCELLER Arlette, le 05 septembre
- BRETON Bernadette, le 09 septembre
- BAUDISSION Guy, le 12 septembre
- PAVESI Italo, le 12 septembre
- JACQUES Gilbert, le 15 septembre
- PEPLINSKI Jacques, le 16 septembre
- HIPPERT Michel, le 05 octobre
- KUNTZ Marie, le 06 octobre
- POTTIER Danielle, le 06 octobre
- ESCH André, le 11 octobre
- LÖHRER Fernand, le 14 octobre
- KLEIN Georgette, le 14 octobre
- KLOPP Charlotte, le 18 octobre
- BERNHARDT Georges, le 20 octobre
- BUBIENKO Marta, le 20 octobre
- FIXARIS Claude, le 22 octobre
- TONIAZZO Gilbert, le 23 octobre
- DELAGE Jean, le 26 octobre
- BETTINI Marie Thérèse, le 28 octobre
- HERBST Robert, le 28 octobre

*“ Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es partout
là où je suis ”*

(Victor Hugo)



snowhall

LA NEIGE 4 SAISONS



NOUVEAUTE



A partir du 9 décembre 2015
bouées-luges pour petits et grands
5€ les 30 minutes

* Casque et Bottes obligatoires / à partir de 11 ans

AMNÉVILLE

A

G

N°8

JUILLET 2016

**Environnement :
parc municipal**

> en page 6



Amnéville
LES THERMES

Le magazine d'information d'Amnéville-les-Thermes
et de Malancourt-la-Montagne

FIBRE OPTIQUE

jusqu'à

100 MEGAS

à partir de

9,90€/MOIS



Près de **1000 foyers et professionnels** raccordés au réseau très haut débit FTTH **Fibra** profitent déjà d'une connexion symétrique et de services garantis pour tous, **et vous ?**

RENSEIGNEMENTS ET SOUSCRIPTION

Ruelle Saint Nicolas - 57360 Amnéville

03 87 71 80 00

www.amneville-regie.com



*Satisfaction moyenne recueillie par formulaire proposé automatiquement après raccordement

Fibra est une marque déposée d'Énergies & Service Amnéville



Cher(e) Amnévillois (e), Malancourtois (e),

Comme de coutume, à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre l'équipe municipale et vous, retrace un historique convivial des actions et animations engagées par la municipalité et toutes les forces vives de la commune.

Certes les intempéries de ces dernières semaines n'ont pas facilité la tâche ni des services municipaux, ni des organisateurs pour garantir la tenue des animations prévues mobilisant davantage les efforts de chacun. Et parfois, la décision de reporter voire d'annuler certaines festivités fut difficile à prendre tant le travail en amont était conséquent. Mais la sécurité de chacun doit primer.

A cette l'occasion, nos remerciements sont adressés aux services municipaux, aux agents de la ville et aux pompiers pour avoir su maîtriser les fortes inondations que nous venons de connaître.

Et force est de constater en parcourant votre magazine que tous, présidents d'associations, bénévoles, agents municipaux, adjoints, conseillers travaillent ensemble dans la sérénité pour maintenir du lien social, apporter leur savoir-faire et leur dévouement pour faire évoluer votre cadre de vie. Que chacun en soit longuement remercié.

Beaucoup d'efforts et d'énergies sont quotidiennement dépensés pour y parvenir. Il nous faut désormais installer durablement une dynamique positive qui favorise l'initiative et la création. Trop souvent encore des ambitions ou des idées nouvelles pour notre ville sont raillées par des critiques stériles ou des procès d'intention, des polémiques politiciennes.

Les actions menées démontrent que nous avons la capacité de transformer des idées en réalisations concrètes comme l'embellissement de la ville, le soutien aux personnes âgées, aux personnes en recherche d'emploi, la place prépondérante aux handicapés, l'appui aux sportifs, la démocratisation de la culture...

C'est notre force et nous allons continuer à mener nos actions dans ces directions : la qualité de vie, la qualité de ville, la qualité de service.

Félicitations à tous ceux qui ont durement travaillé pour décrocher leurs examens, nos encouragements les plus vifs aux autres et bonnes vacances à tous !

Eric MUNIER
Maire

SOMMAIRE

URBANISME --> P.4-5

ENVIRONNEMENT --> P.6

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES --> P.7

EDUCTION --> P.8-9

C.C.A.S --> P.10-11

RETOUR EN IMAGES --> P.12-13

SPORTS --> P.14

SOCCIAL --> P.15

CULTURE --> P.16

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME --> P.17

EXPRESSION DIRECTE --> P.18

TRIBUNE --> P.19

MALANCOURT-LA-MONTAGNE--> P.20

ETAT CIVIL --> P.21-22-23

Bulletin officiel de la ville d'Amnéville-les-Thermes n°8 - Hôtel de ville, 36 rue des Romains - 57360 AMNEVILLE

Tél : 03 87 71 22 22 - Fax : 03 87 71 13 87 - www.amneville-les-thermes.com - Email : mairie@amneville-les-thermes.com

Directeur de la publication : Eric MUNIER - Rédacteur en chef : Elisabeth HAACKE-RUDEZ - Coordination de la rédaction : Anne FABBRONI -

Mise en page et graphisme : Jennifer BELLONI Crédits photos : Mairie d'Amnéville

Tirages : 5000 exemplaires - Impression : Imprimerie L'HUILLIER

» HARMONISER LE DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT !

La municipalité a présenté lors du conseil municipal d'avril dernier le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** dont les orientations fixées **définissent les objectifs et les moyens à mettre en œuvre au travers du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

Ce jargon parfois complexe se résume par la traduction des **choix politiques pour les projets en matière d'aménagement et d'urbanisme** sur Amnéville et Malancourt-la-Montagne jusqu'à l'aube de 2030.

Le PADD détermine les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de la commune, se portant garant d'une dimension de développement durable : se développer et satisfaire les besoins des populations actuelles, sans altérer ceux des générations futures.

Aujourd'hui, la municipalité dévoile les deux grandes orientations majeures :

- pérenniser l'attractivité d'Amnéville pour lui assurer le rôle de centre urbain au sein du territoire communautaire,
- garantir la préservation de l'environnement, la mise en valeur des paysages naturels et urbains et créer un cadre de vie agréable.

Forte du bénéfice d'une bonne desserte routière, d'une typologie d'habitations équilibrée, d'une large offre d'équipements et de services, Amnéville peut se targuer d'être **un pôle attractif** pour les communes alentours.

Ainsi, au travers de sa première orientation, Amnéville souhaite **accueillir de nouveaux habitants**, signe d'un renouvellement démographique en diversifiant davantage son offre en logements s'appuyant notamment sur **un projet d'urbanisation de 250 logements en extension à Malancourt-la-Montagne**. L'accent est également mis sur la nécessité d'accompagner ces constructions avec **la création d'équipements publics** créant ainsi de nouveaux espaces de vie.

Le caractère dynamique de la ville passe par le **soutien aux commerces de proximité**, la **recherche de nouvelles zones économiques** et le **maintien de l'activité agricole à Malancourt-la-Montagne**.

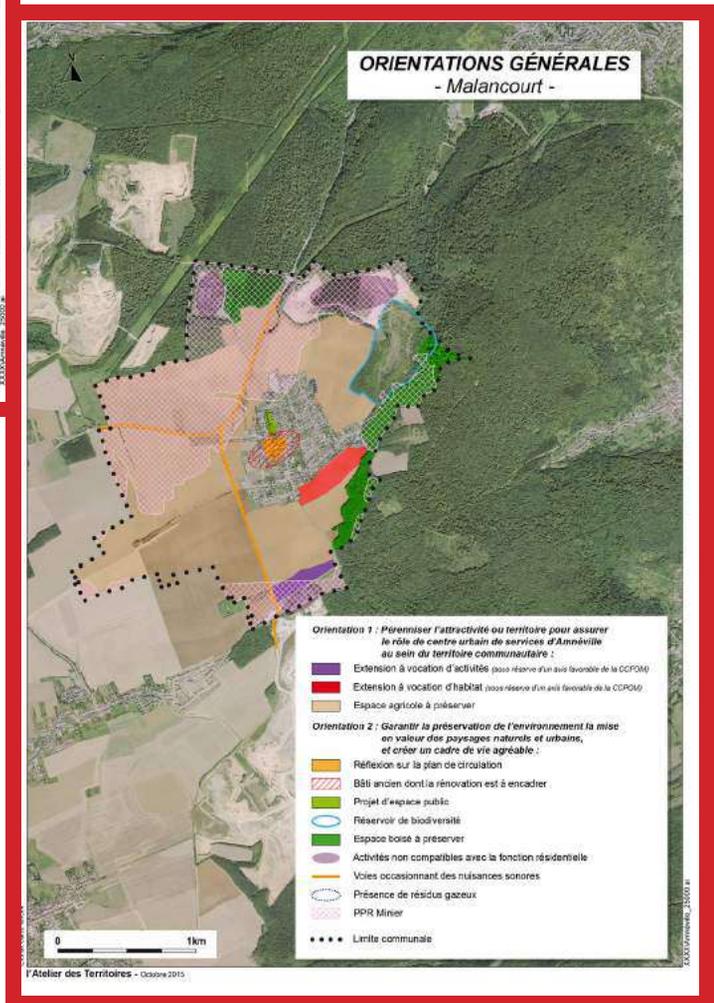
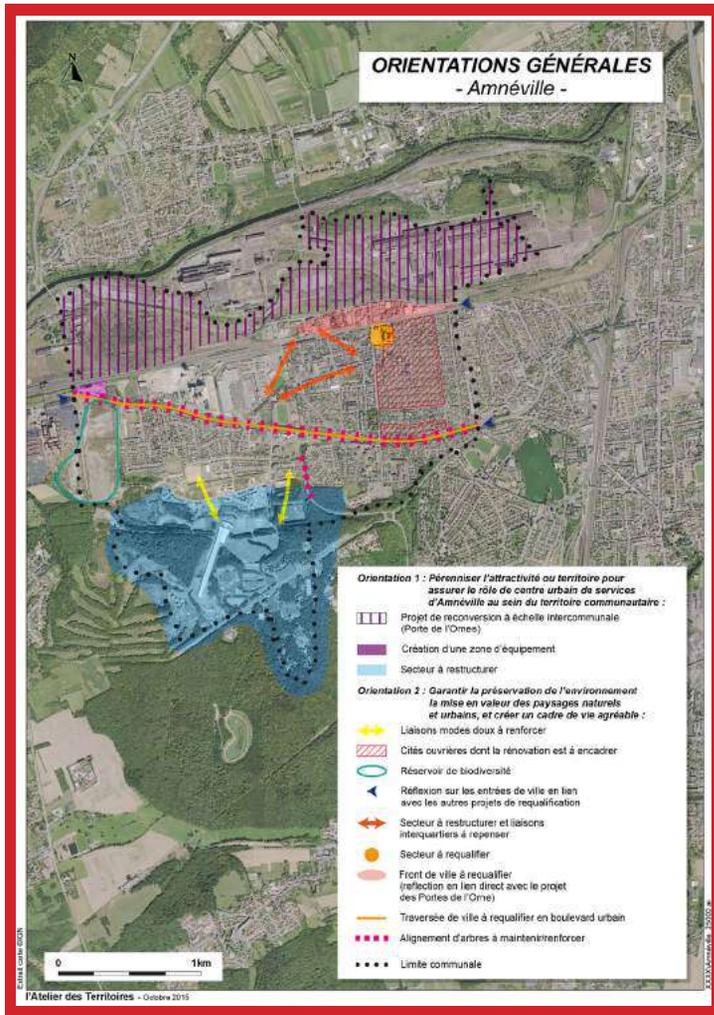
En intégrant le **plan de reconversion des friches industrielles (Portes de l'Orne)** et le schéma directeur de développement du complexe thermal, Amnéville s'inscrit dans une démarche partenariale dont les études consolideront une image cohérente d'une ville qui s'équilibre entre habitations, zones d'activités économiques et espaces naturels.

L'amélioration de l'environnement urbain passera par la **requalification de la Place Frédéric Rau** et de la **rue de Rombas**, par la **restructuration du centre de Malancourt**, du **secteur gare** et du **complexe thermal** afin de créer une continuité cohérente. Il est nécessaire de lier entre eux tous les espaces et quartiers de la ville, au travers de nouveaux aménagements qui respectent l'architecture existante.

La ville a la chance de posséder des milieux naturels de qualité tant au Bois de Coulange que sur Malancourt-la-Montagne. Leur préservation doit être inscrite dans tous ces projets de développement grâce à l'élaboration d'une cartographie précise de tous les espaces à conserver, les bois à préserver.

URBANISME

C'est ainsi que s'articule la seconde orientation. Disposant d'un patrimoine bâti intéressant et d'un milieu naturel conséquent, Amnéville se doit de trouver **un juste équilibre entre le développement de l'un et la préservation de l'autre.**



» PARC REMARQUABLE ... MAIS ÉPHÉMÈRE!



Un parc, des sentiers, des massifs, un étrange air de gourmandise dans la décoration : le parc municipal devait être une promenade agréable et originale.

Parce que les amnévillois attendent beaucoup de cet espace au calme dès les premiers beaux jours, les **équipes du service Valorisation des Espaces Publics - Espaces Verts** de la ville ont **œuvré pendant des semaines** pour leur offrir un **spectacle** étonnant de **couleurs et de formes** inauguré le 20 mai dernier.

La décoration proposée mettait l'eau à la bouche et dessinait le parc en jardin gourmand. **Bonbons, barres chocolatées, sucettes, et toutes sortes de petits gâteaux** qui se mêlaient aux fleurs dans les massifs.

2 mois de travail à chiner, à confectionner les sucreries, à imaginer les espaces pour Shirley, la créatrice et metteuse en scène de la décoration, qui a embelli le parc, véritable lieu de rendez-vous de tous les amnévillois, jeunes et moins jeunes, en famille, entre amis, et même seul, le temps de lire au calme sur un banc...

Malheureusement des vandales en ont décidé autrement se moquant irrespectueusement du travail accompli et du domaine public. Destructures, vols, saccages ont obligé un redéploiement des structures restantes.

Restent les photographies qui immortalisent les œuvres, devenues de fait, désormais éphémères.





ONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

» OBJECTIF CITY STADE !

Depuis **deux ans**, nos **jeunes conseillers municipaux** se sont démenés pour **fisser un lien entre la jeunesse et les élus politiques**. Actifs, dynamiques, ils n'ont eu de cesse de participer à la vie citoyenne. De leur présence aux journées de commémoration jusqu'à leurs implications dans les diverses animations, on peut compter sur eux. Mais les jeunes élus sont fiers de n'avoir jamais eu uniquement un rôle de figurants. Ils se sont **investis sur des projets** qui leur tenaient à cœur, comme l'installation d'un city stade.

Un travail de longue haleine qui leur a fait **comprendre les enjeux financiers et techniques** dans la gestion d'un projet communal !

Un **travail récompensé** car la municipalité a répondu à leurs attentes : le **city stade** est **inscrit dans les projets d'aménagement**.

« On ne pensait pas qu'on serait autant écouté par les élus, autant pris au sérieux quand on a commencé. On pensait que ce serait plus difficile d'être entendu par nos aînés. On est prêt à repartir pour un autre mandat ! » clame chaque jeune élu.

D'ailleurs lors de la commission plénière de fin juin, ils souhaitent voter la prolongation d'une année de leur mandat.

«Un mandat de trois ans leur permettra de concrétiser leurs projets, comme la création d'un forum de conseils municipaux des jeunes rassemblant tous les jeunes élus de France, une visite au Parlement Européen, etc», déclare Mme Ouardia Lombardi, adjointe aux affaires citoyennes, qui les suit depuis leurs débuts et constate avec fierté que la vie politique les a grandi ! En terminant par une pensée pour celles et ceux qui passent leur brevet.

» LES JEUNES VISITENT LE SÉNAT!



A l'initiative de Madame Ouardia Lombardi, adjointe au maire déléguée au cadre de vie, à la vie citoyenne au développement durable, à l'environnement et aux nouvelles technologies, les jeunes conseillers municipaux se sont rendus à Paris pour **découvrir le Sénat**.

Après avoir découvert **les jardins du Luxembourg**, les jeunes amnévillois sont entrés à 15h munis de leurs écharpes tricolores pour y être accueilli par **Monsieur le Sénateur-Maire, François Grosdidier**, maître d'œuvre de cette visite exceptionnelle. Assisté de son attaché parlementaire, le sénateur leur a expliqué le **fonctionnement de la haute assemblée**, mais aussi le **rôle** et le **mode d'élection d'un sénateur**.

Mais, le plus impressionnant fut **la découverte de l'hémicycle**, d'où ils ont pu **assister à une séance publique** leur offrant une belle leçon d'instruction citoyenne.

Par ailleurs, les jeunes élus locaux ont été **salués** chaleureusement **par Madame Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes**, qui s'est attardée spontanément pour les féliciter de porter fièrement l'écharpe tricolore, les a remercié aussi pour leur implication dans la vie politique locale, après avoir pris connaissance de leurs projets pour la ville, espérant peut-être voir en eux naître une vocation...

» BOUM DES COLLÉGIENS, UNE SOIRÉE RIEN QUE POUR EUX !



La traditionnelle **boum du maire**, organisée pour les collégiens, a rencontré cette année encore, un énorme succès ! **500 ados** apprêtés se sont réunis pour leur soirée !

Nœuds papillon, gloss et bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette soirée dédiée à nos ados et pendant laquelle ils se sont laissé entraîner par les **rythmes de leurs musiques préférées**, le tout discrètement **encadrés par les élus bénévoles et les membres de l'association Amnéville Festivités** en charge de les restaurer et d'assurer leur sécurité.

Petit extrait de notre entretien avec deux collégiennes impatientes de s'y rendre...

Amnéville Mag : Bonjour Emma et Eva, c'est votre première Boum ?

Eva & Emma : Non c'est la 2ème

AM : Cela représente quoi pour vous la Boum du Maire ?

Eva & Emma : C'est juste une petite soirée pour s'amuser avant les vacances, décompresser de l'école et faire quelque chose sans les parents (*rires*)

AM : Et pour choisir vos tenues comment avez-vous fait ?

Eva & Emma : Même si normalement entre filles, on se concerte, nous, on ne l'a pas fait, on a fait chacune de notre côté mais on a toutes les deux acheté de nouvelles fringues, on s'est maquillé aussi, chose que nos parents ne nous autorisent qu'exceptionnellement alors on en profite !

AM : D'accord... Et qu'est-ce qui vous plaît le plus à cette soirée ?

Emma & Eva : La musique, danser, se retrouver entre copines, ... et toujours sans les parents !

AM : Et bien décidément, on peut voir que « sans les parents » ressort souvent ! Et bien profitez bien de votre soirée les filles !

» MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX TEMPS SCOLAIRES

Pour Amnéville :

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire se dérouleront du **lundi 18 juillet au vendredi 12 août prochain de 13 H à 18 H au Service Enfance-Espace St-Exupéry-78, rue Clemenceau à Amnéville**

Sont concernées les inscriptions pour :

- l'accueil périscolaire du matin
- la cantine (3 ans révolus pour les maternelles)
- les temps d'activités péri-éducatives (TAP après l'école)
- l'accueil périscolaire du soir (après les TAP)
- les mercredis récréatifs
- le transport scolaire

Pour Malancourt :

Inscriptions en **mairie de Malancourt du 04 juillet au 28 juillet :**

- le lundi de 16 H à 19 H
- le mardi de 14 H à 17 H
- le mercredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H
- le jeudi de 14 H à 17 H

Sont concernées les inscriptions pour :

- l'accueil périscolaire du matin et du soir
- la cantine (3 ans révolus pour les maternelles)
- les temps d'activités péri-éducatives

NOUVEAU : mise en place de l'accueil périscolaire du soir pour les écoles maternelles (après les TAP jusqu'à 18h)

Documents à fournir **obligatoirement** :

- 1 photo d'identité de l'enfant pour le dossier + 1 photo pour carte de bus si besoin
- 1 justificatif de domicile du (des) parent(s) détenant la résidence habituelle de l'enfant (facture de moins de 3 mois ou quittance de loyer)
- l'avis d'imposition intégral 2016 sur les revenus 2015
- le certificat de rémunération et de déclaration fiscale pour les travailleurs frontaliers
- l'attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire 2016-2017
- le n° d'allocataire CAF
- le carnet de santé

➤ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« la route n'est pas à prendre mais à partager ! »

C'est dans cette optique que la **quinzaine de la sécurité routière** s'est déroulée du **7 au 15 mars** pour les élèves scolarisés de la grande section de maternelle au CM2. Lors de cette action de sensibilisation et de prévention, de **nombreux ateliers pédagogiques** ont été mis en place afin que les écoliers deviennent de parfaits usagers de la route, sensibilisés et conscients des attitudes à adopter.

A ce titre, ils ont pu, suivant leur âge, assister à **des cours théoriques** en tant que piétons avant de s'aventurer avec les différents intervenants ou en autonomie pour les plus grands, dans les rues de la commune en veillant à bien respecter les règles de sécurité exprimées en amont.



Les jeunes élèves ont également été sensibilisés à l'**attitude à adopter** à l'intérieur et à proximité d'un bus mais également lorsqu'ils se retrouvent en position de conducteur. En selle sur leur bicyclette et casqués, ils ont respecté feu tricolore, stop et autres passages pour piétons lors d'un mini-parcours plus vrai que nature.



Pour récompenser leur assiduité et leur participation, un **diplôme** a été remis aux jeunes participants.

Cette quinzaine de sensibilisation n'aurait pu se dérouler sans l'implication et la patience de l'ensemble des intervenants. La prochaine édition est déjà programmée pour 2017. Elle aura lieu **du 9 au 19 mai** !

➤ AUX ARBRES CITOYENS!



Dans le cadre de l'opération nationale « un arbre pour le climat », les communes ont été appelées à **planter des arbres** en tant que symbole de leur engagement pour le climat et la biodiversité. Fin novembre, à Amnéville, les élèves de CP de Mme Erb, de l'école du Parc et de Mme Lincker, de Charles Péguy ont participé à la plantation d'un Végélia en présence de Mme Teresa Dalla Favera, adjointe en charge de l'éducation.

Très attentifs et intéressés, les enfants ont d'abord **écouté les explications** de Yannick Fieno et Sébastien Simon du service Espaces Verts. Comment faire le trou pour planter l'arbre ? Explication du compost végétal, terreau, terre, arrosage, etc.

Ensuite, **les petits jardiniers** en herbe ont tour à tour **mis une pelle de terre** au pied de l'arbre baptisé pour l'occasion « Liberté ».

Depuis ces arbustes ont pris racine et font partie du paysage des cours de récréation des deux écoles.

Cette **opération, à vertus pédagogiques**, se poursuivra l'an prochain, avec la plantation de deux autres arbres dénommés : « Egalité et Fraternité » qui rejoindront leurs congénères pour une nouvelle leçon d'horticulture.





CCAS : l'interlocuteur privilégié de nos aînés !

Le CCAS organise tout au long de l'année diverses actions et manifestations œuvrant dans le cadre du lien social et de la lutte contre l'isolement afin d'améliorer et d'agrémenter le quotidien de nos seniors.

» JOURNÉE DE LOISIRS



Chaque année une **journée de loisirs** est offerte gracieusement aux seniors d'Amnéville et de Malancourt-la-Montagne à partir de 65 ans. En 2016, cette sympathique manifestation a regroupé **417 personnes**.

Pour une meilleure organisation et afin de satisfaire aux mieux les participants, cette action s'est scindée **sur deux journées** et s'est déroulée les mercredis **11 et 18 mai 2016**.

Le matin, les seniors ont été accueillis à la salle M. Chevalier pour **découvrir un spectacle** dénommé « Coup de chapeau à Sinatra ».

A l'issue du spectacle, les personnes se sont dirigées vers le **Snowhall** où un déjeuner leur a été servi suivi d'un après-midi dansant.

Un transport en bus a été mis en place pour les personnes sans moyen de locomotion.

Les seniors ont été **ravis des prestations proposées**. Ils ont pu apprécier la proximité des lieux, alliant la convivialité, la détente et le divertissement ainsi que les retrouvailles avec les amis autour d'un bon repas dans un cadre unique et chaleureux.



» SÉJOUR À GRASSE

Le CCAS, en collaboration avec l'ANCV (l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances), a organisé **un séjour à GRASSE du 26 mars au 2 avril 2016** dans le cadre du programme Seniors en vacances au village de vacances « Les Cèdres ». Ce dispositif a facilité le départ en villégiature de **50 seniors** profitant d'un séjour en pension complète incluant **animations et excursions**.

Durant ce séjour, nos aînés ont pu découvrir et bénéficier :

- d'une visite guidée de Grasse avec la découverte de la parfumerie Fragonard,
- d'une journée à St Tropez par le passage de la Corniche d'Or,
- d'une visite guidée des petits villages typiques de Gourdon & Tourrettes sur Loup,
- de la découverte de Cannes & sa légendaire Croisette,
- de la visite de Nice, sa vieille ville & son marché aux fleurs,
- et pour les plus gourmands, de la visite d'une confiserie



Le programme **Seniors en Vacances** permet aux seniors dès 60 ans et aux personnes relevant d'un handicap à partir de 55 ans, de bénéficier d'un séjour de vacances à tarif préférentiel. De plus, les personnes non imposables peuvent bénéficier, sous conditions, d'une aide financière au départ.

» PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE MUNICIPAL



Afin de répondre au mieux aux risques liés à la canicule, un dispositif de veille et d'alerte est instauré durant la période estivale au sein de la localité en faveur des seniors et des personnes handicapées les plus vulnérables.

Cette opération s'adresse **aux personnes seules et isolées de la commune vivant à domicile** dont la finalité exclusive est de permettre une intervention ciblée des services sociaux et sanitaires auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'urgence par un suivi réalisé du **1er juin au 31 août** de chaque année.

L'inscription n'est pas automatique et implique une démarche volontaire. Elle s'opère sur demande de la personne concernée, de son représentant légal ou d'un tiers.

Les personnes souhaitant obtenir de plus amples renseignements sont invitées à prendre contact avec le CCAS.

» ACCUEIL ET ÉCOUTE

Le CCAS **renforce ses interventions d'accueil** par une écoute téléphonique qui s'adresse à toute personne âgée, handicapée, seule, ou qui se sent isolée. Au-delà de l'écoute bienveillante prodiguée, cet espace de parole a pour but, selon la nature des besoins révélés, **d'orienter et/ou d'accompagner** les demandeurs dans le cadre de leurs diverses démarches.

Mme Danielle Calcari-Jean, Conseillère Départementale de la Moselle, Adjointe aux affaires sociales, culturelles et associatives et Vice-présidente du CCAS se tient à la **disposition des administrés** qui souhaitent la rencontrer. Pour toute demande de rendez-vous, veuillez prendre contact avec le CCAS.

Le **CCAS** vous accueille du **lundi au vendredi de 9 H 00 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 00**.

C.C.A.S. 19, rue Principale – 03.87.71.01.91 – ccas@amneville-les-thermes.com



« Seul, on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin ! »

R ETOUR EN IMAGES

Job Da



Séjour Apsem



Fête du boeuf



Lapin de Pâques



Dating



Parc municipal



Concert Big Band



20^{ème} anniversaire



Carnaval

» LES SPORTIFS AMNÉVILLOIS À L'HONNEUR



En individuel ou par équipe, les sportifs de la commune qui se sont illustrés durant la saison 2015 dans leur discipline, ont été récompensés par des **diplômes, coupes, médailles et trophées** lors de la traditionnelle cérémonie des sportifs méritants, en présence de Monsieur le Maire et M. Arnaud Szymanski, adjoint aux sports.

C'est à l'Espace Jean-Kiffer que leurs **performances sportives**, souvent de niveau national, ont été chaleureusement félicitées tout le long de cette soirée orchestrée par les agents du service des sports de la commune secondés par les élus.

Les organisateurs ont profité de cette occasion pour **mettre à l'honneur** une personnalité sportive de la ville et c'est donc **M. Raymond Reisser** qui a reçu le trophée de la ville, saluant sa longue carrière et son investissement dans le milieu associatif notamment au sein de l'UCMA.

» LE DÉBARQUEMENT DE 1000 GADZ'ARTS

Plus de **1 000 futurs ingénieurs des Arts et Métiers**, surnommés les Gadz'arts, ont débarqué à Amnéville pour s'affronter pendant 3 jours **à l'occasion des 42èmes Grandes UAI** (Union athlétique intergadz'arique).

Cette année, le campus de Metz était l'organisateur de cette rencontre inter-sportive étudiante. Et **Amnéville** a été sollicité pour être le **lieu du rendez-vous annuel**. Forte de ses infrastructures sportives, la ville a donc été honorée de les accueillir mettant à leur disposition les locaux mais aussi toute une logistique de soutien technique. Le service des sports, en coordinateur efficace, les a solidement soutenus et encadrés.



Le millier de participants venus des **8 centres d'Arts et Métiers de France** (Bordeaux-Angers, Clung, Lille, Paris, Metz, Aix-en-Provence et Châlons-en-Champagne) a fortement contribué au succès de l'organisation par leur tenue exemplaire et leur esprit sportif digne de Gadz'arts.

Chaque centre a défendu ses couleurs pendant tous les tournois et compétitions d'athlétisme, natation, foot, rugby, volley, handball, escalade, golf, ski et badminton...

Quelle autre ville peut s'enorgueillir d'offrir à ces étudiants autant de sports différents à pratiquer pour des tournois de folie !

» SENTEZ-VOUS SPORT!

Le **Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle** a choisi d'établir sa traditionnelle **fête départementale** à Amnéville pour **les 17 et 18 septembre prochain**.

Plus de **40 sports** seront **proposés** dans les infrastructures de la ville afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux bienfaits de la pratique d'une activité sportive régulière et de l'y encourager !



Pour la **2ème année consécutive**, le CCAS et la Municipalité se sont associés à la **semaine nationale des personnes handicapées** par différentes interventions du lundi 25 avril au samedi 30 avril 2016.

L'objectif de cette semaine a été de **sensibiliser et de susciter des réflexions** autour des problématiques liées à toutes les formes de handicap afin d'apporter un regard sur la différence et de proposer une information complète.

Nombre d'entités locales se sont mobilisées et ont soutenu ce projet. Un partenariat fort s'est construit avec les associations de personnes handicapées qui accompagnent les réflexions et les initiatives mises en œuvre par la Municipalité.

Différents temps forts ont jalonné cette semaine riche en animations variées dont le vernissage de l'**exposition photographique** et la **conférence** réalisées sur le **thème de l'autisme** à la Médiathèque.

Une réunion d'information suivie d'un goûter a été organisée en faveur de nos aînés.

Au Snowhall, un **repas dans le noir** a été proposé au public précédé de descentes en ski avec mise en situation de handicap.



Tout au long de la semaine, les enfants des écoles primaires et du collège ont bénéficié d'ateliers « découverte » et d'animations sportives liées au handicap.

Une opération d'envergure a été lancée en direction des écoles dans le cadre des **« Bouchons d'Amour »**. La **collecte**, réalisée par les enfants de la maternelle au collège, a permis de récupérer en six semaines **1 tonne et 60 kg de bouchons** remis à l'association parrainée par J. M. Bigard et qui permettra d'améliorer les conditions de vie de personnes souffrant d'un handicap.

Les récipiendaires ont été mis à l'honneur par Monsieur le Maire et l'équipe organisatrice à l'issue des activités sportives handisport organisées le samedi pour clôturer cette action admirable.



» SECOND PRINTEMPS DE LA SCULPTURE



1^{er} prix de la Ville



second prix de l'Office



A l'initiative de Michel MEUX, le service culturel, sous le patronat de Mme CALCARI-JEAN, adjointe déléguée aux affaires culturelles et conseillère départementale, a organisé **les 4 et 5 juin** dernier au parc le **second Printemps de la Sculpture** qui « se veut être **LE lieu de rencontre culturelle de la ville**. Cet événement doit s'enraciner toujours plus dans notre territoire et contribuer à une œuvre majeure : celle de mettre la culture à la portée de tous, et en particulier des enfants ».

Ainsi tous les acteurs culturels de la ville se sont réunis pour inviter le public à une nouvelle approche de la culture :

- le conservatoire pour assurer les animations musicales et de danse et le groupe Vintage Spirit pour un mini concert d'exception
- la médiathèque pour présenter dans le cadre des Insolivres un spectacle de conte et musique d'Irlande
- l'atelier sur pierre de Jaumont par Michel MEUX, responsable de l'atelier sculpture au centre socioculturel pour une initiation

Le **Printemps de la Sculpture** est aussi un **concours**. **Dix sculpteurs** ont donc réalisé devant le public leurs œuvres, suscitant ainsi la curiosité et les échanges :

- le **1er Prix de la Ville** remis par Monsieur le Maire à **Monsieur Pascal BELLOT** pour son œuvre sur Pierre de Jaumont,
- le **second Prix de l'Office de Tourisme** décerné à **Monsieur Roland GONZALES** pour une œuvre sur Pierre de Jaumont

La sélection fut difficile pour le jury. « **Chacun aurait pu être récompensé, tant les œuvres présentées furent remarquables**, déclare Mme CALCARI-JEAN. **Il est toujours impressionnant de voir que les artistes réussissent à faire naître d'un bloc brut de matériel une sculpture aux contours si délicats** » .

Patrick ZIMMER (sur stéatite), Isabelle OLSZEWSKI (sur stéatite), Chon AUZANNEAU (sur stéatite), Ghislain RICHARD (sur pierre de Jaumont), Gaby SALOMON (sur pierre de Jaumont), Philippe VOYAT (sur fer), Béatrice SCHAACK (sur argile), Mireille COLLING (sur stéatite) sont aussi à féliciter.

Remerciements à l'Office de Tourisme et Amnéville Festivités pour leur soutien logistique et leur présence.





OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

» 1^{ère} étoile pour Amnéville au Guide Vert Michelin 2016



La ville d'Amnéville vient de se voir décerner **1 étoile** en tant que « site intéressant » dans la nouvelle édition du Guide vert Michelin 2016, consacré à la Moselle. Un vrai plus pour le tourisme et le rayonnement de notre ville !

Pour décrocher cette étoile, tout un panel de critères est étudié, discuté et validé par les rédacteurs et les éditeurs du guide qui soulignent ainsi l'intérêt patrimonial et touristique d'un lieu : première impression en arrivant sur les lieux, notoriété du site, inventaire de ses monuments et activités, labels de qualité, valeur historique, beauté, charme et qualité de l'accueil et de la visite.

Amnéville est un concentré d'histoire, de patrimoine, de nature et surtout de loisirs d'exception développés autour du thermalisme. Quelle ville peut s'enorgueillir de posséder une multitude d'activités classées dans le top 10 national, qui attirent près de 6 millions de visiteurs par an.

» Pass Amnéville Malancourt : DEVENEZ AMBASSADEURS !

Parce que résider à deux pas d'attractions touristiques de renommée mondiale, ça n'a pas de prix, parce que les meilleurs ambassadeurs de notre ville sont ses habitants ... la municipalité et l'office de tourisme se sont unis pour créer des offres spécialement dédiées aux Amnévillois et Malancourtois.

Fort de sa capacité à fédérer les acteurs touristiques, l'office de tourisme a travaillé de concert avec toutes les entités du complexe pour développer toute une gamme de prix, de réductions et d'offres préférentielles réunies dans le Pass Amnéville Malancourt (PAM).

Pour retirer **GRATUITEMENT** le PAM, il suffit de se présenter à la médiathèque Jean-Morette ou à l'office de tourisme muni d'une pièce d'identité, d'une photo, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture) et du livret de famille.

Renseignements : Office municipal du tourisme – 2 bd de l'Europe – 57360 AMNEVILLE
03 87 70 10 40 - www.amneville.com –



Rachel ARNOULD-RIVATO, Patrick HELART, Eric VILLEBRUN
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « **Ensemble pour la Transparence** »

Chers Amnévillois(es) et Malancourtois(es),

Depuis 2015, la ville subit le contrecoup des restrictions financières au niveau national mais aussi municipal ! Nous avons annoncé le taux d'endettement de la commune en 2011 par tracts pourtant nos promesses de campagne ont été réalisées !

Vos élus présents au conseil municipal depuis 2011 sont:

- CONTRE l'augmentation des impôts de 2015 !! POUR la mise en place d'une zone de parking payante (sur du court terme) au centre de Loisirs et éviter de surtaxer les habitants.
- CONTRE l'assistantat financier et convention systématique pour des structures qui coûtent cher et sont peu ambitieuses !! POUR privilégier l'enfance et la jeunesse; encourager toutes les associations et commerces réunis par une volonté de réussite commune.
- CONTRE la fermeture du Musée du vélo car cette collection unique valorise notre patrimoine !! POUR allier la culture, le sport avec une politique écologique et conforter l'atout touristique de la ville.
- POUR la création des Portes de l'Orne par la CCPOM: la ville assure sa mission, être porteuse d'emplois (installation d'une pépinière d'entreprise).
- POUR les études menées par le Conseil Départemental de la Moselle, la CCPOM et la commune: dynamiser le centre de Loisirs Jean Kiffer et rayonner au sein de la région ACAL.

Faire le choix d'une politique solidaire et engagée, c'est faire un pari gagnant pour l'avenir de notre ville.

Vos conseillers municipaux dévoués : Rachel Arnould Rivato, Patrick Héléart, Eric Villebrun
Permanence publique: 1 rue des Romains à Amnéville; mercredi de 14h00 à 18h00; RDV par mail:
rivato.rachel@gmail.com

Xavier DIEUDONNE, Patricia LAMM, Daniel SCHULTZ, Estelle FRANCK-DIEUDONNE
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « **Amnéville Debout** »

AMNEVILLE : LA BANLIEUE DE THIONVILLE ?

Il y a des décisions qui peuvent passer inaperçues : pas pour le groupe Amnéville DEBOUT

Rappelez-vous :

A peine élu, Eric Munier, avocat Thionvillois, embauche une directrice générale des services venant du secteur de Thionville

A peine élu, il veut vendre le musée du vélo sans aucun appel d'offre à un Thionvillois

A peine élu, il embauche une directrice générale adjointe des services venant du secteur de Thionville

A peine élu, il embauche un directeur au Snow hall, venant du secteur de Thionville

Maintenant, c'est au tour d'ANNE BELLO, cette dame qui lui a géré sa campagne électorale en 2014 de se voir nommer Présidente du Pôle thermal. Elle vient de Thionville

En effet, Il faut bien récompenser les amis

AMNEVILLE : la famille c'est important !

Il y a des décisions qui peuvent passer inaperçues, pas pour le groupe Amnéville DEBOUT

Ces derniers mois, ce sont des décisions hallucinantes qui ont été prises au détriment des Amnévillois mais bien au profit de la famille d'élus :

Que dire de ce terrain vendu au NEVEU de Madame CALCARI au prix de 70 000 € alors qu'une proposition d'un investisseur pour ce même terrain était à 90 000 €

Que dire d'un autre terrain estimé par l'Etat à 72 000 € et vendu sans aucune « publicité » à 45 000 € à un promoteur immobilier

Rien que ces 2 ventes auraient pu ramener 47 000 € de plus à la ville soit près de 2 années de fournitures scolaires gratuites pour nos collégiens

Il faut bien remercier la famille des élus .. c'est important la famille !

Notre vœu le plus cher serait que tout cela change enfin sur Amnéville

Le Maire ne nous autorisant que 1700 caractères, il nous est impossible de développer d'avantage

» RÉPONSE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Cher(e)s Amnévillois(es), cher(e)s Malancourtois(es),

Voilà deux ans déjà que la majorité municipale travaille ardemment dans le seul but de retrouver un équilibre des finances de la Commune. C'est la condition sine qua non qui nous permettra ensuite de vous proposer des projets qui nous tiennent tant à cœur. Tous les leviers ont été actionnés. Certaines décisions furent difficiles à prendre comme la hausse des impôts l'an passé. Mais au-delà d'être nécessaire, c'est une décision réfléchie et responsable. Comme s'est engagé le Maire, il n'y aura pas d'autres hausses au cours du mandat.

Par ailleurs, nous n'avons pas eu recours à un crédit qui aurait fragilisé une situation déjà précaire, tout ceci dans un contexte national, peu enclin à donner les moyens aux communes d'assumer toutes leurs compétences. La forte baisse des dotations de l'Etat nous contraint davantage dans la gestion de notre budget. Il suffit également de voir les communes avoisinantes qui se retrouvent contraintes d'augmenter la pression fiscale !

Pour autant, nous restons positifs et constructifs. D'ailleurs, les instances de l'Etat elles-mêmes nous encouragent à persévérer dans cette voie. Mieux, il nous a été permis à titre dérogatoire et de manière tout à fait exceptionnelle, de basculer une part de l'excédent de la section d'investissement vers le fonctionnement. C'est un soutien de poids !

Nous avons des atouts que nous devons absolument préserver. Le développement du Centre Thermal et Touristique est notre atout majeur. C'est lui le premier contribuable de la Ville. C'est grâce en partie aux retombées des loyers et des recettes du Casino que nous pouvons assurer un service public de qualité, avec des agents motivés et mobilisés à servir au mieux les administrés de notre belle cité ! Très prochainement, l'étude prospective nous livrera des pistes de réflexions pour assurer sa pérennisation et son développement.

La majorité municipale est unie et solidaire face à l'adversité. Nous sommes sereins et confiants, même si une certaine opposition veut nous emmener sur le terrain de la critique systématique déconstructive et de la désinformation continue. D'ailleurs, nous ne pouvons que constater, que si les deux groupes d'opposition semblaient unies dans la démagogie, aujourd'hui leur entente n'est plus aussi harmonieuse au moment de prendre part aux débats et votes lors des derniers conseils municipaux ! Nous en prenons acte.

Soyez-en sûr, personne ne nous entrainera dans cette spirale négative car nous sommes convaincus que les Amnévillois et Malancourtois ne sont pas dupes. C'est à vous seuls Administrés, à qui nous rendons des comptes.

L'équipe municipale majoritaire vous souhaite un agréable été et de très bonnes vacances.

MALANCOURT-LA-MONTAGNE

» 3^{ÈME} ÉDITION DE LA DJAS DAY



BÉNÉDICTION BURN ET BOLIDES À MALANCOURT !

Pour cette 3^{ème} édition de la DJAS DAY, ils étaient presque **400 motards** venus de tout horizon à avoir fait le déplacement à Malancourt pour une **bénédictio géante** et **une balade de 60 kms** sous le signe de l'amour, du partage et de la solidarité.

Les bénévoles de Malancourt Culture Loisirs, organisateurs de l'évènement, ainsi que les membres des associations, collectifs de motards et leurs traditionnels partenaires ne pouvaient être que ravis de l'affluence des cylindrées et de l'ambiance qui régnait au village : les rues étaient méconnaissables, **motos en tout genre**

stationnées tout le long de la rue Jules Ferry, hommes et femmes casqués arpentant les rues sur fond de musique Rock n Roll, petits enfants à bolides sans moteur, esprit chaleureux et convivial aux abords de l'école Jules Ferry....

C'est après un discours œcuménique plein d'espoir, d'humour et porté par son franc parler, que **le Diacre « Renzo »**, star de la journée au charisme exceptionnel arrivé à l'arrière d'une moto conduite par une « gonzesse », a eu le **bonheur de bénir individuellement « les tas de ferraille » des motards** qui patientaient en faisant quelques « burn » retentissants!

Et c'est ensuite en toute sécurité et avec la complicité du soleil qui a offert quelques-uns de ses rayons, que les deux roues ont emprunté le nouveau parcours de cette édition avant de se retrouver autour d'une bonne table.



Ils ont souri à la vie de novembre 2015 à mai 2016



- DA SILVA Jules, le 05 novembre
- PETIT Maxence, le 05 novembre
- NATANELIC Pauline, le 09 novembre
- MARSAIS Hugo, le 12 novembre
- SCHMITZ-ZINS Léonard, le 21 novembre
- HOCHLANDER Thess, le 24 novembre
- PAPPADIA Timéo, le 26 novembre
- SLIMANE BOUHADDI AMAR Eden, le 07 décembre
- DERVISHAJ Melisa, le 08 décembre
- CAPPALONGA Andrea, le 12 décembre
- BONNEAU Raphaël, le 20 décembre
- SANTINI Enzo, le 21 décembre
- FRIJO DUPRÉ Lissya, le 22 décembre
- ERLER Eléna, le 26 décembre
- VACCARO Elyne, le 27 décembre
- MOLAN Lyna, le 31 décembre
- CATTEL Raphaël, le 02 janvier
- CHAMPVILLAIR Lina, le 04 janvier
- NAVEL Livia, le 04 janvier
- KOSOW Pavel, le 05 janvier
- VOGÉIN Valentin, le 07 janvier
- FERREIRA Luna, le 08 janvier
- HINSKY James, le 15 janvier
- DIDRICH Aaron, le 16 janvier
- HIC Alessia, le 25 janvier
- RAUX Noé, le 31 janvier
- HIRSCH Jules, le 05 février
- OBTEL Charlotte, le 05 février
- SAVOSINA Talian, le 06 février
- KNIPPER Joshua, le 10 février
- OULARE Maryam, le 10 février
- ANDRES Matys, le 13 février
- TAILLEUR HIEULLE Thibault, le 15 février
- PERRA Louna, le 20 février
- AGNESOD Malia, le 23 février
- DEL Gianni, le 01 mars

- MILLOT Manon, le 02 mars
- DORMEGNIE Esteban, le 10 mars
- RIZZO Samuel, le 17 mars
- TESCARI Elyo, le 23 mars
- THISSE POZZOLO Luca, le 24 mars
- FLEURY Romane, le 09 avril
- BARTH GUALANDRIS Kenzo, le 11 avril
- KREBS MODZELEWSKI Andréa, le 13 avril
- CARTER-SENDZIK Lima, le 19 avril
- SOLVER Maël, le 20 avril
- CAPONE Rose, le 26 avril
- BELGHAOUTI Nassim, le 04 mai
- LIEGEOIS Emmie, le 05 mai
- LOUIS Jade, le 06 mai
- KOHLHAYER Eleyna, le 08 mai
- RIGOLIO Emma, le 19 mai
- LESSERTEUR Raphaël, le 20 mai
- JACQUES William, le 24 mai
- GILQUIN Cameron, le 28 mai



*“ Vivre la
naissance d'un enfant est notre
chance la plus accessible de
saisir le sens du mot miracle”*

(Paul Carvel)



Ils se sont dit oui
de novembre 2015 à mai 2016

- WAGNER Catherine & WILK Alexandre, le 14 novembre
- TEZIKOVA Mariya & BOURGOGNE Daniel, le 18 novembre
- HESSMANN Marie-José & SALMON Jean-Marc, le 05 décembre
 - CRIVARO Teresa & JAGER Denis, le 09 janvier
 - UMBRI Lorraine & TONNERRE Cédric, le 09 janvier
- BOMBARDIER Anne Laure & KIEFFER Hervé, le 30 janvier
 - NOUI Samia & MOUSSAOUI Morad, le 13 février
 - MARTIN Virginie & GALLIEN Thomas, le 20 février
 - OYOU Bénédicte & STOLL Didier, le 05 mars
 - THIRION Justine & MONNIER Sébastien, le 26 mars
 - MAZZOLINI Axelle & SI AHMED Mourad, le 26 mars
 - GIANOLLI Christiane & VARNIER Ernest, le 16 avril
 - CAMPOS Mélissa & TILLMANN Rémi, le 23 avril
- CORDEIRO Ludivine & CAHOUCHE Ahmed, le 14 mai
 - DIDIER Elise & MERTZ Johan, le 21 mai
 - BOUREZ Anaïs & HERR Sébastien, le 28 mai

*“Le mariage est et restera
le voyage de découverte le plus important
que l'homme puisse entreprendre”*

(Kierkegaard)

Ils nous ont quittés

de novembre 2015 à mai 2016



- LANNERS Léon, le 01 novembre
- BARATTO Roland, le 04 novembre
- HENRION Yvette, le 10 novembre
- SOBCZAK Edmond, le 13 novembre
- TREIBER Marcel, le 14 novembre
- LIBER Jean, le 17 novembre
- DEFRANOUX Gisèle, le 20 novembre
- WILL Louis, le 22 novembre
- GERNER Jean-Claude, le 22 novembre
- HEJL Georges, le 29 novembre
- GARDIEN Rémi, le 30 novembre
- JOURDAIN Agnès, le 30 novembre
- LENOBLE Paule, le 02 décembre
- NONNENMACHER Frédéric,
le 06 décembre
- CARRILLO Diégo, le 11 décembre
- ABBAS Augustine, le 11 décembre
- DAVRIUS Gérard, le 17 décembre
- HAMM Arsène, le 18 décembre
- BUTTGEN Marguerite, le 20 décembre
- HEMMER Hildegarde, le 21 décembre
- WELSCH Zobeide, le 22 décembre
- GUÉRY Joëlle, le 23 décembre
- FOLLENIUS Emile, le 25 décembre
- LEBLANC Jeannine, le 03 janvier
- POTDEVIN André, le 04 janvier
- BONAN Waltraud, le 05 janvier
- FERRARI Jean-Jacques, le 18 janvier
- JANOT Marcel, le 25 janvier
- POUPART Marie-Reine, le 25 janvier
- KLEIN Henri, le 26 janvier
- MULLER Gilbert, le 29 janvier
- DIAZ Michel, le 30 janvier
- DEVILLE Pierrette, le 30 janvier
- BLANRUE Jeanne, le 01 février
- FIEGEL Jocelyne, le 03 février
- HOFFMANN Françoise, le 04 février
- ORBINOT Elise, le 06 février
- OBRINGER Henriette, le 07 février
- RUCH Monique, le 10 février
- DANNER Christian, le 11 février
- D'APRILE Vito, le 12 février
- GROLLI Rosa, le 13 février
- FLECK Liliane, le 15 février
- INTESSE Henri, le 21 février
- MORVILLE Joël, le 21 février
- SCHAFER Carole, le 21 février
- LOVATO André, le 22 février
- SCHMITT Jean-Marie, le 24 février
- ADORNATO Domenico, le 25 février
- BELMONTE Serafina, le 27 février
- LOPEZ Jean-Luc, le 29 février
- MULLER Jean, le 01 mars
- JACOB Jean, le 05 mars
- METZDORF Gilbert, le 10 mars
- BRETON René, le 15 mars
- KOHLHAYER François, le 16 mars
- JUHEL Amélie, le 20 mars
- CRESPI Jean, le 23 mars
- JUNG Jean, le 01 avril
- BLANRUE Paulette, le 02 avril
- OBERL Marcel, le 05 avril
- SOUSSI Mohammed, le 07 avril
- BOUTAZINA Mohammed, le 07 avril
- BELLONI Maria-Adèle, le 10 avril
- ANELLI Elisabeth, le 13 avril
- PELEAU Gabrielle, le 16 avril
- AVANCINI Enzo, le 19 avril
- BALL Rémy, le 20 avril
- UGOLINI Louis, le 23 avril
- MARTINONI Lucien, le 26 avril
- TARANTINO Victoria, le 27 avril
- LÉONARD Rachel, le 02 mai
- MACCHI Jeanne, le 03 mai
- KREUTER Andrée, le 03 mai
- JOST Joseph, le 03 mai
- MASSON René, le 03 mai
- MEHRI Amar, le 04 mai
- DIEUDONNÉ Gaston, le 04 mai
- VIGNERON Jean, le 06 mai
- SCHMIT Gilbert, le 07 mai
- CAMMALLERI Antonino, le 09 mai
- SIBILIA Anne, le 12 mai
- CHRISTAL Jean, le 14 mai
- LANG Gilbert, le 17 mai
- GOERTZ Edwin, le 19 mai
- JAUGEON Michel, le 21 mai
- RAIMONDI Aurélio, le 21 mai

*“ Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es partout là où je suis”*

(Victor Hugo)



Rendez-vous de l'été

Du 11.07 au 29.07

Macadam Sport Jeunesse
REnSEIGNEMENTS 03 87 72 37 32

Du 11.07 au 26.08

Centre aéré du Centre Socio
REnSEIGNEMENTS 03 87 71 08 03

Du 11.07 au 26.08

Centre aéré HESSANGE
REnSEIGNEMENTS 06 23 26 94 72

13.07

Fête Nationale à AMNÉVILLE
REnSEIGNEMENTS 03 87 71 35 18

14.07

Fête Nationale à MALANCOURT
REnSEIGNEMENTS 03 87 71 35 18

Du 11.07 au 28.08

LES ESTIVALES d'AMNÉVILLE
REnSEIGNEMENTS 03 87 72 37 32

Du 09.09 au 11.09

AMNÉVILLE dans Le rétro
REnSEIGNEMENTS 03 87 70 10 40

25.09

2^{ème} Marche gourmande
REnSEIGNEMENTS 03 87 71 35 18

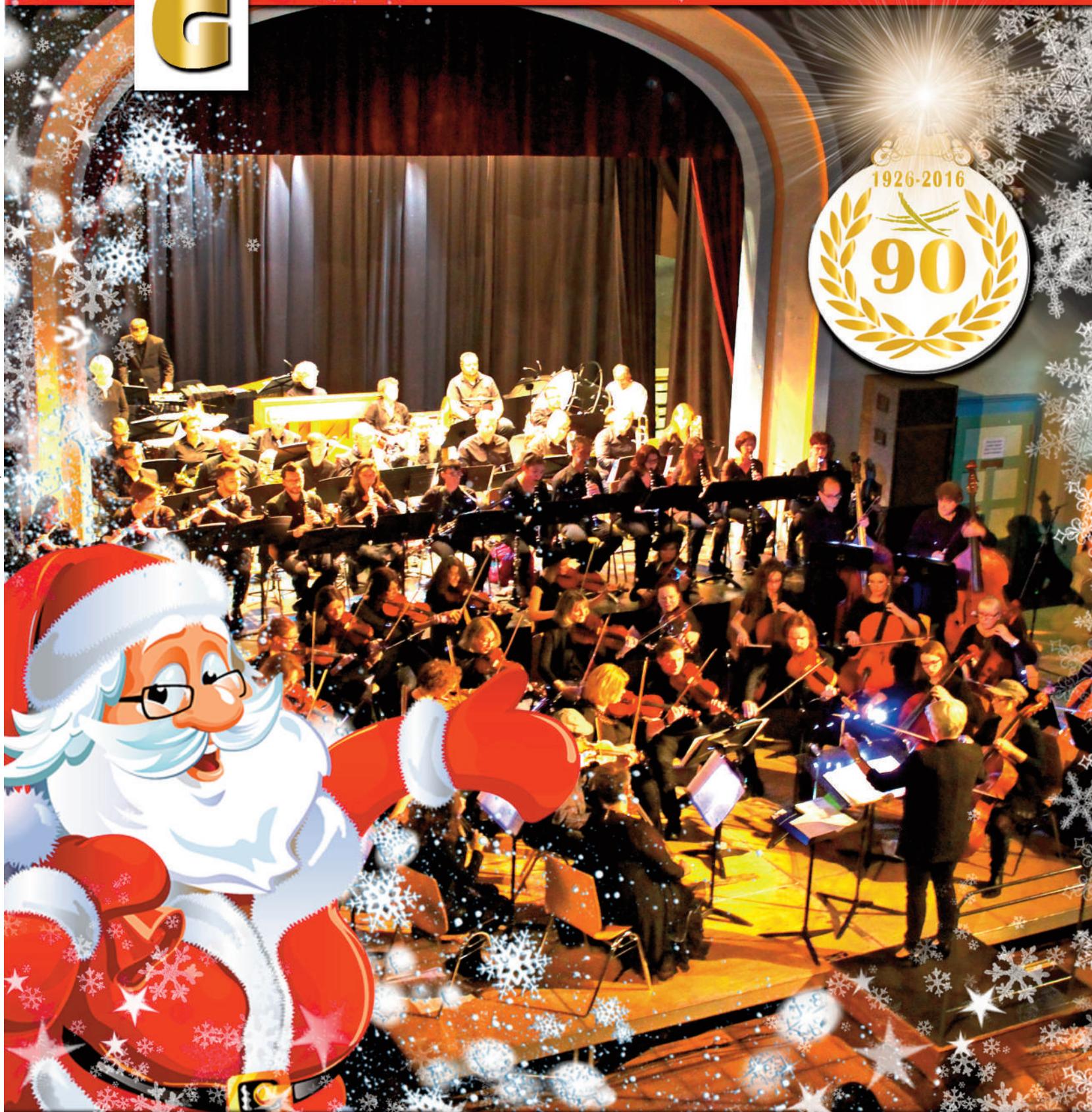


AMNÉVILLE



**A
G**

N°9
DÉCEMBRE 2016



*Le magazine d'information d'Amnéville-les-Thermes
et de Malancourt-la-Montagne*



A-MONTAGNE • AMNÉVILLE-LES-THERMES • MALANCOURT-LA-MONTAGNE • AMNÉVILLE



Fibra, le très haut débit **100% fibre optique**
par Énergies & Services Amnéville



NOUVEAU !

**FIBRE
OPTIQUE**
JUSQU'À
200
Mbit/s
SYMETRIQUES

**TÉLÉPHONIE
ILLIMITÉE
APPELS
VERS LES
MOBILES
INCLUS**

**TÉLÉVISION
PLUS DE
80 CHÂÎNES
ET AUSSI
15 BOUQUETS
THÉMATIQUES
DONT BEIN SPORTS ET
OCS 100% CINÉMA SÉRIES**



RENSEIGNEMENTS ET SOUSCRIPTION
Ruelle Saint Nicolas - 57360 Amnéville
03 87 71 80 00
Fibra est une marque déposée d'Énergies & Services Amnéville



MOT DU MAIRE

Cher(e) Amnévillois (e), Malancourtois (e),

Au terme de cette année 2016, toute l'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année dans la sérénité et la joie, ainsi que nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour 2017.

Au crépuscule d'une année toujours contrainte au plan financier, le rétablissement des finances communales étant un objectif primordial, les élus, la direction générale des services et tous les employés communaux méritent que l'on souligne leurs efforts, leur implication et leur dévouement quotidien pour poursuivre le fastidieux travail de remise sur pied de notre belle commune, travail salué par les services de l'Etat, mais qui n'est que le pendant des efforts consentis.



Leur dynamisme voudrait s'exprimer aux travers de projets ambitieux mais qui sont encore freinés par les contraintes budgétaires et les priorités que constituent les travaux dans les écoles et la réorganisation du service enfance, mais aussi les nécessaires travaux de mise en sécurité, de voirie, d'éclairage public, d'accessibilité, d'entretien des bâtiments publics, l'optimisation des services, etc....

Certes, tout n'est pas parfait mais nous nous employons jour après jour à améliorer votre quotidien et à préparer l'avenir.

La loi NOTRe impose un transfert de diverses compétences aux intercommunalités dès le 1er janvier 2017, notamment la promotion touristique dont la création et la gestion des offices de tourisme. Néanmoins la loi Montagne en discussion actuellement devant le Parlement devrait nous permettre de conserver un office du tourisme communal.

Les zones d'activités économiques mais aussi touristiques passent également sous compétence communautaire dès janvier 2017 mais là encore nous conserverons la direction de notre centre thermal et touristique Docteur-Jean-Kiffer, même s'il faudra nécessairement associer les collectivités publiques à un organe de gouvernance du site, ce qui permettra également de financer sa rénovation et d'assurer son essor.

Enfin, au plan national les élections présidentielles et législatives détermineront notre avenir et nous vous encourageons à exprimer vos choix en allant voter.

Si le quatre-vingt dixième anniversaire de notre orchestre symphonique fut un moment exceptionnel, nous en vivrons d'autres tout aussi sympathiques, à commencer par le parcours des lumières sur le centre thermal et touristique né d'une concertation entre l'office du tourisme et les acteurs du site pour le plaisir de tous.

Sachons savourer ces instants précieux et conserver un optimisme prudent en associant à nos pensées tous ceux qui sont dans la peine ou confrontés à la maladie.

C'est ensemble, unis, solidaires que nous construisons notre ville et assurons notre avenir dans le respect des droits et devoirs de chacun.

Que 2017 vous apporte santé, joie, épanouissement et bonheur.

Eric MUNIER
Maire

Bulletin officiel de la ville d'Amnéville-les-Thermes n°9 – Hôtel de Ville, 36 rue des Romains – 57360 AMNEVILLE
Tél : 03 87 71 22 22 – Fax : 03 87 71 13 87 – www.amneville-les-thermes.com – Email : mairie@amneville-les-thermes.com
Directeur de la publication : Eric MUNIER – Rédacteur en chef : Elisabeth HAACKE-RUDEZ – Rédactions : Anne FABBRONI – Elisabeth HAACKE-RUDEZ
Mise en page et graphisme : Eric KRUMB – Crédits photos : Mairie d'Amnéville – 123RF – Jean PUCCIO
Tirages : 5 500 exemplaires – Impression : Imprimerie L'HUILLIER Florange

E NFANCE

DES NOUVEAUX LOCAUX POUR LE SERVICE ENFANCE



Depuis le mois d'octobre, l'ensemble du service enfance est situé dans les locaux de l'Espace St-Exupéry au 78, rue Clemenceau. Cette nouvelle organisation répond à une volonté de **simplification des démarches** pour les familles et de meilleure coordination des missions relevant du service enfance dans sa globalité.



Placé sous la délégation de Teresa Dalla Favera, adjointe au maire, et la responsabilité de Estelle Huré, le service enfance regroupe l'ensemble des missions en lien avec les écoles, l'animation (centres aérés et mercredis récréatifs) et le périscolaire (cantine, TAP, garderie du matin et du soir). Prochainement, la mise en place d'un nouveau logiciel au service enfance, permettra d'**optimiser la gestion et le suivi des dossiers** (inscriptions scolaires, périscolaires, cantine, activités proposées par la collectivité, etc.)

Jour après jour, le service enfance, sous couvert de la Municipalité s'efforce de répondre aux besoins des familles et se charge de mettre en œuvre la politique municipale liée à la jeunesse.

Outre les outils et dispositifs mis en place ces deux dernières années : réforme des rythmes scolaires, temps d'activités péri-éducatives, projet éducatif territorial, aménagement de cantines au sein des écoles maternelles, le service enfance innove en cette rentrée 2016 en proposant un **accueil périscolaire du soir** dans les écoles maternelles d'Amnéville et de Malancourt. Près de 64 familles bénéficient de ce nouveau service et les retours sont plus que positifs. Sur le temps extra-scolaire, autre nouveauté : les parents, dont les enfants fréquentent les mercredis récréatifs bénéficient depuis début novembre d'une tarification en fonction du **quotient familial** et ont désormais le choix entre une inscription à la séance, au mois, au trimestre ou à l'année.



**Pour tous renseignements, le service enfance est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Tél : 03 87 71 08 03.**



INTERCOMMUNALITÉ

➤ RÉNOVATION ÉNERGETIQUE : LA CCPOM VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS



Parce que la réussite d'une opération de rénovation énergétique nécessite l'élaboration d'un projet adapté aux besoins du logement, de la maison, voire de l'immeuble, la CCPOM souhaite **répondre aux attentes des propriétaires** soucieux d'investir dans ces travaux en leur proposant un nouvel accompagnement.

S'appuyant sur les compétences de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du Pays Messin qui a pour but de sensibiliser, mobiliser et conseiller le grand public et les acteurs du territoire sur les enjeux du changement climatique et la maîtrise des consommations d'énergie, la CCPOM souhaite faciliter la réalisation des projets en simplifiant les démarches.

Ainsi, l'ALEC a construit un parcours tel **un fil conducteur** qui suit les propriétaires dans ce fastidieux dessein. Etape après étape, ayant accès à un réseau local des différents acteurs de la rénovation et à des outils performants, chacun bénéficie d'un **accompagnement privilégié** et un suivi personnalisé pour les travaux dans l'objectif de faire de sa maison un bâtiment à basse consommation ! Et même les petits chantiers de rénovation ont leur place dans cet accompagnement !

Assisté par des personnels spécialisés et neutres, chacun puise dans les outils mis à la disposition pour finaliser son projet : des fiches pratiques pour ne pas se tromper, un accès à une liste de professionnels qualifiés, un diagnostic retraçant les étapes suivies et à venir... le canevas indispensable.



Déjà une trentaine d'Amnévillois avait pu bénéficier des services de l'ALEC en hiver dernier lorsque la municipalité avait organisé, avec le concours de l'agence, une ballade thermographique permettant de déceler grâce à une caméra thermique les déperditions éventuelles de chaleurs. Ce diagnostic était **accompagné de conseils personnalisés** pour y remédier, pour envisager éventuellement des travaux nécessaires et adaptés.

Propriétaire ou co-propriétaire, désireux de **réduire la facture énergétique** tout en habitant un logement confortable et sain ? L'offre de service d'accompagnement de l'ALEC est votre atout !

ALEC – 03 87 50 82 21
www.alec-paysmessin.fr



URBANISME

» RÉFLECHIR UN PROJET URBAIN COHÉRENT

Dans le cadre des objectifs de production de logements neufs fixés par le SCoTAM d'ici à 2032 et dans la continuité du permis d'aménager du quartier « Extension des coteaux du soleil » de 2014, la municipalité opte pour la mise en place d'une **concession d'aménagement** pour près de 5 ha en habitations individuelles et petits collectifs intermédiaires pour ce lotissement et celui du stade de la cimenterie.

Les moyens financiers de la commune étant insuffisants pour garantir la réalisation d'équipements publics d'infrastructures, le choix d'une concession d'aménagement lui permet de transférer le risque financier à un aménageur tout en exerçant un contrôle étroit sur le développement urbain du parc de logements, depuis l'acquisition des terrains à la commercialisation des parcelles viabilisées jusqu'à la construction de logements. Après consultation, la municipalité a sélectionné la SODEVAM pour mener à bien le programme arrêté en assurant le financement de l'opération immobilière.

De cette concertation naîtra un **projet urbain cohérent et structurant** à l'échelle de la commune respectant une haute qualité constructive et environnementale.

Cette orientation est inscrite dans le projet du Plan Local d'Urbanisme qui dirige l'ensemble des axes d'urbanisme de la ville selon deux critères : permettre le **renouvellement de la population** et accompagner la croissance démographique en développant l'offre d'habitat et d'équipements publics.

Pour parfaire cette collaboration, la population du secteur a été invitée à s'impliquer dans la création du nouveau quartier lors d'une réunion le 10 novembre dernier. Première en date d'un **cycle nouveau des réunions de quartier**, cette rencontre a également permis de présenter le projet conduit par le bailleur social, Batigère Sarel, prévu sur trois des derniers lots restant à commercialiser dans la première phase du lotissement « Les coteaux du Soleil », choisi pour sa **connaissance du territoire amnévillois** et pour la **qualité architecturale et paysagère** de son projet.

Offrir un parc locatif répondant aux demandes de la commune, telle est la mission de Batigère qui propose une réflexion sociale et humaine sur le suivi du parcours résidentiel. Ainsi cédant son patrimoine ancien composé de petits logements sidérurgiques, dont la population est vieillissante, il l'accompagne vers l'accès à un logement neuf de qualité et adapté. 94 logements locatifs et 13 logements destinés à l'accession à la propriété sont prévus pour fin 2019 : une résidence qualitative, disposant d'un concierge, qui permet le maintien sur Amnéville d'une génération sénior dans des logements au RDC.





URBANISME

L'appréhension d'un possible **engorgement du stationnement** par l'implantation de la résidence a été longuement évoquée par les habitants du quartier. 120 places de parking intérieur et de stationnement sont prévues, soit un nombre supérieur aux exigences de la législation et de la réglementation en vigueur, ainsi qu'aux statistiques des besoins en stationnement. Toutefois, ces inquiétudes mettent en lumière les **problèmes d'incivilités** que connaissent les résidents, incivilités ne pouvant être imputées au futur collectif. Un programme de réflexion avec les services de sécurité sera mené pour réduire les gênes en **concertation** avec les habitants du quartier.

Lors de cette même réunion furent présentées les différentes solutions proposées par la commune avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne (SIAVO) pour résoudre les **dysfonctionnements** apparus lors des fortes intempéries de juin dernier occasionnant des inondations désolantes. Compétent pour gérer les eaux pluviales, le SIAVO s'engage à intensifier les contrôles sur les ouvrages de pompes et notamment sur l'état d'encombrement de la conduite de refoulement.



Ces interventions se feront sous un **contrôle strict de la commune** qui accentuera le cas échéant les interventions, et les fréquences de nettoyage des avaloirs.

Par ailleurs, afin de **réduire la dangerosité** du rond-point menant vers le Snowhall, des travaux visant à modifier son contournement sont inscrits à court terme. La route depuis Les Terrasses du Soleil sera élargie, longeant un aménagement paysager destiné à embellir le quartier. Un ralentisseur supplémentaire est également prévu à l'entrée du lotissement pour sécuriser piétons et cyclistes.



Pour conclure, cette première réunion de quartier a été voulue comme un **espace de dialogue** entre la municipalité et les habitants autour de sujets qui les concernent directement pour une information directe et une meilleure compréhension des décisions. D'autres réunions sont inscrites dans le calendrier 2017 pour des échanges éclairés et constructifs.





UN ANNIVERSAIRE D'EXCEPTION !!



L'orchestre symphonique d'Amnéville est l'un des rares dans notre région à pouvoir fêter ses **90 ans d'activités musicales** sans discontinuer et c'est à travers un concert grandiose que son histoire continue de s'écrire.

Pour fêter cet anniversaire hors du commun et les mettre à l'honneur, les musiciens ont invité d'anciens membres de la formation musicale à se joindre à eux, placés sous la direction d'Isabelle Cigale, pour donner une représentation émouvante et emblématique.

Et la grande fête d'anniversaire a tenu ses promesses. Après des heures de répétition pour trouver le programme juste, la note parfaite, l'ensemble de l'Orchestre Symphonique s'est délecté à jouer presque dans la facilité...

Jamais la salle Maurice Chevalier n'a affiché complet à ce point. Plus de **500 personnes** ont fait le déplacement pour applaudir les 80 musiciens et les 80 choristes, enfants et adultes confondus. Un parterre exceptionnel pour un pupitre d'exception !

Une partition à parcourir... des notes de musiques à jouer... une unité musicale à partager... c'est toutes ces émotions qu'ont vécues ensemble **actuels et anciens membres** accompagnés pour l'occasion par les chanteurs des chorales adultes et enfants du conservatoire et les enfants du périscolaire dont les voix, imprégnées d'émotions, ont également conquis les spectateurs sous le charme venus pour partager ce moment privilégié !

De Bizet à Tchaïkovski en passant par diverses musiques de films et autres thèmes de dessins animés... Qu'ils ont résonné tous ces beaux instruments alternant mélodies douces puis saccadées dans une salle Maurice Chevalier vibrante et noire de monde !

Grâce au subtil mélange de la rigueur, des savoir-faire, les sensibilités et les techniques des anciens et plus jeunes musiciens, l'ensemble a proposé aux nombreux spectateurs une **pièce musicale intense** de qualité inoubliable, mêlant les cheveux blonds et les cheveux gris...

A noter qu'une exposition à la médiathèque a retracé l'histoire de cette formation musicale historique au travers d'anciennes photos, d'instruments de musique d'hier et d'aujourd'hui, de partitions, d'affiches dont la nostalgie a dû en émouvoir plus d'un....

Rendez-vous dans 10 ans pour souffler les 100 bougies !!





CITOYENNETÉ



LA MAIRIE SOUTIEN L'INSERTION PAR L'EMPLOI...

Dans le cadre de sa **politique en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle**, la municipalité d'Amnéville a recruté deux jeunes demandeurs d'emploi d'Amnéville et Malancourt en contrat « Emploi d'Avenir ». Ces deux recrutements font suite à l'ouverture de 10 postes en Contrat Unique d'Insertion appelé CUI-CAE, Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi et aidés par l'Etat dans le cadre d'un soutien à la professionnalisation de personnes sans emploi ni qualification. Quant aux contrats dits « d'Avenir », ils offrent aux jeunes demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans en rupture scolaire ou n'ayant pu obtenir une qualification certaine, la possibilité de s'inscrire dans une démarche vers l'emploi.



Il s'agira d'abord pour ces jeunes recrues de **découvrir différents métiers** issus de la collectivité, ensuite de peaufiner un projet professionnel. Les enjeux s'articuleront autour de la mise en place d'un accompagnement sur le terrain avec le transfert de savoir-faire et compétences d'un tuteur, agent de la collectivité et la levée des freins périphériques à l'emploi par un accompagnement et un suivi appropriés de la Maison de l'Emploi.

Un plan de formation permettra également de contribuer à **leur professionnalisation**.

Ce dispositif est d'autant plus intéressant pour les jeunes qu'il est grandement financé par l'Etat avec une prise en charge à hauteur de 75% de la rémunération brute.

La municipalité a fait le choix d'une **relation contractuelle** de un an, qui pourra être renouvelée jusqu'à trois ans maximum. A l'issue de cette période, les titulaires de ces contrats devront être en capacité de trouver un emploi dans le secteur marchand.



...ET ENCOURAGE LA RECHERCHE D'UN EMPLOI



Grâce à de nombreuses actions en faveur des **personnes en recherche d'emploi**, la Maison de l'Emploi de la ville tisse un lien d'encouragement avec la population. Bus pour l'emploi, Job Dating ou encore le rendez-vous des métiers des services à la personne le 24 novembre, pour lequel plus de 140 personnes se sont déplacées... l'objectif d'apporter toutes les cartes en main pour celles et ceux qui souhaitent entrer dans la vie active ou changer leur parcours professionnel est maintenu.

Prochain RDV à ne pas manquer : job dating le 26 janvier 2017 à l'espace Jean-Kiffer avec les acteurs économiques du Centre Thermal et Touristique !!



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : Mandat prolongé !

Comme évoqué dans le dernier bulletin, le mandat des jeunes représentants de la commune est prolongé d'une année pour un mandat électif de désormais trois ans (prochaines élections en 2017 !)

Face à un **premier bilan positif** et encourageant pour l'avenir, ce premier mandat permet aux jeunes de découvrir les « rouages » d'un conseil municipal, l'importance du travail en groupe et des décisions prises collectivement, l'apprentissage de la **démocratie**, l'écoute et le respect des autres mais aussi de se confronter à certaines contraintes qui font prendre conscience de la vie communale et de ses orientations.

Ayant tous souhaité prolonger l'expérience, ils ont hâte de travailler sur leur grand **projet de forum** des conseils municipaux des jeunes de France en attendant de pouvoir rapidement inaugurer le City Stade !



Outil social fondamental, le CCAS intervient au quotidien dans le cadre de la politique sociale communale et joue un rôle stratégique auprès de nos usagers. Sa vocation d'**accompagnateur social** s'est renforcée au travers des divers dispositifs sociaux mis en œuvre par l'équipe municipale depuis son entrée en fonction. Ces champs d'intervention sont multiples et de nombreux projets sont en cours d'étude afin d'apporter des **réponses pertinentes** et de faciliter au niveau des services de proximité, le quotidien de chacun.



AMNÉVILLE MARCHE EN ROSE



Dans le domaine de la santé, le CCAS et la Ville se sont associés à **Octobre Rose**, opération nationale lancée il y a 23 ans, dont l'objectif est d'inciter les femmes au dépistage du cancer du sein et impulsée dans notre localité par la Municipalité en place depuis 3 ans.

En partenariat avec les organismes dédiés notamment Amodemaces et la Ligue contre le Cancer, des **actions de sensibilisation** ont été organisées en direction des femmes et de leur entourage afin de les encourager à participer au dépistage précoce.

Nombre d'entités se sont associées à cette démarche dont Amnéville Tourisme, le Pôle Thermal (Centre thermal Saint Eloy, Villa Pompéi et Thermapolis), les ehpad de la localité, le club Photos, le Foyer Bernard Delforge, l'APEI, etc.

Dans un premier temps, l'accent a été mis sur la communication auprès des administrés par le biais de la presse, de la télévision locale, de l'affichage, de la distribution de dépliants, de la décoration des divers lieux d'accueil.

Dans un second temps, des manifestations ont été proposées à leur intention le vendredi 28 octobre 2016. Une marche Taï Chi au départ de la Villa Pompeï, un salon bien-être de 10 h à 16 h à la salle Maurice Chevalier proposant des démonstrations et des séances de Taï Chi, de Shiatsu, des massages Kobido, d'aromathérapie, de kinésiologie, **une « Marche Rose »**, point d'orgue de la journée au centre-ville de notre commune.

A l'issue de cette manifestation de solidarité, Monsieur le Maire, Monsieur FLAMAIN, Président du comité départemental de la ligue contre le cancer et Madame KELLER, infirmière chargée de la communication chez AMODEMACES, ont rappelé l'importance du **dépistage du cancer du sein**, suivi d'un verre de l'amitié qui a été offert à toutes et tous à la salle Maurice Chevalier.





Dans le cadre des interventions en faveur de ses aînés, la commune offre depuis de nombreuses années un **goûter aux seniors**. Depuis janvier 2016, celui-ci se déroule le 1er mercredi après-midi de chaque mois à la salle Maurice Chevalier et à la salle Hemmer à Malancourt-la-Montagne. A la rentrée 2016, pour agrémenter ce moment convivial, la municipalité a décidé d'apporter des animations. C'est donc autour d'une collation, que ses aînés se retrouvent pour fredonner des airs connus et danser dans une ambiance chaleureuse. La salle Hemmer ne disposant pas d'un espace approprié à la réalisation de ces animations, les malancourtoises et malancourtois qui participent aux goûters mensuels, peuvent s'ils le souhaitent partager ce moment à la salle Maurice Chevalier. Le programme détaillé des animations à venir leur a été remis. Il leur suffit de s'inscrire en mairie de Malancourt-la-Montagne. Pour les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion, la commune met à disposition le Tr'amm.

Dans le cadre de la **semaine bleue** dédiée aux retraités et aux personnes âgées, 66 personnes ont assisté à une conférence intitulée « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler » qui s'est déroulée le jeudi 6 octobre 2016 à la médiathèque. A l'issue de ce colloque, 39 personnes se sont inscrites à l'atelier « travailler sa mémoire tout en prenant plaisir », composé de cinq séances d'1h30 chacune. Pas de score, pas de performance, mais des moments de partage et d'échange où les participants ont appris des techniques de mémorisation qu'ils pourront répéter dans la vie quotidienne.

En collaboration avec l'ANCV, impulsé par la nouvelle équipe municipale, le CCAS, porteur de projet, a mis en place ce dispositif, afin de faciliter le **départ en villégiature des seniors**. Pour le premier voyage, un groupe de seniors est parti en vacances à Grasse au printemps 2016.

En 2017, c'est la destination du village-club CAP OCEAN à Seignosse dans les Landes qui a été choisie. C'est ainsi que 49 personnes pourront partir du 9 au 16 septembre 2017 sur la Côte Atlantique.

Les inscriptions débuteront le 26 janvier 2017 de 9 h 00 à 11 h 00 au CCAS.



Le mois de décembre est synonyme de chaleur, de partage et de rassemblement grâce à **la magie de Noël** qui opère chez les petits et les grands. En cette période festive, le centre communal d'action sociale se mobilise pour apporter un peu de joie et de réconfort à travers ses diverses actions de fin d'année.

Pour la troisième année consécutive, Monsieur le Maire et l'adjointe aux affaires sociales ont mis en place **la surprise de Noël** en faveur des enfants d'Amnéville et de Malancourt-la-Montagne scolarisés de la maternelle au collège. Cette année, en collaboration avec l'adjointe aux affaires scolaires, un spectacle interactif intitulé « Quand les lutins s'en mêlent » est offert aux enfants des écoles maternelles et primaires. Les représentations se dérouleront à l'Espace Jean Kiffer. Un ticket de cinéma, d'une validité d'un an, sera remis aux collégiens. Les enfants scolarisés à l'extérieur ne sont pas oubliés. En effet, ils recevront également une entrée pour le cinéma, suivant la liste remise par les différents établissements scolaires.

Le **traditionnel arbre de Noël** du C.C.A.S. sera l'occasion pour de nombreux enfants âgés de 0 à 15 ans de se retrouver autour d'un goûter et de rencontrer le père Noël venu spécialement leur remettre un cadeau.

En ces périodes de fêtes, les résidents des deux maisons de retraite implantées sur la commune se verront remettre une boîte de chocolats. Et comme chaque année, des colis seront distribués afin d'égayer et de réchauffer les fêtes de Noël des plus démunis.

Fort de ses valeurs de solidarité, le CCAS est à votre écoute.

**Le CCAS vous accueille
du lundi au vendredi
de 9 H 00 à 11 H 30
et de 14 H 00 à 16 H 00.**

**C.C.A.S. 19, rue Principale
Tél : 03.87.71.01.91
ccas@amneville-les-thermes.com**

Mme Calcari-Jean, adjointe aux affaires sociales et M. Hoareau, directeur de l'EHPAD de la Résidence Heureuse, gérée par l'AMAPA, se félicitent du nouveau partenariat conclu avec le département pour l'obtention de l'habilitation à l'aide sociale aux repas après une longue démarche de plus de deux ans. Cet agrément va permettre de proposer aux personnes de la commune à faibles revenus des repas complets dès janvier prochain, dont une partie du coût sera prise en charge par le département, et transformer l'EHPAD en foyer restaurant. D'ici là, les personnes susceptibles d'être concernées sont invitées à se rapprocher du CCAS qui les guidera dans l'établissement des formalités administratives.

« Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »



RETOUR EN IMAGES

L'édition 2016 de la FETE DEPARTEMENTALE du SPORT a eu lieu les 17 et 18 septembre dernier au Centre thermal et touristique d'Amnéville en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle.

Plus de 40 activités sportives ont été proposées gratuitement au public au sein de deux villages au cœur du centre thermal et touristique et dans certains établissements de la ville afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes aux **bienfaits de la pratique d'une activité sportive régulière** et de l'y encourager ! Outre l'immense chapiteau regroupant les pratiques sportives, un village dédié à la santé était implanté pour faire connaître les bienfaits du sport quand la maladie est présente (cancer, diabète, obésité...), les gestes de premiers secours, le plaisir de pratiquer du sport...



SENTEZ-VOUS SPORTIF ?





Amnéville soutient la candidature de Paris aux JO 2024

SPORT A AMNÉVILLE



M

ALANCOURT LA MONTAGNE



C'EST LA FÊTE AU VILLAGE !



La municipalité d'Amnéville, l'association Amnéville Festivités ainsi que les associations de Malancourt-la-Montagne ont à nouveau célébré la saison estivale en apothéose en organisant la deuxième édition de **la fête du village de Malancourt**.

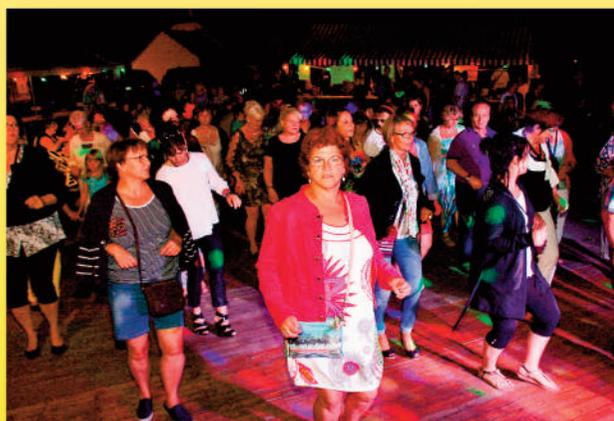
Cette manifestation, inaugurée par M. le Maire et les élus de la municipalité, à l'ambiance champêtre et ouverte à tous, a été le théâtre de grands moments de gaieté au sein du village, mêlant subtilement musique, danses, grillades et jeux divers pour petits et grands.

Chamboule tout, pêche aux canards, roue de la chance, promenade en calèche ou en poney, stand de maquillage ou tirs au but... le choix était large pour se divertir sous le soleil avant de bouger sur la piste de danse et déguster un bon repas!

Pour clore cette fabuleuse fête à laquelle le beau temps s'était invité, les participants ont pu admirer un **magnifique spectacle pyrotechnique**.

L'ambiance familiale régnante, additionnée à l'investissement et la bonne humeur communicative de l'ensemble des bénévoles, ont fait de cette fête populaire, un souvenir à marquer d'une pierre blanche dans les calendriers malancourtois et amnévillois.

Et parce que la fête était réussie, elle reviendra le **samedi 2 septembre 2017** toujours avec les associations et habitants de Malancourt avec en clôture un magnifique feu d'artifices !



FESTIVITÉS



LES ANCIENS, STARS D'UN JOUR AU GALAXIE !



Le 2 octobre dernier, près de 500 convives ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire pour **leur banquet traditionnel** de l'automne.

Accueillis chaleureusement dès leur arrivée par l'équipe municipale, les anciens ont apprécié immédiatement la salle décorée avec soins par les équipes des services municipaux et des espaces verts.

La journée, dont l'organisation a été confiée à l'association Amnéville Festivités, a comblé tous les aînés venus passer un agréable moment ensemble au Galaxie, déguster un menu de fête et se divertir devant la prestation musicale de Anton Roman avant de prendre possession de la piste de danse. Au programme entre autres danses : valse, tangos, rumba et madison sans oublier les slows et le disco, pour le plus grand plaisir de tous.

Au cours de la journée, Monsieur le Maire a salué chacun des convives et a souhaité **rendre hommage** à leur dynamisme et enthousiasme dont la joie de vivre n'a rien à envier à la jeune population.

Enfin, **Monsieur Désiré VIDEMONT, 102 ans**, et **Mme Aline VECRIN, 97 ans**, doyens de la ville, tous deux résidents de la Villa Amarelli, ont été honorés comme il se doit.



OFFICE DE TOURISME



AMNÉVILLE LUMIÈRES, LA FÉERIE DE DÉCEMBRE

Du 3 décembre au 2 janvier, le Centre thermal et touristique Dr-Jean-Kiffer s'habille de **lumières** dévoilant un **parcours magique** de plus de 40 installations lumineuses et un programme de festivités digne des parcs féériques...

Fédérant les acteurs du complexe, l'Office de tourisme a imaginé ce concept magique comme un conte de fée. Il était une fois la fabuleuse histoire de Séraphin, petit-fils d'un mineur et d'une fée, qui, il y a plus de 40 ans, s'est penchée sur le Bois de Coulange pour le métamorphoser en un royaume des loisirs unique en son genre.

De ce synopsis découle un événement qui emmène petits et grands pendant tout un mois le long d'un sentier lumineux au travers de panneaux, installations sonores, visites théâtralisées...



44 structures géantes, dont certaines de plus de 11m de haut et de 14m d'envergure, rythment la balade lumineuse au cœur de la forêt agrémentée de multiples animations : déambulation d'échassiers, spectacle de feu et de pyrotechnie, balade contée... apportant une touche de féerie supplémentaire à Amnéville.

Débutant par une **balade emmenée par des comédiens** et des conteurs dès la tombée de la nuit, les visiteurs redécouvrent la genèse du centre thermal et touristique avant de se laisser prendre au jeu des spectacles artistiques en déambulation... et d'apprécier toutes les installations sonores et lumineuses qui ponctuent la promenade.

Au travers de **cette féerie** qui comble les visiteurs locaux comme les touristes car en cette période de fin d'année, la magie des lumières opère toujours... l'office de tourisme, soutenu par la municipalité, s'affirme comme l'atout majeur de coordination rassemblant les acteurs économiques locaux autour d'une identité de territoire qui valorise Amnéville.

Amnéville Lumières, un programme enchanteur et enchanté à découvrir jusqu'au 2 janvier 2017.
www.amneville.com



UNE PÊCHE D'ENFER !

La **pêche**, la dernière activité mêlant sport et loisirs, proposée par l'Office municipal du Tourisme au lac du Bois de Coulange d'Amnéville a fait le plein dès le début de son ouverture en septembre dernier, profitant de la belle arrière-saison rencontrée.

Tous les amateurs de pêche peuvent s'adonner à ce sport de détente, mais néanmoins de rigueur, tous les jours de l'année jusqu'en décembre. **Les 24 postes de pêche** fixes mis à disposition des pêcheurs pour taquiner le « blanc » à la canne au coup uniquement ont accueilli des amateurs passionnés, des familles venues de toute la région... Ainsi, gardons, carpes et autres tanches ont déjà été pêchés avant d'être remis obligatoirement à l'eau. La plus belle prise fut **une carpe de 13 kg !** Après un alevinage prévu en décembre, la saison prochaine pourra ouvrir le 1er mars 2017 avec encore d'autres projets comme **l'école de pêche** pour faire découvrir aux enfants la faune et la flore des lacs de nos régions, ou encore des concours de pêche pour mesurer la dextérité de chacun, des **emplacements handipêche**...

Encore une belle initiative de l'office de tourisme pour profiter de ce bel espace qu'est le lac.



Office municipal du tourisme : 03 87 70 10 40 – www.amneville.com – [fb/domaineduboisdecoulange](https://www.facebook.com/domaineduboisdecoulange)
Carte de pêche journalière obligatoire en vente notamment à l'office de tourisme au tarif de 8€ (matériel non fourni).
Gratuit pour les enfants de -16 ans accompagnés d'une personne majeure.
Un parking réservé aux détenteurs de carte du jour est aménagé devant les Chalets du Lac pour un accès facilité.

CENTRE THERMAL ET TOURISTIQUE

LE SEVEN CASINO S'EMBELLIT ENCORE ET TOUJOURS



Encore plus beau, encore plus lumineux, le Seven Casino ne cesse d'investir de manière quasi agressive afin de rester l'établissement emblématique de la ville, de la région... **Des travaux de grande ampleur** ont été effectués depuis ces 3 dernières années : une transformation méticuleuse qui a nécessité l'investissement de près de 2.8 millions d'euros pour repenser les espaces de jeux et de restauration, les façades et les abords du bâtiment. Des travaux également attendus par la clientèle et par la ville... Par étapes, le Seven Casino repense ces espaces pour optimiser l'accueil d'une clientèle toujours plus exigeante et pour offrir **une attractivité supplémentaire** à la ville, qui rejaillit sur le complexe dans une dynamique « boule de neige ».

Théâtralisation des espaces.

Parce qu'il faut toujours surprendre la clientèle, la faire rêver, l'entrée de la salle des jeux et de l'accueil est aménagée modifiant ainsi l'espace de restauration qui accueille les joueurs ... et les non joueurs. L'installation des colonnes Morice, des enseignes lumineuses sur l'hôtel et le Seven Casino apportent une **ambiance branchée-chic tendance**.

L'agrandissement de la terrasse de plus de 280m², comme une ouverture sur la nature, s'inscrit dans et hors du casino. Un petit bijou d'esthétisme qui mêle convivialité par une délimitation subtile, jeu avec ses 88 machines à sous et sa roulette électronique, et ambiance funky avec ses projections du sol au plafond... Et le tout avec le souci de l'accessibilité notamment à la salle de spectacles.

Des machines high-tech. Côté jeux, les améliorations se poursuivent pour favoriser le confort de la clientèle et apporter une touche innovante dans l'univers spécifique du jeu. **Outre les 88 machines** à la terrasse, 35 postes de roulettes électroniques grossissent le parc des machines : des modèles de la dernière génération aux lignes futuristes, aux boutons dynamiques, aux écrans haute définition larges, lumineux, animés, déroulant une interactivité non-stop avec le joueur !

Et pour 2017, la métamorphose du Seven Casino s'intensifie avec des projets de plus 1.2 millions d'euros qui porteront sur **l'embellissement de la façade**, la rénovation de la salle de spectacles, la création d'un nouvel espace inséré dans la salle de jeux... et encore d'autres machines révolutionnaires...



Malgré la crise et les difficultés, le Seven Casino démontre par tous ces investissements la nécessité d'aller de l'avant. Son enthousiasme pour se développer et augmenter son attractivité est salué par la municipalité car il entraîne avec lui dans **cette dynamique** tous les acteurs du complexe et favorise des retombées économiques attendues.*



LE MAGIC PARK INDOOR : LE PARADIS DES ENFANTS !

C'est dans le bâtiment de 1 800 m² qui abritait l'ancien Musée de la Moto et du Vélo que le parc récréatif d'intérieur « **Magic Park Indoor** » a ouvert ses portes en octobre dernier. La société Magic Park Indoor, dirigée par M. Philippe Gournac a choisi d'installer son quatrième concept ludique à Amnéville et de proposer, en raison de la situation exceptionnelle et atypique du complexe touristique **un service de garde d'enfants**, exclusif dans les environs ! Ouverte aux enfants de 6 mois à 12 ans, la délirante structure de loisirs haute en couleurs, qui peut accueillir jusqu'à 300 bambins par séance, est dessinée en **plusieurs plaines de jeux** adaptées à chaque âge.

Le paradis des enfants à côté de chez soi !

Toboggans mini ou géant, piscine à balles, château gonflable, terrain de football...le choix est immense pour les petits comme les grands pour s'amuser, rire et se dépenser en toute sécurité. Les parents n'ont pas été oubliés car un vaste espace de restauration et télévision leur est réservé. Se détendre et regarder ses enfants s'éclater ! La direction de Magic Parc Indoor propose trois offres essentielles :

- les enfants viennent accompagnés par leurs parents et profitent des structures sous leur responsabilité,
- les parents ont la possibilité de confier leur enfant à du personnel qualifié pour une durée de trois heures maximum, ce qui leur permet de profiter pleinement des activités proposées au Centre Thermal et Touristique Dr Jean Kiffer
- les enfants peuvent organiser leur anniversaire avec leurs amis en présence des parents ;

En résumé, après avoir abrité d'anciens vélos et motos, ce sont désormais, pirouettes, cris, glissades et rires d'enfants qui résonnent dans ce bâtiment qui entame sa deuxième vie !



*jouer comporte des risques

E XPRESSION POLITIQUE

ENSEMBLE POUR LA TRANSPARENCE

Chers Amnévillois et Malancourtois,

L'année 2016 s'est déroulée dans un climat d'économie financière. Le groupe Amnéville Ensemble ne cautionne pas les critiques et attaques personnelles régulièrement étalées par tracts ou sur les réseaux sociaux. Nous souhaitons voir notre ville, au contraire, être un lieu de propositions constructives pour le bien commun.

Pour autant, la dépense de 300 000 euros confiés à une entreprise locale n'a pas encore portée ses fruits. Cette dernière missionnée pour faire l'état des lieux du centre de loisir tarde à rendre son avis.

De même, la dépense de 150 000 euros au budget des festivités pèse lourd dans la balance. Notamment lorsqu'aucune réduction n'est accordé aux habitants lors d'événements festifs. Les Amnévillois et Malancourtois ont pourtant fait déjà des efforts financiers afin de garder des structures coûteuses.

Seul l'office de tourisme, resté en EPIC, choix décidé lors de notre précédent mandat, permet à la ville de rester attractive.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une belle année 2017, porteuse de réussites autant personnelles que professionnelles.

Vos conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité: Arnould Rivato Rachel, Hélart Patrick, Villebrun Eric.

AMNEVILLE DEBOUT

Mesdames et Messieurs, chers amis,

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-nous de vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2017 ainsi qu'à vos proches.

Gardons ensemble confiance en l'avenir de notre Ville : elle a des ressources, des talents et des richesses multiples.

Il nous appartient, avec votre aide, de les rassembler et de les valoriser dans le respect de l'intérêt général.

Soyez assurés que nous continuerons à mettre tout notre cœur et toute notre énergie pour qu'Amnéville redevienne l'Amnéville que nous aimions, l'Amnéville où il faisait bon vivre, notre Amnéville qui était tant jaloué par les autres communes.

En 2017, soyez certains que nous continuerons à vous informer, à vous éclairer et si nécessaire à dénoncer les décisions catastrophiques prises par cette équipe municipale.

Vous êtes de plus en plus nombreux à rejeter les décisions prises par cette équipe.

Notre détermination à proposer une politique alternative à celle imposée par cette majorité municipale est à son apogée.

Nous continuerons à le faire pour vous ET avec vous !
L'Amnéville que nous aimons n'est pas l'Amnéville qu'ils en font !

MEILLEURS VŒUX A VOUS TOUS, QUE CETTE NOUVELLE ANNEE VOUS APPORTE SANTE ET PROSPERITE

**Xavier DIEUDONNE – Patricia LAMM - Daniel SCHULTZ – Estelle FRANCK DIEUDONNE
Pour le groupe « AMNEVILLE DEBOUT »**

AmnéVILLE LUMIERES

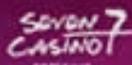
Du 03 Décembre au 02 Janvier

Laissez-vous emporter

Une forêt en mouvement, en lumière et enchantée, accueillera chaque âme d'enfant sur son chemin étincillant. Suivez le guide et entrez dans l'histoire...

www.amnevillelumieres.com

Animations inédites chaque semaine | Chalets gourmands | Evénement & parking **GRATUIT**



E XPOSITION



LA CAMPAGNE S'INVITE A AMNÉVILLE



L'Association des Aviculteurs de Rombas et Environs a organisé une exposition avicole sous le thème « Les Animaux de la Basse-Cour » à l'espace Edelweiss d'Amnéville.

La ferme ludique, présentant les animaux de la base cour, a pris possession du gigantesque chapiteau le temps d'un weekend, où plus de **330 animaux**, lapins, pigeons, poules, oies, dindes et autres oiseaux d'ornement ont été présentés pour le plaisir du grand public venu en nombre.

En amont, juste après l'installation des gallinacés et autres animaux à poils dans la structure Edelweiss, les enfants des écoles d'Amnéville et Malancourt ont été invités à découvrir **la ferme géante** en exclusivité. Curiosité et tendresse étaient au rendez-vous lors de cette improbable rencontre réalisée avec la complicité et la bienveillance des enseignants et des organisateurs.

Puis, deux jours durant, la paille et les cris d'animaux ont envahi en masse les allées du chapiteau, les quelques **40 éleveurs et passionnés** étaient quant à eux aux petits soins pour s'occuper de leurs protégés dont le public a pu admirer les plumes chatoyantes, les crêtes irisées et les autres poils duveteux de ces animaux si proches de nous. Plusieurs visiteurs se sont même étonnés de la qualité des espèces parfois rares présentées pour l'occasion.

L'objectif de ce rassemblement, certes un peu bruyant, n'est autre que de se réunir entre éleveurs, faire découvrir un pigeon magnifique, un lapin exceptionnel... et **promouvoir des races régionales**. Pour les éleveurs, c'est une vocation qu'ils souhaitent transmettre... une passion pour l'étude, le développement, la **sauvegarde des animaux de basse-cour de race pure** qu'ils considèrent comme un loisir, passerelle entre les générations, en respect avec le monde animal et l'environnement. Pour clore cette exposition, les animaux ont concouru à l'élection du plus bel exemplaire de sa catégorie !



Le Palmarès

Catégorie LAPINS

Lapin Satin – M. FRANCOIS FERNAND
Fauve de Bourgogne – M. TARONT Geoffrey
Lièvre Belge – M. RENE Dominique
Petit argenté clair – M. DUBUC Daniel
Nain Bélier Blanc – M. MULLER Christian
Nain Bélier Gris Garenne : Mme FRANCIS Gisèle

Catégorie VOLAILLES

Géante de Jersey – M. CROUET Eric
Dindon Rouge des Ardennes – Mme HILLARD Christine
Amrock – Mme LALLEMAND Huguette
Wyandotte Argenté – M. RENE Dominique
Australorp - M. OSCENDA Serge
Wyandotte Blanche – M. DELCHAMBRE Pascal

Catégorie PIGEONS

King Blanc – M. CUVILLIER Jacky
Pigeon de Beauté Allemand – M. MOSCHETTA Nicolas
Alouette de Cobourg – M. GRAFF Antoine
Show Tippler – M. MULLER Christian
Rouleur Oriental – M. MONGUARS Jacques

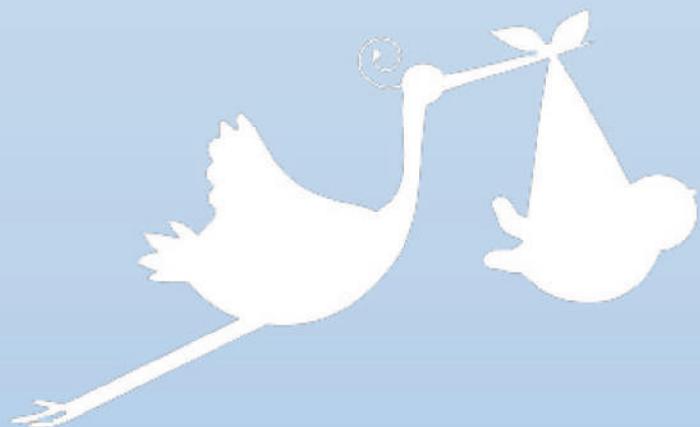


E TAT CIVIL

Ils ont souri à la vie d'avril à octobre 2016

FLEURY Romane, le 09 avril
 BARTH GUALANDRIS Kenzo, le 11 avril
 KREBS MODZELEWSKI Andréa, le 13 avril
 CARTER-SENDZIK Liam, le 19 avril
 SOLVER Maël, le 20 avril
 CAPONE Rose, le 26 avril
 IANNUZZO Kenzo, le 30 avril
 BELGHAOUTI Nassim, le 04 mai
 LIEGEOIS Emmie, le 05 mai
 LOUIS Jade, le 06 mai
 KOHLHAYER Eleyna, le 08 mai
 RIGOLIO Emma, le 19 mai
 LESSERTEUR Raphaël, le 20 mai
 JACQUES William, le 24 mai
 GILQUIN Cameron, le 28 mai
 BOURETIMA Ramzi, le 02 juin
 CORTES Alice, le 03 juin
 MECHERI Adam, le 06 juin
 BELJUL Raphaël, le 08 juin
 RASSEMUSSE Lyfie, le 13 juin
 PITRUZZELLA Emma, le 16 juin
 CUCINOT Léonie, le 16 juin
 NAJEM Rayane, le 20 juin
 GITZHOFER Tom, le 21 juin
 GRAYA Wassim, le 24 juin
 GENCO Léo, le 27 juin
 PAILLIEZ Menzo, le 28 juin
 FUSSLER Eva, le 30 juin
 RYCKELYNCK Lilou, le 07 juillet
 JESPAS Quentin, le 06 août
 JESPAS Tristan, le 06 août
 LIBRES Louis, le 09 août

MORELLI Bradley, le 11 août
 HOUZELLE Luna, le 17 août
 DERMICAN Lina, le 17 août
 SAINT-PAUL Lyna, le 19 août
 BOURDON Lina, le 22 août
 TESCARI Luna, le 25 août
 CERNICCHI Maëlia, le 25 août
 FRITSCH Eva, le 29 août
 HINSKY Luna, le 05 septembre
 HAMON Matéo, le 08 septembre
 SOURIVONG HO Korentyn, le 10 septembre
 BELAL Sakina, le 10 septembre
 VION Clara, le 11 septembre
 VION Alicia, le 11 septembre
 DOFFIN POUILLON Mathis, le 12 septembre
 BARATA Joaquim, le 20 septembre
 BOUR Alissa, le 29 septembre
 SAINT-ANDRE Gaspard, le 30 septembre
 BONANOMI Eva, le 06 octobre
 TONNERRE Lucas, le 07 octobre
 FROELICHER Ethan, le 07 octobre
 KRIMM Raphaël, le 11 octobre
 KODAD Elias, le 13 octobre
 MENICONI Gabriella, le 13 octobre
 BATT Antoine, le 15 octobre
 HOLZRITTER Hayden, le 16 octobre
 GRASSI Elia, le 19 octobre
 LEONARD Rosalba, le 21 octobre
 FLEURY Keylia, le 22 octobre
 SAHRAOUI Sirine, le 27 octobre
 ALVES Ruben, le 27 octobre
 NOGARÉ Valentin, le 29 octobre



*« Vivre la naissance d'un enfant est
notre chance la plus accessible
de saisir le sens du mot miracle »
Paul Carvel*



Ils se sont dit Oui d'avril à octobre 2016



GIANOLLI Christiane & VARNIER Ernest, le 16 avril	ESPRESSINI Sophie & BARBAROSSA Nicolas, le 16 juillet
CAMPOS Mélissa & TILLMANN Rémi, le 23 avril	HILAL Laela & BOUGUERRA Mohamed, le 16 juillet
CORDEIRO Ludivine & CAHOUCHE Ahmed, le 14 mai	BORTOLUZZI Maud & THIRIET Geoffrey, le 23 juillet
DIDIER Elise & MERTZ Johan, le 21 mai	VOLLMER Typhanie & FOUGERAT Régis, le 30 juillet
BOUREZ Anaïs & HERR Sébastien, le 28 mai	WOLFF Lara & FEDERICI Thomas, le 13 août
KLAES Mélissa & HUGNIN Jason, le 04 juin	HOLLE Sarah & CHAUVEL Victor, le 19 août
NICOL Jérôme & ROGIER Jérémie, le 04 juin	FRONDUTI & GONZALEZ David, le 03 septembre
PIMENTA GOMES Sonia & DIDRICH Damien, le 04 juin	NGUYEN Isabelle & DJEBLI Farid, le 03 septembre
LADU Fanny & LEONARD Jérôme, le 04 juin	MOUCHOT Mathilde & TERSCHLUSE Frédéric, le 10 septembre
WAGNER Véronique & GEHL Benoît, le 11 juin	VARETZ Elisabeth & ROLIN Thierry, le 17 septembre
WEBER Claire & SALIS Mickael, le 18 juin	MULLER Audrey & DENOYELLE Nicolas, le 17 septembre
MELLA Séverine & MERROUCHE Samy, le 25 juin	HEMMER Marianne & KIRCH Mathieu, le 24 septembre
BOURGUIGNON Franck & MARIONNAUD Grégory, le 02 juillet	SIDON Jill & KNIPPER Fabien, le 24 septembre
ALVES FERREIRA Maria de Fatima & DUBOIS Michael, le 09 juillet	CAGGIARI Marie & BERTRAND Alain, le 24 septembre
VERNIER Coralie & MATISCHAK Stéphane, le 09 juillet	LAGHMARI Fatima & BOURQUIA Mouhcine, le 01 octobre
MARCOLUNGO Isabelle & YESLI Nabil, le 15 juillet	DA CUNHA Sandrine & ZIMOL Denis, le 12 octobre
	SCHEID Johanna & WENSIERSKI Geoffrey, le 29 octobre

*« Le mariage est et restera
le voyage de découverte le plus important
que l'homme puisse entreprendre »
Kierkegaard*



Ils nous ont quittés d'avril à octobre 2016



JUNG Jean, le 01 avril
 BLANRUE Paulette, le 02 avril
 OBERLÉ Marcel, le 05 avril
 SOUSSI Mohammed, le 07 avril
 BOUTAZINA Mohammed, le 07 avril
 BELLONI Maria-Adèle, le 10 avril
 ANELLI Elisabeth, le 13 avril
 PELEAU Gabrielle, le 16 avril
 AVANCINI Enzo, le 19 avril
 BALL Rémy, le 20 avril
 UGOLINI Louis, le 23 avril
 MARTINONI Lucien, le 26 avril
 TARANTINO Victoria, le 27 avril
 LÉONARD Rachel, le 02 mai
 MACCHI Jeanne, le 03 mai
 JOST Joseph, le 03 mai
 KREUTER Andrée, le 03 mai
 MASSON René, le 03 mai
 MEHRI Amar, le 04 mai
 DIEUDONNÉ Gaston, le 04 mai
 VIGNERON Jean, le 06 mai
 SCHMIT Gilbert, le 07 mai
 CAMMALLERI Antonino, le 09 mai
 SIBILIA Anne, le 12 mai
 CHRISTAL Jean, le 14 mai
 LANG Gilbert, le 17 mai
 GOERTZ Edwin, le 19 mai
 JAUGEON Michel, le 21 mai
 RAIMONDI Aurelio, le 21 mai
 MANCINELLI Dorando, le 27 mai
 LITZINGER Alphonsine, le 30 mai
 WEINBRENNER Léocadie, le 01 juin
 SCHAUFELBERGER Berlind, le 01 juin
 DEMERLÉ Marguerite, le 04 juin
 ACQUART Jean, le 07 juin
 STORKEL Eric, le 10 juin
 MICHELIN Anne-Lise, le 24 juin
 VACCARO Maria, le 01 juillet
 KIS-GADO Gertrude, le 01 juillet
 PORQUEDDU Stefano, le 03 juillet
 HUMBERT André, le 05 juillet
 GENOVA Giuseppe, le 06 juillet
 RéVÉLEN Pierre, le 08 juillet
 DICOP Marie, le 13 juillet
 JULITA Françoise, le 18 juillet
 DA SILVA Fabien, le 18 juillet
 RUMEAU Jeanne, le 19 juillet
 BOULAZIB Rebiha, le 21 juillet
 FRANKE Yvonne, le 22 juillet
 DAL BELLO Murielle, le 24 juillet

LI MANNI Jeannine, le 02 août
 REPPERT Marthe, le 04 août
 FISCHER Daniel, le 08 août
 LIEDECKE Monique, le 12 août
 MULLER Julienne, le 13 août
 WEINBRENNER Paul, le 17 août
 RAU Pierre, le 18 août
 DUVAL Christian, le 18 août
 CRÉPELLE Augustine, le 21 août
 LENEUF Christine, le 21 août
 PIRA Gisèle, le 21 août
 MICHELON née RACO Antonina, le 25 août
 PAPPALÉPORE Vito, le 27 août
 HARTER Robert, le 01 septembre
 BAUDUIN Claude, le 03 septembre
 FERRY Maria, le 06 septembre
 HELLER Lucie, le 06 septembre
 SCHAUFELBERGER Henri, le 07 septembre
 UGOLINI Anna, le 08 septembre
 LECLERC Jeannine, le 17 septembre
 WALKIEWICZ Maxence, le 20 septembre
 TALARICO Antonio, le 25 septembre
 AVANCINI Nicole, le 26 septembre
 FLAMMAND Marie-Louise, le 30 septembre
 LEMÂLE Colette, le 30 septembre
 ZIETEN Hildegard, le 01 octobre
 OWTSCHARIW Sylvia, le 02 octobre
 SBAGLIA Giuseppe, le 05 octobre
 DAR KEBIRA Abdelkader, le 07 octobre
 HAACKE Marie, le 12 octobre
 MAZZE I Astrid, le 14 octobre
 CASSANI Jean-Louis, le 18 octobre
 BRANDT Anne, le 19 octobre
 KOELLSCH Marie, le 19 octobre
 GANGLOFF Lucie, le 20 octobre
 ZAMARA Czeslaw, le 20 octobre
 GROSSE Maurice, le 23 octobre
 HOHMANN Chantal, le 28 octobre
 CAPEK Marie-France, le 28 octobre
 BRUCKER Danielle, le 29 octobre
 MURATORI Claude, le 30 octobre
 GALVANI Jacqueline, le 31 octobre
 LEBRUN Justin, le 03 novembre

*« Tu n'es plus là où tu étais
 mais tu es partout là où je suis »
 Victor Hugo*

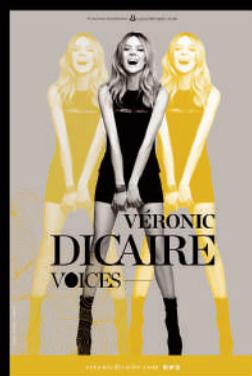


À venir au Galaxie ...

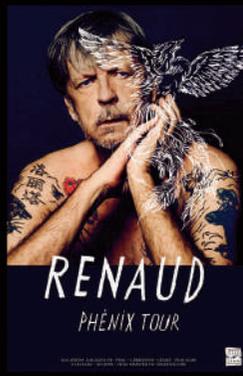
À l'Affiche



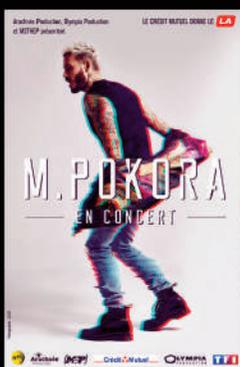
GALAXIE 80
21 JANVIER



VERONIC DICAIRE
04 MARS



RENAUD
14 MARS



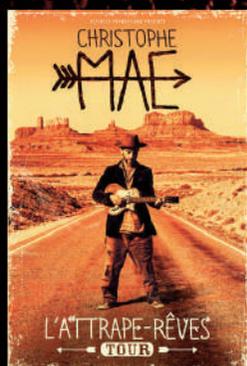
M. POKORA
25 MARS



ANDRE RIEU
05 AVRIL



KIDS UNITED
13 MAI



CHRISTOPHE MAÉ
14 MAI



LES VIEILLES CANAILLES
20 JUIN



FLORENT PAGNY
05 DECEMBRE

Agenda 2017

- 14.01 / LES BODIN'S "GRANDEUR NATURE"
 - 20.01 / DANSE AVEC LES STARS
 - 21.01 GALAXIE 80
 - 31.01 & 01.02 / DISNEY SUR GLACE "100 ANS DE RÊVES"
 - 02.02 / MESSMER
 - 24.02 / JAIN
 - 03.03 / STARS 80, 10 ANS DÉJÀ !
 - 04.03 / VERONIC DICAIRE
 - 11.03 / LES 3 MOUSQUETAIRES LE SPECTACLE MUSICAL
 - 14.03 / RENAUD
 - 15.03 / LES MISERABLES
 - 17.03 / SAEZ
 - 25.03 / M. POKORA
 - 26.03 / BEST OF FLOYD
 - 01.04 / BLACK M
 - 05.04 / ANDRE RIEU
 - 13.05 / KIDS UNITED
 - 14.05 / CHRISTOPHE MAÉ
 - 20.05 / SATURDAY NIGHT FEVER
 - 10 & 11.06 / LE RETOUR DES DIX COMMANDEMENT
 - 20.06 LES VIEILLES CANAILLES
 - 08.11 / IAM "L'ECOLE DU MICRO D'ARGENT"
 - 05.12 / FLORENT PAGNY
 - 22.12 / PRISCILLA FOLLE DU DESERT
 - 24 & 25.03.2018 / LES BODIN'S "GRANDEUR NATURE"
- Agenda complet sur www.le-galaxie.fr

Renseignements, réservations, agenda complet ..

www.le-galaxie.fr



AMNÉVILLE

A
G

N° 10

JUILLET 2017

**Le parc municipal,
couleur nature**

Le magazine d'information d'Amnéville-les-Thermes
et de Malancourt-la-Montagne





Fibra, le très haut débit **100% fibre optique**
par Énergies & Services Amnéville



**FIBRE
OPTIQUE**
JUSQU'À
200
Mbit/s
SYMETRIQUES

**TÉLÉPHONIE
ILLIMITÉE
APPELS
VERS LES
MOBILES
INCLUS**

TÉLÉVISION
PLUS DE
80 CHAÎNES
ET AUSSI
**15 BOUQUETS
THÉMATIQUES**
DONT BEIN SPORTS ET
OCS 100% CINÉMA SÉRIES



ÉNERGIES & SERVICES
Ville d'Amnéville

RENSEIGNEMENTS ET SOUSCRIPTION
Ruelle Saint Nicolas - 57360 Amnéville

03 87 71 80 00

Fibra est une marque déposée d'Énergies & Services Amnéville

Suivez Fibra sur Facebook



MOT DU MAIRE

Madame, monsieur, mes chers administrés,

A mi-mandat, le bilan de l'action municipale est le reflet d'une volonté politique audacieuse : le redressement des comptes de la commune est en bonne voie et la sécurisation du budget a été réalisée, ce que saluent les autorités de l'Etat et se traduit par la confiance retrouvée des banques.

Malgré des difficultés de trésorerie, nous avons pu réaliser des travaux conséquents au bénéfice de nos enfants et sécuriser les bâtiments communaux sans oublier les porteurs de handicap avec des travaux d'accessibilité qui débutent.

La réorganisation des services de la commune, fondée sur la compétence et la motivation permettra une optimisation du fonctionnement de tous les services, même si particulièrement en ce domaine, l'effort doit être continu.

Le personnel est investi et volontaire et sous l'égide d'adjoints et de conseillers municipaux impliqués, il développe des efforts colossaux pour les administrés. Leur travail mérite d'être salué.

Notre commune a renoué des liens avec toutes les collectivités territoriales et réussit le tour de force de fédérer tous ces acteurs dans l'outil de développement du site thermal et touristique.

Ainsi l'œuvre commune de tous les amnévillois, portée par le docteur Kiffer, se perpétuera sous les meilleurs auspices.

L'on ne pouvait rêver mieux pour garantir son avenir par l'implantation de nouveaux équipements, la création d'emplois et les travaux d'aménagement du site.

Nous œuvrons également pour le développement durable avec un réseau de chaleur subventionné à plus de 50 % par l'ADEME et l'Europe, gage du sérieux de ce projet dont les travaux de mise en œuvre débutent dès cet été.

Certes tout n'est pas parfait, nos finances restent fragiles et contrariées par les politiques nationales de restrictions budgétaires mais nous poursuivons nos efforts sans nous limiter à gérer une situation difficile, grâce à votre soutien.

Les réunions publiques sont un temps d'échange, qui enrichit notre réflexion et nous permet d'orienter au mieux notre action. Soyez remercié de votre participation.

Qu'une certaine opposition continue à dénigrer systématiquement tout ce qui est fait et à travers cela porte préjudice à notre commune n'est que le reflet de son étroitesse d'esprit, alors qu'elle n'a même pas eu le courage de venir débattre au conseil municipal du 30 juin qui était pourtant le plus important.

Chacun jugera de notre action, mais si même la presse a changé de regard sur notre ville et que toutes les collectivités territoriales s'unissent derrière notre commune, alors tous les espoirs d'un avenir meilleur sont permis.

L'équipe municipale vous souhaite d'excellentes vacances et une rentrée sereine.

Eric MUNIER



Bulletin officiel de la ville d'Amnéville-les-Thermes n°10 - Hôtel de ville, 36 rue des Romains - 57360 AMNEVILLE
Tél : 03 87 71 22 22 - Fax : 03 87 71 13 87 - www.amneville-les-thermes.com - Email : mairie@amneville-les-thermes.com

Directeur de la publication : Eric MUNIER - Rédacteur en chef : Elisabeth HAACKE-RUDEZ - Coordination de la rédaction : Anne FABBRONI -

Mise en page et graphisme : Jennifer BELLONI Crédits photos : Mairie d'Amnéville

Tirages : 6000 exemplaires - Impression : Imprimerie L'HUILLIER



BUDGET DE LA VILLE : RENTRÉES FINANCIÈRES INDISPENSABLES POUR UN BUDGET TOUJOURS CONTRAINT

Le budget 2017 de la ville a été adopté en avril dernier. D'un montant de près de 30 millions d'euros, son adoption en équilibre conditionne l'action municipale.

Eu égard à l'obligation de sincérité des prévisions budgétaires, l'équilibre reste difficile à trouver. Cette année encore, le contexte financier contraint persistant, nécessite de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de prioriser les investissements.

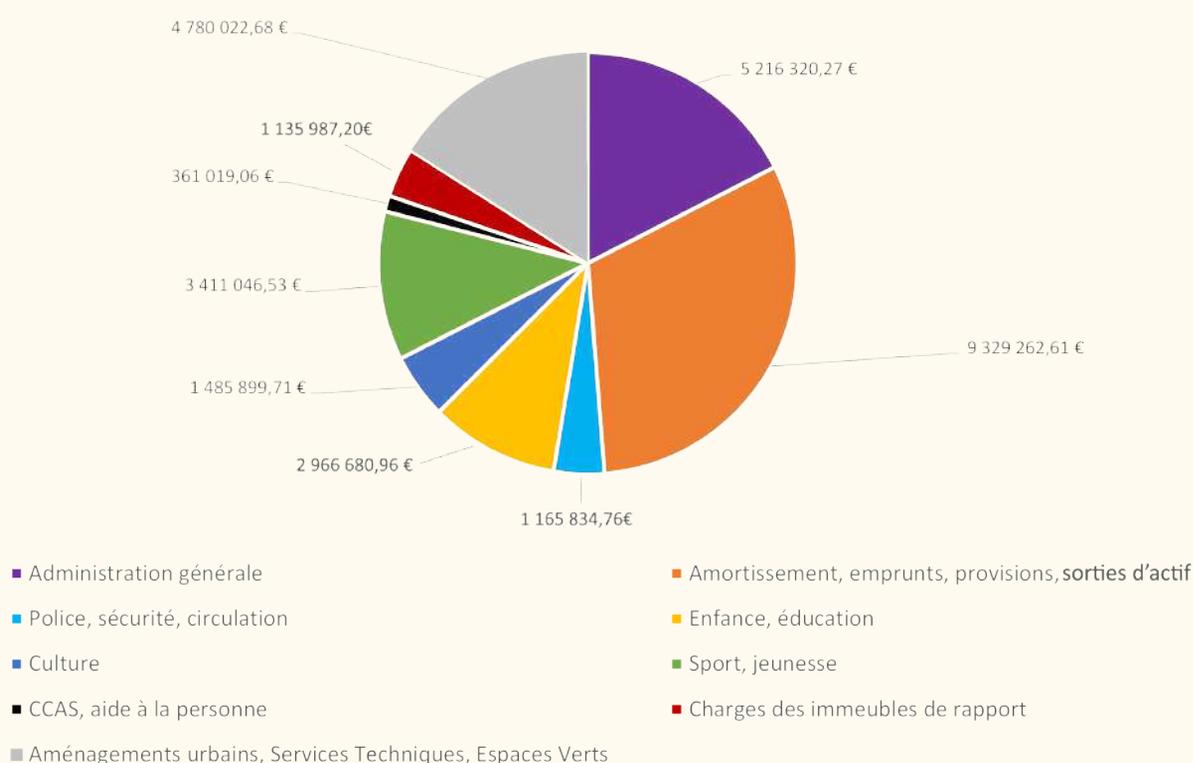
Néanmoins, et compte tenu des efforts consentis depuis 2015 par les contribuables, les taux de la fiscalité des ménages n'ont pas été augmentés pour 2017.

Si l'assainissement d'un point de vue budgétaire est quasi réalisé, le déficit de trésorerie, hérité de la gestion passée, tronque toujours la lecture du budget. La commune demeure dans une situation critique.

C'est pourquoi la vente de la collection Maurice Chapleur et la régularisation de la vente des terrains sur lesquels a été construit le Multiplexe GAUMONT, à hauteur de 2 millions d'euros sont des **recettes indispensables à l'équilibre** du budget 2017, en ce qu'elles permettront la réalisation des investissements les plus urgents, à savoir des travaux de première urgence dans les bâtiments communaux, scolaires notamment et sur les voiries... ainsi qu'une première tranche des travaux d'accessibilité des voiries et des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap.

380 000 euros de subventions seront perçus par ailleurs pour accompagner la mise en œuvre des investissements suivants : modulaire école Clemenceau (subvention CAF), travaux d'accessibilité et de réfection d'une poutre à la patinoire (subvention d'Etat au titre du Fond de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)).

REPARTITION ANALYTIQUE DES DEPENSES - EXERCICE 2016



I NVESTISSEMENTS



PÉRISCOLAIRE À AMNÉVILLE : NOUVEL ACCUEIL OPÉRATIONNEL



Flambant neuf et ultra fonctionnel, le **nouveau bâtiment d'accueil périscolaire** d'Amnéville offre aux jeunes enfants scolarisés à la maternelle Clémenceau vient d'être inauguré en juin dernier en présence du maire, des élus, mais aussi de Danièle Tatoyan, représentant les services de l'État, de Laurent Ponté de la Caisse d'Allocations Familiales sans oublier l'indispensable corps enseignant et les parents d'élèves

Teresa Dalla Favera, adjointe déléguée aux affaires scolaires, a rappelé l'importance pour la commune d'avoir su répondre aux attentes des parents, des enfants et des enseignants, d'avoir concilié les exigences actuelles tant sur le plan de la restauration scolaire, des Temps d'Activité péri-éducatives, que pour l'accueil périscolaire du matin et du soir...

Conçus pour accueillir jusqu'à 60 écoliers, les locaux disposant d'une isolation phonique adaptée et originale aux couleurs acidulées, sont composés d'une grande salle d'activités, d'une cuisine et d'un espace extérieur, dont l'aménagement engazonné comblera à la rentrée prochaine tout à chacun.

Sur les 295 000 euros investis dans la construction et équipement du bâtiment, la commune a bénéficié de subvention d'état au titre du fonds de soutien à l'investissement local à hauteur de 40 % et de la Caisse d'Allocations Familiales au titre de l'investissement à hauteur de 40 % soit 118 073 euros HT pour chacune des instances, la différence étant prise en charge par la commune.

Malgré le contexte financier contraint, la municipalité démontre par cette mobilisation de crédits qu'elle décide de continuer à aller de l'avant en respectant ses engagements et prouve qu'elle donne la priorité aux actions en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Avant de partager le verre de l'amitié, le maire a rappelé que : *« Dans un tel environnement, nos enfants pourront accéder dans les meilleures conditions à des moments d'épanouissements, de joies et de bien-être. Le profit qu'ils en tireront sera notre meilleure récompense ! Avec ce nouvel équipement Amnéville continue d'aller de l'avant, ce modulaire participe à son niveau au développement et à l'attractivité de notre belle commune. »*



T

OURISME



DESTINATION AMNÉVILLE : L'INSTRUMENT AU SERVICE DU COMPLEXE THERMAL



Depuis près de 46 ans, Amnéville peut s'enorgueillir de son complexe thermal et touristique imaginé par le Dr. Jean Kiffer et qui constitue aujourd'hui un pôle économique important du Grand Est (175 millions d'euros de chiffre d'affaires, plus de 2 000 emplois), développant en son seul territoire une offre touristique et de loisirs innovants.

Mais face à la concurrence touristique et aux faibles projets d'investissements, l'attractivité d'Amnéville s'essouffle. Il est donc nécessaire de trouver un avenir serein et dynamique pour permettre la pérennisation du développement du site.

Comme annoncé en réunion publique et approuvé par le conseil municipal dernièrement, un nouvel outil fédérant les collectivités partenaires autour de la commune d'Amnéville est créé : la société, dénommée **« Destination Amnéville »** a pour objet, de promouvoir, de développer et aménager le centre thermal et touristique d'Amnéville, de créer une stratégie de développement économique et de communication pertinente et constructive.

Il est remarquable de souligner que cette SPL fédérant la Région Grand Est, le Département de la Moselle, la CC Pays Orne Moselle, la CC Rives de Moselle, les villes de Rombas, Hagondange, Marange Silvange et la Caisse des Dépôts, est une exclusivité dans la région. Ce nouvel instrument se veut la porte d'entrée unique aux investisseurs, aux porteurs de projets. Unique comme l'est Amnéville !

De cette structure exceptionnelle naitront des perspectives de développement nécessaires à la création d'emplois, à l'augmentation des hébergements, à l'implantation d'enseignes leaders, au renouvellement des offres de loisirs afin de pérenniser et développer le site.

Outre l'apport de leurs compétences en matière de développement économique et touristique, chacune des collectivités territoriales participe financièrement au capital du nouvel organe, d'un montant de 350 000 €. Et parce que les amnévillois et les malancourtois sont les dépositaires du complexe depuis plus de 40 ans, la commune est l'actionnaire majoritaire et garde structurellement la main mise sur les décisions à prendre.

Le Docteur Kiffer disait : « La Grand Région, c'est nous qui l'avons sentie bien avant les autres. Nous en sommes l'épicentre ».

C'est donc tout logiquement que les amnévillois et les malancourtois continuent d'en maîtriser la destinée.

E NVIRONNEMENT



UNE GESTION PLUS DURABLE DES ESPACES VERTS



Forte de ses atouts paysagers, Amnéville entend bien poursuivre une politique environnementale résolument inscrite dans **une perspective durable**. Le rayonnement de la ville classée commune touristique passe aussi par une gestion raisonnée des espaces verts.

Limiter le volume des déchets verts, réduire la consommation d'eau et des pesticides, tels sont déjà les habitudes prises par les services municipaux, qu'il convient d'accentuer pour répondre aux exigences qu'impose la législation en matière de gestion de pesticides pour les collectivités (interdiction faite aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017).

C'est dans cette perspective que Jérôme Reinert a rejoint les effectifs, recruté comme responsable du service Valorisation des Espaces Publics. Expérimenté dans le domaine de la gestion différenciée des espaces verts et le O-PHYTO, le nouveau « jardinier en chef » de la ville entend utiliser les compétences des agents, leurs expériences et réussites dans ce domaine pour étendre cette nouvelle approche de la gestion paysagère sur l'ensemble du territoire.

La gestion différenciée, c'est quoi ? Un entretien plus écologique favorisant la biodiversité par la réduction du nombre des tontes, valorisant le broyage du bois, pour optimiser l'entretien...

Pour le service Valorisation des Espaces Publics, c'est l'opportunité d'organiser le travail de manière plus pertinente, en concentrant l'attention sur les sites qui en ont le plus besoin et en intervenant différemment sur les sites qui sont naturels ou plus champêtres. Ce programme ambitieux débute avec la mise en place du fauchage tardif.

La fauche tardive, c'est quoi ? La limitation des surfaces de tonte aux abords des routes et des sentiers, laissant un espace à demi-champêtre se créer, comme c'est le cas le long de la RD 47, où une tonte est réalisée en avant plan afin d'assurer une bonne visibilité aux conducteurs et une bonne circulation pour les piétons.

En arrière-plan, les herbes hautes sont laissées libres pour favoriser la biodiversité, où petits insectes pollinisateurs, papillons et petits animaux trouveront refuge. Il est donc normal de constater à ces endroits une différence de hauteur de tontes des végétaux.

Les solutions alternatives aux herbicides chimiques nécessitent plus de temps et de main d'œuvre, le service des espaces verts met tout en œuvre pour assurer la propreté des espaces publics mais **le regard sur l'herbe doit changer**. La population doit être plus tolérante à la présence de l'herbe en ville et la participation des concitoyens est un élément de réussite car ces derniers doivent entretenir leur limite de propriété (muret, clôtures...) beaucoup le font déjà mais cette action doit être généralisée...

INTERCOMMUNALITÉ

QUELQUES CHIFFRES

Population desservie : 89 341
Nombre d'abonnés : env. 364 010
Effectif : 53 agents et 13 relevés
Production eau : 5 538 297 m³
en 2016



LE SIEGVO EN QUELQUES MOTS...

Le SIEGVO est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal qui assure la production et la distribution d'eau potable sur l'ensemble de ses 36 communes membres.

Des ressources sous contrôle :

Le SIEGVO intervient sur toutes les fuites du réseau, et ne recourt à aucune sous-traitance. Pour servir au mieux ses abonnés, en dehors des heures de travail, le SIEGVO dispose d'un service d'astreinte joignable au 03 87 53 40 43.

Le SIEGVO à AMNEVILLE c'est : **18 fuites réparées** et **270 compteurs renouvelés** en 2016.

Services en ligne :

Afin de faciliter les démarches de ses abonnés, le site internet www.siegvo.com propose des services en ligne : souscription, résiliation, communication index et paiement en ligne, E facture et des actualités (coupures d'eau programmées, information qualité de l'eau ...)

De quoi se compose votre facture d'eau ?

Abonnement Compteur : partie fixe, indépendante de votre consommation, rémunère l'entretien du proche environnement du compteur (robinet avant compteur, compteur et clapet).

Redevance Eau : représente les coûts d'exploitation et d'investissement pour pomper, traiter, stocker, amener et surveiller l'eau jusqu'au robinet du consommateur.

Redevance Préservation des ressources en eau : calculée selon les volumes d'eau prélevés dans la nature, elle est perçue par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Elle finance les interventions de protection de la ressource en eau, d'amélioration de la qualité et de sécurité de l'approvisionnement. Le taux de la redevance est fixé par l'Agence de l'Eau. Le SIEGVO paie l'intégralité de la redevance pour prélèvement en eau et la répartit sur la facture d'eau des abonnés.

Redevance Assainissement : après avoir été utilisée, l'eau doit être évacuée des habitations. Cette eau est en général polluée, il faut l'épurer avant son retour à la rivière. La redevance dite d'assainissement, sert à financer et exploiter les réseaux d'assainissement et l'épuration des eaux usées.

Redevance pollution domestique : elle est basée sur le nombre de mètres cubes consommés et sert à financer les travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des communes rurales.

Redevance modernisation des réseaux de collecte : facturée uniquement aux abonnés soumis à la redevance d'assainissement collectif. Elle est perçue par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et permet d'aider les communes pour leurs travaux de dépollution (construction, rénovation des réseaux, construction et amélioration des stations d'épuration) et le fonctionnement des stations d'épuration.

RÉUNIONS DE QUARTIER



POUR UN DIALOGUE
DE **PROXIMITÉ**



Conformément aux engagements pris en 2014, la municipalité a décidé de faire du dialogue avec les Amnévillois et Malancourtois une de ses priorités. Un calendrier de rencontres régulières est désormais organisé.

Ainsi, en mai dernier, s'est **tenue la réunion de quartier à Malancourt-la-Montagne** pour discuter des projets réalisés, comme le city stade. Et malgré un contexte financier contraint obligeant la municipalité à prioriser les actions, des projets à venir sont abordés comme l'aménagement du stationnement devant l'école Jules Ferry permettant de sécuriser davantage piétons et enfants ou encore à plus long terme le projet de maîtrise foncière sur l'espace incluant l'ancienne maison dite Vaglio pour la création d'espaces publics et de jeux supplémentaires.

L'évocation de la lutte contre les inondations a aussi mobilisé les échanges. La municipalité entend bien réduire au maximum les risques encourus dans le quartier de la rue de la Potence en s'appuyant sur l'expertise du SIAVO et un programme de travaux.

Le thème de la sécurité a suscité beaucoup de discussions permettant aux citoyens de Malancourt d'exprimer leurs ressentis suite à la multiplication de cambriolages.

Entendant leurs paroles, le maire a décidé d'organiser une **réunion spécifique** sur ce thème en juin dernier afin de répondre à leurs interrogations précises et proposer la mise en place d'actions telles que le dispositif de « **participation citoyenne** ».

Un échange convivial et constructif s'est installé entre les Malancourtois présents, très concernés, le maire et les adjoints et conseillers en charge de la sécurité et du territoire de Malancourt.

Le Capitaine VAZ de la police nationale est intervenu longuement pour faire comprendre les risques et les modes d'action des cambrioleurs. S'appuyant sur son expérience de professionnel de la sécurité, il a prodigué beaucoup de conseils qui ont tous été bien entendus.

Ainsi, s'il est évident qu'il n'est pas possible de répondre à l'ensemble des requêtes, les moyens nécessaires sont mis en œuvre pour apporter une réponse aux problèmes d'intérêt général qui le nécessitent. C'est tout l'intérêt de cette démarche participative portée par les réunions de quartier. Tous les quartiers seront ainsi l'objet de réunions d'informations et d'échanges dont le calendrier reprendra dès septembre.

Tous les quartiers seront ainsi l'objet de réunions d'informations et d'échanges dont le calendrier reprendra dès septembre.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



FIN DE MANDAT POUR LES CMJ : **BILAN PLUS QUE POSITIF**



Lors de la dernière séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes, Monsieur le Maire a longuement salué l'implication de chacun des 18 jeunes élus dans toutes les actions engagées auprès de la municipalité, et les félicitant pour le travail fourni « dont ils peuvent être fiers ».

Au cours des 3 années de mandat, ils ont fait preuve d'initiative et ont été force de proposition pour améliorer la qualité de vie des adolescents d'Amnéville et de Malancourt.

Ils sont ressortis de l'aventure satisfaits, grandis, plus matures et responsables !

L'apprentissage de la démocratie fut parfois un exercice difficile pour ces adolescents qui ont su braver les contraintes administratives et les agendas compliqués. Toujours convaincus de leur rôle au sein de la municipalité, ils ont assumé les missions confiées.

Dès le début de leur engagement citoyen, ils se sont faits immédiatement les porte-paroles des plus jeunes en soutenant puis faisant aboutir LE PROJET de leur mandat : **la réalisation d'un Skate Park, devenu un espace intergénérationnel.**

Les jeunes élus ont aussi, fièrement, assuré leurs missions de représentation le plus souvent possible notamment lors des inaugurations, des commémorations et des vernissages organisés par la ville.

Leur dernier grand projet a été salué par les élus départementaux et régionaux. Le rassemblement des jeunes conseillers municipaux de la Moselle, premier du genre en France, a regroupé plus de 155 conseillers juniors de 17 collectivités différentes : **un immense succès !**

Accompagnés par Ouardia Lombardi, adjointe déléguée à la vie citoyenne, leur élue de référence, et du personnel du service vie citoyenne, ils ont, tout au long de leur mandat, eu l'honneur de visiter le Sénat, le privilège de découvrir les « coulisses » de bons nombres de structures du Centre Thermal et Touristique, été fortement impliqués dans l'organisation des Macadam Jeunesse, des journées citoyennes de l'environnement...

Mais il est maintenant temps pour certains de passer la main et de laisser leurs futurs homologues vivre cette expérience unique en son genre et extrêmement enrichissante avec peut-être pour les guider un « tuteur », qui aura l'expérience de ce premier mandat... mais surtout avec les encouragements de Emir qui leur lance un « **Fais-le ! Courage !** ».



E DUCATION



REGARD SUR LA JEUNESSE



Soucieuse du bien-être des jeunes amnévillois et malancourtois, la municipalité met tout en œuvre pour que les enfants progressent et vivent leur parcours éducatif dans les meilleures conditions.

Chaque année, de nombreux travaux sont réalisés au sein des écoles. Au cours de cet été 2017, outre les travaux récurrents d'entretien, de rénovation, de sécurité et de confort entrepris par les agents municipaux, la municipalité procédera à la première phase de réfection des sanitaires de l'école du Parc et à la remise en état du préau de l'école maternelle La Cimiterie. **Coût des travaux : 100 000 euros.**

Concernant les crédits scolaires, la municipalité accorde aux divers établissements (maternelles, élémentaires) de la ville, différentes subventions destinées à l'achat de fournitures scolaires ainsi qu'au fonctionnement pédagogique des écoles :

- en élémentaire : **60 €/élève inscrit dont 7 € versés aux coopératives scolaires,**
- en maternelle : **52 €/élève inscrit dont 10 € versés aux coopératives scolaires.** Cette subvention permet, outre l'achat des fournitures scolaires pour les enfants, l'acquisition de livres, de fichiers, de matériel pédagogique, et de papeterie.

Des subventions sont accordées pour le renouvellement des livres (**154 à 257 euros par école**). Les projets « Action Educative Innovante », dès lors qu'ils sont validés par l'Education Nationale, peuvent être subventionnés à hauteur de **566 euros par école**. Concernant le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, une aide de **150 à 345 euros** est versée aux écoles élémentaires.

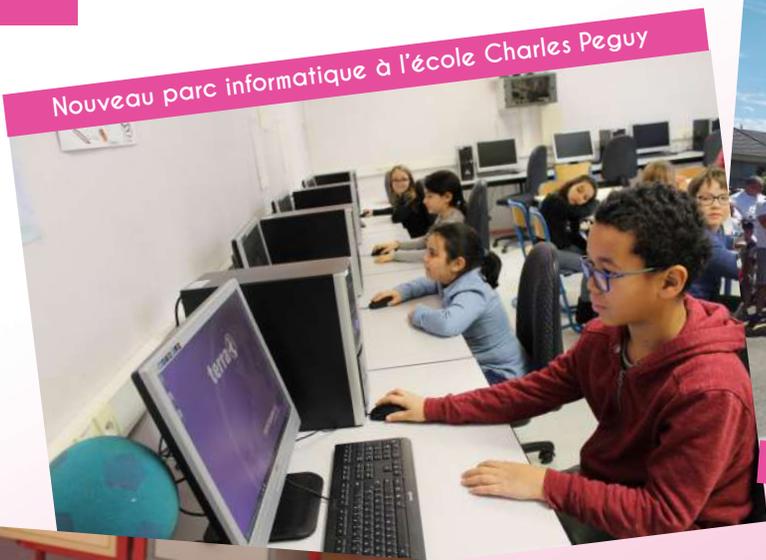
La municipalité finance également les séjours éducatifs et classes transplantées (Classe de mer, classe verte, classe de neige ou à thème) en allouant la somme de **70 à 170 euros par élève**. Concernant le collège, une participation de **10 euros par élève** est versée au titre de la coopérative scolaire ; les élèves participant à un séjour destiné à favoriser la pratique de l'allemand, de l'anglais et de l'italien ainsi que la découverte culturelle du pays, se voient attribuer une aide de **72 euros**.

Parmi les autres aides accordées à la jeunesse et aux écoles, on notera les bourses versées aux étudiants (**274 à 381 € par an**), les bourses aux élèves de secondaires poursuivant leurs études en dehors de la commune (**67 à 172 € par an**), des aides sont également attribuées aux apprentis et aux Malancourtois scolarisés au Collège d'Amnéville, qui utilisent un transport scolaire. Les élèves fréquentant des sections professionnelles adaptées ne sont pas en reste, puisqu'ils bénéficient d'une subvention de **105 euros par trimestre**.

L'Education demeure un axe prioritaire de la commune d'Amnéville. Cette politique d'aide à la jeunesse n'a qu'un seul enjeu : la réussite éducative de nos jeunes amnévillois et malancourtois.

RETOUR EN IMAGES

Nouveau parc informatique à l'école Charles Peguy



Bénédiction des motards, 5^{ème} édition



Goûter à l'aveugle en maternelles



Décoration florale du Centre Thermal Saint Eloy



Nouvel espace intergénérationnel à Amnéville



Décoration estivale



Atelier lors de la semaine du Handicap





Cérémonie des nouveaux habitants



Parcours du cœur scolaire à l'école Charles Péguy



Nouveaux jeux au Bois de Coulange



Le lièvre de Pâques dans les écoles maternelles



Festival au parc municipal



Intervention au collège pour la semaine du Handicap



Quinzaine de la sécurité routière



Le lièvre de Pâques dans les écoles maternelles



NOUVEAUTÉS

● CCAS Mobile :



Une antenne d'écoute attentive, bienveillante et de soutien a été mise en place au cours de l'année 2016 afin d'apporter des conseils, une information et si besoin, une orientation tentant de répondre au mieux aux problématiques rencontrées par certains de nos concitoyens qu'ils s'agissent de personnes âgées, handicapées, seules et qui se sentent isolées.

A compter de **mars 2017**, le CCAS a renforcé ce dispositif par **la création d'un nouveau service** s'inscrivant dans les orientations de la politique sociale animée de la volonté d'anticiper, d'analyser, de prévenir et d'accompagner par une solidarité active axée sur le développement d'un lien social efficient.

CCAS MOBILE se déplace à domicile depuis le 1er mars pour vous proposer une intervention et un accompagnement personnalisés.

Ce renforcement des synergies s'appuie sur un travail collaboratif et complémentaire conduit par les différents acteurs sociaux dans le cadre du partenariat établi en réseau. Interlocuteurs privilégiés de nos aînés, les membres du Conseil des Seniors assurent l'accompagnement lors des démarches réalisées à domicile. Les agents du service réalisent la gestion des suivis. Ils opèrent, en fonction des situations et des retours présentés, les expertises, établissent les dossiers sociaux adéquats relevant de leur compétence et assurent le relais auprès des différentes instances.

● Aide financière aux frais de repas :

L'EHPAD la Résidence Heureuse est habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale aux repas, sous conditions d'âge et de ressources, pour les déjeuners sur place ou les repas à emporter. Le CCAS établit et transmet les demandes de prises en charge financière auprès du Conseil Départemental.



Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi
19 rue Principale - ccas@amneville-le

● Véti'Boutique :

Depuis mars 2017, Véti'Boutique, située au 19 rue Principale à Amnéville, est gérée par l'association des œuvres sociales et culturelles chrétiennes. Les bénévoles vous accueillent les mardis, jeudis et vendredis de 14 h 00 à 16 h 45 et les mercredis de 9 h 00 à 11 h 45. Un grand nombre de vêtements, chaussures, et accessoires est proposé à la vente à des prix modiques.

Les dons de vêtements sont reçus tous les lundis de 14 h 00 à 16 h 00. Les vêtements sont triés, classés, et rangés et mis à la vente.

Les habits, qui ne peuvent pas être vendus, sont donnés à d'autres associations en faveur des personnes sans domicile fixe ou remis à l'association Tri d'Union de Stiring-Wendel qui se charge du recyclage.



RAPPEL DES INTERVENTIONS

Le C.C.A.S. poursuit son rôle d'accompagnement dans la réalisation des démarches et la constitution des dossiers sociaux en faveur de la population auprès des divers organismes.

« Seul, on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin ! »

Mercredi de 9H00 à 11H30 et de 14H00 à 16H00.
Amnéville-les-thermes.com - 03 87 71 01 91

VIE CITOYENNE



TRAMM : NOUVEAUX VEHICULES, NOUVEAUX HORAIRES

Depuis septembre 2012, les chauffeurs des deux mini-bus du Tr'AMM aux couleurs d'Amnéville si identifiables sillonnent les rues de la ville pour faciliter le déplacement de tous.

Plus de 34 800 passagers accueillis et transportés gratuitement tous les jours de la semaine et le samedi matin !

Cette année, afin d'améliorer la qualité du service public rendu, la ville a décidé de changer ses véhicules, désormais climatisés, en signant en automne dernier une nouvelle convention, d'une durée de trois ans, avec la société Visiocom. Financés entièrement par la publicité, ces véhicules ne coûtent toujours rien ni à la collectivité, ni aux contribuables.

Pour répondre davantage aux besoins des habitants, depuis le printemps de nouvelles étapes ont été également ajoutées au trajet. Désormais ce sont **19 arrêts** à travers Amnéville et Malancourt dont un arrêt à l'Intermarché et deux autres au Centre Thermal et Touristique Docteur Jean Kiffer qui ponctuent le parcours.

L'essayer, c'est l'adopter !



Retrouvez les nouveaux horaires disponibles sur le site internet de la ville www.amneville-les-thermes.com ou à l'accueil de la mairie



MISSION LOCALE

Depuis le 2 mai 2017, la Mission locale du Pays Messin propose trois demi-journées de permanence au sein des locaux de l'espace emploi, en mairie annexe, 34 rue des romains, destinées à l'accueil exclusif des jeunes Amnévillois et Malancourtois.

L'objectif de la ML est l'accompagnement vers l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire : **définition d'un projet professionnel, formation, immersion en entreprise mais aussi suivi social des jeunes.**

Monsieur GAMBETTI accueille les jeunes sur RDV le mardi matin, jeudi après-midi et vendredi matin.
Contact ML : 03 87 51 95 15 (antenne de Talange)
Contact EE : 03 87 70 39 95



LES INSOLIVRES... CHAPITRE 10!



Pour cette 10^{ème} édition des Insolivres, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle, le service culturel s'est adjoint les talents du service de valorisation des espaces verts pour faire vivre le thème choisi : **« Jardin dans tous les sens : la nature sème... les histoires fleurissent »**.

Parce que le jardin est le lieu propice à la poésie, à l'épanouissement et au bien-être, il fut donc au cœur de l'animation de ce début d'été. Un bouquet d'animations vous était proposé !

C'est donc tout naturellement que les agents des deux services secondés par des intervenants impliqués et des bénévoles dévoués ont uni leurs idées et savoir-faire afin de proposer aux petits et grands, divers ateliers de bricolage et jardinage afin d'explorer les liens entre l'homme et la nature. Et c'est aussi tout naturellement que les agents des espaces verts ont répondu spontanément à l'invitation pour animer les ateliers, profitant ainsi de l'occasion pour valoriser leur métier.

Peinture, mise en terre, recettes naturelles, initiation au compostage, recyclage et vie des insectes, tels étaient les thèmes proposés dans ce programme floral varié et concocté avec passion mais surtout apprécié de tous les participants !

Certains ouvrages, sûrement pour être totalement dans le thème, se sont même pris pour des feuilles en occupant le temps des Insolivres, les branchages des arbres jouxtant la médiathèque Jean Morette... **Quand les bienfaits de la nature rencontrent les bienfaits de l'esprit !**



Rachel ARNOULD-RIVATO, Patrick HELART, Eric VILLEBRUN
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « **Ensemble pour la Transparence** »

Chers Amnévillois et Malancourtois,

Cette année 2017 marque le mi-mandat de l'équipe municipale. Nous pouvons donc déjà faire un bilan des actions mises en place. En tant que conseillers municipaux et conseillère communautaire, nous avons fait le choix d'avoir une position politique d'élus responsables en prévalant le bien commun.

L'analyse du positionnement du Centre de Loisirs Jean Kiffer confirme les richesses à déployer au cœur de la Lorraine. Avec l'appui de la Communauté de Commune, du département et de la Région, nous sommes assuré d'avoir un management cadré, gage pour notre commune d'un avenir confiant et éclairci. Cependant, la perte du Musée du Vélo d'un point de vue culturel et touristique et le manque de formation professionnelle des salariés du Snowhall sont des choix discutables.

Quand au centre-ville et ses structures annexes (parc, chapiteaux, salles communales...) où chacun devraient pouvoir se rassembler afin de créer du lien social, nous regrettons qu'elles restent inaccessibles aux associations locales bridées par une politique du parti pris unique. Amnéville en tant que ville phare du Grand Est se doit d'être une commune soudée où tout citoyen puisse s'épanouir.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une belle saison estivale, ainsi qu'une rentrée personnelle et professionnelle remplie de projets vous tenant à cœur.

Vos conseillers municipaux et conseillère communautaire n'appartenant pas à la majorité :
Arnould Rivato Rachel, Hélar Patrick, Villebrun Eric

Xavier DIEUDONNE, Patricia LAMM, Daniel SCHULTZ, Estelle FRANCK-DIEUDONNE
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « **Amnéville Debout** »

Cher(e)s Amnévillois(es), cher(e)s Malancourtois(es),

3 années se sont écoulées depuis l'élection de cette majorité municipale.

Nous voilà donc à mi-mandat.

C'est l'occasion pour nous « d'établir » un 1er bilan de cette équipe.

Depuis les augmentations importantes de nos impôts :

Notre ville est-elle plus propre ?

Notre ville est-elle plus sécurisée ?

Notre qualité de vie à Amnéville et Malancourt a-t-elle augmentée ?

La « fonction » d'un Maire n'est-elle pas de rendre plus agréable la vie de ses administrés ?

OUI – NON ? à vous de juger.....

Pour rappel : extraits des plus grosses dépenses depuis leur arrivée (liste non exhaustive....)

1 100 000 euros pour « aider » la direction du « galaxie... » (source Trésor Public)

2 400 000 euros amputés des finances de notre ville pour le Snow HALL (source cour des comptes)

Alors oui, nous continuerons de proposer, comme nous le faisons depuis 3 ans, la mise en gestion privée du Snow hall et du Galaxie afin de libérer de la trésorerie pour notre ville.

Oui, nous continuerons à nous battre pour que les fournitures scolaires redeviennent gratuites pour les collégiens, que les tarifs des cantines scolaires redeviennent un privilège tant jalouxés par les autres communes.

Oui, nous continuerons à proposer la vidéo protection pour sécuriser notre ville.

Malgré 3 années de propositions concrètes de notre part... (et autant de refus de la leurs) notre détermination à continuer de proposer, d'agir pour améliorer notre qualité de vie est toujours intacte.

**Il est grand temps de redonner aux Amnévillois la fierté d'antan...
L'Amnéville que nous aimons n'est pas l'Amnéville qu'ils en font !**



RIBUNE

Cher(e) Amnévillois(e), cher(e) Malancourtois(e),

Ces trois premières années de mandat ont été consacrées essentiellement à la (re)construction d'un budget sincère et maîtrisé. Malgré une baisse conséquente des dotations de l'Etat et de toutes les composantes qui font tant la singularité de notre ville thermale, nous sommes sur la bonne voie, même si beaucoup reste encore à faire !

Quand une certaine opposition s'évertue à agir dans la déconstruction et la désinformation systématique, le Conseil Municipal Majoritaire a choisi d'agir de manière responsable et raisonnée sans se préoccuper de l'agitation stérile qui ne sert que son propre égo. Notre seule ambition est de défendre les intérêts de la ville et nos administrés.

Aussi à mi-mandat, notre équipe municipale est fière du travail accompli, auquel nous associons bien évidemment l'ensemble des services municipaux et des agents qui les composent. Si les signaux ne sont pas encore au vert, il y a des actes fondateurs qui sont posés, garant d'un avenir plus serein.

Dernièrement, ont été inaugurés un nouvel équipement d'accueil périscolaire pouvant accueillir près de soixante jeunes amnévillois chaque jour et les deux espaces intergénérationnels pour créer du lien social et développer le « vivre ensemble actif ». Ces réalisations démontrent que nous pouvons enfin agir, même si nous ne pouvons encore satisfaire l'ensemble des besoins !

La mise en place d'un nouvel organe de gestion pour le Centre Thermal et Touristique garantit la sécurisation de l'œuvre du Dr Kiffer. Sachant que la Commune d'Amnéville ne peut plus porter à elle seule les investissements nécessaires pour le développement du Site, notre équipe a su convaincre toutes les collectivités territoriales pour qu'elles se sentent tout aussi concernées par le devenir de notre pépite régionale et de ses 2 400 emplois ! Avec la création originale d'une Société Publique Locale dénommée « Destination Amnéville », nous allons créer les conditions nécessaires pour redonner confiance et envie à des investisseurs potentiels de venir compléter l'offre de divertissements et de loisirs du Site.

D'autres projets sont également en cours de concrétisation comme le nouveau réseau de chaleur qui devrait conduire à des économies substantielles pour la collectivité !

Parallèlement, nous nous attachons à trouver des solutions à des dossiers qui jalonnent notre mandat : nous allons enfin aboutir à la vente de la collection du vélo et de la moto. Nous avons trouvé un compromis pour régulariser un conflit d'ordre juridique qui subsiste depuis plus de 15 ans avec les Cinémas Gaumont. Ces deux affaires résolues vont permettre de consolider notre budget 2017 !

Comme vous pouvez le constater, après tous ces efforts salués par les Services de la Préfecture et même si rien n'est complètement acquis, nous pouvons entrevoir un avenir plus radieux. Pour maintenir ce cap, nous continuerons à agir toujours de manière responsable plutôt que de faire de l'esbroufe et fanfaronner ; travailler au quotidien pour servir notre ambition commune et sans aucune arrière-pensée plutôt que de penser à faire campagne en vous promettant de dépenser sans compter...

Nous sommes fiers de nos engagements et assumons pleinement !

Bonnes vacances à toutes et à tous !
Le groupe majoritaire « Nouveauté, Sérénité, Convivialité »



MALANCOURT-LA-MONTAGNE



LE 100^{ÈME} JOUR D'ÉCOLE SE FÊTE À MALANCOURT!



Vendredi 3 mars 2017, l'école Jules Ferry a organisé son « père cent » pour fêter le 100^{ème} jour d'école. Une petite célébration comme un aveu d'appartenance à leur école qui leur est chère !

Les enfants de la petite section au CM2, répartis en équipes, ont participé à des ateliers articulés autour des différents domaines d'apprentissage : langue orale, anglais, mathématiques, vocabulaire, arts visuels...



DES COCOTTES À L'ÉCOLE OU QUI DE L'ŒUF OU LA POULE ...?

Vendredi 19 mai, parents et enfants de l'école Jules Ferry de Malancourt ont été conviés à l'inauguration du **poulailler pédagogique** installé au sein de l'école.

Le poulailler facilitera l'étude des différents thèmes inscrits au programme scolaire comme la biologie de cet animal, son cycle de vie. Il permettra aussi aux enfants d'observer l'évolution des poussins tout en prenant soin des gallinacés ! Bref un programme de petit fermier en herbe rendu possible par l'implication des parents d'élèves qui s'en occupent au quotidien.

C'est pourquoi, Mme Boffo, la directrice, entourée de l'ensemble de l'équipe éducative et des élus, a dirigé ses remerciements appuyés vers l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour la mise en œuvre de ce projet d'école, qui est devenu le projet du village tout entier !



RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE

La municipalité, les associations de Malancourt-la-Montagne aidées par l'association Amnéville Festivités donnent rendez-vous aux Malancourtois pour la 3^{ème} édition de « **Malancourt en Fête** » le **samedi 2 septembre 2017** de 18h à 23h à la salle Orchidée.

La grande fête du village, réunira tous les atouts pour en faire un grand moment de gaieté : ambiances champêtres mêlant subtilement musique, danses, grillades et jeux divers pour petits et grands... sans oublier le magnifique feu d'artifices.

Ils ont souri à la vie de novembre 2016 à mai 2017



- CZAPKA Julian Jackson, le 14 novembre
- GRAZIOSI Adam, Henri, Roland, Mario, le 28 novembre
- ZELL Emma Marie, le 30 novembre
- COELHO DE CARVALHO Mia, le 06 décembre
- LOUART Ava, le 09 décembre
- MALEK Noah, le 09 décembre
- KONTZLER Louis, Jerzy, le 11 décembre
- WINCKEL Noéline, le 13 décembre
- FERNANDEZ Riyad, le 22 décembre
- DA ASSUNCAO Tiago, Stéphane, Antonio, le 23 décembre
- SUZZI Angelina, le 25 décembre
- THIEBLEMONT-LAMBERT Alice, le 27 décembre
- LAISNEY KAYSER Elyne, Danièle, Claude, le 1er janvier
- THOMAS SALIS Flavio, Jacky, Lussorio, le 05 janvier
- TUMMINELLI Lydia, le 05 janvier
- THIRIET Gemma, Murielle, Marie, le 11 janvier
- RAPP Louka, le 12 janvier
- BUZEA TRAN-TAO Lune, Minh-Tâm, le 07 février
- MECHERI Ismaël, Djilali, Miloud, le 07 février
- BEN HAMMOU Chahid, le 09 février
- DERREY Ethan & Evan, le 15 février
- DROITCOURT PALUMBO Gabriele, le 15 février
- PITRUZZELLA Nina, Carole, le 27 février
- LOUART Marie, Joséphine, Charlotte, le 15 mars
- RICIPUTO Sacha, le 15 mars
- SECCHI Mattia, le 21 mars
- VILLEMENOT Nathael, le 21 mars
- NION Gabin, le 23 mars
- LEROY Benjamin, Didier, Daniel, le 24 mars
- HIEGEL Liah, Dehbia, Valérie, Fabienne, le 30 mars
- KABAN Ibrahim, le 1er avril

- DISEURS Camélia, Marie, Hope, le 12 avril
- MEISENER Rafael, le 13 avril
- GRAYAA Cmélia, le 23 avril
- OUACHAOU Jessym, le 25 avril
- DERISBOURG Margot, le 29 avril
- HAOUES MAIER Nina, Juana, le 02 mai
- MALIM Marwann, le 03 mai
- BARBERIO Benedetto, le 07 mai
- BOURGEOIS Jazz, Iris, le 10 mai
- BAUMANN Emma, le 11 mai
- FLEIG HOLBE Elina Rose -Marie, le 16 mai



*“ Vivre la
naissance d'un enfant est notre
chance la plus accessible de
saisir le sens du mot miracle”*

(Paul Carrel)



Ils se sont dit *oui* de *novembre 2016 à mai 2017*

- WITZMANN Sarah & BONADDIO Sébastien, le 10 décembre
 - BELLONI Carole & HALTÉ Alain, le 28 janvier
 - ATILANO Julieta & ALVES Rui, le 14 février
 - WEHRLE Sophie & VACCARO Franck, le 18 février
- SOBOLEWSKI Gaëlle & BARBICHE Christophe, le 18 février
 - HJIAJ Sabine & RAVASIO Damien, le 25 mars
 - DETEVE Séverine & IBBA Pascal, le 18 avril
- SCHULER Johana & KOHLHAYER Matthew, le 06 mai
 - LATRACH Ghizlane & KADA Jaoued, le 06 mai
- BERNARDINI Jennifer & DROUET Raphaël, le 20 mai
 - HOLLE Justine & GENTNER Benjamin, le 26 mai

• NOCES DE DIAMANT - 60 ans de mariage

Monsieur et Madame OTERO BLANCO
Date du mariage : 07.02.1957

• NOCES D'OR – 50 ans de mariage

Monsieur et Madame SIMONTÉ
Date du mariage : 18.02.1967



AMNÉVILLE CONNECTÉE

Désormais, il est possible de demander des copies d'actes d'état-civil en ligne via le site Internet d'Amnéville grâce aux fonctionnalités proposées qui facilitent les démarches et font gagner du temps.

Rendez-vous sur www.amneville-les-thermes.com, rubrique « vie pratique », onglet « démarches administratives » : un formulaire simplifié sera à compléter et envoyer d'un simple clic !

Ils nous ont quittés

de novembre 2016 à mai 2017



- LEBRUN Justin, le 03 novembre
- MASSON Arlette, le 04 novembre
- VIDÉMONT Désiré, le 11 novembre
- WAGNER André, le 11 novembre
- GILLON Patrick, le 12 novembre
- SEEHAFFER Ginette, le 15 novembre
- LEININGER Berthe, le 20 novembre
- TARONT Patrick, le 23 novembre
- GRADASSI Anne, le 1^{er} décembre
- BORRI Charlotte, le 03 décembre
- KEHL Alfred, le 05 décembre
- BECKER Aline, le 05 décembre
- STELMACZONOK Albert, le 06 décembre
- RUDEZ François, le 11 décembre
- CARIUS Willy, le 12 décembre
- CAMMARERI Domenico, le 12 décembre
- FANARA Antonio, le 13 décembre
- LOUTZ Julien, le 14 décembre
- FERLIK Georgette, le 15 décembre
- PILOTTO Jean Marie, le 15 décembre
- BELLOT Ferdinand André, le 16 décembre
- IGEL Christiane, le 16 décembre
- OURY Louis, le 16 décembre
- JOFFIN Liliane, le 18 décembre
- OSAJDA Huguette, le 21 décembre
- GUEBEL Ursule, le 23 décembre
- VOUAUX Hélène, le 25 décembre
- ARQUIN Lucie, le 29 décembre
- HALVICK Roger, le 30 décembre
- CITTERIO Marie, le 06 janvier
- WESOLY Robert, le 12 janvier
- REUTENAUER Hélène, le 19 janvier
- ANDRES Marcel, le 22 janvier
- FLECK André, le 24 janvier
- NIEFER Marie, le 26 janvier
- GESQUIÈRE Denise, le 30 janvier
- BABILON Marie, le 02 février
- BECKER Lucien, le 02 février
- SCHIEL Ilse, le 03 février
- RACH Roland, le 06 février

- HENRY Roger, le 06 février
- LAVALL Patrick, le 10 février
- CLÉMENT Monique, le 10 février
- WEBER Jean-Marie, le 21 février
- DANNENHOFFER Anne, le 22 février
- CARRABETTA Auguste, le 22 février
- SPECOGNA Pascal, le 24 février
- ASSENBAUM Auguste, le 25 février
- THONY Simone, le 28 février
- KLEIN Irène, le 1^{er} mars
- BEN ALI Mohamed, le 04 mars
- ROTHERMEL Marie-Louise, le 05 mars
- PICCIN Constantin, le 08 mars
- MEYER Jeannette, le 10 mars
- FLEURY Bernard, le 15 mars
- PIORICO Olga, le 17 mars
- STEPIEN Mieczyslaw, le 25 mars
- SCHNIEDERMANN Ursula, le 27 mars
- CASON Lydia Louise, le 28 mars
- SCHMELTER Jean-Claude, le 31 mars
- ROSSMARK Joffrey, le 09 avril
- PELINI Daniel, le 14 avril
- VIDAL Jacqueline, le 14 avril
- VENTURELLI Armand Jacques, le 15 avril
- GUYOT Marie Louise, le 18 avril
- MARTIN Willy, le 26 avril
- RICCIUTI Marino, le 27 avril
- PHILIPPI Marie Thérèse, le 30 avril
- PHILBOIS Pierre Paul, le 03 mai
- BORTOT Ernest, le 14 mai
- HEILMANN Odette, le 15 mai
- AMBROSETTI Francis, le 16 mai
- TADDEI Carolina, le 18 mai

*“ Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es partout là où je suis”*

(Victor Hugo)

3^{ème}
édition



Marche Gourmande à Amnéville

Dimanche 17 septembre 2017

Conception : service communication Mairie d'Amnéville

ADULTES : **25€**
ENFANTS DE - DE **10 ANS** : **GRATUIT**
ENFANTS DE **10 À 17 ANS** : **12€**
Places limitées
réservation 03.87.71.35.18

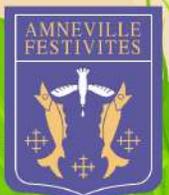


Bulletins d'inscriptions et règlement à retirer à :

- la Mairie d'Amnéville et Malancourt
- la salle Maurice Chevalier - 2 rue de Mondelange
- le site Internet www.amneville-les-thermes.com

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 08/09/2017

Amnéville
LES THERMES



AMNÉVILLE

A
G

N°11
DÉCEMBRE 2017



**Amnéville construit son réseau de chaleur
> page 8-9**

*Le magazine d'information d'Amnéville-les-Thermes
et de Malancourt-la-Montagne*



ÉNERGIES & SERVICES VILLE AMNÉVILLE VOUS INFORME

La construction du réseau de chaleur d'Amnéville nécessite d'importants travaux durant plusieurs mois. Afin d'organiser au mieux vos déplacements, votre régie met à votre disposition une carte des différentes phases du chantier. Cette carte est mise à jour régulièrement, et consultable en flashant le QR code ci-contre, ou en vous rendant à l'adresse www.es-amneville.fr/rdc/travaux.html



Comme chaque année depuis son lancement, l'offre BeIN Sports subit une augmentation tarifaire chez tous les opérateurs. Ainsi, nous vous informons qu'Énergies & Services ville d'Amnéville procédera à cet ajustement à compter du **1er janvier 2018**. Le tarif de votre abonnement au bouquet BeIN Sports passera de **15 euros TTC/mois** à **16 euros TTC/mois**. La tarification du décodeur restera inchangée.



Parallèlement à son cycle infographique d'informations, votre Télévision Locale vous propose chaque jour **GRAND ANGLE**, le magazine vidéo qui retrace l'actualité locale à travers des reportages. La vie municipale, le sport, la culture, les loisirs, ou encore l'école sont autant de sujets qui sont traités avec les témoignages des acteurs de la ville.

HORAIRES DE DIFFUSION

GRAND ANGLE
du lundi au vendredi à
7h30, 10h, 12h30, 15h, 18h, 20h30 et 22h30



📍 Ruelle Saint-Nicolas
57360 Amnéville

☎ 03 87 70 26 26

✉ contact@amneville.tv

🌐 www.amneville.tv

📘 facebook.com/amnevilletv

📺 youtube.com/amnevilletv

ÉLECTRICITÉ - TRÈS HAUT DÉBIT 100% FIBRE OPTIQUE - RÉSEAU DE CHALEUR
ÉNERGIES & SERVICES VILLE D'AMNÉVILLE • Ruelle Saint Nicolas • 03 87 71 80 00 • www.es-amneville.fr

MOT DU MAIRE

Madame, monsieur, mes chers administrés,

L'année 2017 fut riche avec un réseau de chaleur qui s'inscrit dans notre politique de développement durable et augmente notre indépendance énergétique. Ce projet a été mis en exergue comme devant servir d'exemple par nos élus, l'Etat et la presse ce qui prouve la qualité de ce réseau qui apporte une plus-value importante à notre commune, grâce à l'investissement des membres de la régie municipale d'électricité et aux services techniques qui méritent d'être mis à l'honneur.

La participation citoyenne à Malancourt la Montagne témoigne de la solidarité de tous pour mettre en œuvre des mesures de vigilance, dans le respect de la vie privée de chacun et sans que quiconque ne soit exposé à un risque quelconque. Très bel exemple de mise en application des valeurs républicaines. Cette Fraternité fonctionnelle pourra susciter des vocations sur Amnéville.

Le nouveau conseil municipal des jeunes a été installé et ses élus sont impatients de travailler à l'amélioration de leur commune pour poursuivre les actions particulièrement riches de leurs aînés.

Le centre thermal et touristique s'est doté d'un outil unique en son genre qui regroupe toutes les collectivités et les acteurs majeurs accompagnés de la Caisse des Dépôts et Consignations. La SPL Destination Amnéville a, dès sa création, fait ses preuves en solutionnant les difficultés que connaissait la gestion du golf.

Elle œuvre à la rénovation du Site et à son essor afin de créer de l'emploi et développer l'activité économique dont les fruits profiteront à la commune qui perçoit près de 10 millions d'euros annuellement des établissements du centre de loisirs, alors que le coût d'entretien avoisine le million. Cela permet, par exemple, de financer nombre de services tels que le conservatoire ou la médiathèque, d'avoir des tarifs bas pour la cantine scolaire, de verser des subventions aux associations et de financer des travaux.

L'avenir de notre belle ville est intimement lié à celui du Site et son développement futur implique des retombées économiques importantes pour la commune.

Certes nos finances restent fragiles et contrariées par les politiques nationales de restrictions budgétaires mais nos efforts portent leurs fruits, grâce à votre soutien.

Les réunions publiques sont un temps d'échange, de débat et d'exercice de la démocratie qui nous enrichit mutuellement. Soyez remercié de votre participation.

Les nouveaux lotissements sont en cours d'aménagement et les terrains viabilisés seront livrés dès 2018, permettant d'embellir divers quartiers et d'accueillir de nouveaux habitants, toujours plus nombreux à vouloir nous rejoindre, tant l'attractivité de notre commune ne cesse de croître.

2018 s'annonce tout aussi intense et riche que l'année écoulée. L'équipe municipale est plus que jamais enthousiaste et déterminée à faire évoluer la ville, à la rendre toujours plus plaisante et épanouissante pour ses habitants.

Les élus de la majorité et le personnel municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018, et souhaitent qu'elle vous apporte nouveautés, sérénité et convivialité, vous garde en parfaite santé, au milieu de vos proches, enthousiaste face à un avenir qui s'annonce prometteur.

Eric MUNIER



Bulletin officiel de la ville d'Amnéville-les-Thermes n°11 - Hôtel de ville, 36 rue des Romains - 57360 AMNEVILLE
Tél : 03 87 71 22 22 - Fax : 03 87 71 13 87 - www.amneville-les-thermes.com - Email : mairie@amneville-les-thermes.com
Directeur de la publication : Eric MUNIER - Rédacteur en chef : Elisabeth HAACKÉ-RUDEZ - Coordination de la rédaction : Anne FABBRONI
Mise en page et graphisme : Jennifer BELLONI Crédits photos : Mairie d'Amnéville - SODEVAM - Républicain Lorrain - Jean PUCCIO
Tirages : 6000 exemplaires - Impression : Imprimerie L'HUILLIER



DESTINATION AMNÉVILLE : l'union fait la **force!**



Le Docteur Jean Kiffer a laissé à la ville d'Amnéville un héritage qu'il convient de préserver tant son impact touristique et économique sur la région est précieux : le centre thermal et touristique.

Mais seule, la ville d'Amnéville, faute de concours publics suffisants, n'est pas en capacité d'en assumer le plein développement.

Cependant même fort de ses 5 millions de visiteurs par an, le Centre thermal et touristique captive moins les grands décideurs privés. Le constat est sans appel : depuis près de 10 ans aucun investissement ne fut possible.

La solution est pourtant simple. La réussite du Centre thermal et touristique impacte toutes les collectivités territoriales de la vallée de l'Orne, des villes voisines sur lequel le complexe est construit, au département et à la région dont l'attractivité du complexe rejaillit sur l'économie locale. Avec ses 1 600 emplois permanents et près de 2 500 en haute saison, le site est non seulement le **deuxième employeur de Moselle**, mais aussi un pôle économique au chiffre d'affaires direct de 175 M€ alimentant 650 M€ de retombées économiques pour la région.

C'est pourquoi il fallait convaincre toutes ces collectivités autour d'un projet commun en établissant une **synergie économique et territoriale collégiale**.

Amnéville s'est démarqué par ce processus unique en soi qui peut être qualifié d'historique. La région, le département, les villes de Rombas, Marange-Silvange et bientôt Hagondange, et les deux communautés de communes, la CCPOM et les Rives de Moselle, accompagnés de la caisse des dépôts et des acteurs majeurs du site s'unissent pour redynamiser cette pépite qu'est le Centre thermal et touristique.

La ville d'Amnéville peut s'enorgueillir d'avoir su rassembler toutes ces forces vives au sein de la Société Publique Locale, Destination Amnéville. **Et c'est unique en France !**

Véritable outil de gouvernance, la nouvelle société publique est avant tout un guichet unique agissant comme un facilitateur d'actions pour permettre aux investisseurs privés de venir prendre part au devenir de la station touristique. « Avoir un organe unique, c'est la clé idéale pour trouver aisément des solutions, garantir aux investisseurs un soutien commun dans les projets qu'ils souhaitent développer sur Amnéville », explique Monsieur le Maire.

Dès janvier 2018, Destination Amnéville proposera de nouvelles stratégies de promotion, de développement et de mise en cohérence. Les aménagements de requalification urbaine envisagés vont permettre d'améliorer la circulation sur le site, de rénover les infrastructures, de créer un véritable cœur de site, de redonner une place aux piétons et aux déplacements doux. Les travaux devraient débiter au premier semestre 2018 et seront détaillés dans les prochains bulletins. Dans la ligne de mire, l'enfouissement de la ligne à haute tension, qui défigure le complexe, fait déjà l'objet d'études de faisabilité en lien avec RTE.

L'objectif est d'offrir au complexe touristique **un nouveau look plus actuel** afin d'optimiser l'attractivité permettant d'espérer des retombées économiques rapides avec 21 M€ d'investissement financés par la revente des terrains sur le site afin que cela n'impacte pas les finances communales et offre des solutions séduisantes d'investissement aux acteurs privés, et permettre de créer un millier d'emplois en dix ans.

La perspective finale est de s'éloigner de l'investissement public auquel la population souscrit par l'impôt pour se diriger vers l'investissement privé et que le complexe thermal et touristique puisse prospérer et conserver son **caractère unique** dont les Amnévillois et les Malancourtois sont si fiers à juste titre depuis 40 ans.



URBANISME



NOUVEAU LOTISSEMENT du Stade de la Cimenterie

Dans la suite des tournées de quartiers à la rencontre des administrés, la municipalité a réuni en octobre dernier les habitants du quartier dit de La Cimenterie pour faire connaître et échanger sur les projets d'urbanisme du quartier.

Parce-que la vitalité d'une commune se mesure à la capacité à accueillir de nouveaux habitants et à développer son territoire urbanisé, le projet de lotissement du Stade de la Cimenterie s'inscrit naturellement dans cette dynamique, avec un **ensemble immobilier** constitué de 44 logements qui devrait voir le jour prochainement.

Cette réalisation sera mise en œuvre par la SODEVAM, le concessionnaire partenaire de la commune. Composé de 2 ensembles résidentiels de 20 appartements, de 14 maisons individuelles de 4 ares environ chacune et de 10 maisons jumelées, ce nouveau lotissement occupera l'espace de l'ancien stade de la cimenterie aujourd'hui inutilisable, ne correspondant plus aux normes de fonctionnement d'un établissement sportif.

Le programme de requalification urbaine du quartier prévu dans le cadre de ce nouvel aménagement foncier apporte une véritable valeur ajoutée à la commune. La ville vise à assurer un développement maîtrisé et harmonieux de l'offre d'habitat pour accompagner l'essor de la population tout en réalisant un urbanisme inscrit dans une logique de développement durable, de préservation et de mise en valeur de l'environnement.

Dans un cadre de vie recherché, ce nouveau quartier constituera un lotissement bien intégré dans la zone, à taille humaine, proche des infrastructures communales.

Par sa qualité architecturale, par ses infrastructures créées comme l'aire de jeux, le parking de 9 places attenant et la réhabilitation de huit garages sur le secteur, par sa gestion intégrée des eaux pluviales, le lotissement séduit un grand nombre de futurs acquéreurs à en juger de la rapidité de la commercialisation des parcelles. Preuve s'il en est qu'Amnéville reste bien placée au classement des villes dont la **qualité de vie attire toujours davantage** de nouveaux habitants.



Lotissement du stade de la Cimenterie



 **Sodevam**

Pour anticiper la naissance du lotissement et rassurer les riverains quant à la problématique de la circulation de véhicules supplémentaires envisagés, surtout dans des zones exiguës, la municipalité a entrepris dès l'automne de **redessiner** pour un montant de 120 000 € le **rond-point des coteaux du soleil**, dont les dessertes initiales étaient fortement accidentogènes.

L'accès depuis la rue des terrasses du soleil est modifié et sécurisé, plus incurvé pour éviter une conjonction trop droite avec la descente depuis Snowhall et obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.

Agrémenté d'un espace paysager, d'emplacements de parkings supplémentaires, le nouveau dessin du rond-point satisfait tant les riverains, les visiteurs du complexe que les résidents de la Villa Amarelli.



Toujours dans une même perspective de répondre à l'essor de la population, d'aménager les terrains en friche de la commune et de bénéficier du retour des cessions de parcelles, la municipalité a entrepris également **l'extension du lotissement des coteaux du soleil**. Sur le plateau de Snowhall et en contrebas des contreforts paysagés, 78 logements dont 43 maisons individuelles verront bientôt le jour.

Fort du permis d'aménager existant, la distribution des parcelles sera vite close. L'aménagement du lotissement dont toutes les contraintes principales ont été levées, comme les dessertes redessinées entre les parcelles en dénivelé important et l'agencement paysager du talus, constitue un atout supplémentaire pour la qualité de vie dont Amnéville est synonyme.

Les Amnévillois peuvent apprécier leur chance d'habiter une ville dont l'attractivité est sans faille, mesurable à chaque création de lotissement, tant la demande est forte pour pouvoir s'y installer.

Lotissement « extension des coteaux du Soleil »



DÉVELOPPEMENT DURABLE



CRÉATION DU RÉSEAU DE CHALEUR le pari de la transition énergétique

L'imposant projet que la régie municipale d'électricité a proposé à la municipalité pour faire entrer Amnéville dans l'ère actuelle de la transition énergétique, prend forme depuis cet automne : la création d'une chaufferie biomasse ouvre de nouvelles perspectives à la ville, notamment celles du **développement durable**.

Après l'attractivité du tourisme thermal que la ville a su s'approprier en une reconversion économique réussie, Amnéville décide désormais de poursuivre cette notion de mutation en créant, avec le concours de la régie municipale d'électricité, son réseau de chaleur utilisant le bois-énergie à la place d'une énergie fossile, générateurs de gaz à effets de serre. La municipalité en encourageant la réalisation d'une centrale énergétique envisage de réduire ses factures d'énergie en renforçant son indépendance énergétique face aux fluctuations tarifaires du gaz, du fioul, etc.

Le projet ambitieux, comme seule Amnéville est capable de concrétiser se traduit par l'installation d'une chaufferie centrale, qui verra définitivement le jour à la fin du printemps prochain sur la ZAC Sirius. Equipée de 2 chaudières biomasses, capables d'alimenter un réseau de 7km reliant sur l'ensemble du territoire 23 bâtiments communaux, y compris sur le complexe thermal, le réseau couvre 85% de la demande en énergie renouvelable.

Parce qu'il correspond aux préoccupations écologiques actuelles, le projet a su trouver un soutien financier auprès de l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise d'Energie (ADEME) qui apporte plus de 4 400 000 € auxquels s'ajoutent 850 000 € de fond européens, réduisant ainsi considérablement le poids financier des 8 150 000 € HT nécessaires à sa création.



Le 6 octobre dernier, lors de la **pose de la 1^{ère} pierre de la chaufferie biomasse**, M. Carton, sous-préfet de Moselle a qualifié le projet « *d'exemplaire* ». Mme Tribout, conseillère régionale, a quant à elle parlé « *de vitrine indispensable pour le Grand Est, une vitrine à imiter* ».

Ce dessein écologique a également été reconnu et récompensé par l'obtention du **premier prix de l'initiative** dans la catégorie « Avenir » lors de la cérémonie des Lauriers des Collectivités locales organisée par le Republicain Lorrain le

24 octobre dernier. Cérémonie co-présentée par Louis Bodin, illustre présentateur météo, fortement engagé dans la problématique du réchauffement climatique qui a salué le projet amnévillois résolument inscrit dans la transition énergétique.



Techniquement parlant, en utilisant les bois prélevés dans un rayon d'environ 20km autour de la ville, notamment le bois de Coulange, favorisant ainsi les circuits courts, la centrale biomasse va brûler les plaquettes forestières et ainsi chauffer l'eau qui parcourt le réseau. Le bilan carbone est neutre car la combustion restitue autant de CO2 que le bois en a absorbé tout au long de sa croissance, économisant le rejet dans l'atmosphère de l'équivalent de 4 600 tonnes de CO2.

7 500 tonnes de bois seront nécessaires chaque année pour chauffer l'eau du réseau à 95°C.

Pour alimenter les **23 bâtiments** administratifs, sportifs, culturels ou scolaires de la commune, le Pôle Thermal, le collège ou encore les immeubles de Moselis, la construction d'un véritable serpent de 7 km de canalisations est à réaliser.

Pour répondre aux exigences de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la chaufferie entre dans la catégorie des installations classées, elle comprend des dispositifs très performants qui lui permettent de répondre à un niveau d'exigence accrue pour la protection de l'environnement, notamment en matière de traitements des rejets de fumées ou acoustiques.

Les travaux se déroulent en plusieurs phases de novembre 2017 à juin 2018, en prenant soin de réduire au maximum les désagréments aux riverains. Des déviations seront mises en place pour faciliter la circulation de chacun. L'ensemble des chantiers sera sécurisé par une signalétique appropriée.

La municipalité et la régie municipale d'électricité mettent tout en œuvre pour réduire au maximum les nuisances occasionnées par les travaux. Il convient à chacun de prendre patience car dès la fin du printemps, non seulement les travaux seront achevés mais Amnéville aura accroché à son blason un nouvel étendard, celui **d'une transition énergétique réussie**.



Amnéville, lauréat de la transition énergétique



« Source Le Républicain Lorrain »

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX*

- du 2 janvier 2018 au 16 mars 2018 pour la rue Clémenceau,
- du 05 février au 23 mars 2018 pour la place Rau
- du 19 février au 09 mars 2018 pour la rue Anatole France
- du 26 février au 09 mars 2018 pour le quartier Moselis
- du 05 mars au 20 avril 2018 pour la rue des romains
- du 12 mars au 30 mars 2018 pour la rue de l'usine
- du 02 avril au 13 avril 2018 pour la rue Charles Péguy
- du 16 avril au 27 avril 2018 pour la rue Gavrilloff

*sous réserve de modifications



GESTION DES BIODÉCHETS rien ne se perd...tout se transforme

Dans une perspective de prise de conscience écologique et dans le cadre de la modernisation du service de collecte et de traitement des déchets ménagers, Amnéville a été retenue comme ville « pilote » par la CCPOM pour intégrer durant une année le programme d'une collecte séparée des **biodéchets** en point d'apport volontaire.

Les biodéchets se constituent de déchets alimentaires (restes de repas, épluchures...) et de tous les déchets biodégradables, comme les petits déchets verts, les mouchoirs en papier et essuie-tout... ils représentent plus de 30% de nos déchets ménagers. En participant à leur collecte, chacun adopte un geste responsable d'éco-citoyen qui vise à réduire les déchets ménagers, à valoriser le tri sélectif. Cette collecte en point d'apport volontaire permet également une rationalisation économique et évite d'ajouter une tournée de collecte ainsi que des équipements individuels supplémentaires.

En novembre et décembre, des éco-conseillers se sont déplacés, en porte à porte, pour présenter l'action à chaque citoyen et distribuer le matériel de tri indispensable pour une efficacité optimale (bioseau, sac en papier kraft et une carte magnétique donnant accès aux différents points de collecte).

Des stands de permanences sur la place F. Rau ainsi qu'une réunion d'information se sont déroulés pour compléter l'information.

14 conteneurs appelés « tubes » à biodéchets sont, ou seront à terme, implantés pour pouvoir commencer la collecte dès décembre :

- rue du Maréchal Koenig
- stade de la cimenterie
- avenue du bataillon Bigeard
- chemin des terrasses du soleil
- rue des zodiaques
- rue Général De Gaulle
- rue Maréchal Lyautey
- rue Gabriel Peri
- rue de la vieille ferme
- rue Roland Gavrilloff
- rue de la gare
- salle Maurice Chevalier
- rue de la paix
- rue des hauts fourneaux



Cette expérimentation ne verra pas de changement dans les plannings de collectes actuels.

Avec la création de la chaufferie biomasse et maintenant la collecte des biodéchets, Amnéville souhaite s'inscrire comme **précurseur dans la mise en œuvre des prescriptions de la loi sur la transition énergétique.**



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 18 nouveaux conseillers!



C'est lors de la journée internationale des droits de l'enfant que le conseil municipal des jeunes, mandat 2017-2020, a pris ses fonctions en présence de Monsieur le Maire, de Mme Lombardi, adjointe déléguée à la vie citoyenne, de tous les adjoints, d'élus et des familles des jeunes conseillers, ce lundi 20 novembre.

Pour leur premier conseil municipal, sous la présidence du maire, les 18 nouveaux jeunes conseillers municipaux ont pris connaissance des nouvelles missions qui leur incombent et qui résultent de leurs engagements. Agés

de 9 à 16 ans, tous arborent une **motivation franche et déterminée** avec des projets bien définis qu'ils souhaitent voir se concrétiser pendant leur mandat. « Un skate parc indoor, une librairie ou une BDthèque, un jardin partagé, une salle de rencontre, des ateliers de rencontre intergénérationnelle... ». Des idées à foison auxquelles Monsieur le Maire a répondu « qu'on ne s'interdit rien, mais que tout projet devra être étudié, argumenté pour pouvoir être proposé au conseil municipal afin qu'il en délibère. Et c'est là tout votre travail en tant que conseiller des jeunes ! ».

Portant fièrement leur écharpe tricolore, et tout comme leurs prédécesseurs dont certains ont voulu continuer l'aventure comme tuteurs, les jeunes élus ont immédiatement voulu se mettre à la tâche en se répartissant dans trois commissions de travail : aménagement, cadre de vie et développement durable; sports, loisirs et culture ; vivre ensemble et solidarité.

Monsieur le Maire a souligné que les 18 élus « devront agir pour le bien des jeunes amnévillois et malancourtois. Ils sont leur porte-parole comme ils s'y sont engagés lors de leur campagne », à l'issue de laquelle les 16 et 17 novembre dernier, ont été élus :

au collège, **MALNATI Ana, BENALOUACHE Léna, LEROND Léa, BIENAIME Tiphaine, BALDO Anna, COLSON Eloïse, SCHMITT Arthur, SCHOUMACHER Yann, DURANTE Mathias, SPITALAR Loris, BECHIRI Rihan, DIDIER Maxel,**
à l'école Charles Péguy, **BURGARD Maéva, WAVRIN Leny,**
à l'école du parc, **MICHALAK Morgane, CASA Enzo**
à l'école Jules Ferry, **ESTOREZ Séléna, GAILLARD Louis**

Outil de démocratie participative et d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, le conseil municipal des jeunes apporte aux jeunes administrés une connaissance de la vie locale et des institutions.

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour travailler sur des **projets dans un intérêt commun** et où chacun fait l'apprentissage de la citoyenneté !



R ETOUR EN IMAGES

Les anciens au firmament



Comme chaque année, la municipalité a organisé avec l'expérience de Amnéville Festivités le traditionnel banquet des anciens où plus de 800 personnes se sont retrouvées au Galaxie pour partager repas festif, danses multiples et variées et bonne humeur ! A cette occasion, Madame Aline VECRIN et Monsieur André PIERRAT, âgés tous les deux de 98 ans et domiciliés à la Villa Amarelli, ont été mis à l'honneur par Monsieur le Maire et chaleureusement applaudis par leurs congénères.



La visite de St Nicolas



Le patron des écoliers a commencé sa visite en ville par rencontrer les enfants des écoles d'Amnéville et de Malancourt pour leur distribuer des friandises et des bisous.

La Petite Ecole



La Cimenterie



Ile aux enfants



Clemenceau



Charles Péguy



La Forêt



Le Parc

Jules Ferry





LE CCAS EN ACTION : la **solidarité** au quotidien !

Porteur du projet social municipal, le CCAS intervient en direction de tous les Amnévillois(es) et Malancourtois(es) en difficulté, contribue à la lutte contre les facteurs d'exclusion et au maintien de la cohésion sociale. Cette mission est menée dans le cadre d'une approche globale, partenariale, de proximité en mettant à disposition du public un personnel qualifié, capable d'analyser les situations les plus complexes et de favoriser l'accès aux droits des personnes qui en sont le plus éloignées. L'équipe municipale privilégie le soutien et l'accompagnement social tant individuel que collectif. Le centre social est un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités et aux attentes du public.

ACCUEILLIR,
« écouter, informer, conseiller, orienter, accompagner, soutenir, ... »

Quelques chiffres de ce lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités et attentes du public...

Aide facultative : 294 suivis *	Accueil du public : plus de 6200 sollicitations
Aide légale : 48 instructions	CCAS Mobile : 67 interventions
Allocation aux personnes handicapées : 26 octrois mensuels pour une durée d'un an révisables *	Plan d'alerte et d'urgence municipal (canicule et grand froid) : 82 inscriptions depuis 2004
Allocation veuvage : 28 bénéficiaires d'une assistance durant trois mois *	Economie d'énergie : kit de 5 ampoules led : 61 distributions en 2017 *
Logements sociaux : 1415 logements répartis entre 5 bailleurs sociaux	Domiciliation : gestion de 212 courriers pour 6 personnes sans domicile stable en 2017

(* selon critères d'attribution)

RÉTROSPECTIVE 2017

> SENIORS <

GOÛTER DU MAIRE

La municipalité a confié au CCAS la gestion et le suivi du goûter mensuel offert aux administrés à partir de 65 ans. Au cours de cette année, dix rendez-vous ont été organisés à la salle M. Chevalier pour les Amnévillois(es) et à la salle abbé Hemmer pour les Malancourtois(es). 2757 collations ont été servies lors de ces rencontres festives rythmées par diverses animations impulsées par le CCAS.

SEMAINE BLEUE

Six ateliers de découverte de l'activité physique ont été réalisés en novembre et décembre afin de permettre aux seniors d'être à l'écoute de leur corps et de ressentir les effets bénéfiques d'une pratique physique régulière.

SANTÉ

Comment bien manger, en se faisant plaisir et sans oublier la convivialité? Tel était le sujet qui a été traité par les participants à l'action de santé réalisée courant mai et juin en partenariat avec l'association LABEL VIE.

JOURNÉE DE LOISIRS

L'opération s'est scindée en deux manifestations qui se sont déroulées les lundi 26 et mardi 27 juin 2017. 330 seniors ont découvert en matinée le Musée des Œuvres de Jaumont à Malancourt-la-Montagne puis se sont rendus au Seven Casino et ont bénéficié d'un repas dansant.



RENCONTRE

À l'occasion des fêtes de fin d'année, une visite a été organisée dans les maisons de retraite de la localité. Au cours de ces chaleureuses rencontres, les élus ont le plaisir de retrouver les 154 résidents entourés de leurs familles ainsi que de leurs amis et ont offert à nos aînés la traditionnelle boîte de chocolats.

VOYAGE

En collaboration avec l'ANCV et la CARSAT, 59 personnes ont participé au voyage organisé du 9 au 16 septembre 2017 au village vacances «Cap Océan» à Seignosse. Pour 2018, le lieu de villégiature choisi est la Corse. Ce voyage se déroulera du 6 au 13 octobre 2018 à l'hôtel Joseph Charles situé à l'Île Rousse.

CAS MOBILE

Se déplace à domicile depuis le 1er mars 2017, propose un accompagnement personnalisé en étroite collaboration avec le Conseil des Seniors pour l'instruction des dossiers administratifs et assure le relais auprès des divers partenaires.

> HANDICAP <

SEMAINE DU HANDICAP

De nombreuses animations ont été organisées du 24 au 29 avril afin de susciter des réflexions autour des problématiques liées au handicap comme les discriminations, l'intégration économique, sociale et citoyenne avec une attention particulière portée à la question de l'accessibilité par des opérations de mises en situation. 671 élèves des établissements scolaires de la localité ont participé à divers ateliers de sensibilisation. La ville espère favoriser les liens entre les associations dédiées, les structures d'accueil et les établissements sportifs car force est de constater que les temps de rencontre permettent à des projets de naître, à des barrières de s'effacer et à des regards de s'illuminer.

> SANTÉ <

VACCINATION ANTI GRIPPALE

Cette année, 400 vaccins ont été administrés pour la 21^{ème} campagne grâce au concours gracieux des médecins et des infirmières bénévoles d'Amnéville et de Malancourt la Montagne. Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions de prévention organisées dans le domaine de la santé maintenues et confortées par l'équipe municipale. Elle est basée sur le principe du volontariat par l'inscription des administrés auprès du service social communal. Elle s'adresse aux personnes dont l'âge se situe entre 15 et 65 ans et se déroule en principe le troisième mercredi du mois d'octobre de chaque année à Amnéville et à partir du lendemain à Malancourt-la-Montagne.

OCTOBRE ROSE

La ville s'est parée de rose pour ce mois consacré à la prévention du cancer du sein. Des fanions et des décorations ont orné diverses rues amnévilloises et malancourtoises. En partenariat avec l'association des Dames de Cœur, l'école Zen Shiatsu Do et Amodemaces, le public a découvert, grâce au concours gracieux de professionnels, des ateliers de naturopathie, de kinésiologie, de réflexologie, des massages assis, de la méditation en pleine conscience, des séances de découverte du shiatsu et des conférences sur la nutrition. Le conservatoire de musique a cadencé la marche symbolique à différents points du parcours. Une collation offerte à tous les participants a clôturé cette journée de mobilisation.



> MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE <

Noël

100 contributions ont été allouées sous forme de bons vestimentaires pour Noël aux personnes handicapées à partir de 16 ans sous réserve de répondre aux conditions.

COLIS DE NOËL

Afin d'offrir un Noël décent et chaleureux aux plus démunis, 20 colis alimentaires composés de divers produits représentatifs de la fête de Noël ont été distribués à des personnes en situation de précarité répondant aux conditions d'octroi applicable à cette opération.

SURPRISE DE NOËL

Pour la quatrième année consécutive, une surprise de Noël a été offerte à l'ensemble des enfants scolarisés dans la localité. 1087 élèves des écoles maternelles et primaires d'Amnéville et de Malancourt-la-Montagne ont assisté à un spectacle musical sur le thème de Noël à l'Espace Jean Kiffer et 496 collégiens ont bénéficié d'un objet high tech qui leur a été remis par l'équipe municipale le samedi 23 décembre 2017 salle des mariages.

ARBRE DE NOËL

Le traditionnel arbre de Noël a réuni 58 enfants qui ont bénéficié d'un après-midi festif. Entre le Père Noël qui a distribué des cadeaux et des friandises aux enfants, l'animation musicale et le goûter, il va s'en dire que petits et grands ont passé un excellent moment convivial où la magie de Noël a pris tout son sens.

Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi de 9 H 00 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 00.
C.C.A.S. 19, rue Principale - 03.87.71.01.91 - ccas@amneville-les-thermes.com -

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin! »



SIGNATURE de la convention de participation citoyenne



Jeudi 23 novembre, la première convention de « **participation citoyenne** » a été signée en Mairie en présence de Danielle Tatoyan, représentant le Préfet de la Moselle, du Commandant Michel Fourrier et du Capitaine Marcellin Vaz du Commissariat d'Hagondange, des élus, de la Police Municipale et des référents volontaires.

Monsieur le Maire, dans son discours, a souligné la **mobilisation des Malancourtois** qui ont répondu favorablement à l'initiative de Jean-Denis Totti, conseiller municipal, désireux « *de créer un réseau de voisins agissant tels des relais entre les habitants et la police pour alerter de tout fait inhabituel dans le quartier. Il ne s'agit pas de*

se substituer à l'action de la police, mais d'organiser des actions de prévention pour lutter plus particulièrement contre les vols et les dégradations. La priorité et l'intérêt majeur de cette convention, c'est de développer la solidarité, et l'entraide, c'est une démarche citoyenne essentielle. »

Les référents volontaires identifiés par le maire, connus des habitants pour leur fiabilité et leur disponibilité, sont Mmes Claudine Giuliotti et Catherine Hirsch, et MM Raymond Reppert et Jean-Denis Totti qui agissent dans le respect de la vie privée et d'une charte déontologique.

La démarche de participation citoyenne consiste à **sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement**. La connaissance par la population de son territoire, et par conséquent des phénomènes susceptibles de s'y produire, permet de développer un mode d'action posé sur la prévention, la proximité et donc le lien social. Il s'agit de développer un réseau de solidarité de voisinage, de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de police contre la délinquance d'appropriation.

Ainsi, chaque Malancourtois pourra signaler auprès des référents tout événement inhabituel comme des personnes ou des véhicules se déplaçant lentement ou semblant observer, des activités chez des voisins absents, des coups de sonnette ou des cailloux dans les volets, une alarme persistante chez un voisin... Une information complète a été distribuée dans les boîtes aux lettres des Malancourtois précisant les coordonnées des référents et les interventions à signaler.

Une signalétique a été mise en place pour informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un secteur où les habitants sont vigilants et sont réactifs pour alerter les forces de sécurité.

Mme Tatoyan a apprécié la démarche de participation citoyenne car c'est un **signe d'optimisme**, mettant en avant les valeurs de la République. La sécurité, la tranquillité publique dont le maire est garant, étant un droit pour tous les citoyens, elle se félicite de l'excellent état d'esprit qu'il y a dans la commune, où les habitants font preuve d'énergie pour le mettre au service des autres, au service de l'intérêt général.



Rachel ARNOULD-RIVATO, Patrick HELART, Eric VILLEBRUN
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « Ensemble pour la Transparence »

Chers Amnévillois (ses) et Malancourtois (ses),

Nous voyons notre ville évoluée à grand pas vers la modernité: réseau de chaleur avec la mise en place de la chaufferie biomasse de grande envergure, traitement des bio déchets comprenant la participation de chacun d'entre vous, protocole de sécurité grâce à l'adhésion d'habitants volontaires, récompense pour notre ville aux lauriers des collectivités, requalification de la zone d'habitation du quartier de la cimenterie permettant la création de logement. La liste des efforts menés par les habitants en coopération avec la municipalité est longue. Le plus beau résultat s'est concrétisé par la constitution de la société publique locale Destination Amnéville, soutenue par la communauté de commune, le département et la région. Même si beaucoup de travail est à venir, cet outil est destiné à valoriser notre plus bel héritage laissé par le Docteur Jean Kiffer, le centre de loisirs qui est aussi le deuxième employeur de la Moselle et qui attire de plus en plus de visiteurs chaque année.

Aussi, pour nous, il est inutile de perdre du temps en vain règlement de compte individualistes et calculateurs. Nous avons été élus pour faire preuve de maturité et être au service de tous. Ce qui suppose favoriser l'intérêt général. Toutefois, tout est sujet à amélioration et c'est bien par le biais des diverses rencontres municipales avec les amnévillois (ses) et Malancourtois (ses) que la vision d'Amnéville et de Malancourt pourra aboutir à une satisfaction générale. Nous sommes ainsi persuadés que la ville ne peut évoluer sans échanges plus constructifs (comme par exemple les réunions de quartier) qu'ils soient adressés aux habitants comme aux associations pour une interaction plus ambitieuse pour notre communauté.

Aussi, nous vous adressons pour cette nouvelle année 2018, nos plus vifs souhaits de bonheur, santé et réussite tant personnelle que professionnelle.

Vos conseillers municipaux et conseillère communautaire n'appartenant pas à la majorité:
Arnould Rachel, Hélar Patrick, Villebrun Eric

Xavier DIEUDONNE, Patricia LAMM, Daniel SCHULTZ, Estelle FRANCK-DIEUDONNE
Conseillers municipaux du groupe d'opposition « Amnéville Debout »

DEPUIS 4 ANS NOTRE VILLE EST-ELLE ?
plus agréable à vivre ? plus sécurisée ? plus dynamique ? plus propre ?

Il suffit de regarder l'état de **notre ville** pour se rendre compte à quel point celle-ci a été **délaissée** par une équipe n'ayant que pour seule obsession le site touristique. Des sommes colossales dépensées pour des études, pour créer une société publique, pour renflouer les caisses d'un Galaxie devenu bien triste.

DEPUIS 4 ANS, CE SONT DES DIZAINES DE PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES ÉMANANT DE NOTRE GROUPE QUI SONT BALAYÉES D'UN REVERS DE LA MAIN PAR CETTE ÉQUIPE

- ▶ La privatisation du « Snow hall » et du « Galaxie » qui, au lieu de coûter des millions d'euros, pourrait ramener des centaines de milliers d'euros de loyers à la ville.
- ▶ La mise en place de la **vidéo-surveillance**, car jamais Amnéville ni Malancourt n'ont été autant vandalisées que ces dernières années.
- ▶ La création d'une **cantine digne de ce nom**, la mise en place de **jardins solidaires** ainsi que de véritables aires de jeux.

A contrario, ERIC MUNIER essaye d'instrumentaliser la justice pour régler ses comptes avec 3 « ex-opposants » politiques. J'ai la décence de ne pas évoquer les 4 plaintes déposées à mon encontre et qui n'ont pas abouties. Nous considérons que cela n'est pas digne d'un premier magistrat.

Notre détermination à continuer de défendre nos convictions reste intacte !

Enfin, nous tenons à **féliciter** le nouveau conseil municipal des jeunes. Élus depuis peu, ils auront la volonté d'améliorer le quotidien de leurs pairs.

QUE CETTE NOUVELLE ANNÉE VOUS APPORTE LE MEILLEUR, À VOUS AINSI QU'À VOS PROCHES !

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018 !

Cher(e)s Amnévillois(es), cher(e)s Malancourtois(es),

Au regard du rapport de la Cour Régionale des Comptes, nous avons eu l'occasion de vous dresser le constat alarmant sur la situation financière de la Ville qui s'est aggravée par le désengagement de l'Etat dans le fonctionnement des collectivités locales. Depuis 2014, c'est une perte sèche cumulée de 1,2 million €. Ce n'est pas anodin pour une commune si singulière comme la nôtre, avec un budget qui s'élève à 25 millions d'€.

Pour autant, l'équipe municipale majoritaire n'a jamais désarmé face à ces montagnes de difficultés et encore moins accordé d'importance aux critiques portées par le groupe d'opposition Amnéville Debout. Nous œuvrons chaque jour pour que notre budget corrobore à nos réalités de recettes, la seule manière d'engager des dépenses. Notre travail de bon gestionnaire a été salué à maintes reprises par les instances de l'Etat, à commencer par le Préfet. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que nous avons investi pour le modulaire accueillant la cantine scolaire et accompagné le projet de réseau de chaleur qui se développe aujourd'hui dans la ville, et qui sera une source d'économie demain !

Le développement du Centre Thermal et Touristique Dr Jean Kiffer, seule alternative pour la ville !

La Commune ne peut plus porter les infrastructures du Centre Thermal et Touristique à elle seule. C'est un modèle révolu ! Nous avons relevé un formidable challenge en convainquant les Communes avoisinantes, les 2 Communautés de Communes, le Département, la Région et la Caisse des Dépôts et Consignations, à participer activement au projet de développement de notre pépite touristique. Ensemble, nous avons créé « Destination Amnéville », une Société Publique Locale dont la commune est majoritaire. Sa feuille de route est de faire fructifier l'héritage du Dr Kiffer avec la venue prochaine d'investisseurs privés. Le projet à 10 ans est de créer 1 000 emplois supplémentaires dont profiteront en premier lieu, les Amnévillois et Malancourtois. Et cela ne relève pas de l'utopie !

Mais la première raison de se préoccuper de l'avenir du Site est également d'assurer des retombées économiques récurrentes pour la ville. Ce sont 10 millions € de loyers et taxes qui chaque année, alimentent les caisses de la Commune. C'est 40 % de notre budget ! Notre devoir est de pérenniser cette manne financière pour enfin assurer, un avenir plus radieux pour les Amnévillois et Malancourtois. C'est un choix stratégique que nous assumons car il défend avant tout, l'intérêt général, la seule source d'énergie qui anime notre engagement à vos côtés.

Le groupe majoritaire Nouveauté Sérénité Convivialité vous remercie de votre confiance et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

« Source Le Républicain Lorrain »



L LA LÉGION D'HONNEUR à un Malancourtois!

Innocent DAL CORTIVO, ancien combattant, a reçu en juillet dernier la Rosette de la Légion d'honneur pour son parcours dévoué au service de la France.

Né en 1940 en Italie, arrivé à Roncourt en 1952 avec sa famille, il exerce un grand nombre de métiers qui lui permet de s'intégrer dans la région. Aujourd'hui, heureux papy, il savoure sa retraite à Malancourt-la-Montagne.

C'est son action au sein du corps militaire qui lui vaut les honneurs de la République. Naturalisé en 1958, il incorpore l'armée dès 1959. D'une campagne en Algérie, un acte de bravoure lui vaut l'obtention de la Croix

de la valeur militaire. Plus tard, son courage sera à nouveau récompensé par une 2ème citation à l'Ordre du régiment. Promu Maréchal des logis, il quitte l'armée en 1962 et poursuit son action dans des associations patriotiques de la vallée de l'Orne où **son dévouement est reconnu par ses pairs.**

Toujours ému, M. Dal Cortivo est fier car « recevoir cette haute distinction pour moi, un italien ayant traversé les Alpes en 1952 pour devenir français, c'est gratifiant et ça fait chaud au cœur. J'ai une pensée pour mon père et pour toute ma famille ».



Des CHAMPIONS et un CHAMPIONNAT de renom à Snowhall

La **FIS MASTERS CUP**, compétition réservée aux plus de 30 ans, a choisi le Snowhall d'Amnéville pour ouvrir la première des 15 étapes de la compétition de renommée internationale. Une première en France !



Orchestrée par le Ski Club Amnéville, avec le soutien de la commission Esprit Racing de la Fédération Française de Ski, le Snowhall et le concours de la ville, une telle organisation relève de **l'exploit** au vu des négociations à l'échelle mondiale indispensables pour accrocher Amnéville au tableau des compétitions. La qualité de la neige amnévilloise, est un véritable atout pour ces compétiteurs qui recherchent une dureté et une glisse sans faille.

Les 11 et 12 novembre dernier, Amnéville a accueilli 130 skieurs d'élite, dont 112 hommes et 18 femmes d'une vingtaine de nationalités différentes, qui se sont affrontés sur les 620 mètres de neige mosellane au sein de la piste indoor amnévilloise faisant du Snowhall le temps d'un weekend **la capitale mondiale** de la glisse. Beaucoup de compétiteurs européens, mais aussi quelques irréductibles de la République Dominicaine...

Au vu des descentes sur les deux circuits de slalom mis en place spécialement pour ces skieurs d'une autre génération, il était difficile d'imaginer que certains skieurs sous leurs combinaisons colorées étaient âgés de 81 ans ! Preuve que la neige est peut être un **secret de la longévité et source de jeunesse** !

Très prisée par les skieurs qui profitent de cette compétition pour mesurer leur forme physique et acquérir des points au classement général, la compétition FIS MASTERS CUP entend prendre place chaque année à Amnéville.

La réussite de cette première a été saluée par Monsieur le Maire lors de la remise des prix. Il a souligné l'engouement des participants venus de tous les pays de l'Europe et au-delà, en ce jour de commémoration de l'armistice de 1918. Voir tous ces skieurs d'horizons différents réunis dans la convivialité et la fraternité amène **une perspective de paix durable** ; le devoir de mémoire peut se faire aussi à travers le sport.



Ils ont souri à la vie de juin 2017 à octobre 2017



- BENSARA Camélia, le 10 juin
 - PERRIN Enzo, le 17 juin
 - DERSHAIJ Anaisa, le 26 juin
- TEZIKOV BOURGOGNE Armin-Bagrations, le 27 juin
 - GRECO Léo, le 07 juillet
- PARISOT Lilou Marie Jeanne Victoire, le 14 juillet
 - BIMBOES Lyne, 17 juillet
 - LAVIALLE Ilyès, le 27 juillet
 - MONNIER Nova, le 1^{er} août
 - PIORICO Cloé, le 15 août
 - BRUDER Emma, le 18 août
 - BAER Tom, le 22 août
 - TERSCHLUSE Jules, le 22 août
- VOGELGESANG Shawn, le 29 août
 - TÜZÜN Lena, le 31 août
 - SALIS Emy, le 1^{er} septembre
 - YANAR Ensar, le 03 septembre
 - NICOLAS Luka, le 08 septembre
- DENOYELLE Thomas, le 17 septembre
 - TRIENTZ Baptiste, le 27 septembre
 - BAZIN Rosie, le 03 octobre
 - L'HOTE Anaé, le 03 octobre
 - YESLI Elios, le 06 octobre
- LEONARD Giovanni, le 07 octobre
- CARVALHO Léana, le 09 octobre
 - MORIS Nolhan, le 10 octobre
- BAUDOIN Maiwen, le 26 octobre
- KERROUM Akram, le 30 octobre

*“ Vivre la
naissance d'un enfant est notre
chance la plus accessible de
saisir le sens du mot miracle”*

(Paul Carvel)



Ils se sont dit oui *de juin 2017 à octobre 2017*

- FOUQUES Mélinda & GEORGES Frédéric, le 03 juin
- GOLOUBEVA Anjela & ANDRE Marc, le 03 juin
 - ZANETTI Audrey & DERREY Roger, le 10 juin
- ROBINET Morgane & BERNARDY David, le 10 juin
- MARIONNAUD Séverine & BRUSCHI Mickaël, le 24 juin
 - GENOUDET Mélody & SINIG Cédric, le 24 juin
 - PAVLOVIC Nathalie & POIROT Thierry, le 24 juin
 - PARISE Marie & CORBO Anthony, le 24 juin
 - AMES Laury & MORIS Kevin, le 1^{er} juillet
- NOEL Stéphanie & MOREIRA PANDO FERREIRA Selmo, le 1^{er} juillet
 - LAHER Aurore & LARUE Michaël, le 1^{er} juillet
 - DARGENTON Claudine & EPPE Eric, le 07 juillet
 - BOUKECIAT Leïla & KOWALKIEWICZ Cyril, le 08 juillet
 - STANEK Kamila & NIERADKA Robert, le 08 juillet
- HONZA Alexandra & VILLENEUVE Jean-Charles, le 08 juillet
 - NATALI Méryssa & GERBER Daniel, le 15 juillet
 - VISCA Yolande & MOREAU Jean-Pierre, le 22 juillet
 - FAILLON Cindy & COLLI Julien, le 22 juillet
 - NARDI Caroline & HENNIG Jérémy, le 29 juillet
- LEPERE Céline & HEINRICH dit HENRY Alexandre, le 05 août
- SIMOES RODRIGUES Fernanda & LARGY Laurent, le 05 août
 - KACZMAREK Christelle & BAINÇONAU Yago, le 05 août
 - FUCHS Peggy & JARDINÉ Frédéric, le 26 août
 - BRETTEVILLE Gislaine & TOZZINI Mickaël, le 26 août
- GLAVNIK Catherine & LEISING Pascal, le 02 septembre
 - HAUSBERGER Marion & PIRIO Mickaël, le 09 septembre
- SPEYER MéliSSa & OULARE Cheick-Amadou, le 16 septembre
 - EL ARAFI Souhaila & SABRY Amr, le 22 septembre
- SPENGLER Aline & SCHIFFERLING François, le 23 septembre
 - LAIDI Fahyza & BOULDIAB Tayeb, le 23 septembre
 - JOBARD Sabrina & MILLOT Hervé, le 30 septembre
 - WEIMANN Valérie & MORO Gilles, le 07 octobre
- LE ROUX Marie-Edmée & LEROUX Régis, le 14 octobre

• NOCES DE DIAMANT - 60 ans de mariage

Monsieur et Madame SCHLICK

Date du mariage : 26.07.1957

Madame et Monsieur DESCLES

Date du mariage : 03.08.1957

• NOCES D'OR - 50 ans de mariage

Madame et Monsieur GAI

Date du mariage : 14.10.1967

Ils nous ont quittés

de juin 2017 à octobre 2017



- BARANOWSKI Christophe, le 1^{er} juin
- SALVEMINI Lucia, le 04 juin
- WYRWAS Marthe, le 05 juin
- SCHULZE Odette, le 08 juin
- SCHMITT Salomé, le 10 juin
- BELLI Guy, le 13 juin
- CHAILLAC Rosario, le 26 juin
- FREYERMUTH Marie, le 29 juin
- AMATO Giacomo, le 29 juin
- BABILON Bernard, le 30 juin
- THOMASSIN Françoise, le 03 juillet
- KEHL Carla, le 07 juillet
- WAHRINGER Fabienne, le 08 juillet
- RUSSO Rosario, le 13 juillet
- AUBURTIN Jeannine, le 13 juillet
- FAVILLI Jean-Marie, le 18 juillet
- WEINSBERG Joseph, le 20 juillet
- FRANÇOIS Roger, le 21 juillet
- CAVEDINI Yvette, le 23 juillet
- HISIGER Jean Louis, le 28 juillet
- ANDERLINI Angela, le 05 août
- PESTA Eliane, le 11 août
- NULAC Elsa, le 18 août
- ROMILLY Marie, le 23 août
- PELLETIER Claude, le 24 août
- DI GIACOMO Cécile, le 26 août
- GAJOVIC Dusan, le 28 août

- NARDI Robert, le 04 septembre
- FIORETTI Emilio, le 08 septembre
- ROMANG Henri, le 09 septembre
- CAREME Philippe, le 11 septembre
- JUNGER Jean-François, le 13 septembre
- MELIS Efsio, le 14 septembre
- SINGER Ernest, le 20 septembre
- KAISER Richard, le 27 septembre
- LINDBERG Françoise, le 30 septembre
- GUEBEL Marie-Louise, le 03 octobre
- PERSONNETAZ Eloi, le 03 octobre
- MAURY Magali, le 04 octobre
- MASSY-DELHOTEL Madeleine, le 07 octobre
- MAGRO Silvia, le 12 octobre
- MERSCH Roger, le 19 octobre
- BLY Mireille, le 21 octobre
- COLLIN Martine, le 26 octobre

*“ Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es partout là où je suis”*

(Victor Hugo)

AmnéVILLE LUMIÈRES

DU 09 DÉCEMBRE AU 07 JANVIER

Animations
les 9 & 10 DÉC.
16 & 17 DÉC.
23 DÉC.



Laissez-vous emporter

Une forêt en mouvement, en lumière et enchantée, accueillera chaque âme d'enfant sur son chemin étincillant jusqu'au Chalet du Père Noël...



@amnévillelumières | Tél : 03 87 70 10 40 |



AMNÉVILLE

a

e

N°12
ÉTÉ 2018



Amnéville
ville éco-responsable
> page 15 à 18 <

Le magazine d'information d'Amnéville-les-Thermes
et de Malancourt-la-Montagne



SAMEDI 1er SEPTEMBRE 2018

Malancourt en Fête



à partir de 18h
salle Orchidée

animations, buvette &
restauration sur place

Feu
d'artifice
à 22h

2 INFORMATIONS ☎ 07 77 26 08 90

Amnéville
LES THERMES

Madame, monsieur, mes chers administrés,

La sortie du bulletin municipal est le temps de marquer une pause pour regarder le travail accompli tout en gardant à l'esprit la poursuite des projets à bâtir pour un avenir meilleur.

Amnéville reconquière son image de ville dynamique et innovante. Construire une ville de demain tout en préservant son identité, son âme et son patrimoine est notre leitmotiv.

Amnéville doit être un espace de convivialité et assurer un « vivre mieux ». En travaillant avec des élus et un personnel investi sur les principes de durabilité et d'éco-citoyenneté, le service public que nous vous dessinons, s'articule autour de gestes éco-responsables décrits au cœur de ce magazine dans un cahier dédié à l'ensemble des actions menées. De la gestion raisonnée de l'entretien des espaces publics et de la voirie à l'animation pédagogique auprès des écoliers, tout est réfléchi pour créer une ville à la pointe du renouveau écologique.

Amnéville s'est lancée avec audace et brio dans le pari de la création du réseau de chaleur qui, en utilisant les ressources dont la région dispose pour anticiper l'énergie de demain, alimentera la plupart des bâtiments communaux et des bâtiments énergivores dès l'hiver prochain.

Aujourd'hui, le rayonnement futur d'Amnéville se lit dans les avancées rapides et efficaces de Destination Amnéville, dont la capacité à créer de nouvelles synergies et accompagner le Centre thermal et touristique dans son indispensable développement, porte ses fruits. Après le réaménagement du golf, l'installation d'un centre d'e-sport au cœur du complexe donne un souffle avant-gardiste qui permet à notre ville de rester la ville la plus attractive du Grand Est.

Les regards, vos regards, exposés au fil des illustrations, que nous croisons et échangeons avec vous lors de nos réunions, nos festivités, ou dans les rues de la ville, nous rappellent la confiance que vous nous avez accordée pour un service public efficient, où l'humain reste au centre des projets.

En ce sens, c'est dans nos échanges qu'est puisée l'énergie pour mener à bien tous les projets que nous souhaitons mettre à votre profit. Aujourd'hui, certains d'entre eux se concrétisent et amènent leurs lots de nouveauté, d'innovation et d'originalité.

Dans une volonté d'optimiser la sécurité de chaque Amnévillois et Malancourtois, la mutualisation des services de police municipale avec les villes voisines est mise en place ; le dispositif de participation citoyenne à Malancourt est né ; le rond-point à son entrée verra bientôt le jour.

Au-delà des difficultés budgétaires rencontrées, il nous apparaît primordial de poursuivre les objectifs fixés pour qu'Amnéville reste une ville animée, accueillante, paisible et bien dans son époque. Des animations festives et des actions culturelles pour tous les publics et toutes les sensibilités, un engagement social fort grâce à un CCAS de proximité, et une attention particulière à l'accueil des enfants dans nos écoles sont des priorités que nous nous engageons à maintenir sans condition aucune.

Forts de tous ces résultats encourageants, soutenus par votre optimisme, votre présence dans les animations tant populaires que de qualité, votre implication à accompagner l'essor de notre ville, nous poursuivrons tout ce qu'il est nécessaire d'entreprendre pour imaginer Amnéville plus dynamique encore et laisser à nos générations futures un cadre de vie serein.

Parce qu'Amnéville mérite qu'on s'y attache et qu'on s'y attarde.

Avant de souhaiter de très bonnes vacances à chacun et chacune, nos plus vives félicitations sont adressées aux lauréats du baccalauréat. Que la réussite guide leurs pas.

Eric MUNIER



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Centre thermal et touristique trouve une nouvelle dynamique



Les efforts de la nouvelle société publique locale (SPL) *Destination Amnéville*, opérationnelle depuis seulement le début de l'année, portent déjà leurs fruits. Missionnée pour développer la promotion du centre thermal et touristique, et pourvoir à son aménagement, *Destination*

Amnéville s'active aussi pour donner un second souffle à certains établissements dont le potentiel n'est pas toujours utilisé à sa juste valeur.

Ainsi, tout en poursuivant son étude de requalification urbaine et de développement du complexe, *Destination Amnéville* prospecte pour attirer de grands noms du loisirs susceptibles d'investir sur Amnéville et apporter leur notoriété au premier pôle de tourisme de la région Grand Est.

La société « Aux Frontières du Pixel » a ainsi choisi de s'installer dans l'ancien bâtiment IMAX profitant de son volume, de sa configuration de salle de cinéma hors norme, de sa situation au cœur du complexe, pour ouvrir un e-sport center. IMAX deviendra **Emax Event Factory**, immense palais du gaming, dont la société « Aux Frontières du Pixel » est la référence en Lorraine. Déjà reconnue pour l'organisation de compétitions d'e-sport en France, pour sa capacité à former des joueurs professionnels, la société surfe sur un secteur d'activités en pleine expansion et qui attire des milliers de personnes : la pratique du jeu vidéo en compétition. Leur événement, Hélios Gaming, a attiré plus de 13 000 personnes à Metz en mai dernier. Aujourd'hui, investir dans l'e-sport, c'est miser sur le secteur d'avenir le plus porteur en matière de loisirs (38 millions de pratiquants en France). En accueillant l'e-sport, Amnéville démontre, si elle le devait encore, qu'elle est dans l'ère dynamique du numérique, à l'avant-garde de la technologie.

Avec l'Emax Event Factory, c'est aussi la possibilité de développer des partenariats avec des marques et technologies de renom, qui vont alors y investir, financer ou développer tous leurs événements et donc prendre place au cœur d'Amnéville.

L'arrivée d'« Aux Frontières du Pixel » n'aurait pas été possible sans *Destination Amnéville*, et sans ses actionnaires que sont les grandes collectivités de la région. Pour attirer cet investisseur, il fallait une structure fiable qui a immédiatement séduit la société high-tech.

Le succès du fonctionnement de *Destination Amnéville* est aussi visible dans sa capacité à redonner vie à des établissements phares du complexe, comme **le golf** qui a repris des couleurs depuis que Gaia Concept, spécialiste de la gestion des golfs, a décidé de le réaménager, grâce à *Destination Amnéville*, qui a su lui vanter ses mérites, le fort potentiel du green avec son parcours unique de 18 trous, ses adhérents, sa terrasse... Très rapidement le nouvel exploitant a investi dans la rénovation du restaurant, élément central dans l'équilibre de fonctionnement et répondu aux attentes des golfeurs. Mais pas uniquement des golfeurs, car le lieu est magique avec sa carte toute en fraîcheur et sa vue panoramique. La priorité désormais pour la société Gaia est d'ouvrir le golf toute l'année.

D'autres projets sont prévus grâce à *Destination Amnéville*, notamment un nouveau plan de circulation, intégrant une meilleure répartition des parkings. De nouvelles entreprises devraient également s'y installer. Affaire à suivre...

POLICE MUNICIPALE



Mutualisation élargie pour un plus grand service à la population

La phase expérimentale avec la ville de Mondelange est désormais terminée. Après un an d'une période test, la mutualisation des deux services de police municipale porte ses fruits.

La mise en commun des moyens et des personnels optimise la dépense publique et permet de bénéficier d'une plus grande amplitude horaire pour **accroître la disponibilité** à moindre coût, au profit de la sécurité des biens et des personnes.

L'arrivée de 2 agents supplémentaires au sein de l'effectif permet une meilleure gestion des plannings et donc du temps de présence sur les 4 territoires que sont Amnéville, Mondelange, Malancourt et le Centre thermal et touristique. La venue de ces deux agents permet une présence plus manifeste à Malancourt la Montagne mais aussi aux entrées et sorties d'écoles des deux communes.

Le service mutualisé dispose désormais de 4 véhicules dont une voiture neuve acquise en décembre dernier et financée par la ville de Mondelange, et utilise du matériel informatique et administratif de qualité avec un ordinateur supplémentaire permettant le développement de la documentation administrative.

Parce que les deux municipalités ont fait le choix de disposer d'une **police municipale de proximité**, à l'écoute de la population et surtout présente sur les créneaux horaires de la vie sociale des administrés, la mutualisation a permis un service opérationnel sous un commandement unique et une présence sur le terrain de 90 heures par semaine. Les patrouilles circulent jusqu'à 23h en semaine, 1h du matin le samedi et le dimanche après-midi.

Le partage du nouveau champ d'actions plus diversifié a permis aux deux municipalités d'insuffler une nouvelle dynamique de travail des policiers municipaux qui se sont rapidement investis personnellement sur ce nouveau périmètre. Leurs missions relèvent du règlement de conflits de voisinage, des stationnements, la surveillance de la voie publique et des bâtiments communaux, l'intervention de premier niveau sur des accidents, la sécurité aux abords des écoles, les manifestations... L'objectif est d'avoir toujours une présence marquée et efficace dans une démarche privilégiant la prévention. Mais la logique répressive reste aussi active quand l'information ne suffit plus. L'initiative, alors originale, est aujourd'hui pérennisée.

Intéressées par cette expérience, et par l'efficacité du dispositif, les communes de Clouange, Vitry/s/Orne et Richemont ont sollicité la possibilité d'adhérer à ce service mutualisé.

C'est donc un nouveau périmètre de service mutualisé qui voit le jour depuis juillet : les cinq communes partagent leurs moyens de police municipale pour une période test d'un an pour garantir davantage de service de proximité avec désormais un effectif de 13 agents.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réseau de chaleur : Amnéville, ville éco-responsable

La création de la régie d'exploitation du réseau de chaleur en juin 2017 engage la commune dans une transition énergétique qui va lui permettre de produire la chaleur nécessaire à partir d'une **énergie renouvelable**, la BIOMASSE.

La commune d'Amnéville s'impose alors dans une dynamique territoriale de développement durable, une stratégie d'indépendance et d'efficacité énergétique. Respectueux de l'environnement, ce réseau de chaleur est le mode de chauffage émettant le moins de gaz à effet de serre, il participe ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air, en développant une énergie locale, decarbonnée et faiblement émettrice de polluants.

Démarrés le 8 janvier, les travaux de mise en place des deux branches du réseau, en ville et au complexe touristique, sont aujourd'hui terminés. Ce sont **6 kms de réseaux** qui ont été installés selon le respect d'un planning établi pour réduire au maximum les gênes auprès des riverains. Une communication régulière sur l'avancée des travaux a été mise en place. Si parfois, des désagréments ont entaché leur progression, des solutions rapides ont été trouvées pour parfaire la construction du réseau et résoudre tous les incidents sans impacter le calendrier, grâce notamment au concours des services municipaux de la ville.

Désormais subsistent les travaux de raccordement du SIAVO qui ont pris un retard considérable, malgré les impératifs demandés par la municipalité de faire coïncider leur chantier avec celui du réseau de chaleur. Après achèvement de ces travaux, la réfection des routes est programmée pour la fin de l'été.

Pour l'heure, ce sont les essais sur les chaudières BIOMASSE qui mobilisent les agents du réseau, avant leur mise en route en septembre.

La chaleur sera produite à plus de 85% par deux chaudières biomasse pour un total de 3,6MW (mégawatt). Deux chaudières d'appoint gaz vont permettre de sécuriser toute l'installation. Cette chaleur est ensuite distribuée dans des réseaux enterrés et isolés, pour être livrée aux clients dans les sous-stations des immeubles : *15 bâtiments municipaux en ville, 7 établissements sur le complexe thermal, 2 ensembles immobiliers de Moselis, et bientôt de Logiest.*

Le projet de chaufferie est une **installation classée pour la protection de l'environnement**. Il a ainsi été soumis à un niveau supérieur d'exigence à celui d'une installation classique, notamment en matière de traitements des rejets des fumées et de nuisances sonores.



Situé en zone PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère), la chaufferie est conçue de manière exemplaire et inclut des dispositifs très performants (filtres électrostatiques, protections acoustiques), des performances supérieures vis-à-vis des émissions de poussières.

Un soin architectural offre aujourd'hui à la chaufferie une parfaite intégration dans le paysage urbain de la ville.



Une visite du bâtiment abritant la chaufferie centrale et les deux chaudières a permis en mai dernier aux élus, futurs clients, partenaires financiers et techniques de se rendre compte de l'ampleur des travaux et surtout de **comprendre le fonctionnement de l'énergie bois**.

L'utilisation de l'énergie bois participe à des objectifs énergétiques que partage la municipalité qui a notamment validé la création du réseau :

- > la **valorisation du bois** dont la consommation raisonnée garantie la préservation du patrimoine forestier et permet d'économiser les énergies fossiles,
- > la **contribution à l'entretien de la forêt** dont l'utilisation des déchets forestiers issus de la transformation du produit-bois, facilite les replantations et la régénération naturelle des espèces. Les chaudières prévoient d'utiliser au moins 85% de ces résidus. Le reste pourra, à la marge provenir des bois de rebut collectés dans les déchèteries.
- > l'**utilisation des circuits courts** d'acheminement et d'approvisionnement d'une quantité annuelle de 7 500 tonnes de bois issus des forêts dans un rayon de 30 kms.

Cette petite usine qui permettra, à la fin de l'année, de chauffer les bâtiments communaux est une véritable petite révolution énergétique qu'Amnéville a su mener, prouvant à nouveau sa capacité à se démarquer en utilisant les ressources environnementales. Jadis, la source thermique a permis une reconversion économique exemplaire. Aujourd'hui, le bois place la ville sur les rangs des villes éco-responsables. La régie municipale envisage d'exporter ce nouveau savoir-faire vers d'autres communes de la région qui souhaitent acquérir ses compétences. Amnéville pionnière !

En quelques chiffres :

La chaufferie

- Type de combustible : plaquette forestière et de scierie
- Consommation annuelle : 7 000 Tonnes
- 2 chaudières biomasse : 1,6 et 2 MW
- 2 chaudières gaz : 2 x 4,5 MW

Les 2 réseaux de chaleur

- Réseau « ville » de 3 500 ml
- Réseau « centre thermal et touristique » de 2 500 ml
- Température de l'eau : 95°C
- Nombre de sous-stations livrées : 15 bâtiments en ville et 7 sur le site thermal

Les impacts environnementaux

- 85% d'énergies renouvelables (biomasse)
- 4 600 Tonnes de CO2 économisées par année, soit l'équivalent en moyenne de 2 300 véhicules retirés de la circulation chaque année

Les travaux

- Durée : 10 mois
- Mise en service : saison de chauffe 2018 / 2019
- Coût de l'opération : 8 150 000 € HT
- Subvention ADEME : 55%
- Subvention FEDER : 10 %



R

ÉTROSPECTIVE

sur les 6 mois de travaux du réseau de chaleur

Vue aérienne du réseau de chaleur



RD47



rue Gabriel Péri



rue Clemenceau



Place Frédéric Rau

Centre Thermal et Touristique
Dr Jean Kiffer



Mise en oeuvre des fondations du bâtiment



Construction du bâtiment



rue des Romains



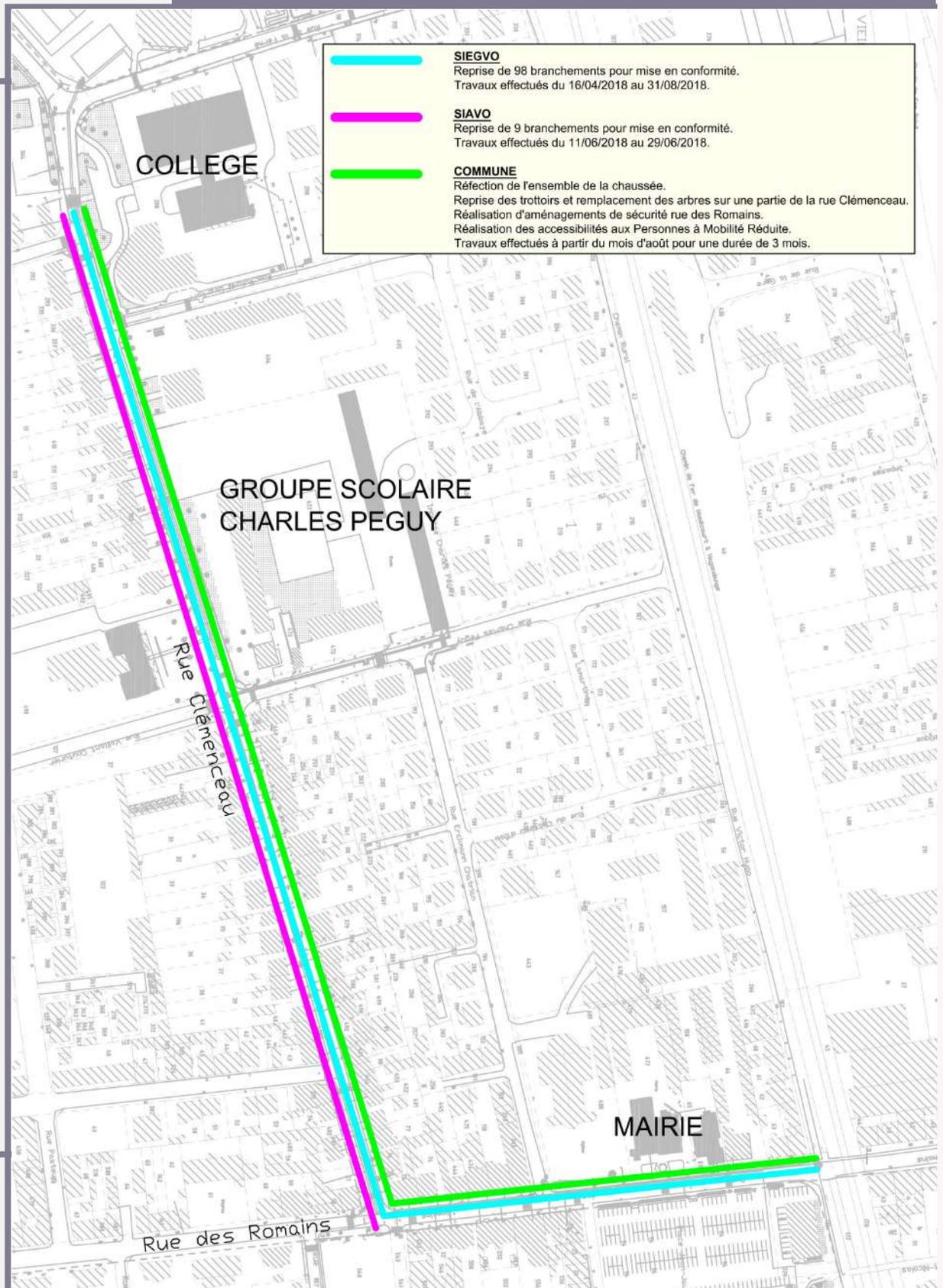
Mise en place des chaudières biomasse

Le calendrier de travaux de rénovation du centre ville

Les travaux sur la portion de la rue Clémenceau et de la rue des Romains ayant débuté au printemps par l'enfouissement du réseau de chaleur, sont surveillés avec attention par la commune. Considéré comme un espace sensible parce que touchant un grand nombre d'habitations, de commerces et le cœur de la ville, tout est fait pour garantir au mieux l'accès et la sécurité de chacun.

Dès la fin des chantiers du SIEGVO et du SIAVO, **la commune rénovera ce grand axe** dès la rentrée avec la réfection complète de la chaussée et des trottoirs incluant l'aménagement sécuritaire et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Ces travaux peuvent encore occasionnés des gênes mais sont nécessaires pour qu'Amnéville offre un urbanisme agréable et accessible, digne d'une ville thermale.



A compter du lundi 3 septembre 2018, les élèves des écoles maternelles et élémentaires auront classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi sera libre.

Après concertation avec la communauté éducative, notamment lors des conseils d'écoles du 1er trimestre 2018, les horaires des écoles pour la rentrée scolaire 2018-2019 sont ainsi modifiés :

Pour Amnéville :

- Ecoles maternelles : de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
- Ecoles élémentaires : de 8h15 à 11h45 et 13h45 à 16h15

Pour Malancourt :

- Ecole maternelle et école élémentaire : 8h15 à 11h45 et 13h30 à 16h00



Accueil périscolaire

● Périscolaire du soir ●

Le fonctionnement de l'accueil périscolaire du soir est repensé pour s'adapter aux nouveaux rythmes, d'autant que le temps d'activités péri-éducatives est supprimé. Ainsi, un accueil périscolaire du soir sera proposé pour les élémentaires de 16h15 à 19h.

Concernant les maternelles, l'accueil se fera de 16h à 18h. En fonction des effectifs du périscolaire du soir, les enfants des écoles maternelles « La Cimenterie », « La Forêt » et « l'île aux enfants » seront peut-être regroupés avec les enfants de la maternelle « Clemenceau » au sein du modulaire de Clemenceau. La Municipalité assurera le transport des enfants avec le TRAMM depuis les écoles vers le modulaire où les parents pourront venir les rechercher.

L'accueil périscolaire pour les écoliers des classes élémentaires d'Amnéville est inchangé : il se maintient dans les écoles respectives. De même, pour les classes de Malancourt, l'accueil se fait toujours à la salle Abbé Hemmer.

● Mercredi à la journée ●

La municipalité proposera à compter de septembre un accueil à la journée, de 7h30 à 18h00, sur une période test d'un an. Cet accueil ne sera mis en place qu'à condition d'avoir un minimum d'enfants inscrits, à savoir : 16 enfants de maternelles et 24 enfants en élémentaires.

Une tarification modulée prenant en compte le quotient familial sera appliquée. Le service enfance se tient à votre écoute pour toutes interrogations liées à ce nouvel accueil.

Les écoles font peau neuve

L'été est la saison idéale pour entretenir les écoles en l'absence des élèves. Preuve de leur importance, les travaux d'été, dont certains démarreront dès le 1er jour des vacances scolaires, s'élèveront en 2018 à plus de **120 000 euros**.

Le chantier le plus important concernera la 2ème et dernière phase de travaux de la réfection des sanitaires à l'école du Parc. A cela s'ajouteront, la remise en peinture des classes, des couloirs et plafonds dans les écoles ainsi que la réfection du plafond dans la salle de jeux de l'école maternelle Clemenceau.

Au programme, également, la remise en état des locaux, des mobiliers, des menuiseries, dans chaque école, en plus du grand nettoyage d'été, la vérification complète du mobilier, de l'éclairage, des gouttières, des avaloirs, des cours...

...pour que les enfants vivent une rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

A l'ère numérique!

Une convention de partenariat «collèges numériques et innovation pédagogique» a été signée entre la municipalité et l'académie de Nancy-Metz afin de favoriser le développement du numérique dans les écoles. Chaque école élémentaire, Le Parc, Charles Péguy et Jules Ferry, vient d'être dotée d'un nouvel outil informatique : une classe mobile constituée d'un chariot et de 12 tablettes. Ce matériel pourra circuler de classe en classe.

Enfin, il est bon de rappeler que comme chaque année, la municipalité a voté les subventions pour les écoles maternelles et élémentaires (destinées à l'achat de fournitures scolaires et fonctionnement des écoles, une contribution aux coopératives scolaires, une participation à l'Action Educative Innovante sous réserve qu'elle soit validée par l'Education Nationale, une subvention pour l'acquisition de livres pour les BCD (Bibliothèque Centre Documentaire des écoles élémentaires), une subvention pour les classes d'adaptation E.), les subventions pour les classes de découverte, classe verte, classe de neige pour les écoles élémentaires et séjour linguistique pour le collège et la bourse scolaire, à titre d'aide aux jeunes étudiants, pour subvenir aux frais engendrés par la poursuite de leurs études.



Oeuvre artistique réalisée par les mains et l'imagination des enfants, avec l'aide des enseignants qui orne désormais le préau de l'école Jules Ferry.

VIE DE QUARTIER

Secteur Clemenceau : une réunion pour rassurer sur la dynamique du quartier



Dans la suite des tournées de quartiers à la rencontre des administrés, la municipalité a convié en début d'année les habitants du secteur Clemenceau pour expliquer le calendrier des travaux d'enfouissement du réseau de chaleur, échanger sur certains projets d'urbanisme prévus dans le quartier et répondre aux diverses questions des habitants.

La première partie de la soirée consacrée à la présentation du projet et à la **programmation des travaux du réseau de chaleur** par la régie d'Amnéville était animée par M. HAMANT, directeur de projet, qui a détaillé l'état d'avancement des travaux commencés en automne et précisé leur impact sur le stationnement et la circulation sur le secteur. Aucune question du public n'est restée sans réponse : de la sécurisation du chantier, des trajets des écoliers aux abords, à la logistique même des chaudières (approvisionnement du bois, consommation, pollution, etc).

Dans un second temps, le **projet de maîtrise foncière rue Vaillant Couturier et rue Pasteur** a été évoqué. Une partie de la parcelle comprend un projet privé de construction d'un immeuble de 43 logements 20 garages et 40 places de stationnements ; l'autre partie sera acquise par la commune. Soucieuse de maintenir une cohérence urbanistique, la commune a fortement pris part à l'évolution du projet immobilier privé afin qu'il corresponde parfaitement aux exigences de l'environnement et de la population riveraine. Un autre projet d'équipement public, de type salle multifonction, pourrait voir le jour derrière l'espace Edelweiss afin de remplacer un chapiteau vieillissant.

Des échanges constructifs se sont poursuivis et des questions relatives au **projet immobilier prévu rue St Charles** sur l'emprise de l'ancien établissement LORACIER ont été posées par les riverains s'inquiétant de l'aggravation des problématiques déjà existantes de circulation et de stationnement : Une présentation du projet sera faite dès que celui-ci sera finalisé et fera l'objet d'une information dans un prochain bulletin.

Le **problème de circulation** sur la voirie et le domaine public a également été abordé. Des problématiques de vitesse et d'incivilités de stationnement, objet de l'irritation de la population, seront pris en compte par les services de la police municipale dans toutes leurs actions de prévention et de répression.

La gêne chronique des **déjections canines** a également focalisé les débats : la police municipale est particulièrement alertée sur le phénomène et des directives lui ont été données pour passer au stade de la verbalisation complétant une campagne de sensibilisation au civisme à venir.

Autant de sujets, qui pour certains ont reçu une explication immédiate et qui pour d'autres, vont mobiliser une attention particulière des élus en charge et des services concernés pour permettre, sinon de résoudre toutes les situations mais au moins d'apporter des réponses ou des débuts d'amélioration, dans la limite des moyens humains et budgétaires de la commune.



De la sculpture au jardin...

De pierres de Jaumont, de fer, d'acier, de bois... les artistes présents au **3^{ème} Printemps de la sculpture** ont fait preuve de créativité pour réaliser leurs œuvres, chacun dans son univers.

Portée toujours par cette volonté de démocratiser la culture et faire découvrir cet art trop peu connu, la ville d'Amnéville, en collaboration avec le Service Culturel et l'association du Centre socio-culturel, ont

invité des sculpteurs de toute la région au parc municipal qui devenait pour ce week-end de juin un musée sans murs...

Les artistes invités ont su trouver dans le partage du temps et de l'expérience une certaine convivialité qui a ravi le public venu admirer, comprendre et découvrir une autre façon de percevoir l'environnement.

Pour corser la rencontre, un jury s'est constitué afin de récompenser les sculpteurs : le **prix de la ville** a été remporté par **Philippe Voyat** pour son œuvre tout en légèreté et **David Di Persio** est reparti avec le **prix du centre socioculturel**. Félicitations à eux !

Tout le long du weekend les musiciens du conservatoire ont accompagné en rythme les coups de burins, de fer à souder et autres outils, suscitant peut être de nouvelles inspirations aux œuvres en cours.



...de la musique au grand air!



Les grands airs au langage imaginaire de la **petite suite DOGORA** d'Etienne Perruchon joués par l'Orchestre Symphonique dirigé par Isabelle Cigale accompagné par les chœurs d'enfants et d'adultes du conservatoire conduits par Marie-Claude Gury ont ému le public venu remplir la totalité des bancs de l'Eglise St Joseph en juin dernier. Il tenait à cœur depuis longtemps, au chef de chœur exigeant qu'est M.-C. Gury de présenter cette petite suite ininterrompue de 25 minutes et écrite pour des chœurs mixtes ; elle voulait en faire cadeau à la ville comme un dernier opus avant d'envisager sa retraite... qui est retardée, et

c'est tant mieux ainsi. Les **100 choristes** et les **60 musiciens** ont aussi interprété d'autres œuvres comme le classique Finlandia de Sibellus, Lord of The Rings de Shore, etc... et ont remporté le succès mérité.

Pour clore la saison musicale, les 60 musiciens de l'Orchestre symphonique emportés par Isabelle Cigale ont donné rendez-vous le 22 juin aux mélomanes au lac d'Amnéville pour un concert exceptionnel au grand air dans le cadre des Insolivres, parrainé par le Conseil départemental. Les musiques de films sur le thème des héros de BD au cinéma ont enchanté le public venu braver la fraîcheur du soir pour se prendre au jeu des accords de James Bond, Star Trek, Games of Thrones... Et c'est tout naturellement que le final sur le thème de Pirates des Caraïbes a clos le concert en ce lieu si approprié devant la façade du Galion pour un public conquis.



ALANCOURT-LA-MONTAGNE

Aménagement du carrefour à l'entrée du village : bientôt un rond-point !

L'annonce avait eu lieu il y a plus d'un an. La promesse faite aux Malancourtois d'optimiser la sécurité sur la route RD 181 si dangereuse sera tenue.

Théâtre de très nombreux accidents, le carrefour de l'entrée de Malancourt-la-Montagne va être réaménagé. Telle est l'option prise par le Département qui a entendu le message de la municipalité.

Emprunté par des milliers de véhicules dont un nombre considérable de poids lourds, le carrefour situé sur la départementale au droit de l'intersection avec la RD 54 et la voie privée donnant accès à CEDILOR représente un risque permanent d'accidents potentiels.



© Crédit photo: REPUBLICAIN LORRAIN / Anthony PICORÉ

Le réaménagement du carrefour est une priorité pour la municipalité !

Cette fois, on ne parle plus de promesses mais d'actes. La municipalité a attiré à plusieurs reprises l'attention du Département de la Moselle sur la dangerosité de ce carrefour.

Compte tenu de ce contexte, le département qui fait également de la sécurité routière un objectif prioritaire, et la commune d'Amnéville, ont convenu qu'il était d'intérêt commun de transformer le carrefour existant en un carrefour giratoire. Une convention partenariale pour ce nouvel aménagement a été signée, suite à l'approbation à l'unanimité du conseil municipal en date du 27 juin 2018.

L'ensemble des travaux estimés à **483 000 € seront réalisés** par le Département de la Moselle, avec la participation du territoire à hauteur de 20 %, soit au maximum 96 000 €, payable à part égale sur trois ans. Ce carrefour desservant le site de la Sté CEDILOR, cette dernière participe également à l'aménagement à hauteur de 10 000 €.

Il est important de signaler que les propriétaires des terrains impactés ont également été associés au projet et ont tous répondu favorablement à la cession d'une partie de leurs parcelles pour que le giratoire puisse voir le jour. Le giratoire sera conçu sur un rayon de 25m à quatre branches desservant toutes les routes concernées avec un îlot central de 17m végétalisé.

Les travaux qui débuteront dès août seront réalisés par les services départementaux à l'exception de l'aménagement paysager de l'îlot central qui restera à la charge de la commune après achèvement des travaux.

Par cette concrétisation, la municipalité démontre que le renforcement de la sécurité routière est une de ses préoccupations majeures.

Participation citoyenne : gardons l'oeil sur la sécurité !



Le dispositif «Participation citoyenne» mis en place depuis 8 mois, est bien rôdé. Les quatre référents s'activent pour garder le contact avec les malancourtois et développer un comportement suffisamment vigilant de nature à mettre en échec la délinquance, ou du moins à en réduire les fréquences.

Ainsi, un document rappelant les consignes à prendre pendant l'été a été distribué dans chaque boîte aux lettres des administrés, les invitant aussi à récupérer en mairie de Malancourt un autocollant de prévoyance à y apposer, afin de concrétiser le périmètre de vigilance très réactif et inscrire durablement le quartier dans le plan de lutte contre la délinquance.



Dossier spécial

LA DEMARCHE ÉCO-RESPONSABLE DE LA COMMUNE

Amnéville s'est engagée dans une démarche éco-responsable et durable. Les projets municipaux et les animations pédagogiques sont organisés autour de ce fil directeur, qui favorise également le travail en collaboration entre les différents services de la collectivité.

La gestion responsable consiste à prendre la responsabilité de réduire l'empreinte écologique de l'homme afin de préserver l'environnement. De la gestion des déchets à celle de l'énergie, de l'eau, des espaces verts.... Elle se décline dans de nombreux domaines : la valorisation des espaces publics, l'entreprise d'actions sociales et culturelles solidaires, le maintien des actes civiques...

DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE DU PLU

La municipalité a souhaité associer, dans le cadre de la procédure de révision du POS en PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable depuis 2016 dont l'une des orientations est de garantir la préservation de l'environnement, la mise en valeur des paysages naturel et urbain et de créer un cadre de vie agréable : *Améliorer l'environnement urbain, garantir la qualité urbaine et architecturale des futures zones à urbaniser, respecter les caractéristiques du bâti et préserver les espaces cultivés, préserver et conforter les espaces boisés et forestiers ainsi que les milieux naturels remarquables, protéger la ressource « eau », prendre en compte les facteurs de risques et de nuisances pour les biens et les personnes.*

VALORISATION DES ESPACES PUBLICS

Le service de la Valorisation des Espaces Publics est l'un des premiers acteurs au service de l'éco-responsabilité. Toutes ses actions pour conserver l'image d'une « commune verte » sont entreprises dans cette optique.

Fauchage tardif

La mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts dessine un nouveau visage à certains espaces : laissés enherbés sur une année puis traités en fauche tardive avec un broyage en arrière-saison (septembre).

Cette **différenciation des tontes** présente deux avantages :

- le développement de la faune et de la flore locale dans les espaces où l'herbe est laissée haute.
- l'économie de déplacement des engins et des agents ; atout bénéfique pour l'organisation du travail et la réduction de la pollution.

La fauche tardive permet également de limiter le volume des déchets (broyat laissé en place).



Programme zéro-phyto

L'interdiction des herbicides chimiques par la Loi Labbe dans les lieux publics oblige à repenser les pratiques de nos jardiniers.

L'entretien des espaces publics s'effectue désormais avec des **méthodes alternatives** :

- utilisation de débroussailleuses munies de tête « rotofil » ou de brosse circulaire métallique
- utilisation de produit dit « bio contrôle » à base d'acide pélargonique (substance naturelle)
- gestion de l'enherbement
- méthode de désherbage mécanique avec des outils tels que racloir ou balayeuse mécanique
- balayage préventif (pour éviter de développer un substrat pour les plantes).

Actuellement, seuls les espaces verts des cimetières communaux et les terrains de sports font l'objet de traitement chimique, sous conditions d'une utilisation raisonnée.



Pour aider la biodiversité des espaces verts... la maison à insectes !

Les hôtels à insectes, installés dans toute la commune, ont pour objectif d'offrir un abri aux **auxiliaires du jardin** : bourdons, guêpes, papillons et autres pollinisateurs, coccinelles, chrysopes et autres prédateurs naturels des nuisibles du potager et du verger, pour dire adieu aux traitements chimiques.



Le fleurissement et le patrimoine végétal

Les massifs répartis sur la commune sont aménagés avec des arbustes et vivaces ou des plants qui nécessitent un arrosage modéré. Les espaces paysagers sont repensés avec des structures qui utilisent l'espace végétal et préservent la gestion de l'eau.



Amnéville a obtenu la labellisation et la deuxième fleur "Villes et Villages Fleuris" en 2014 et a su la préserver en 2017.

Cette démarche met en valeur le patrimoine vert de la commune et le travail des agents communaux.

Le label

Concours des maisons et balcons fleuris

Chaque année, un jury vient juger les maisons inscrites pour le concours organisé par la commune pour **faire participer les habitants** à l'embellissement de la ville.

Les critères nombreux et variés prennent notamment en compte des pratiques de jardiniers respectueuses de l'environnement. Des récompenses municipales sont distribuées en fonction du classement.



GESTES ÉCO POUR TOUS

Le développement durable nous concerne tous. En adoptant chaque jour des gestes éco-responsables, nous participons activement à la préservation de notre environnement, pour une meilleure qualité de vie !

Une multitude de petites actions pour un résultat optimal !

De nombreuses actions sont régulièrement menées afin d'encourager le recyclage à petite et grande échelle.

Les écoliers sont, tout au long de l'année, sensibilisés au recyclage via l'**opération « Bouchon d'amour »** qui, en plus de favoriser la récupération de bouchons en plastique en vue de leur recyclage, collecte des fonds qui servent à financer du matériel pour des enfants et adultes en situation de handicap. Un premier geste éco solidaire soutenu par les écoles !

Tout un chacun a également la possibilité d'adopter un comportement éco responsable et solidaire dans le cadre du Téléthon et son opération **« Une pile = 1 don »**.

En rapportant les piles et batteries usagées dans les batribox mises à disposition dans différents lieux de la commune, celles-ci sont collectées puis recyclées pour être transformées en don pour le Téléthon !

Pour redonner vie à un livre et faire partager sa passion de la lecture, les **Boîtes à Livres** les accueillent et permettent à chacun de venir puiser dans ces mini-bibliothèques les ouvrages que d'autres ont déposés. Les livres changent de propriétaire avec toujours le même point de chute : la boîte à livre, véritable symbole du partage gratuit.



1  **= 1**  **DON**

de l'énergie pour le Téléthon !



POUR UNE VILLE AGRÉABLE

La saison où sévissent les tondeuses à gazon et autres taille-haies est arrivée !
Petit rappel des horaires autorisés de tonte :

L'utilisation d'engins bruyants et les horaires de tonte sont **réglementés**.

Pour Amnéville et Malancourt, les horaires autorisés pour les particuliers lors de l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont les suivants :

- du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Un peu de bonne volonté et un zeste de civisme devraient suffire pour que notre belle commune demeure un «petit coin de tranquillité» et pour préserver les bonnes relations entre voisins.



Stop aux "crottes" de chien

Trottoirs, chemins, espaces verts... de nombreux espaces publics sont encore souillés par les déjections canines.

Par un arrêté du maire, « il est strictement interdit de laisser les animaux faire leurs besoins ailleurs que dans les caniveaux situés en bordure de voies. Dans les voies piétonnes, les propriétaires sont tenus, le cas échéant de rendre la chaussée propre ». En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros). De **nouveaux distributeurs gratuits** de sacs seront implantés dès la rentrée sur toute la ville aux endroits et espaces les plus adaptés. Une dotation minimale annuelle de sacs sera également disponible dès septembre à l'accueil de la mairie et de Malancourt.

Pour le bien-être de tous, merci à toutes les personnes concernées de faire preuve de civisme en utilisant tous les moyens mis en place par la municipalité pour rendre la ville toujours plus agréable.

ET LES ÉCOLES DANS TOUT ÇA ?

Les établissements scolaires d'Amnéville et Malancourt, soutenus par le service Enfance et les enseignants, sont toujours volontaires et actifs lorsque la notion de biodiversité est abordée. C'est au travers des différentes actions menées en collaboration avec la commune qu'ils démontrent leur engagement et leur goût de transmettre la fibre éco citoyenne à nos enfants qui à chaque fois sont plus que réceptifs !

Des arbres dans la cour d'école



A la Sainte Catherine, le service Valorisation des Espaces Publics s'invite dans les écoles pour planter des arbustes, avec l'aide des enfants.

Une sensibilisation des enfants aux arbres a les faveurs d'un **programme pédagogique particulier** avec la plantation d'arbres fruitiers dans les écoles maternelles et primaires.

Après la plantation, ils pourront étudier la croissance de ces arbrisseaux avant de déguster...les fruits de leur travail !

Des poubelles pas comme les autres

Cette année, dans le cadre d'un projet mené par le service Enfance, la Médiathèque et le service Cadre de vie, les enfants participants à l'activité « création manuelle », ont été sollicités afin de confectionner des poubelles essentiellement faites à partir d'objet de « récup ».

Le but de cette opération écolo et ludique est d'installer leurs créations « bio poubelles » au sein des classes Amnévilloises et Malancourtoises afin qu'élèves et professeurs y déposent uniquement papier, mouchoirs ou des tailles de crayon. Ceux-ci sont ensuite collectés pour être recyclés. Les encadrants n'ont pu que constater le fort engouement et l'investissement de la part des écoliers pour participer à ce geste citoyen et responsable.

L'objectif de la municipalité est de **faire évoluer les citoyens** vers l'éco-responsabilité, en permettant à chacun d'agir au quotidien en faveur du développement durable, et en montrant l'exemple dans les domaines où elle peut agir. D'autres actions sont encore menées : la journée citoyenne avec le Conseil municipal des jeunes qui sensibilise les enfants au nettoyage du Centre thermal et touristique, le ramassage des cartons pour les commerces par les services municipaux, l'expérimentation de la collecte de biodéchets...



I NTERCOMMUNALITÉ

La collecte des biodéchets : test positif !

Depuis le 1^{er} décembre 2017, la CCPOM a mis en place une nouvelle collecte de déchets à titre expérimental. Les Amnévillois ont la possibilité de trier leurs biodéchets et de les déposer dans des conteneurs « Tubes » pour qu'ils soient valorisés.

Ce dispositif est étudié en vue d'être étendu ultérieurement à l'ensemble de la population.

> Que sont les biodéchets ?

Ce sont tous les déchets composés de matière organique qui proviennent de la cuisine ou du jardin : épluchures, restes de repas, filtre et marc de café, petits végétaux...



> Pourquoi mettre en place une collecte séparée ?

Aujourd'hui, plus de 30% des ordures ménagères sont des biodéchets, qui sont incinérés, alors que, triés séparément, ils peuvent être valorisés par compostage ou méthanisation.



Cette expérimentation entre dans le cadre du projet de territoire 2015/2020 de la CCPOM. Elle répond également aux objectifs fixés dans le cadre de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte qui impose aux collectivités de mettre en place une collecte à la source des biodéchets d'ici 2025.

La méthode de collecte des tubes, échange d'un tube plein contre un vide, permet de ne pas manipuler les biodéchets sur la voie publique et limite donc le risque de nuisance.

Cette collecte vient en complément du compostage individuel et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

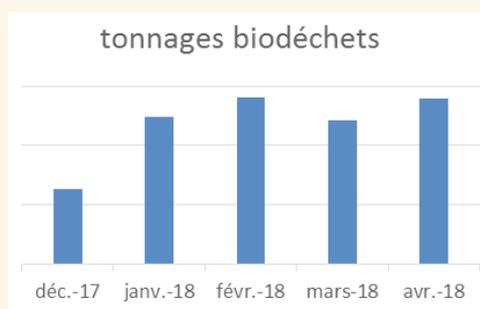
> L'expérimentation sur Amnéville

Depuis 6 mois, les habitants d'Amnéville ont accès aux 14 tubes d'un volume de 500L implantés sur la commune, pour y apporter les biodéchets triés à l'aide du bioseau et des sacs kraft.

> Les premiers résultats :

Les résultats montrent une bonne acceptation du nouveau dispositif par les citoyens avec des tonnages désormais multipliés par 2 par rapport au premier mois (2,5 à 5 tonnes collectées par mois), pour atteindre un ratio moyen de 5.1 kg/habitant/an.

La qualité des biodéchets récupérés est très bonne : moins de 1 % de déchets indésirables dans les tubes ! Mais il faut maintenir et même renforcer ce nouveau geste de tri pour collecter encore plus de biodéchets et arriver au niveau des autres collectivités ayant déjà mis en place le dispositif depuis plusieurs années. Les suivis de collecte sur le terrain ont permis de montrer l'absence de nuisances olfactives et sonores.



ATTENTION

Le contrôle d'accès est mis en service.

Pour déposer vos biodéchets,
n'oubliez pas de badger !



Acteur essentiel de la politique sociale municipale, le CCAS s'active au quotidien en faveur des amnévillois et malancourtois en difficulté. Il contribue à répondre aux besoins des habitants dans un souci permanent de solidarité et de cohésion sociale. Par sa proximité avec les administrés, il s'engage à améliorer le quotidien de chacun, promouvoir la vie sociale et active des seniors, informer et accompagner les plus sensibles, grâce notamment à un programme d'actions qui confirme l'attachement de la commune à ses aînés.

Seniors : une journée rien que pour eux !

Interlocuteur privilégié des personnes âgées, le CCAS intervient quotidiennement en leur faveur pour leur concocter des programmes d'animations grâce aux moyens réglementaires applicables ainsi que dans le cadre de l'éventail des compétences mis à sa disposition par la municipalité.



Dans le cadre de son action de développement social, le CCAS organise depuis de nombreuses années la très attendue **journée des seniors**, spécialement dédiée aux anciens de la commune âgés de 65 ans et plus car le renforcement du rôle social des seniors est essentiel !

C'est donc dans une ambiance chaleureuse que les quelques **400 seniors**, préalablement inscrits, se sont retrouvés lors des deux journées organisées par le Centre Communal d'Action Sociale en leur faveur afin de passer un agréable moment ensemble, leur faire oublier un quotidien parfois morose. A leur arrivée, les anciens ont apprécié immédiatement la salle Maurice Chevalier décorée avec soins sur le thème du « cabaret », le rouge y était omniprésent.

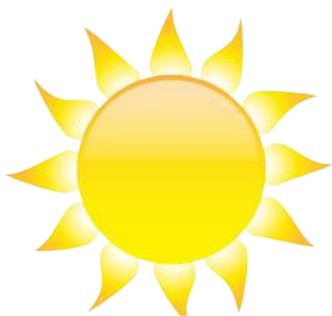
En matinée, les tours de magie du spectacle animé par Sonny and Partners Magic Show, ont enchanté aussi bien les spectateurs assis que les participants sur scène confiés aux mains du magicien malicieux qui a su émerveiller et divertir l'assemblée tant par son talent que par sa verve. Les rires ont fusé dans la salle !

Vint ensuite l'heure du repas concocté avec soin. Nos aînés, déjà comblés par cette agréable matinée, se sont régalés des mets servis à table, le tout dans une ambiance musicale des plus délicates assurée par Bruno Gilson.

Tous ont été ensuite invités à prendre possession de la piste de danse, beaucoup ne se sont pas fait prier pour entamer valse, tangos et madison que le chanteur a entonnés avec classe et chaleur pour le plaisir de l'assemblée.

Tout au long de l'après-midi, les yeux ont pétillé, les convives ont véhiculé leur joie de vivre et leur dynamisme lors de cette fabuleuse journée ! Le temps n'avait pas de prise sur nos aînés. Les sourires rendus lors des aurevoirs ont été plus éloquents que tous les remerciements audibles.





L'été arrive : mise en place du plan canicule

En prévention de fortes chaleurs estivales, le CCAS met en place du **1^{er} juin au 15 septembre 2018**, le **Plan Canicule**, véritable dispositif de veille et d'alerte saisonnière activé en faveur des personnes âgées ou handicapées et isolées. Grâce au recensement des personnes âgées et des personnes handicapées isolées à leur domicile qui se sont fait connaître au bureau social de la ville, le CCAS est capable de veiller à leur bien être en cas d'alerte canicule et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de nos aînés isolés. Pour bénéficier de ce suivi, il est conseillé de se rapprocher du C.C.A.S.

RAPPEL DES 5 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES RISQUES

- >> Buvez fréquemment (au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif).
- >> Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- >> Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (douches, bains, brumisateur ou gant de toilette mouillé, sans vous sécher).
- >> Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais (cinémas, bibliothèques municipales, supermarchés...).
- >> Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide (notamment auprès de la mairie ou du CCAS).

Une intervention au plus près : CCAS MOBILE



En 2016, une antenne d'écoute attentive, bienveillante et de soutien a été mise en place afin d'apporter des conseils, une information et si besoin, une orientation tentant de répondre au mieux aux problématiques rencontrées par certains de nos concitoyens qu'il s'agisse de personnes âgées, handicapées, seules ou qui se sentent isolées.

Et depuis l'année dernière, le CCAS a **renforcé ce dispositif** par la création d'un nouveau service s'inscrivant dans les orientations de la politique sociale animée de la volonté d'anticiper, d'analyser, de prévenir et d'accompagner par une solidarité active axée sur le développement d'un lien social efficient.

CCAS MOBILE se déplace à domicile pour proposer une intervention et un accompagnement personnalisés à tous les amnévillois et malancourtois.

Ce renforcement des synergies s'appuie sur un travail collaboratif et complémentaire conduit par les différents acteurs sociaux dans le cadre du partenariat établi en réseau.

Interlocuteur privilégié de nos aînés, les membres du Conseil des Seniors assurent l'accompagnement lors des démarches réalisées à domicile.

Les agents du service réalisent la gestion des suivis. Ils opèrent, en fonction des situations et des retours présentés, les expertises, établissent les dossiers sociaux adéquats relevant de leur compétence et assurent le relais auprès des différentes instances.

Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi de 9 H 00 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 00.
C.C.A.S. 19, rue Principale – 03.87.71.01.91 – ccas@amneville-les-thermes.com –

« Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »

R

ETOUR EN IMAGES

sur vos petits bambins!



Quand le lapin de pâques
passe par là...



Le centre aéré pour s'amuser !



Un petit tour en vélo



Ils ont redécoré leur préau et en sont fiers!



R

ETOUR EN IMAGES

sur une journée spécial *seniors*





Marche Gourmande

4^{ème}
édition



Dimanche 16 septembre 2018



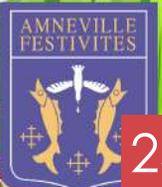
ADULTES : **26€**
ENFANTS DE **10** À **17** ANS : **12€**
ENFANTS DE **7** À **10** ANS : **GRATUIT**
PLACES LIMITÉES
RÉSERVATIONS ☎ 03 87 71 35 18

Bulletins d'inscriptions et règlement à retirer à :

- la Mairie d'Amnéville et Malancourt
- la salle Maurice Chevalier - 2 rue de Mondelange
- le site Internet www.amneville-les-thermes.com

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 07/09/2018

Amnéville
LES THERMES



Nous entendons dire, ici et là, que nous ne serions que négatifs, que nous ne faisons que critiquer...

Mais qu'en est-il vraiment ?

Aux esprits chagrins, nous rappellerons que nous avons voté « **POUR** » à 80 % des délibérations proposées depuis 2014.

Toutes décisions prises dans l'intérêt de notre population ne peuvent que nous réjouir.

A Contrario, de son côté, Monsieur le Maire, lui, a refusé 100 % de nos propositions.

Des exemples ?

- La vidéo protection.
- La mise en gestion par des sociétés privées du Snow hall et du Galaxie .
- La construction d'un groupe scolaire

Et **OUI**, de notre côté, nous avons refusé de voter 20 % des délibérations que nous jugions intolérables.

Et nous l'assumons .

Des exemples ?

- Les augmentations des impôts
- La suppression des fournitures scolaires aux collégiens
- L'augmentation des tarifs de la cantine scolaire.
- Les dépenses par centaines de milliers d'euros pour la création d'une société publique.
- Des centaines de milliers d'euros réinjectés dans le capital du Galaxie.

Normal, nous considérons que ces décisions sont au détriment des Amnévillois et des Malancourtois.

Aujourd'hui, le **GRUPE AMNEVILLE MALANCOURT DEBOUT** en collaboration avec Virginie COGLIANDRO est la seule force d'opposition qui défend les intérêts des Amnévillois et des Malancourtois !

En effet, Rachel ARNOULD-RIVATO, Patrick HELART et Eric VILLEBRUN (du groupe Ensemble pour la transparence) votent absolument tout comme le Maire depuis de longs mois !

C'est leur choix mais nous ne serions pas étonnés de les revoir sur la liste de la majorité aux prochaines élections dans moins de 2 ans Pour preuve 2 d'entre eux se sont vus nommer à des conseils d'administration.

Ils sont mêmes allés jusqu'à voter la fusion de notre Police Municipale alors que la délinquance a augmenté de 35 % **en 3 ans** dans notre ville!

Enfin, depuis l'élection de M. MUNIER, de M. MITIDIERI, de Mme CALCARI, et de toute leur équipe, avez-vous le sentiment de mieux vivre à Amnéville et Malancourt ?

Depuis plus de 4 ans :

- la sécurité de notre ville s'est-elle améliorée ?
- notre ville s'est-elle embellie ?
- notre ville est-elle plus propre et plus accueillante ?

N'est-ce pas là , le rôle d'un Maire et de ses Adjointes de rendre notre ville plus **saine**, plus **sécurisée** et où il fait bon **vivre** ?

Nous continuerons d'être une **opposition de proposition** malgré les refus systématiques de M. MUNIER et de toute son équipe.

A l'aube de cet été, nous vous souhaitons de belles vacances. Nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée scolaire avec une surprise, qui, nous l'espérons, attirera toute votre attention.

Amitiés Amnévilloises et Malancourtoises.

Estelle DIEUDONNE - Patricia LAMM - Daniel SCHULTZ - Xavier DIEUDONNE



AMNEVILLE MALANCOURT DEBOUT -
Xavier DIEUDONNE - 10 rue de l'orangerie - 57360 AMNEVILLE
Tél : 06 60 03 86 20 - E-Mail : xdieudonne@orange.fr

"Amnéville Malancourt Debout : le respect de l'engagement"





Patrick HÉLART



Rachel ARNOULD



Éric VILLEBRUN

Vos trois conseillers municipaux et conseillère communautaire à la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle (CCPOM) du groupe d'élus Ensemble pour la transparence.

Cher Amnévillois (e) et Malancourtois(e),

Depuis 2011 puis 2014, nous œuvrons pour appuyer des prises de décisions équilibrées et raisonnables pour notre belle ville d'Amnéville par notre engagement intègre et complet.

Un engagement intègre comme le prouve notre présence permanente aux conseils municipaux, conseils communautaires, aux commissions scolaires, paritaires, du CCAS, aux réunions de la Société Publique Locale Amnévilloise...

Un engagement complet par notre présence et soutien aux manifestations culturelles, sportives, associatives, patriotiques... que ce soit à Amnéville ou à Malancourt et ce tout au long de l'année.

En notre qualité d'élus, et malgré des divergences d'opinion (Nous étions défavorables à la fermeture du musée du vélo.) nous agissons et nous agirons toujours pour **le bien commun et en bonne intelligence**. La priorité financière donnée aux travaux dans les écoles est un choix inéductible.

Par un travail en amont, inutile pour nous d'attendre la séance du conseil municipal pour intervenir. Vouloir faire le « buzz » pour de la manipulation d'opinion par la diffusion à mauvais escient d'informations caricaturales qui desservent notre commune et toute son activité touristique. Par respect de notre statut d'élus, nous ne désignerons jamais personne mais bien un état d'esprit sans cesse négatif qui est anxiogène pour les personnes vulnérables.

Pour nous, le sérieux est de rigueur car c'est l'image de notre ville dont il s'agit !! ... et donc du bien-être de chacun au quotidien.

Certaines décisions appellent à modifier nos habitudes de tous les jours (« Le tube » conteneur à biodéchets), sont loin de nos aspirations de la vie courante (Le réseau de chaleur) ou difficile à définir (Gestion du centre de loisirs par la SPL). Cependant, **les bénéfiques de ces installations se verront sur le long terme** car les investissements ne sont pas faits au hasard (Restructuration de l'Imax).

Par **une gestion saine**, notre ville retrouve l'équilibre financière. Les différents rapports de gestion lors de la dernière commission paritaire des antennes de la ville (Casino Tranchant, Régie d'électricité, Régie du réseau de chaleur, Office du tourisme, Galaxie...) montrent des **résultats satisfaisants et prometteurs** pour la ville.

Amnéville-Malancourt a tous les atouts en main pour réussir pour être la ville de référence de loisirs, d'innovation et d'avenir sur le Grand-Est. Relevons tous ensemble ce défi qui nous attend pour l'avenir des futures générations.

Nous vous souhaitons à tous une bonne trêve estivale.

Vos élus dévoués Rachel ARNOULD, Patrick HÉLART, Éric Villebrun.

Tribune

> les mots de la municipalité <

Cher(e) amnévillois(e), cher(e) et malancourtois(e),

Voilà 4 ans déjà que nous travaillons au quotidien avec acharnement sur le renouveau de notre ville d'Amnéville et le village de Malancourt. Nous y avons mis -et continuons à mettre- toute notre énergie et nos convictions pour poursuivre l'œuvre du feu Dr KIFFER malgré les contraintes importantes qui pèsent aujourd'hui sur toutes les collectivités locales et qui sont forcément amplifiées pour une commune aussi atypique que la nôtre.

Rien n'a été simple et cela, dès notre arrivée en avril 2014. Chacun de nous doit garder en tête d'où l'on vient (c'est à dire des portes de la mise sous tutelle de notre ville par la Préfecture), pour mesurer tout le chemin accompli.

Nous devons continuer à faire des choix difficiles mais responsables pour assainir notre budget avec des dotations de l'Etat en baisse constante, donc des marges de manœuvre moindres. Nous avons été contraints à prendre des décisions qui, certes ne sont pas populaires mais qui attestent de notre seule volonté à recouvrer une gestion saine. Nous avons marqué notre mandat par des actes forts qui peut-être ne se voient pas à vos yeux, mais soyez assurés qu'ils porteront leurs fruits à moyen terme.

En fait, nous nous sommes tracés une feuille de route et nous la respecterons jusqu'au terme de notre mandat. Nous sommes convaincus que c'est la seule voie possible du redressement. Les nuages se dissipent peu à peu au-dessus de nos têtes et nous regardons l'avenir résolument avec plus d'optimisme !

Alors même si le conseil municipal est un espace politique où peuvent s'affronter des ambitions différentes pour notre ville, nous ne partageons pas une certaine conception de la politique qui consiste avant tout à faire de l'électoratisme à outrance, sans se soucier de l'intérêt général.

Vous comprendrez aisément que dès lors que nous ayons eu affaire à une partie de l'opposition qui s'est déjà mise en campagne électorale au lendemain de notre élection en 2014 (malgré la main tendue pour qu'elle intègre des commissions municipales de travail), nous ayons eu du mal à imaginer qu'elle puisse être constructive et détachée de toute ambition électoraliste. Cette opposition est une mascarade, un simulacre de la politique. Ce n'est pas notre état d'esprit. Nous sommes là pour agir en élus responsables et en toute transparence, dans le seul intérêt d'AMNEVILLE MALANCOURT et de ses Administrés !

Contrairement à elle, nous ne sommes pas à la recherche de voix, nous veillons seulement au bien être de ceux qui la portent, c'est notre engagement moral puisque vous nous avez accordé votre confiance.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter d'agréables vacances estivales.

Le groupe majoritaire « Nouveauté, Sérénité, Convivialité ».

Ils ont souri à la vie de novembre 2018 à mai 2018



- BRAUER Théo, le 02 novembre
- FEDERICI Anna, le 18 novembre
- DA CUNHA Matis, le 20 novembre
 - ERLER Emma, le 21 novembre
 - ENGELS Camille, le 21 novembre
- BOUDABI Mayssa, le 06 décembre
- SCHUMMER Serena, le 06 décembre
 - SIBILIA Jade, le 08 décembre
 - AUDIA Zoé, le 12 décembre
 - YILDIZ Kemal, le 12 décembre
- LEFAURE Gautier, le 19 décembre
- LIPINSKI Andréa-Kalinka, le 19 décembre
- ZAUGRA MOREJON Maël, le 02 janvier
 - COLLI Khaleesy, le 10 janvier
 - TORKI Naëlle, le 17 janvier
 - LUDWICZAK Jozef, le 23 janvier
 - FOURNIER Maëlys, le 28 janvier
 - BELLOFATTO Mila, le 06 février
- NAVARRETTE Margot, le 10 février
 - RICIPUTO Gina, le 11 février
- ZANDERIGO Ethan, le 14 février
 - MASSEMA Dihya, le 15 février
 - LANTRI Inna, le 18 février
 - DINHOF Robin, le 21 février
- VARDANYAN Nariné, le 27 février
 - MANSOURI Kahil, le 06 mars
- BELKHARROUBI Yacine, le 12 mars
 - JAYET Nathan, le 13 mars
 - IBBA Lina, le 19 mars
- HOFFMANN Valentin, le 21 mars
- ROSEMBAUM TAILLER Jade, le 30 mars
 - ARNAN Diego, le 30 mars

- GERARDIN Enzo, le 1er avril
- HESCHUNG Noha, le 1er avril
 - BABIN Antoine, le 04 avril
 - MEYER Hugo, le 13 avril
 - DELJIU Angelo, le 15 avril
 - SEKER Elias, le 21 avril
 - DA LUZ Alicia, le 26 avril
- BALAY MUSATO Romane, le 1er mai
 - GUILLAUME Noé, le 02 mai
 - PRYBYLA Camille, le 06 mai
 - BERTRAND Tom, le 08 mai
- MEPHARA LADURELLE Inaya, le 08 mai
 - POTTIER Adriano, le 09 mai
 - AMMARI Amir, le 17 mai
 - AUBERTIN Hayden, le 17 mai
 - ZAMBITO Roméo, le 23 mai
- BOUKHALFA Ghassan, le 24 mai
 - AUGEN Randy, le 27 mai

*“ Vivre la
naissance d'un enfant est notre
chance la plus accessible de
saisir le sens du mot miracle”*

(Paul Carvel)



Ils se sont dit oui
de novembre 2018 à mai 2018

- MEGHEZZI Hayat & DJABIR Safiane, le 04 novembre 2017
- MARTZEL Anaïs & FLOREANI Cédric, le 18 novembre 2017
 - GOMRI Ouilid & IDRI Djeheda, le 18 novembre 2017
 - DODU Vitalie & SYRBU Galyna, le 24 novembre 2017
- DOLLET Gaëlle & DAL SASSO Michel, le 23 décembre 2017
- PIRONIO Sabine & WILHELM Michel, le 30 décembre 2017
- CORNU Stéphanie & MARTIN Jean-Marc, le 24 février 2018
- VALAPPIA Christine & DESBONNEZ Frédéric, le 10 mars 2018
 - GAUCHY Pascaline & HAMICHE Samir, le 28 avril 2018
 - PISKOSZ Estelle & KRIMM Frédéric, le 28 avril 2018
 - MAYER Caroline & SCHILLI William, le 09 mai 2018
 - SCHIFFERLING Audrey & ARNAUD David, le 26 mai 2018

• NOCES D'OR •
50 ans de mariage



Madame et Monsieur MUNSCH

Date du mariage : 10.11.1967

Madame et Monsieur SAAD SAOUD

Date du mariage : 08.12.1967

Madame et Monsieur BANKA

Date du mariage : 14.12.1967

Ils nous ont quittés

de novembre 2018 à mai 2018



- BERTHILLOT Georgette, le 02 novembre
- PESTA Jacques, le 02 novembre
- CONSEIL Marie, le 09 novembre
- MENTASTI Jean, le 11 novembre
- PORRINI Léonie, le 15 novembre
- LEMOINE Robert, le 15 novembre
- MULOT Marie-Louise, le 19 novembre
- PIETRZYCK Meinhard, le 05 décembre
- ROSIN Edouard, le 06 décembre
- WAVRIN Laëtitia, le 13 décembre
- ZIMOGH Henri, le 13 décembre
- HENGELHAUPT Hans, le 16 décembre
- FENOT Marie, le 23 décembre
- BIVER Robert, le 29 décembre
- GIANNANTONIO Anne, le 31 décembre
- GEROLD Nicole, le 1er janvier
- HECTOR Jean-Claude, le 06 janvier
- SOZZI Danielle, le 07 janvier
- PULL Claude, le 09 janvier
- SCHOHN Gérard, le 10 janvier
- BOUCHÉ Michel, le 13 janvier
- PIERRAT André, le 14 janvier
- DI NATALE Gilbert, le 18 janvier
- SCHANDRIN Barbe, le 21 janvier
- BASSOMPIERRE Bernard, le 21 janvier
- QUILLEC Lucien, le 30 janvier
- MATHIS Robert, le 03 février
- BOUSSERT Marcel, le 09 février
- SANTINI Albert, le 09 février
- DEGENNARO Antonia, le 12 février
- WALKIEWICZ Jean, le 13 février
- BARAKOWSKY Yvonne, le 15 février
- CARIUS Eveline, le 21 février
- SCHMITT Jean-Paul, le 22 février
- ILIC Lela, le 03 mars
- BIGUENET Louis, le 03 mars
- SIRTOLI Marie, le 08 mars
- JEUNECOURT Marie-Thérèse, le 15 mars
- BACHMANN Violette, le 16 mars
- FUSS Fernand, le 24 mars
- OTERO BLANCO Sira, le 03 avril
- NUNGE Vera, le 07 avril
- IMHOFF Monique, le 09 avril
- KULL Jeannine, le 13 avril
- FERRARI Jacqueline, le 16 avril
- SCHMELTER Henri, le 16 avril
- LEROY Jean-Claude, le 19 avril
- RAEMO Michel, le 23 avril
- GILLON Gilberte, le 30 avril
- BRECKLER Patrick, le 30 avril
- HERZIG Emile, le 04 mai
- FERRARI Mélanie, le 07 mai
- MARTIG Yvette, le 09 mai
- BARONE Francesco, le 13 mai
- MARTIG Louis, le 14 mai
- WATRIN Nicolas, le 17 mai
- VALENTIN André, le 17 mai
- GEBHARDT Herta, le 20 mai
- COGNON Alphonse, le 20 mai
- ANTONELLI Elise, le 22 mai
- DOSOLI Jacqueline, le 22 mai

*“ Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es partout là où je suis ”*

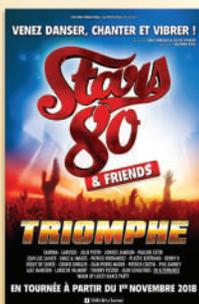
(Victor Hugo)



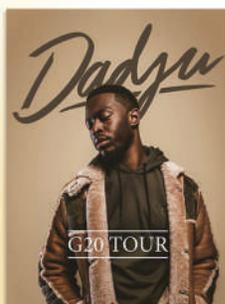
À VENIR AU GALAXIE AMNÉVILLE



ALE FEST
28 & 29 SEPTEMBRE



STARS 80 & FRIENDS
1er NOVEMBRE



DADJU
8 NOVEMBRE



DAMSO
16 NOVEMBRE



BIG FLO & OLI
17 NOVEMBRE



BÉNABAR
20 NOVEMBRE 2018



VALD
21 NOVEMBRE



KYO
07 DÉCEMBRE



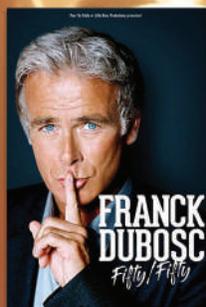
FINALE SUPERCROSS
14 & 15 DÉCEMBRE



INDOCHINE
21 DÉCEMBRE



DISNEY SUR GLACE
08 & 09 JANVIER



FRANCK DUBOSC
05 FÉVRIER



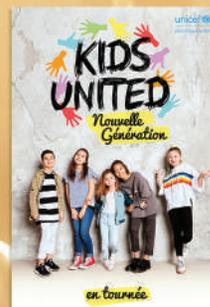
CALOGERO
07 FÉVRIER



EDDY DE PRETTO
28 FÉVRIER



PATRICK BRUEL
1er MARS



KIDS UNITED
02 MARS



JEFF PANACLOC
07 MARS



CELTIC LEGENDS
10 MARS



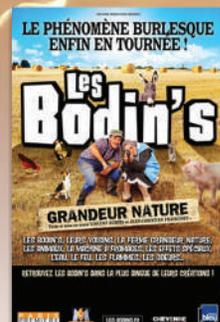
MAÎTRE GIMS
29 MARS



MESSMER
13 JUIN



BORN IN 90
08 NOVEMBRE



LES BODIN'S
29, 30 NOV. & 1er DÉCEMBRE

Notre espace billetterie est ouvert
du lundi au vendredi de 14h à 18h
Galaxie Amnéville . 1, rue des artistes . 57360 Amnéville-les-Thermes

Renseignements, réservations, Agenda complet :
www.le-galaxie.fr

[f @galaxieamneville](https://www.facebook.com/galaxieamneville) [t @galaxie57](https://twitter.com/galaxie57) [i @galaxie_amneville_officiel](https://www.instagram.com/galaxie_amneville_officiel)



AMNEVILLE



A
G

N°13
HIVER 2018



*Le magazine d'information d'Amnéville-les-Thermes
et de Malancourt-la-Montagne*





1919-2019 : 100 ans de retour en territoire national

Pour la petite histoire, notre commune n'existait en tant que structure territoriale que depuis 1902, mais annexée, elle n'avait jamais encore porté de nom français. Notre ville s'appelait alors *Stahlheim, la cité de l'acier*.

Le 6 février 1919, le premier conseil municipal français de la ville entérine à l'unanimité la nouvelle dénomination de la petite bourgade confortant le vœu déjà exprimé au sortir de la guerre en novembre 1918 : **Stahlheim-Amnéville** s'appelle désormais **Amnéville** et retrouve le giron national comme toutes les villes de la région.

Durant cette année 2019, de nombreuses animations seront organisées pour fêter le 100ème anniversaire d'Amnéville. Services municipaux et forces vives de la commune ont choisi de s'unir pour vous faire découvrir la beauté de l'histoire de notre ville centenaire.

Début des festivités dès ce mois de décembre, avec un clin d'œil particulier, sur le décorum de la façade illuminée de la mairie.

Place ensuite aux différents concerts organisés par le conservatoire de la ville dont celui du Nouvel An le dimanche 20 janvier où l'orchestre symphonique accueillera deux chanteurs du chœur de RadioFrance (une institution !), Joachim Da Cunha et Johnny Esteban pour des grands airs d'opéra. Un spectacle musical dédié au centenaire sera conté par l'association Patrimoine et Mémoires le 24 février prochain.

Au cours de l'année, le programme déroulera un florilège de concerts : depuis celui du Big Band en mars, de l'Harmonie en avril, du concert de flûtes en mai, jusqu'à celui de la fête des mères le 21 mai... Avec des partitions de circonstance !

Toutes les actions et animations de la ville revêtiront les couleurs du centenaire, jusque dans les aménagements paysagers de la ville puisque les services techniques préparent structures et espaces au décor de l'anniversaire. En août, une grande exposition rassemblera des centaines de photographies, dessins, objets pour raconter l'histoire de la ville, rappeler des souvenirs aux plus anciens, susciter la curiosité des plus jeunes.

D'autres projets sont en cours de finalisation unissant tour à tour les élèves, le conseil municipal des jeunes, le conseil municipal des seniors, les commerces, les associations...

Le détail de chaque date sera présenté dans les prochains agendas mensuels, sur le site internet de la ville, sur les programmes d'ATV...



Madame, monsieur, chers administrés,

En 2019, Amnéville fêtera ses 100 ans.

Ce centenaire sera l'occasion de reconnaître le passé, célébrer le présent et se projeter dans le futur. Pour une municipalité, 100 ans c'est jeune, mais notre histoire est jalonnée de faits mémorables et de réussites collectives.

Ville sidérurgique, ville touristique, ville entreprise, ville atypique, Amnéville montre l'exemple d'une évolution réussie et permet à ses habitants de vivre dans un environnement où la qualité de vie, l'offre de services publics et les infrastructures thermales, touristiques, sportives, culturelles et autres, occupent une place de choix.

Hier, l'audace de Dr Kiffer ouvrait une page novatrice en transformant un dépotoir de la sidérurgie en un site thermal et touristique. Les fondations de la cité rêvée sont toujours d'aplomb. Mais souffrant du manque d'investissements financiers et de la concurrence d'autres complexes, la magie risquait de s'étioler entraînant dans sa nébuleuse le fonctionnement tout entier de la collectivité. Des décisions ont dû être prises pour remettre à flot les finances communales, assurer les investissements, regagner la confiance des pouvoirs décisionnels et des banquiers et ainsi continuer à écrire cette histoire d'exception.

C'est avec vos efforts, chers administrés, fiers de votre ville, et la pugnacité de l'équipe municipale que la magie a pu reprendre.

Aujourd'hui, Amnéville a renoué avec la confiance de ses pairs, au vu des visites dont Monsieur le Préfet nous a fait l'honneur, pour notamment saluer le travail autour de la création du réseau de chaleur dont les enjeux pour le développement durable ont enthousiasmé les grands acteurs institutionnels que sont l'Europe, la Région et le Département ou encore pour certifier les principes de sécurité d'activités phares du complexe touristique.

Lors de sa récente venue, Monsieur le sous-Préfet de Moselle a avalisé la sortie d'Amnéville de la zone d'alerte, soulignant la gestion en toute transparence de la commune appuyée par les efforts consentis par la collectivité pour assainir une situation financière des plus délicates. Après quatre années de travail, les actions de fond commencent à porter leurs fruits.

Grâce au travail de la SPL Destination Amnéville, le complexe touristique entre dans une dimension supplémentaire avec les projets d'aménagement à Snowhall orchestrés par LaBelleMontagne qui prend les rênes du bâtiment et ses abords pour construire tout un univers autour de la glisse. En une seule année d'existence, Destination Amnéville, et son collège d'actionnaires, a permis d'attirer des investisseurs privés en capacité d'apporter le dynamisme nécessaire que la commune, seule, ne pouvait plus assumer pour que notre ville, et son site, reprenne sa place de leader des villes touristiques de la région. Ces attractivités nouvelles, qui pour la plupart ouvriront en 2019, sont créatrices non seulement d'activité mais d'emplois et la commune en récoltera les retombées économiques et d'image, aux seules fins d'optimiser son cadre de vie.

Ainsi, les voiries et le domaine public ont fait l'objet de travaux de remise en état. On peut citer la sécurisation des rues des Romains et Clemenceau, de l'entrée de Malancourt-la-Montagne par la construction d'un giratoire, l'embellissement des espaces paysagers dans une gestion raisonnée, sans oublier pour les fêtes le remplacement des illuminations de Noël pour une mise en valeur de la ville et un peu de joie dans les cœurs. La création de deux nouveaux lotissements et la requalification urbaine du complexe thermal sont à suivre.

A toutes ces initiatives, il est important d'ajouter le maintien, voire le développement, de notre engagement social, culturel, éducatif, en faveur de toutes les générations pour un cadre de vie serein.

Pour toutes ces actions, merci à chacun de vous pour votre incroyable attachement à Amnéville, au personnel communal pour son implication au quotidien, pour le bon fonctionnement du service public et la commune en général, à l'ensemble de l'équipe municipale toujours aussi motivée, pour son soutien et son enthousiasme, également aux présidents des associations, leurs adhérents et les bénévoles actifs, sans qui la vie de la commune ne serait pas ce lieu de convivialité, et à tous les acteurs qui œuvrent pour que notre ville continue à prospérer.

Malgré ces temps troublés il faut regarder vers l'avenir, confiants en notre force qui nous permet de choisir notre futur qui s'inscrit dans l'épanouissement de tous dans une ville saine, sereine et riche de ses habitants.

Belle et heureuse année dans la paix, la sérénité, la joie et l'enthousiasme, entourés de vos proches et en parfaite santé.

Eric MUNIER



D

ÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Amnéville vise un développement *Super G* pour Snowhall

La SPL Destination Amnéville Tourisme née d'un consortium de collectivités territoriales locales au côté d'Amnéville et créée pour redynamiser le centre thermal et touristique fête seulement son premier anniversaire que déjà les résultats probants sont avérés.

Après la reprise de l'activité golfique par la société Gaïa, la reconversion du bâtiment IMAX qui se transforme en E-MAX Events pour devenir une immense arène dédiée aux jeux vidéos d'envergure internationale, c'est désormais Snowhall qui bénéficie des compétences de la structure grâce à un partenariat public-privé. Dernier fleuron né de l'imagination sans limite de feu Docteur Jean Kiffer, Snowhall connaît malheureusement depuis plusieurs années des difficultés d'équilibre financier dans son exploitation et une incapacité à prendre en charge des investissements nécessaires à son essor.

La nouvelle direction mise en place dès 2014 a certes permis d'assainir la gestion, d'installer un climat de confiance au sein du personnel, de développer des activités attractives, mais ses efforts ne suffisent pas pour que l'activité trouve la place qu'elle mérite dans la dynamique du complexe. Grâce au soutien des services de la Préfecture qui ont permis le maintien de l'exploitation, il était évident que la pérennité de la piste de ski la plus longue du monde trouverait son salut dans une gestion privée.

Le projet proposé par la société LaBelleMontagne, après un an de travail et d'échanges, a séduit la SPL. Fort de son expertise dans la gestion de domaines skiables mais aussi d'équipements de restauration, d'hébergement ou de loisirs, la société familiale de renom, a su convaincre par un projet qui ne s'arrête pas aux seules limites de la piste de ski.

Attiré par les avantages de Snowhall que sont l'enneigement perpétuel, lieu unique d'implantation, mais aussi l'engagement fort des collectivités, le groupe LaBelleMontagne s'engage à souffler un vent nouveau au dôme amnévillois en revisitant l'activité neige et permettant la restauration en adéquation avec la fréquentation et le cœur de cible, les besoins et les attentes de la clientèle, la maîtrise des objectifs économiques. Tout en améliorant l'accueil du client depuis le hall jusqu'à la piste, la nouvelle gérance dessine déjà un programme de travaux pour sécuriser et optimiser la gestion technique du froid dans une perspective vertueuse de gestion de l'énergie.

« Le groupe LaBelleMontagne ne pouvait pas passer à côté de la possibilité de participer à l'essor d'Amnéville, explique son PDG, Monsieur Jean-Yves REMY. Les 3 millions de visiteurs annuels sont autant d'opportunité pour la nouvelle orientation de développement que le groupe souhaite mener dans le secteur loisirs / tourisme ».

Depuis le 1^{er} novembre 2018, la gestion de Snowhall lui est désormais confiée, avec la conclusion d'un bail commercial lui permettant d'exploiter la piste de ski, de proposer une offre de loisirs de qualité, redonnant à l'équipement son dynamisme premier dans l'intérêt du plus large public et de la collectivité.

Misant sur une réhabilitation structurelle, les travaux de rénovation sont estimés à 2 M€ cofinancés par les actionnaires de la SPL que sont la commune, la région, le département et la CCPOM auxquels s'ajoute 1 million d'euros investi par le nouveau locataire.

Mais le nouvel essor de Snowhall s'appuiera également sur le projet de LaBelleMontagne de création d'un parc de la glisse extérieur sur 1ha dans un décor de lac de montagne rassemblant de multiples activités ludiques loin de toute pollution urbaine, proposant une nouvelle offre de loisirs idéale pour les sorties d'un jour ou d'un week-end à Amnéville. Grimper, glisser, avoir l'impression de voler... Tous les ingrédients seront réunis pour en faire un élément d'attractivité touristique.

Une tyrolienne de grande dimension qui emportera les plus audacieux le long du bâtiment de Snowhall depuis le haut vers le bas du « crassier », une luge sur rail, un espace tubing et ses bouées sur eau, un plan d'eau et une zone d'accueil avec un ensemble de jeux récréatifs et aire de pique-nique... combleront une clientèle familiale. 58 000 visiteurs de plus chaque année sont attendus dès 2020 !

7 M€ seront investis pour créer ce nouvel outil sur des terrains mis à disposition via un bail emphytéotique permettant à LaBelleMontagne, sous condition d'une redevance annuelle de 10 000 €, de jouir pleinement des nouveaux lieux et investir dans les travaux d'équipements dont la propriété reviendra à la ville en fin de contrat. Ainsi, 10 millions d'euros seront investis pour faire de Snowhall un espace convivial qui vivra au gré des quatre saisons grâce à l'arrivée de LaBelleMontagne qui a décidé d'investir en toute confiance et de mettre son expertise au service d'Amnéville pour une durée minimale de 37 ans. Une chance pour la ville qui doit maintenir son rôle de locomotive touristique du Grand Est.

Sans l'appui des actionnaires de la SPL Destination Amnéville Tourisme, ces aménagements et ces extensions ne pourraient avoir lieu. Et ce travail de mise en valeur du complexe, conduit par cette dernière, va être conforté par le projet de Parc Indoor imaginé par la société ALTIPLANO (Parc Aventures Amnéville) qui va investir plus de 6.5 ME pour équiper un espace de plus de 5 800 m² avec des attractions dédiées à la grimpe, à l'escalade, à la réalité virtuelle, au surf... 60 000 visiteurs de plus sont attendus dès 2020 !

Le détail de cet immense parc de loisirs sera présenté dans un prochain bulletin.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Inauguration en grande pompe de la chaufferie biomasse



Un an jour pour jour après la pose de la première pierre du bâtiment qui allait abriter la chaufferie Biomasse, et deux ans après les premières réflexions au sein de la municipalité sur des projets de transition énergétique sur Amnéville, la production d'énergie renouvelable par le réseau de chaleur Biomasse a été officiellement lancée le 19 octobre dernier.

En présence de tous les acteurs qui ont apporté leur pierre à cet extraordinaire édifice de modernité et d'actualité, Monsieur le Maire a salué tous ceux qui font du nouveau réseau de chaleur une pleine réussite : des techniciens jusqu'aux clients en passant par les financeurs et les pouvoirs publics qui ont soutenu le projet résolument dans l'air du temps.

S'appuyant sur les quatre éléments qui font la force d'Amnéville, l'eau (de source), le bois (de Coulange), le feu (dynamisant) et le vent du progrès, Monsieur le Maire a souligné les similitudes évidentes avec la chaufferie qui ne pouvait que voir le jour sur cette terre issue des crassiers des hauts fourneaux.

Parce que la volonté de s'engager dans une politique de développement durable est une priorité pour la commune, la régie municipale a tout naturellement utilisé son savoir-faire pour répondre à cette demande de poursuivre une démarche de transition énergétique en embrigadant les grands acteurs institutionnels que sont l'Europe, la Région et le Département dans une aventure qui les grandit.

Présent, M. Didier MARTIN, Préfet de la Moselle, tout comme M. REIF, Directeur général adjoint de l'ADEME, qui a financé à hauteur de 65 % le projet estimé à plus de 8,15 millions euros, a souligné l'importance de l'accompagnement de l'Europe qui témoigne par son soutien de son intérêt dans les grands projets de la région.

Alimentant 23 bâtiments communaux auxquels s'ajoutent les structures du centre thermal, le collège La Source ou des collectifs de bailleurs sociaux, le réseau de chaleur a pour ambition de réduire jusqu'à 83% l'émission de CO2 par rapport aux chaudières existantes classiques (cf Amnéville Mag n°12).

Au-delà de la prouesse technique, Mme TRIBOUT, Conseillère régionale du Grand Est, a confirmé que le réseau de chaleur est une vitrine du savoir-faire régional et une nouvelle démonstration du caractère atypique et toujours à la pointe de l'expérimentation de la ville-entreprise qu'est Amnéville.

Comme concluait Patrick Hamant, directeur du réseau de chaleur, dans son discours inaugural, en citant Nelson Mandela : « Cela semblait impossible au départ, mais nous l'avons fait ! ».



Après plusieurs années d'un même décor, l'ensemble des illuminations pour 2018 a été repensé pour être renouvelé et apporter un nouveau spectacle de fêtes. L'équipe municipale a souhaité offrir ce changement à la population pour démontrer que grâce aux efforts consentis par chacun, il a été possible d'investir plus de 90 000€ dans les décorations de Noël pour du matériel écologique et qualitatif.

Pendant plus de six semaines, les agents du service technique ont installé des centaines de structures et plus de 2.5 kms de câbles et guirlandes, assistés des techniciens de la régie municipale qui leur ont apporté une aide précieuse pour adapter ces décors nouvelle génération au réseau électrique existant.



Amnéville, ville de lumières

Cette lumineuse métamorphose habillera la ville de mille éclats blanc, or et argent jusqu'au 7 janvier prochain, sur les sites traditionnels mais aussi sur de nouveaux emplacements comme les façades des écoles à Malancourt-la-Montagne, les portes du parc municipal, les entrées de ville, qui bénéficient d'un embellissement particulier et novateur.

Tout le mois de décembre, les promenades seront lumineuses au gré des espaces publics. Depuis les arbres bordant les rues qui se parent de lumières et dont les lueurs se confondent avec les étoiles, jusqu'aux candélabres qui portent des décorations raffinées.

Des fontaines de lumière et des sujets figuratifs accueillent les automobilistes aux entrées de la ville et aux ronds-points, et le traditionnel sapin d'Amnéville surplombe cette année le carrefour giratoire Intermarché de ses 10m de scintillement.

Des arches éclairées au parc municipal emmènent chacun sur un sentier lumineux où s'entremêlent les décors des 10 projecteurs multicolores installés dans les arbres.

La façade du bâtiment principal de la mairie, clou du spectacle offert aux yeux de tous, est quant à elle animée par une farandole d'images festives dont le dynamisme et l'originalité invitent à ce qu'on s'y arrête pour se laisser emporter dans la magie des fêtes.

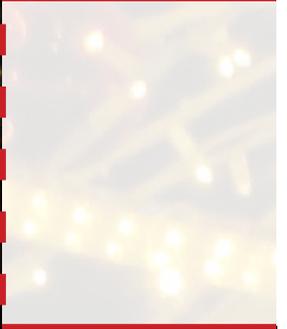
Plus de 100 000 points lumineux sont répartis ainsi sur toute la ville !

Sans en réduire la quantité, ni minimiser l'originalité, bien au contraire puisque les espaces dédiés sont élargis et diversifiés, la ville a su préserver ce temps fort de l'année tout en maintenant les coûts par le choix notamment d'ampoules 100% LED qui outre leur qualité d'éclairage, ont un impact positif sur la consommation électrique et donc sur la facture globale.

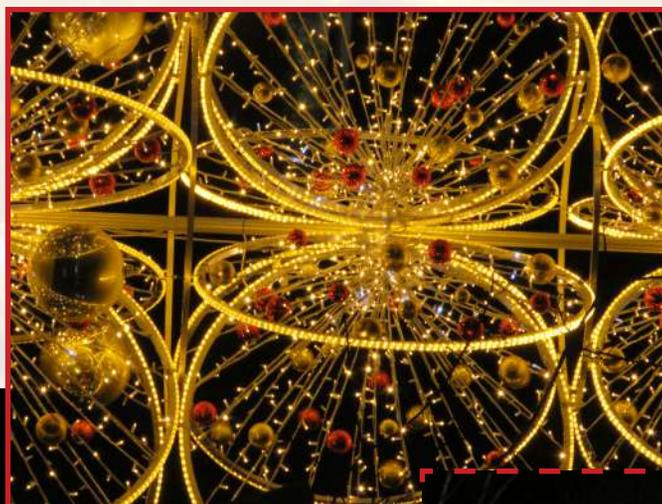
Incontournables de la période des fêtes, les illuminations amnévilloises et malancourtoises participent à l'attractivité de la ville et accompagnent les différents événements organisés à cette période.

A LBUM PHOTOS

Féeriques, poétiques, magiques, les illuminations sont indissociables des fêtes de fin d'année. Les sourires des tout petits se reflètent sur les visages des adultes. Des guirlandes poussent sur les arbres, des décorations lumineuses enjambent les rues. Des illustrations habillent la façade de la mairie. Les gens admirent le spectacle. Admirez le nouveau spectacle que...



d'année. Elles réchauffent l'hiver, allument des étincelles dans les yeux et dessinent des
it petits... et des plus grands aussi !
les rues, tandis que les commerces se parent de sapins, boules et autres ornements.
Les grandes artères s'affichent en blanc, or et argent.
que la ville vous offre cette année !



Sécurité et esthétique pour le coeur de la ville



Soucieux de la qualité du cadre de vie et de l'environnement, et après l'achèvement des travaux de pose du réseau de chaleur et celui du raccordement aux canalisations de GAZ, la municipalité a mis un point d'honneur à optimiser la sécurité sur l'axe Rue des Romains / Rue Clemenceau en engageant des travaux de requalification urbaine pour un montant total de **430 000 €**, auxquels la régie municipale d'électricité contribue à hauteur de **80 000 €**.

La priorité était de sécuriser au mieux les trottoirs de la rue Clemenceau fortement détériorés par le temps et surtout par les racines des arbres qui soulevaient dangereusement l'enrobée, et progressivement les soubassements des maisons. Les racines pénétrant également dans les conduites d'écoulement des habitations finissaient par obstruer totalement les réseaux.

En une journée les arbres ont été retirés de leurs fosses pour être remplacés par 18 nouveaux sujets, d'essence de chêne fastigié, dans des espaces adaptés soit aux mêmes endroits, soit avec un léger décalage eu égard aux risques de rupture de canalisations et afin de respecter au mieux les places de stationnement et les sorties de garage.

Parallèlement, les travaux de conformité en vue de l'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) sont entrepris sur les passages piétons des Rue des Romains et Rue Clemenceau et leurs abords.

Le dispositif comprend l'aménagement de trois plateaux surélevés qui longent la rue des Romains complété par le remplacement des bordures et caniveaux existant par des éléments en béton granité pour terminer par le tapis d'enrobée de la chaussée complète. Ce rafraîchissement en adéquation avec le positionnement d'Amnéville en tant que ville touristique conjugue esthétique et sécurité.

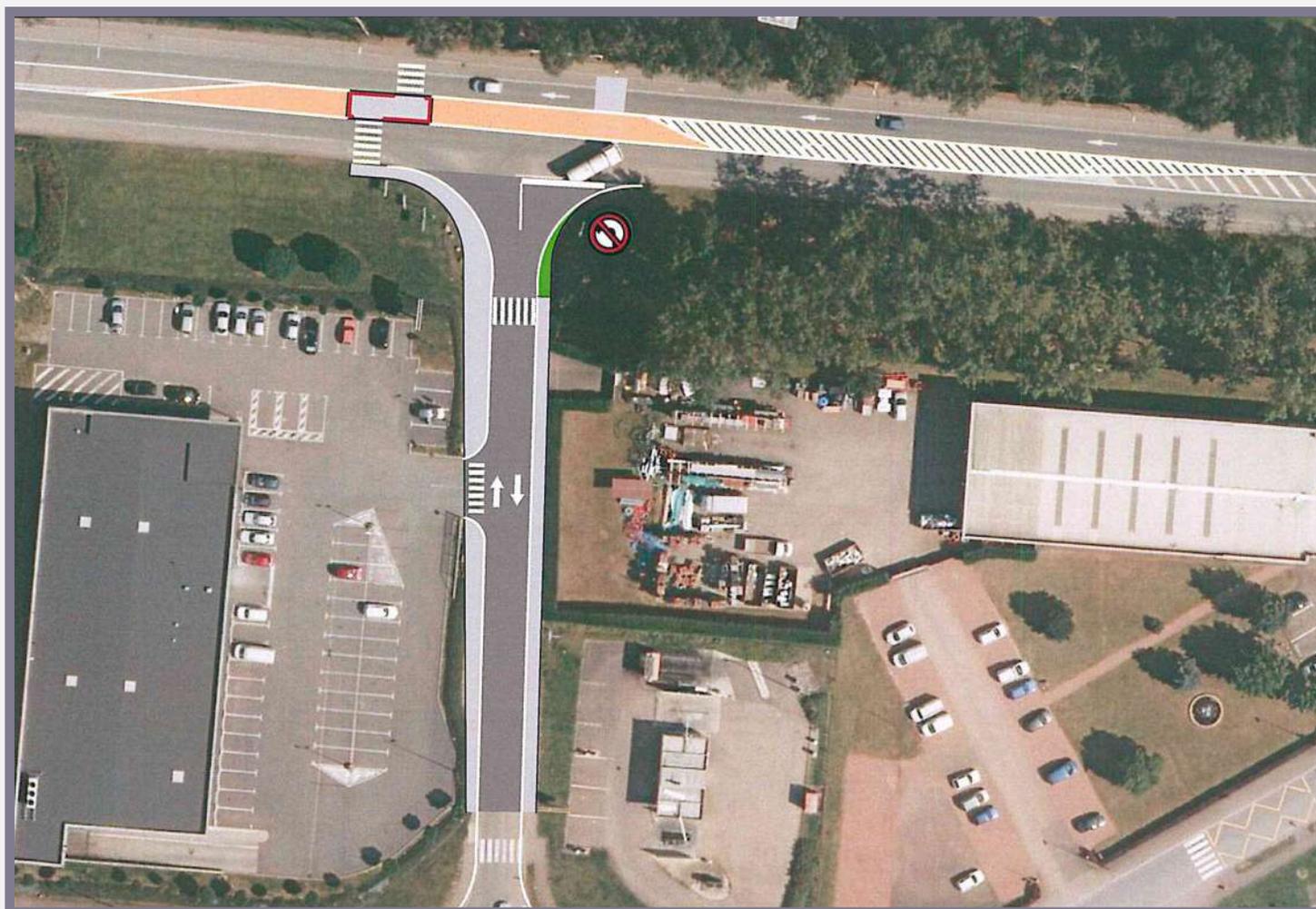
D'autres projets sont prévus pour améliorer la qualité de vie en ville et optimiser la sécurité routière. Des emplacements handicapés supplémentaires sur la ville, des signalisations horizontales et verticales rénovées, des travaux de mise en accessibilité des locaux de la mairie...

Un autre investissement d'un montant de 79 000 € concerne la RD47. Afin de faciliter l'accès des piétons au magasin ALDI, une traversée piétonne sera créée avec la pose de trottoirs conformes aux abords du magasin, la réalisation d'un îlot central en béton infranchissable et l'équipement de puits perdus pour l'évacuation des eaux pluviales.

Enfin, après l'aménagement du carrefour giratoire à Malancourt-la-Montagne, un balisage constitué d'un îlot central de sécurisation sera aménagé, pour un montant de 3 900 €, rue Adalbéron pour alerter les usagers de la dangerosité du carrefour.

La municipalité qui fait de la sécurité routière un objectif prioritaire s'engage à favoriser l'accessibilité des habitants en livrant une voirie **sécurisée, embellie et adaptée**.





PROJET RD47



Le CCAS et la santé

● Octobre ROSE

La ville d'Amnéville et le CCAS ont organisé pour la 5ème année consécutive, diverses actions menées dans le cadre d'Octobre Rose et de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. En partenariat avec l'association des Dames de Cœur, l'école Zen Shiatsu Do, le public a eu le plaisir de découvrir différents ateliers dans le cadre du salon du Bien-Etre qui s'est déroulé le samedi 20 octobre 2018 à la salle Maurice Chevalier. Grâce au concours gracieux de professionnels, les visiteurs ont bénéficié de séances de réflexologie, de cohérence cardiaque, de shiatsu, de massages assis, de naturopathie, de massages de mains, de phyto-aromathérapie, de beauté au naturel et ont pu assister à des démonstrations d'escrime.

A 16h30, une marche symbolique s'est déroulée dans les rues d'Amnéville



suivie d'une collation offerte à tous les participants à la salle Maurice Chevalier.

A 18h00, le club de hockey a consacré son match à cette action. Des maillots à l'effigie de la « lutte contre

le cancer » ont été portés par les joueurs amnévillois et mis aux enchères.

Lors de cette rencontre, en partenariat avec la Villa Pompei, une tombola a été organisée.

Durant le mois d'octobre, le restaurant « La Pataterie » s'est associé également à cette cause et a thématiqué une de ses menus pour cette manifestation. Les bénéfices de ces opérations ont été versés au profit d'une association vouée à la lutte contre le cancer du sein.

● Vaccination



Cette année, **400 vaccins** ont été administrés pour la **22^{ème} campagne de vaccination contre la grippe saisonnière** grâce au concours gracieux du corps médical d'Amnéville et de Malancourt-la-Montagne. Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions de prévention organisées dans le domaine de la santé. Elle est basée sur le principe du volontariat par l'inscription des administrés auprès du service social communal. Elle s'adresse aux personnes dont l'âge se situe entre 15 et 65 ans et se déroule en principe le troisième mercredi du mois d'octobre de chaque année à Amnéville et à partir du lendemain à Malancourt.

● Les Dames de Cœur

L'association des Dames de Cœur organise diverses activités de santé dont **deux ateliers de bien être** qui se déroulent au sein de la municipalité. Ils s'adressent en priorité **aux personnes suivies** ou **ayant été suivies en cancérologie**.



L'atelier des Quatres Saisons propose une sophro-marche qui se déroule **chaque mercredi à 17h30 sur le complexe thermal** et qui, à partir d'**une marche en forêt**, se poursuit par des exercices d'étirements, de respiration, de relaxation ainsi que des temps d'échanges et de partage.

L'atelier de Cohérence Cardiaque permet **chaque jeudi de 17h à 18h** aux participants de pratiquer une **respiration guidée** apportant de nombreux bienfaits (gestion du stress, de l'anxiété, meilleur sommeil, diminution des fringales, perte des kilos émotionnels, mise à distance des émotions négatives...).

Le CCAS au service des seniors

• Semaine bleue



Une **formation diplômante** réservée aux **premiers secours** a été réalisée en octobre en partenariat avec le Conseil Municipal des Seniors et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle (SDIS). **Onze personnes** ont bénéficié de cette initiation.

• Goûter du Maire

Le «**Goûter du Maire**», offert aux administrés à partir de 65 ans, réunit lors de chaque session un grand nombre de participants. **Dix rendez-vous** sont organisés à la salle Maurice Chevalier pour les Amnévillois(es) et à la salle Hemmer pour les Malancourtois(es). Ces rencontres festives sont rythmées par diverses animations impulsées par le CCAS.



• Marché du Terroir

Le **30 septembre 2018**, l'association Malancourt Culture et Loisirs, sous l'impulsion du Conseil Municipal des Seniors, a organisé son **premier marché du terroir**. Une trentaine d'exposants, du secteur de la charcuterie à la céramique, en passant par le viticulteur, l'apiculteur, le primeur... ont ravi les visiteurs.

• Voyage ANCV

Pour la 3^{ème} année consécutive, le CCAS a œuvré aux côtés de l'ANCV et de la Carsat Alsace-Moselle pour le programme « Seniors en Vacances 2018 », dispositif visant à encourager le départ en vacances des seniors les plus fragiles. Le voyage, qui s'est déroulé du 6 au 13 octobre 2018 à l'hôtel Joseph Charles situé à L'Île Rousse en Corse, a permis à 75 seniors de découvrir l'Île de beauté.

Pour organiser le prochain voyage, une réunion publique préparatoire est fixée au lundi 4 février 2019 à 14h30 à la salle Maurice Chevalier.

◆ Tag ton city!



Dans le cadre de **Moselle Jeunesse** et en partenariat avec le service des Sports de la Ville, le CCAS a contribué à la réalisation de l'opération «**Tag Ton City**», en lieu et place de la Surprise de Noël.

Cette action a permis aux collégiens de participer à l'accomplissement d'une **fresque murale** exécutée sur le mur du skate park, mise à l'honneur par le département qui en a fait sa carte de vœux.



◆ Surprise de Noël

Mardi 11 et Jeudi 13 décembre, les élèves des écoles maternelles et élémentaires d'Amnéville et de Malancourt ont pu assister à un magnifique **spectacle de Noël**, à l'Espace Jean Kiffer.

Ce spectacle financé par le CCAS, a permis de faire voyager les enfants dans le monde féérique et magique de Noël.



Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi de 9 H 00 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 16 H 00.
C.C.A.S. 19, rue Principale – 03.87.71.01.91 – ccas@amneville-les-thermes.com –

« Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »



3.5 millions de visiteurs payants par an (hors hôtels-restaurants et casino) !

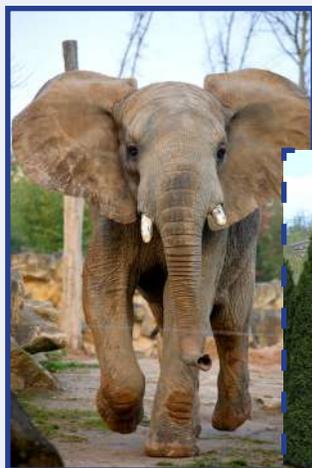
C'est avec cet atout majeur que le Centre thermal et touristique d'Amnéville place la ville dans le top 5 des plus touristiques du Département de la Moselle.

600 000 visiteurs au zoo, **15 500** curistes à la station thermale, **500 000** entrées à Thermapolis et **200 000** à Villa Pompéi, **200 000** spectateurs à Galaxie. Ce sont ces chiffres qui ont incité la Préfecture de Moselle à inscrire dans une démarche de labellisation de tourisme-sécurité

les trois grands sites que sont le zoo, le pôle thermal (regroupant la cure, Thermapolis et Villa Pompei), et le Galaxie. Au même titre que 5 autres sites mosellans, le Maire a donc signé ce **vendredi 20 juillet** une charte Securi-Site en présence de **Monsieur Didier MARTIN**, préfet de la Moselle, des directeurs des trois grandes structures et des responsables de la sécurité nationale.

En préambule de cette cérémonie de signature, le Préfet, nouvellement nommé dans le département, a pu prendre la mesure de l'attractivité du complexe amnévillois, dont le caractère exceptionnel ne lui a pas échappé, lors d'une visite privée au cœur même des structures en compagnie de Monsieur le Maire qui a pu vanter l'aspect unique du site et salué le professionnalisme des acteurs et de leurs équipes pour accueillir les touristes avec efficience.

Outre un outil indispensable destiné à rassurer les touristes et les tours-opérateurs, le label Securi-Site, issu d'un programme gouvernemental « Tourisme et Sécurité » qui ambitionne de sécuriser les sites les plus fréquentés de France, est avant tout un gage de professionnalisme et de tranquillité garantissant la prise en charge de tous les enjeux sécuritaires et l'optimisation de l'accueil de visiteurs en nombre.



Favorisée par une coopération inter-service et un partenariat entre les exploitants des sites, les forces de sécurité intérieure et la ville, la convention est destinée à mettre en

place des procédures techniques, humaines et organisationnelles de qualité et d'efficacité comme le renforcement de la présence itinérante des forces de sécurité ou la mise en place d'une aide à la prise de plainte multilingue sur le site, pour les touristes étrangers qui seraient victimes d'actes de délinquance.

Après avoir répondu favorablement à tous les critères d'un cahier des charges précis et complexe, les trois pôles d'Amnéville sont désormais reconnus pour leur sécurité, après être reconnus pour leur attractivité.



A LBUM PHOTOS

Le banquet des anciens est à nos aînés ce que la fête foraine est à nos bambins, un moment privilégié où l'on conjure de Amnéville Festivités, le banquet n'aura pas dérogé à ces principes, une belle communion entre les amnévillois(e) et une ambiance musicale.

En marge du grand bal, les doyens d'assemblées furent chaleureusement salués : DERAIS Madeleine, née le 29 mai 1919, domiciliée à la Villa Amarelli, qui a eu 88 ans - VECRIN Aline, née le 04 juillet 1919, domiciliée à la Villa Amarelli, qui a eu 88 ans.

Dans son discours de bienvenue, le maire a rendu un hommage appuyé et bien mérité à l'ensemble de nos chères associations et de notre société.



... conjugue, l'espace d'un instant, les bonheurs simples et la bonne humeur. Organisé par la municipalité sous la houlette des Malancourtois(e)s et Amnévillois(e)s âgés de 65 ans et plus, dans une salle décorée du plus bel effet, un menu de qualité, une animation musicale entraînante...

Le 29 mars 1924, domiciliée à la Maison de Retraite, qui a eu 94 ans - LETZELTER Alfred, né le 11 mai 1930, domicilié 13 rue de la République, qui a eu 99 ans - PIERRAT André, né le 13 janvier 1919, domicilié à la Villa Amarelli, qui a eu 99 ans.

... chères têtes grises en soulignant l'importance du rôle apporté par chacun tout au long de leur vie pour le bien de la ville et de la société en général.





CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les jeunes élus entrent en action

La nouvelle équipe des **18 jeunes conseillers municipaux**, encadrée désormais par *Marie-José Eypert, conseillère municipale*, a décidé de continuer le travail commencé par leur homologue du mandat précédent.



Toujours très présents dans les représentations et commémorations de la ville, arborant fièrement leur écharpe tricolore aux côtés de l'équipe municipale, les jeunes élus profitent de la place qui leur est consacré pour s'exprimer, représenter leurs jeunes camarades de la commune, tout en faisant l'apprentissage de la citoyenneté. Récemment invités dans les coulisses des établissements communaux du complexe touristique, de Galaxie à la cure thermale, ils ont vécu une expérience inédite en découvrant des nouveaux métiers et des savoirs faire, les confortant dans leur chance d'habiter une commune atypique.

Le CMJ, comme il est coutume d'appeler, permet aux jeunes amnévillois et malancourtois de **s'investir pour leur ville, leur quartier**, de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur, de soumettre des idées, d'être les interlocuteurs privilégiés de leurs pairs, mais aussi de l'ensemble de la population. Ainsi, ils sont associés à différents projets, voir même montent eux-mêmes des dossiers ou organisent des événements.

Se réunissant très régulièrement autour d'une table à laquelle ils convient des agents de la collectivité qu'ils sollicitent pour comprendre les mécanismes de la gestion de projet territorial, ils construisent leur programme d'action pour les mois à venir.

Particulièrement sensible à l'environnement, au développement durable et à la protection de l'environnement, les jeunes élus envisagent d'organiser pour le printemps prochain **une grande journée Vie Citoyenne** pendant laquelle ils ont décidé de « nettoyer » des quartiers de la ville. « *L'objectif est de ramasser en une journée tous les mégots jetés sur les trottoirs, les peser et les exposer pour faire comprendre l'impact sur la qualité de vie de ce simple geste non citoyen* », exprime Marie-José EYPERT, lors d'une de ces réunions de préparation. Les jeunes conseillers travaillent d'arrache-pied pour monter le projet : des affiches seront créées, des vidéos seront réalisées avec la complicité d'ATV, ... et ainsi faire une grande campagne de sensibilisation sur les déchets urbains.

Interlocuteurs privilégiés de leurs pairs, les élus du CMJ ont été sollicité par le maire et son équipe pour qu'ils s'associent à la **création de l'aire de jeux pour petits enfants** au lotissement « Les coteaux du soleil » et du « Stade de la Cimenterie ». Ils ont ainsi apporté leur idée et leurs avis quant au choix des couleurs et des structures de l'espace ludique.

D'autres sollicitations sont encore initiées. Leur participation au programme du prochain **Moselle Jeunesse** permettra l'élaboration d'un planning d'activités proposées mieux adapté à la jeune génération et ainsi répondra aux attentes des enfants et adolescents.

D'autres projets sont encore dans leur cartable. De la **visite du Parlement européen**, pour un peu de civisme, au projet d'aménagement ludique des cours d'écoles primaires, pour un peu de créativité, tout est matière pour travailler ensemble sur toutes les étapes de la conception jusqu'à la réalisation de leur idée.



CADRE DE VIE



Le rond-point qui fait du bien

Le **rond-point** à l'entrée du village de Malancourt-la-Montagne est enfin **achevé** !

Attendu depuis des décennies par les Malancourtois(es) qui empruntent quotidiennement cette route départementale au caractère dangereux, le carrefour giratoire **satisfait tous les**

usagers qui appréhendaient tant ce tronçon si fréquenté par des centaines de camions et voitures.

Afin de répondre à cette demande légitime, la municipalité qui fait de la **sécurité** de ses administrés une **priorité**, s'est rapproché du Département de la Moselle pour établir un partenariat financier et technique afin de réaliser un aménagement urbain sécuritaire.

580 000 € ont donc été nécessaires pour créer ce carrefour giratoire sous la maîtrise d'ouvrage du **Département de la Moselle** qui a pris en charge la majeure partie du coût des travaux. **La commune** contribue à la construction pour un montant de **96 000 €** assurant notamment l'aménagement paysager de l'îlot central.

L'entreprise **CEDILOR**, concernée pour partie par cet accès, a accepté de s'associer au financement pris en charge par la commune pour un montant de **10 000 €**.

Avec sa forme arrondie aux quatre branches, le rond-point apporte désormais un nouveau cachet à l'accès au village. Comme une entrée douce, la route s'engage sans crainte. Bientôt végétalisé, le rond-point n'attend plus qu'un nom de baptême...

Les amnévillois et malancourtois ont la main verte!

Ouvert à tous les habitants, le concours « *Maisons et Balcons Fleuris* » organisé par la ville encourage les Amnévillois et Malancourtois à contribuer à l'embellissement de la ville et à participer à l'amélioration de leur cadre de vie.



Déjà reconnue par les « *2 fleurs* » du label national des villes fleuries, la ville ne ménage pas ses efforts pour la **qualité de son environnement** grâce à la compétence et l'expertise des agents du service de valorisation des espaces publics.

Chaque année, la municipalité consacre une **part importante** de son budget pour entretenir son parc d'espaces verts (40 hectares), ses bâtiments communaux à embellir et ses nombreux massifs à fleurir. Ce concours est l'occasion d'associer davantage les habitants à cet effort communal.

40 jardiniers amateurs se sont donc inscrits pour prouver leur savoir-faire tout en laissant aller leur imagination... au gré de thèmes et décors diversifiés. La qualité, l'originalité, la quantité, la diversité ont été les critères de sélection sans oublier l'intérêt pour le développement durable ou le jardinage raisonné (utilisation de compost, de réserves d'eau, de plantes plus robustes face à la chaleur...).

A LBUM PHOTOS

Ce lundi 3 septembre, **1 035 enfants** ont fait leur rentrée
Voici la rentrée avec son cortège de rires, de sourires, d'interrogations, de questions, de parents sans o



ur rentrée dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville.
de curiosité, de retrouvailles et de bonne humeur aussi ...tant pour les enfants que pour les
ans oublier les enseignants !





Lutte contre les déjections canines

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes. Bien que n'importe quel déchet déposé sur le sol puisse gâcher une chaussée ou un parterre fleuri, rien n'égale des crottes de chien non ramassées.

La municipalité d'Amnéville s'est engagée dans une campagne d'incitation au ramassage des déjections canines à suivre pour donner l'exemple et participer à la qualité de vie de la ville :

- **Que dois-je faire quand je promène mon chien ? Ce n'est pas compliqué, il suffit :**
- d'utiliser les sacs biodégradables gratuits des **19 distributeurs*** installés en ville,
- **toujours prévoir** le cas échéant une paire de gants ménagers ou quelques serviettes en papier ou un sachet...
- et jeter le sac canin **dans les poubelles** à proximité et non sur le trottoir !

IL SUFFIT DE SIX SECONDES POUR FAIRE CE GESTE CITOYEN !

- **Faut-il ramasser les déjections dans le caniveau ?**

Destinés à évacuer les eaux de ruissellement, tous les caniveaux ne sont pas quotidiennement nettoyés à l'eau, les déjections ne sont donc pas régulièrement évacuées.

C'est pourquoi, apprendre à votre animal à faire dans le caniveau c'est bien, car moins fréquenté que les trottoirs, mais ramasser reste indispensable !

- **Est-ce que je peux laisser uriner ou déféquer mon chien dans les espaces verts, les massifs de fleurs ou au pied des arbres ?**

Non. Le ramassage partout et pour tous, c'est valable même dans les espaces verts ! Impossible de tondre ou de planter dans des massifs envahis par les déjections. Ramasser c'est respecter les jardiniers, qui n'aiment pas plus que les piétons avoir de la crotte sous les pieds ou, dans leur cas, sur les mains et projetée sur le visage !

Ce n'est pas de l'engrais.

Avec leur niveau élevé en azote, les excréments font pourrir les plantes et ne nourrissent pas du tout la terre. De même, l'urine brûle l'herbe et affaiblit les arbres qui en reçoivent en quantité.

Ça reste un problème d'hygiène.

Les crottes de chiens contiennent des bactéries nocives pour la santé et des agents pathogènes. De plus, une crotte met plusieurs mois avant de se dégrader naturellement.

C'est un facteur de nuisances.

Elles n'apportent aucun embellissement aux espaces verts et créent une odeur nauséabonde.

La municipalité a de son côté renforcé le travail de nettoyage, mais aucun dispositif ne saurait être efficace sans le civisme des maîtres.

L'arrêté municipal n°260.2018 du 5 septembre 2018 réglementant la circulation des animaux précise l'interdiction de faire ou de déposer ou de laisser déposer par les animaux des matières fécales sur aucune partie des rues, places, chemins et promenades, tolèrent les déjections canines dans les caniveaux à l'exception des parties des caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

Les propriétaires de chiens devront faire preuve de civisme car toute infraction pourra entraîner des poursuites judiciaires. En cas d'infraction, les policiers municipaux pourront les interpeller et rédiger un procès-verbal transmis au Procureur de la République, en vue de sanction comme une amende allant jusqu'à 68€, ou encore des sanctions pénales, car la responsabilité du maître est engagée en cas d'accident.

* Lieu d'implantation des 19 distributeurs :

Rue Clemenceau (n°27) - Rue de la Ferme (salle Edelweiss) - Médiathèque - Temple protestant - Place du monument aux morts - Square du Père André - Place des anciens combattants - Rue des Romains - Parc municipal - Cimetière d'Amnéville - Rue de la République - Place St Eloi - Place Foch - Rue du Bataillon Bigeard - Rue du Château de Merten (x3) - Lac du Bois de Coulange (Galion) - Rue Jules Ferry à Malancourt-la-Montagne (école primaire)



Tisser du lien social grâce au sport

Mardi 4 novembre dernier, la ville d'Amnéville a officialisé son engagement auprès du Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle en signant **la convention du dispositif « Bougez en Moselle »**.

S'appuyant sur l'expertise de son CCAS, de son service des sports, des associations sportives de la ville et de ses bénévoles, la ville a répondu favorablement à l'accueil de ce projet qui propose de promouvoir le sport en faveur des personnes en situation de précarité ou de détresse sociale dans la commune par le biais d'une activité physique au sein des structures sportives.

L'objectif de l'action conjointement menée est de **donner envie** aux personnes en situation de fragilité morale ou physique de se reprendre en main grâce aux bénéfices des activités proposées et de ne pas se refuser l'accès au sport.

Tisser un lien social vers les personnes qui pourraient se désocialiser en raison des épreuves qu'elles traversent les contraignant parfois à se retirer de la vie en communauté, tel est le cœur de cette action.

Bien au-delà des notions de plaisir, de bien-être et d'occupation, « Bougez en Moselle » se veut **vecteur de rapprochement des personnes, de valorisation de l'image et de dignité** ; le sport étant reconnu pour ses bienfaits préventifs qu'il s'agisse de santé physique (diabète, cancer, etc) ou morale (dépression, isolement, etc).

Ainsi, ce sont **7 cycles d'activités** qui sont proposés **jusqu'en décembre 2019** chaque semaine lors de séances de **2 heures** de pratique sportive, d'échanges et de convivialité autour de thématiques diverses, un cycle correspondant à la pratique d'un sport sur une période définie.

Ainsi, le shiatsu, l'athlétisme (marche nordique), la gymnastique (gym'adulte), le judo (taiso), le karaté (body karaté / self défense), la pétanque et le tennis de table vont être proposés.

Ces activités sont **encadrées par les dirigeants des clubs locaux**, leur investissement tout au long de l'opération scelle l'engagement de la commune en faveur des personnes bénéficiaires.



	Nbr de séances	Période	Dates	Activités
Cycle 1	6	semaine 45 à 50	5 Novembre au 14 Décembre 2018	SHIATSU
Cycle 2	5	Semaine 2 à 6	7 janvier 2019 au 8 février 2019	judo
Cycle 3	6	semaine 9 à 14	25 février au 5 avril 2019	karaté
Cycle 4	5 à 6	semaine 17 à 22	22 avril au 31 mai 2019 *	gym
Cycle 5	5	semaine 23 à 29	3 juin au 5 juillet 2019	Marche Nordique
Cycle 6	5	semaine 38 à 42	16 septembre au 18 octobre 2019	Tennis de Table
Cycle 7	6	semaine 45 à 50	4 novembre au 13 décembre 2019	Pétanque

Mise en place du répertoire électoral unique



Répertoire Électoral Unique



Issu de la réforme de l'inscription sur les listes électorales, le nouveau répertoire électoral unique, appelé le R.E.U., entre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019.

Destiné à simplifier les conditions d'inscription et surtout à les rendre plus souples, le REU vise à optimiser la participation électorale. Lors des

dernières élections présidentielles, 3,5 millions de Français en droit de voter n'étaient pas inscrits sur les listes électorales ; plus de 7 millions de citoyens ont une adresse électorale qui ne coïncide pas ou plus avec celle de leur résidence principale. Ce seul constat confirme la nécessité de réformer les inscriptions sur les listes et améliorer le droit de vote qui est la base de notre démocratie.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Jusqu'à aujourd'hui, passé cette date et sauf cas défini, l'électeur ne pouvait voter à aucun scrutin de l'année suivante. **Dès 2019, il subsistera juste une date limite d'inscription pour le scrutin électoral suivant fixée au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin.**

A titre d'exemple, les prochaines élections européennes débuteront le 26 mai 2019 ; il sera encore possible de s'inscrire sur les listes afin de pouvoir participer au vote européen jusqu'au vendredi 30 mars 2019.

D'autres modifications sont apportées par le REU :

- les gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune siège,
- la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire est supprimée pour les Français établis à l'étranger.

Les listes électorales de la révision 2017/2018 restent en vigueur pour les scrutins éventuels d'ici le 10 mars 2019. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site Légifrance : répertoire unique

Dates et périodicité des élections politiques

Élection	Date (ou année)	Durée du mandat	Dernières élections
Européennes	26 mai 2019	5 ans	25 mai 2014
Municipales	2020	6 ans	23 et 30 mars 2014
Départementales	2021	6 ans	22 et 29 mars 2015
Régionales	2021	6 ans	6 et 13 décembre 2015
Présidentielle	2022	5 ans	23 avril et 7 mai 2017
Législatives	2022	5 ans	11 et 18 juin 2017

source : www.service-public.fr

I NTERCOMMUNALITÉ



La mission «emploi» gérée par la CCPOM

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCPOM a engagé une procédure d'extension de son périmètre de ses compétences en y concluant la mission « emploi et insertion professionnelle ». De fait, la **gestion de l'espace emploi** à la mairie d'Amnéville est désormais confiée par transfert statutaire à la **communauté de communes**.

Si le transfert de charges et d'équipements a fait l'objet d'un travail de collaboration commun entre les services municipaux et intercommunaux, aucune modification tangible ne troublera les habitudes des amnévillois et malancourtois. **Cinq antennes** sont réparties sur le territoire afin de permettre aux demandeurs d'emploi de l'ensemble du périmètre de la CCPOM de profiter des services des points emplois : Amnéville, Rombas, Marange-Silvange, Moyeuve-Grande et Ste-Marie-aux-Chênes.

Leur objectif est d'**accueillir les demandeurs d'emplois** du territoire âgés de **plus de 25 ans** (révolus) avec ou sans rendez-vous. Aucune inscription à Pôle Emploi n'est nécessaire pour profiter des services proposés. Cette structure vise à aider les demandeurs d'emploi dans leurs démarches : aide à la rédaction de curriculum vitae, lettres de motivation, et toutes démarches administratives liées à la recherche d'un emploi, d'un apprentissage ou d'un stage.

La commune d'Amnéville conserve donc son antenne et le personnel affecté, auprès duquel les administrés avaient coutume de se présenter pour leurs recherches d'emploi, y sont toujours actifs au 34 rue des Romains à Amnéville.

L'antenne amnévilloise reste le lieu où il leur est possible de profiter d'outils mis **gratuitement** à la disposition des demandeurs (connexion Internet en accès libre, documentation à disposition). Des aides y sont prodiguées au travers notamment d'ateliers de recherche d'emploi et l'organisation de forum d'emplois, etc.

L'espace emploi peut également proposer des solutions adaptées aux besoins des entreprises qui souhaitent recruter ou s'interrogent sur la formation et les différents contrats à envisager.

La CCPOM accompagne et soutient des actions pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans du territoire intercommunal, en lien avec la mission locale, à laquelle elle adhère. Pour les demandeurs d'emploi de 16 à 26 ans, la Mission Locale du Pays Messin assure ces missions. Elle effectue également des permanences dans différents points emplois.

AMNEVILLE

Espace Emploi Amnéville

34 rue des Romains – 57360 AMNEVILLE

Tel : 03 87 70 39 95

accueillemploiamneville@ccpom.fr

Ouverture : Lundi / mardi / jeudi / vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h - Mercredi : de 14h à 17h

En 2018, dans un contexte national morose et difficile, **fidèle à ses engagements**, le groupe AMNEVILLE DEBOUT a toujours adopté une attitude vigilante et constructive qui est le sens de notre action.

Nous nous sommes efforcés, pendant l'année écoulée, de participer aux affaires de la commune **sans sectarisme ni aveuglement**, tout en faisant part de certaines inquiétudes concernant la gestion de notre ville.

Nous ne reviendrons pas sur le million d'euros dilapidé, depuis 2014 dans des études et autres frais d'avocats et de contentieux, ni sur les explications infondées du manque de budget pour « sécuriser » notre ville via la vidéosurveillance, ni sur l'impossibilité de dépenser 80 € pour mettre à disposition de nos enfants un bus supplémentaire pour les emmener à la cantine scolaire.

Ce sont les choix politiques de la majorité, pas les nôtres.

Depuis 2014, nous avons voté, lors des conseils municipaux, 80% des délibérations proposées par M. Le Maire, sans pour autant que cela ne ressemble à un blanc-seing.

Nous avons, en contrepartie, à chaque fois que nous n'étions pas d'accord, proposé des alternatives et / ou émis des contre-propositions...en vain :

ERIC MUNIER et toute son équipe ont refusé 100 % de nos propositions, restant totalement hermétiques aux dialogues et/ou débats démocratiques.

Certes, la fonction d'élu d'opposition n'est pas simple, elle est même ingrate. Mais soyez assurés qu'**il n'est pas dans notre ADN de baisser les bras quand la cause est juste pour les Amnévillois et les Malancourtois.**

Chaque minute de chaque conseil municipal nous permet de travailler sur les dossiers complexes de notre ville, nous permettant ainsi d'acquérir et de parfaire nos connaissances et notre expérience dans la gestion communale.

En 2019, nous continuerons à travailler et à nous mobiliser **avec Vous et pour Vous.**

Ce sera également la dernière année complète de la majorité.

En effet, les prochaines élections municipales sont prévues en mars 2020.

En conséquent, il nous paraît évident, que la majorité actuelle saura utiliser le calendrier électoral afin de vous faire oublier ses errements.

2019 sera l'année du « tape à l'œil », du « m'as-tu vu » et de l'embellissement d'Amnéville et de Malancourt.

Dans un sursaut de lucidité de la majorité, nous pourrions même espérer voir l'acquisition de caméras de vidéosurveillance afin de sécuriser notre ville qui en a tant besoin.

Soyez assurés qu'en 2019, nous continuerons de vous tenir informé, de vous expliquer les décisions prises et continuerons de siéger, **de défendre nos idées, de défendre vos idées** comme nous l'avons toujours fait.

Nous continuerons de vous rencontrer, de vous écouter, **toujours avec modestie et sans autosatisfaction** permanente.

Amnévillois, Amnévilloises, Malancourtois, Malancourtoises, que **2019 soit une belle année remplie de joie et de bonnes nouvelles pour vous ainsi qu'à vos proches.**

Amitiés Amnévilloises et Malancourtoises.

**Estelle DIEUDONNE - Patricia LAMM - Daniel SCHULTZ - Xavier DIEUDONNE
en collaboration avec Virginie COGLIANDRO**

AMNEVILLE MALANCOURT DEBOUT -
Xavier DIEUDONNE - 10 rue de l'orangerie - 57360 AMNEVILLE
Tél : 06 60 03 86 20 - E-Mail : xdieudonne@orange.fr

“Amneville Malancourt Debout : le respect de l'engagement”





Patrick HÉLART



Rachel ARNOULD



Éric VILLEBRUN

Vos trois conseillers municipaux et conseillère communautaire à la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle (CCPOM) du groupe d'élus Ensemble pour la transparence.

Cher Amnévillois (e) et Malancourtois(e),

Cette année 2018 s'achève en demi-teinte.

Grâce au l'appui du département et de la région, plusieurs projets porteurs pour notre ville, comme la reprise du Snowhall par de véritables professionnels de la neige, nous permettent d'envisager un avenir plus positif pour notre ville. D'autres pôles qui sont également uniques dans la région, comme le Galaxie, seront eux aussi à leurs tours modernisés pour apporter plus d'attractivité à notre commune.

Cependant, l'aspect financier, s'il reste le point crucial pour une bonne gestion communale, ne doit pas monopoliser les décisions municipales. Les idées qui divergent et qui sont instrumentalisées (souvent par de faux évènements) par certains pour de futures options électorales, deviennent nuisibles au bien-être de chacun. En notre qualité d'élus, nous agissons et nous agirons toujours pour **le bien commun et en bonne intelligence**. Et non pas pour apparaître sur les photos !! ... car un acte de présence n'est pas suffisant et une propagande négative sur les réseaux sociaux ne peut porter que préjudice à notre ville.

Les relations et les marques d'attachements auprès de VOUS, Amnévillois(e) et Malancourtois(e), ne peuvent pas être une option en tant que représentants de la République. **Une présence, une écoute et un dialogue sont les fondements d'une commune où il fait bon vivre et où chacun est respecté.** Aussi, nous ne pouvons que regretter la disparition des conseils de quartiers mis en place en 2011, qui étaient un lien fort entre les habitants et la municipalité ; qui se doit d'être au service de ceux-ci. Notamment avec la participation des conseillers municipaux qui y trouvaient toute la raison de leur mandat politique.

Par notre engagement depuis 2011 jusqu'à ce jour et notre présence régulière (aux conseils municipaux, aux commissions de travail, aux commémorations, aux manifestations culturelles) démontrent notre soutien à ce qui nous est le plus cher, notre belle ville d'Amnéville.

Amnéville-Malancourt a tous les atouts en main pour réussir pour être la ville de référence de loisirs, d'innovation et d'avenir sur le Grand-Est. Se projeter dans un avenir très proche, ne relève pas de l'utopie et d'ailleurs, les demandes pour faire parties de notre commune n'ont jamais faiblies. **Nous pouvons être fier de notre cité thermale, qui a tous les acquis grâce à son créateur, le Docteur Maire Jean Kiffer.**

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes et une année 2019 riche en réussites tant professionnelles que personnelles.

Vos élus dévoués Rachel ARNOULD, Patrick HÉLART, Éric Villebrun.

Tribune

> les mots de la municipalité <

Amnévillois(e), Malancourtois(e),

Nous avons eu le privilège le 28 novembre dernier d'accueillir en mairie le sous-Préfet, M. Olivier DELCAYROU qui avait réservé sa journée pour la découverte de la ville. Il a pris également le temps de partager sa vision sur la gestion de notre ville si atypique.

C'est toujours avec une grande fierté pour nous, élus de la majorité, d'être les premiers ambassadeurs de la ville. Dans nos échanges, nous avons eu l'occasion de relater les difficultés rencontrées quant à la gestion financière de la ville. Nous lui avons exposé les choix politiques que nous avons eu à faire. Le représentant de l'Etat a admis bien volontiers que le travail accompli depuis le début de notre mandature, permet aujourd'hui à la ville de « *sortir de la zone d'alerte et que les services de l'Etat n'émettent plus aucune inquiétude quant à la gestion communale* ». Quelle récompense pour nous élus de la majorité ! La feuille de route que nous nous sommes fixée a produit ses effets, d'autant qu'il faut se souvenir d'où on vient pour mieux apprécier tout le chemin parcouru.

Aujourd'hui ce satisfecit, nous souhaitons le partager avec vous, cher(e)s Administré(e)s, car il vous revient également. Vous avez contribué à assainir une situation délicate, parfois en acceptant des choix difficiles et impopulaires mais toujours de manière responsable.

C'est justement ce qui anime notre groupe politique *Nouveauté, Sérénité, Convivialité*. Travailler pour l'œuvre collective dans le seul but de défendre les intérêts des Amnévillois et Malancourtois et pour leur bien-être. Notre ambition politique a toujours été de maintenir des services de qualité.

Certes, tous ces efforts ne se voient pas, ils ne sont pas clinquants mais l'essentiel est ailleurs : pour préparer un avenir plus serein, il fallait d'abord consolider les fondations de notre belle cité.

La ville reprend son embellissement et nous pouvons enfin entrevoir le projet d'une salle multi-fonctions qui nous permettra encore de nous doter d'un équipement performant au service des Associations et Habitants (en lieu et place du chapiteau).

L'outil que nous avons créé sur le site avec les collectivités territoriales au nom de *SPL Destination Amnéville* commence aussi à produire ses effets : Le Snowhall a été repris par le groupe *LaBelleMontagne* avec un projet d'envergure ; *Aux frontières du Pixels* sont les nouveaux locataires de l'ancien Imax et vont nous faire chavirer dans l'univers de l'e.games ; le golf est sorti d'une période très délicate avec la cession de l'exploitation au groupe GAÏA ; d'autres projets sont en cours de finalisation...

Force est de constater, cher(e) Amnévillois(e) et Malancourtois(e), que le travail fourni ensemble aura raison de l'opportunisme et des agitations malveillantes. C'est en tout cas la grande leçon que le groupe majoritaire retiendra de ces déjà 2/3 de mandat passé à vos côtés.

Au nom du groupe *Nouveauté, Sérénité, Convivialité*, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Ils ont souri à la vie de juin 2018 à octobre 2018



- DECHAIA Scarlett, le 07 juin
 - ZRAIDI Kenzy, le 18 juin
- TOMASELLO Ethan, le 21 juin
- CRAPANZANO Raphaël, le 1^{er} juillet
 - BILLAI Fabio, le 4 juillet
- GUIGA VAGOST Yaël, le 09 juillet
 - MULLER Alissya, le 14 juillet
 - SPITALAR Luca, le 15 juillet
 - ISARNO Timeo, le 22 juillet
 - BABACAN Sila, le 25 juillet
- BACH MIDY Florian, le 1^{er} août
- RODRIGUES Rosalie, le 13 août
- LIDOVE MAJCHEREK Léo, le 18 août
 - GULES Elyssa, le 19 août
- SLIMANE BOUHADDI AMAR Ayna, le 28 août
 - QUARENCHI Liano, le 06 septembre
 - SIMON Nila, le 07 septembre
 - BABIARZ Théo, le 08 septembre
- BUZÉA TRAN TAO Lys, le 11 septembre
- PRESSAGER Nina, le 14 septembre
 - IBBA Lyam, le 18 septembre
- KOHLHAYER Jonas, le 22 septembre
- TISSERAND Mèndes, le 30 septembre
 - FRANCOIS Lola, le 04 octobre
 - NAJEM Inès, le 06 octobre
 - LORENZON Jade, le 06 octobre
- DELGADO ISSUFO Kimyana, le 09 octobre
 - VENDRAMIN Martin, le 10 octobre
 - PACE Théa, le 17 octobre
 - CORBO Ana, le 22 octobre

La cigogne les avait oubliés...

- HIRSCH Calie, le 04 janvier
- DUBRE Faustine, le 24 février
- DENOYELLE Noémie, le 12 mars
- CROCENZO Léandro, le 04 avril
- DE MOURA Elias, le 23 mai

*“ Vivre la
naissance d'un enfant est notre
chance la plus accessible de
saisir le sens du mot miracle”*

(Paul Carvel)



Ils se sont dit oui *de juin 2018 à octobre 2018*

- WELLS Cindy & FRALONARDO Jessy, le 02 juin
- CHWILKOWSKI Sabrina & BAE Denis, le 09 juin
- SCHAEFFER Magalie & RICHARDS Marc, le 16 juin
- DERKAOUI Nouria & BENAOUA Yacine, le 23 juin
- MEMBRÉ Vanessa & NEFNAF Nedjmeddine, le 23 juin
- RODRIGUES GUILHERME Natalina & RAMOS MARTINS Necas, le 07 juillet
 - SANDON Laura & SPIEGEL Steven, le 07 juillet
 - GILGER Shirley & SCHNEIDER Jérôme, le 21 juillet
 - DUCHAUFFOUR Laura & HIC Aurélien, le 21 juillet
- LEBRINO Angélique & BARRECA Pierre-Joseph, le 26 juillet
 - ARDUIN Sandra & LOUDIG Cyril, le 04 août
 - CRISTALLO Mélanie & PAGANO Thomas, le 11 août
 - BANKA Aurore & VOLLMER Cédric, le 18 août
 - MIKOLAJCZAK Virginie & JOB Michaël, le 18 août
- SCHMITT Angélique & JOCHUM Jean-Baptiste, le 25 août
- AGOSTINO Caroline & BENKE Jérôme, le 14 septembre
- DE FAZIO Déborah & ALBERT Marc, le 29 septembre
- WEISSE Cindy & ZOUBAIR Yassine, le 06 octobre



• NOCES D'OR • 50 ans de mariage

Madame et Monsieur FRIES
Date du mariage : 28.06.1968

Madame et Monsieur TINTANET DANGLA
Date du mariage : 03.08.1968

Madame et Monsieur JARDEL
Date du mariage : 05.10.1968

Madame et Monsieur KOCHER
Date du mariage : 24.10.1968

Ils nous ont quittés *de juin 2018 à octobre 2018*



- BALSAMO Joseph, le 07 juin
- TALARICO Salvatore, le 11 juin
- LATASSA Martino, le 11 juin
 - GRAI Georges, le 13 juin
- DELL AIERA Giuseppa, le 15 juin
 - WATRIN Marie, le 21 juin
- SCHAEFFER Roland, le 22 juin
- GRAMAGLIA Giovanni, le 22 juin
- HELMSTETTER Marthe, le 25 juin
- HOFFMANN André, le 26 juin
- GARRIC Simone, le 28 juin
- RYCISIN Béatrice, le 29 juin
- FISCHER Christine, le 02 juillet
- RETTEL Stéphane, le 03 juillet
 - PIETTE Juliette, le 04 juillet
 - ZAOUI Hafsa, le 18 juillet
- LOPES MONTEIRO Antonio, le 23 juillet
 - JOFFROY Gilles, le 25 juillet
 - BACH Charles, le 30 juillet
 - MASSAUX René, le 05 août
 - LEITE Augusto, le 07 août
- SCHWARTZ Georges, le 08 août
 - GUÉROLD Loïc, le 19 août
 - BARBY Alfred, le 27 août
- MEYER Mauricette, le 29 août
- MESSEMBOURG Irène, le 30 août
 - GAI Jacques, le 31 août
- DEBUT Jacques, le 05 septembre
- SCHWALLER Paul, le 09 septembre
- GROSJEAN Bernard, le 20 septembre
- GARGIONI Gabrielle, le 25 septembre
- LEMAIRE Bernard, le 28 septembre
 - MUNSCH Albert, le 09 octobre
- DUPONT Marie-Paul, le 13 octobre

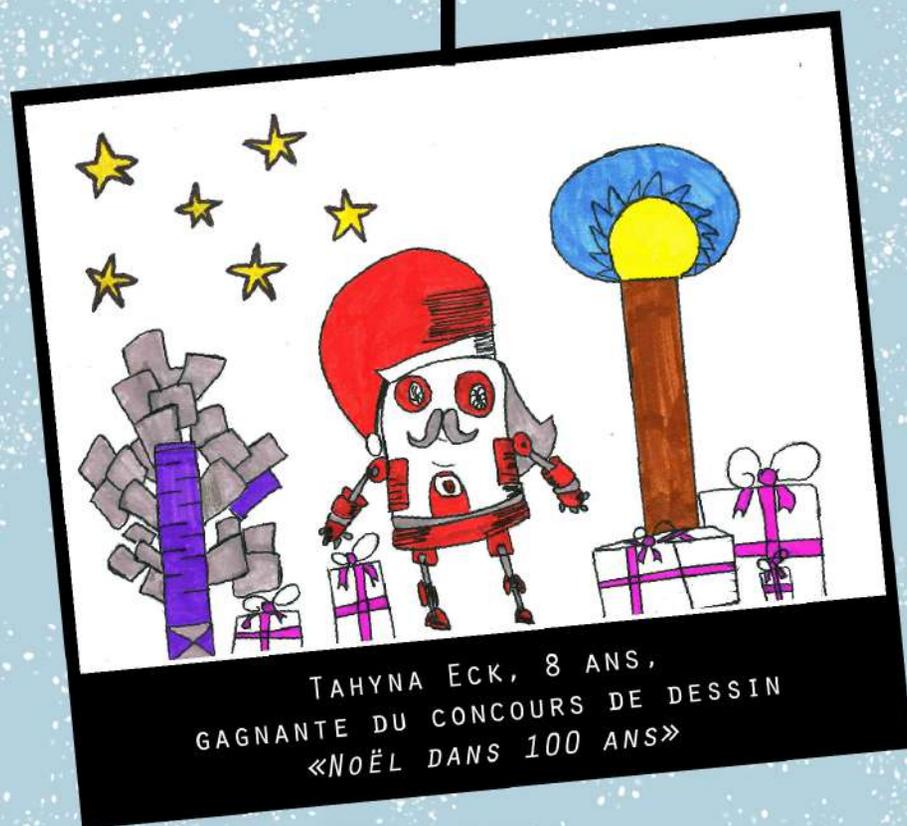
- PIERRE Roger, le 14 octobre
- STEINER François, le 16 octobre
- FIORETTI Annantonia, le 17 octobre
- MONNAUX Monique, le 18 octobre
- ROSA Raymonde, le 20 octobre
- DESVIGNES Guy, le 24 octobre
- COLLIGNON Christiane, le 26 octobre

Ils nous ont quittés *en début d'année...*

- REPERT Marie-Christine, le 21 décembre
- SCHULER Claude, le 18 février
- KULL Christian, le 21 février
- SZKUDLAREK Edmond, le 26 février

*“ Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es partout là où je suis ”*

(Victor Hugo)



Meilleurs voeux

2019

AMNÉVILLE

Amnéville
LES THERMES

N°14
JUN 2019



ERIC MUNIER, ENTRETIEN ET BILAN AVEC LE MAIRE

A large photograph of the Hotel de Ville in Amnéville. The building is a multi-story stone structure with a clock tower on the left. The words "HOTEL DE VILLE" are visible on the facade. A wooden door in the foreground is decorated with green graffiti that reads "1919 Amnéville 2019".

AMNÉVILLE EN 2019

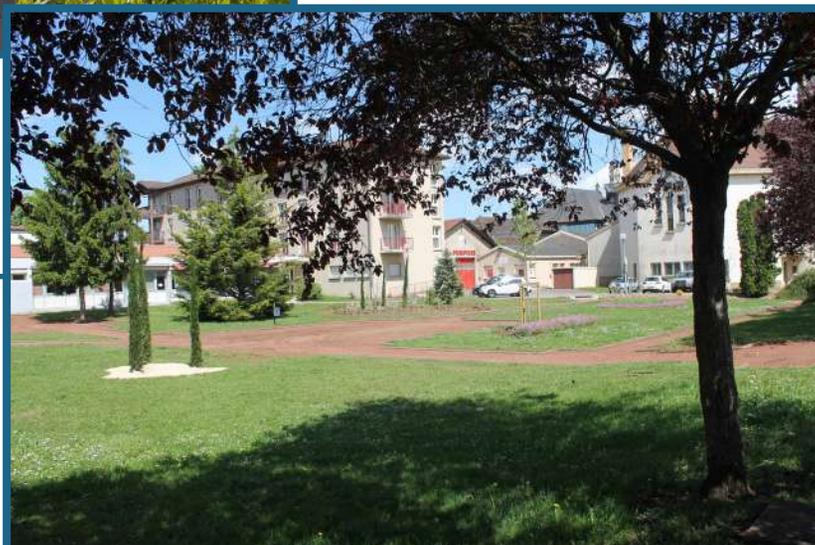
AMNÉVILLE REND HOMMAGE AU DOCTEUR JEAN KIFFER



LE MAGAZINE D'INFORMATION D'AMNÉVILLE-LES-THERMES
ET DE MALANCOURT-LA-MONTAGNE

**ERIC MUNIER, MAIRE D'AMNÉVILLE ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS INVITENT À VENIR VOUS ASSOCIER À CET HOMMAGE**

DIMANCHE 30 JUIN 2019 À 11H30



**INAUGURATION DU SQUARE
ET DE LA STÈLE DOCTEUR JEAN KIFFER**

Bulletin officiel de la ville d'Amnéville-les-Thermes n°14- Hôtel de ville, 36 rue des Romains - 57360 AMNEVILLE
Tél : 03 87 71 22 22 - Fax : 03 87 71 13 87 - www.amneville-les-thermes.com - Email : mairie@amneville-les-thermes.com
Directeur de la publication : Eric MUNIER - Coordination de la rédaction : Mairie d'Amnéville
Mise en page et graphisme : Service Communication - Crédits photos : Mairie d'Amnéville
Tirages : 5500 exemplaires sur papier recyclé 100% - Impression : Imprimerie L'HUILIER

A photograph of the town hall of Amnéville, a large, ornate building with a clock tower and a church spire in the background. The building has several windows with flower boxes and a small tree in front. A yellow circle with white text is overlaid on the right side of the image.

ENTRETIEN ET BILAN AVEC LE MAIRE

L'hommage rendu à Jean Kiffer est l'occasion pour Eric Munier de faire le bilan de 5 ans à la tête de la Municipalité.

ENTRETIEN AVEC ERIC MUNIER



Vous avez décidé de donner le nom de Jean Kiffer à un square d'Amnéville. Pourquoi ce choix et pourquoi aujourd'hui ?

Le Centre thermal et touristique ainsi que le Congress Center portent déjà le nom de Jean Kiffer mais **aucun endroit n'était dédié à sa mémoire au centre-ville**. Cette année nous célébrons les 100 ans du retour d'Amnéville à la France après la guerre 14-18 et il m'a semblé judicieux de saisir ce moment pour baptiser un square du centre-ville à son nom. Sa famille a proposé de choisir cet endroit qu'il affectionnait tout particulièrement, à la fois proche de son domicile et de la mairie.

Quels liens entreteniez-vous avec le Dr Kiffer et quel souvenir en gardez-vous ?

Je l'ai bien sûr connu comme habitant d'Amnéville mais aussi comme avocat dans le cadre de dossiers qu'il m'avait confiés. **Je garde le souvenir d'un homme passionné**, au service de ses concitoyens et attentif aux autres. C'était un visionnaire. Il avait compris avant tout le monde l'avènement d'une civilisation des loisirs et avait décidé de faire d'Amnéville le centre de référence en la matière.

“ je garde le souvenir d'un homme passionné... c'était un visionnaire ”

Quel bilan tirez-vous de son action ?

“ je me fais un devoir de **poursuivre son œuvre** mais avec ma personnalité et mes compétences propres ”



Bien évidemment, **il a fait d'Annéville une ville unique**. Il a bâti le site thermal et de loisirs à partir de rien et en a fait ce qu'il est, à savoir un incroyable atout pour toute la région. Grâce aux activités développées et au casino, il a généré pour la commune des ressources financières qui lui ont permis de mettre en place ce qu'il n'y a nulle part ailleurs dans une ville de notre taille : des services spécifiques, un conservatoire, une médiathèque,... dans un contexte d'impôts locaux et de tarifs particulièrement bas. Tout cela, il l'a fait contre vents et marées en se moquant des sceptiques mais aussi en suscitant des tensions avec les autorités extérieures. Il est indéniable que sa disparition soudaine a laissé un grand vide dans la mesure où il n'avait pas eu le temps de préparer sa succession.

Vous considérez vous comme son héritier politique ?

Je ne me considère pas comme son héritier. Il était unique et personne ne pourra le remplacer. Ceux qui ont cru qu'ils pouvaient l'imiter sans avoir pour autant sa légitimité en ont fait les frais et ont gravement entamé l'héritage. Pour ma part, **je me fais un devoir de poursuivre son œuvre mais avec ma personnalité et mes compétences propres**.

Vous dites que lorsque vous êtes arrivé à la mairie en 2014, l'héritage avait été entamé. Qu'entendez-vous par là ?

En 2014, les difficultés réelles de la ville avaient été grandement sous-estimées. En effet, 3 ans après la disparition du Docteur Kiffer, il y avait un déficit de trésorerie



de 7 M€ et la dette était de plus de 24 M€. La ville payait ses factures avec un an de retard. Plus aucun fournisseur, plus aucune banque ne voulait travailler avec Annéville. L'Etat était prêt à mettre la ville sous tutelle avec le risque de voir fermer des services et supprimer des prestations. Un climat de méfiance régnait... Au-delà, après la découverte de l'état dans lequel était la piscine qui risquait de s'effondrer, nous avons fait réaliser un audit des 97 bâtiments municipaux. Cet audit a mis en évidence que la maintenance n'avait pas été faite en temps et en

heure et que la facture de remise en état s'élevait à 25 M€ ! Nous avons été forcés d'en prendre acte et **nos premières actions ont consisté à redresser la situation**.

Ne noircissez-vous pas le tableau pour justifier de n'avoir pas fait grand-chose depuis 2014 comme le disent certains sur les réseaux sociaux ?

Certains donneurs de leçons d'aujourd'hui sont loin d'avoir été les montreurs d'exemples hier ! Ces chiffres sont issus d'audits dont celui de la Cour des Comptes et malheureusement les chiffres ont la tête dure ! La situation était effectivement grave. Pour autant, il est faux de dire que nous n'avons rien fait. Nous n'avons effectivement pas pu faire tout ce nous avons envisagé mais nous avons dû d'abord remettre les infrastructures de la ville en état et aux normes. En 5 ans, nous avons dépensé près de 8 M€ pour faire ce qui aurait dû être fait avant, en **priorisant ce qui avait trait à la sécurité, à commencer par celle des enfants**, la réfection des écoles, la charpente de la piscine, l'entretien de certaines rues, l'éclairage public de la RD47, les nombreuses mises aux normes dont celles permettant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,...

Et l'augmentation des impôts et de la cantine ?



Il fallait équilibrer les comptes. Nous avons le choix entre fermer le conservatoire, la médiathèque et certains services municipaux ou augmenter les impôts et certains tarifs des services publics locaux dont la cantine. Croyez-moi, on n'augmente jamais les impôts de gaieté de cœur ! Mais nous avons considéré que les Amnévillois et Malancourtois auraient encore davantage réagi si nous avions fermé ou supprimé les prestations auxquelles ils étaient habitués et attachés. Il est tout de même à

souligner que la taxe d'habitation, qui est d'ailleurs appelée à disparaître, reste comparable à celle de nos voisins, que **la taxe foncière est toujours plus basse que dans la plupart des villes voisines et que le tarif de la cantine reste le moins cher des communes environnantes**. A noter que depuis 4 ans et malgré la baisse considérable des dotations de l'Etat, ni les impôts locaux, ni la cantine n'ont augmenté.

Justement, vos détracteurs disent que la baisse des dotations de l'Etat très supérieure à celle des villes voisines est une sanction à l'égard de la gestion de la ville...

Ceux qui disent cela n'y connaissent rien ou pas grand chose ! Il est vrai que le calcul des dotations se base sur des formules complexes. Pour simplifier, l'Etat considère que la redevance que le Casino verse à la commune fait d'Amnéville une ville qui a des ressources supérieures à la moyenne des villes de même catégorie. Par conséquent, l'Etat déduit une partie de cette somme des dotations qu'il aurait dû verser s'il se basait uniquement sur le nombre d'habitants, les recettes fiscales et le nombre de logements sociaux. La baisse des dotations est donc le résultat brutal d'une formule mathématique sur laquelle nous n'avons aucun moyen d'agir.

“ en priorisant ce qui a trait à la **sécurité**, à commencer par celle **des enfants** ”

“ le tarif de la cantine reste **le moins cher** des communes environnantes ”

Inversement, qu'avez-vous fait pour réduire les dépenses ?

“ le Snowhall...
cesse d'être
un gouffre pour
la ville ”

Bien évidemment, la première mesure a été de **réduire les frais de fonctionnement sans dégrader le service à la population**. Depuis 2014, nous ne remplaçons pas systématiquement les départs et nous redéployons le personnel municipal pour garder la même qualité de service en privilégiant la formation et en faisant appel à l'implication du personnel. De même, pour éviter les coûts de rénovation de certains bâtiments communaux, nous étudions toutes les alternatives, du déménagement à la vente, en passant par la mise en concession comme cela a été fait pour le golf ou pour le Snowhall. Dans ce dernier exemple, la société Labellemontagne loue le Snowhall, l'exploite et investit ses propres fonds dans un parc de la glisse. En contrepartie, la commune reçoit un loyer et des redevances. De fait, le Snowhall devient indépendant et cesse d'être un gouffre pour la ville.

Pourquoi alors verser encore 500 000 € au Snowhall ?



L'accord avec Labellemontagne ne tient que si les installations louées sont en état. En tant que propriétaire, il nous faut donc les remettre à niveau. Au total, c'est 2 M€ qui sont nécessaires mais 1,5 M€ seront pris en charge par la Région Grand Est, le Département de la Moselle, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle et la Communauté de Communes Rives

de Moselle, dans le cadre de la SPL. De plus, les 500 000 euros restant à la charge de la commune seront financés par emprunt et seront équilibrés par le biais des loyers et de l'électricité qui sera enfin payée.

“ Amnéville
est reconnue
comme
un **acteur
majeur** de la
région... dans
un climat de
confiance ”

En quoi la SPL vous a-t-elle aidée et est-elle si importante ?

La SPL « Destination Amnéville » est l'organe qui permet à toutes les parties - Communes d'Amnéville, de Rombas et de Marange-Silvange, Région, Département, CCPOM et CCRM - de se mettre autour de la table et de trouver un accord pour financer les projets. Désormais, toutes les composantes territoriales et politiques s'accordent à reconnaître Amnéville comme un atout majeur de la région. Cela dans **un climat de confiance que je suis fier d'avoir pu restaurer**. C'est une condition indispensable à notre développement.

Vous êtes fier de cette confiance retrouvée avec les partenaires institutionnels. Quels sont vos autres motifs de satisfaction ?

Je suis également heureux d'avoir rééquilibré les comptes et retrouvé une capacité à investir et à mener à bien de nouveaux projets. Mais ce dont je suis **le plus fier, c'est le travail accompli avec mon équipe municipale ainsi qu'avec l'ensemble des services de la mairie**. Nous avons mis fin aux coteries et remis la compétence au cœur de notre gestion et de notre action.

Vous êtes reconnu pour votre compétence. Mais, et pour en revenir à Jean Kiffer dont on louait la façon et l'ouverture aux autres, vous semblez plus réservé...

Jean Kiffer était médecin, je suis avocat. Ce sont deux professions tournées vers les autres. Jean Kiffer était un humaniste. Je pense l'être aussi. Il avait ce souci d'être utile. C'est également ce qui m'anime ! C'est en ce sens que je me situe dans la même veine que lui. **Ce n'est pas parce qu'on ne tape pas sur l'épaule des gens qu'on n'est pas attentif à eux. C'est ma forme de respect.** Lors de ma formation d'avocat, on nous a enseigné de ne pas saluer nos clients dans la rue afin que personne ne sache qu'ils avaient maille à partir avec la justice. Cette façon de faire et d'être est profondément ancrée en moi et peut me desservir à l'heure où la communication semble être plus importante que l'action véritable. **Ce que je veux et ce qui est important à mes yeux, c'est d'être utile. Être utile et efficace en étant à l'écoute et en travaillant pour le bien de notre commune et de ses habitants.** C'est tout le sens de l'action que je mène avec mon équipe municipale.



“ je veux être **utile et efficace** en étant à l'écoute et en travaillant pour le **bien** de notre commune et de ses habitants ”



Création de la SPL avec tous les acteurs des collectivités territoriales rassemblés autour d'une ambition partagée

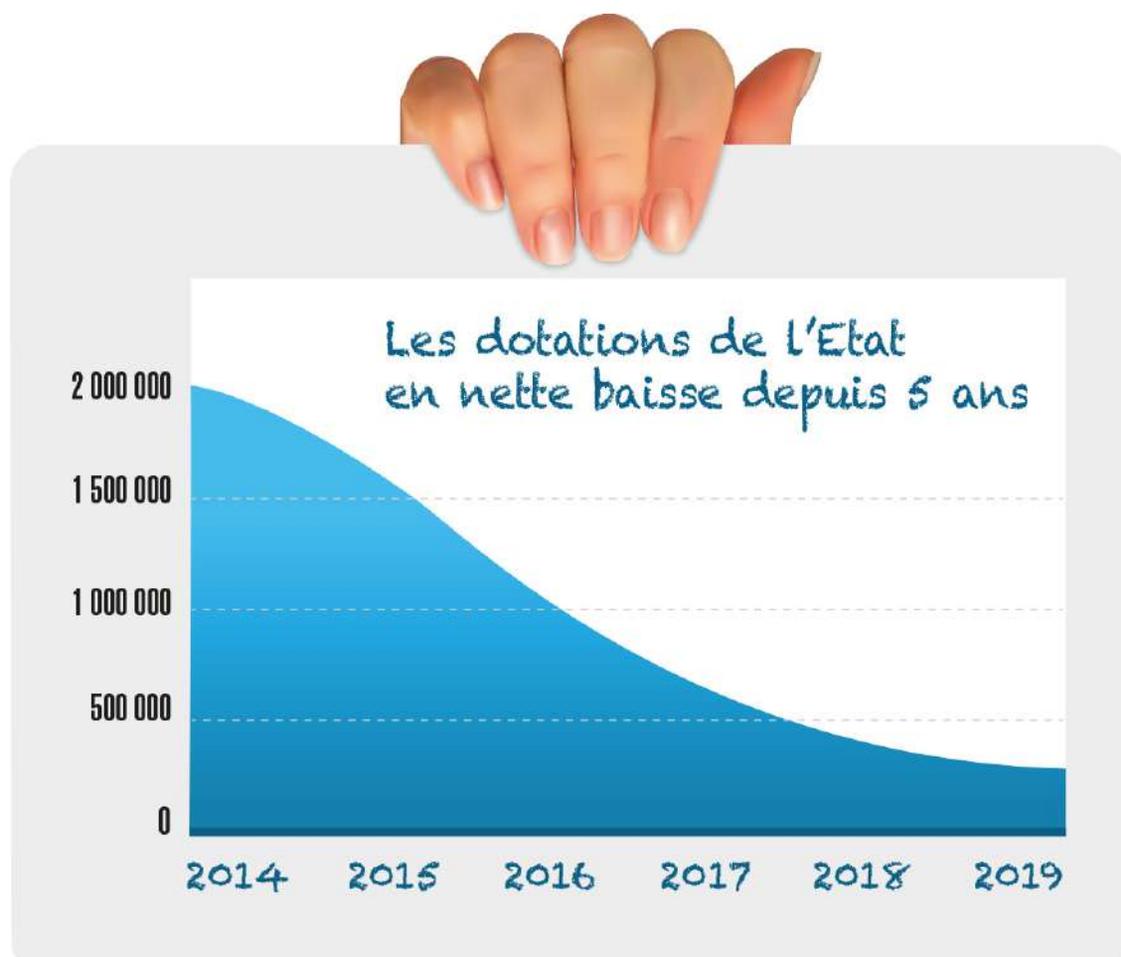
DETTE ET RESSOURCES

UNE DETTE MAITRISÉE

En 2014, avec plus de **24 millions d'euros de dette** et **7 M€ de déficit de trésorerie**, Amnéville était en quasi-faillite et plus aucune banque n'acceptait de lui prêter de l'argent. Le risque d'une mise sous tutelle par le Préfet était grand avec toutes les conséquences que cela aurait entraînées.

Face à cette situation, et malgré une réduction des dépenses et des investissements, l'augmentation des impôts locaux s'est avérée impossible à éviter en 2015 pour garder la qualité de service attendue par les Amnévillois et les Malancourtois. La taxe d'habitation est du même ordre de grandeur que nos voisins et le taux du foncier est resté bien plus bas que dans les communes environnantes.

Qui plus est, depuis 2015, et **même si l'Etat a continué à réduire ses dotations, les impôts locaux sont restés stables...** et en plus la taxe d'habitation est appelée à disparaître.



DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS

UN ÉQUILIBRE RETROUVÉ

Dans le même temps, **des efforts ont été faits sur les dépenses.**

Les départs en retraite dans les services municipaux n'ont pas tous été systématiquement remplacés et les investissements ont été limités. Pour autant, un effectif de 340 agents municipaux est toujours au service de la population et le montant des investissements dédiés essentiellement aux écoles et à la sécurité s'est tout de même élevé à près de 8 M€ en 5 ans.

AUJOURD'HUI LES FINANCES DE LA VILLE SONT PLUS SAINES.



Avec cet équilibre financier retrouvé, la commune peut désormais voir l'avenir sous de meilleurs auspices et envisager de nouveaux projets pour se développer et améliorer le quotidien des Amnévillois et Malancourtois.

ECONOMIES BIEN ORDONNEES COMMENCENT PAR SOI-MEME !

- > Dès 2015, le Maire et les adjoints ont réduit leurs indemnités de 20%.
- > En 2018, ils ont renoncé à profiter de l'augmentation de leurs indemnités de 25% que permettait le classement d'Amnéville au rang de station « tourisme ».
- > Plus aucun frais de restaurant et/ou de mission n'est pris en compte, ni remboursé dans le cadre du mandat des élus.

ÉDUCATION

UNE COMMUNE ATTENTIVE



DES ÉCOLES RÉNOVÉES

En 5 ans, c'est plus d'1 million d'euros qui ont été investis pour rénover et adapter les écoles de la commune (toiture de la maternelle La Forêt, portes coupe-feu, étanchéité du préau de l'école de la Cimenterie, réfection totale des sanitaires de l'école du Parc,...)

DES CANTINES SUR PLACE

Pour mieux respecter le rythme des plus petits, les enfants ne se déplacent plus pour prendre leur repas. Tous les élèves de maternelle déjeunent désormais au sein de leur école dans des salles aménagées leur épargnant la fatigue et le risque que générait le transport entre les sites. A l'école Clémenceau, c'est même une nouvelle salle « modulaire » qui a été mise en place.



UN PRIX DE REPAS TRÈS EN DESSOUS DE CE QUI SE PRATIQUE AILLEURS !

Même si les tarifs ont été augmentés en début de mandat (3 € pour tous les enfants d'Amnéville et de Malancourt, sans condition de ressources et avec une réduction de 0.50 € dès le 2ème enfant), le prix du repas à la charge des familles reste le plus bas des communes du territoire. Plus de 500 enfants en bénéficient tous les jours.

DES ÉCOLES CONNECTÉES

Les écoles primaires ont été dotées de nouveaux outils informatiques qui permettent à tous les enfants d'avoir accès à cette technologie et de s'ouvrir sur le monde. Ils disposeront prochainement de tableaux numériques directement connectés à internet.





JEUNESSE

AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Toutes les écoles bénéficient d'un accueil le matin et 5 accueils périscolaires sont en place tous les soirs permettant aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Cet accueil périscolaire s'inscrit dans le respect des rythmes de vie et des besoins propres à chaque enfant.

De plus, depuis septembre 2018, avec le retour à la semaine de 4 jours décidé en concertation avec la communauté éducative et les parents, un accueil spécifique est également proposé par demi-journée les mercredis de 7h30 à 18h.



LES CENTRES AÉRÉS

Ouverts pendant les vacances scolaires, les centres aérés accueillent près de 400 enfants âgés de 3 à 11 ans, chaque année.

L'OPÉRATION MOSELLE JEUNESSE

Autre animation proposée pendant les vacances : les ados de 11 à 17 ans peuvent profiter gratuitement d'activités proposées par le service des sports et les associations avec le soutien du Conseil Départemental de la Moselle.



UN SKATE PARK, ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL

C'était une demande des jeunes relayée par le Conseil Municipal des Jeunes : la réalisation d'un Skate Park devenu un espace intergénérationnel à proximité du stade.

CADRE DE VIE

UNE COMMUNE EN EXPANSION

1.6 M€ DE TRAVAUX DEDIES A LA SECURITE EN 5 ANS parmi lesquels :

- ◆ L'éclairage de la RD47
- ◆ Le rond-point à l'entrée de Malancourt
- ◆ Le giratoire du Coteau du Soleil
- ◆ La rue Clemenceau
- ◆ La rue des Romains
- ◆ Des accès handicapés



LA FIBRE OPTIQUE POUR TOUS !

La commune figure parmi les premières à avoir déployé la fibre permettant un accès très grande vitesse à internet et une navigation plus fluide.



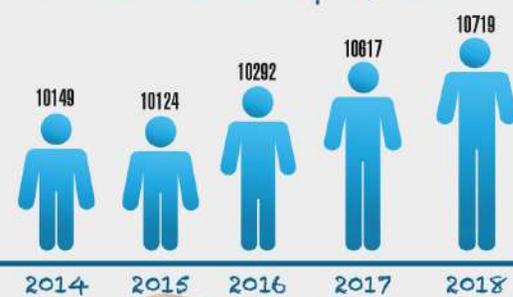
URBANISME

OÙ IL FAIT BON VIVRE

UNE COMMUNE ATTRACTIVE DONT LA POPULATION AUGMENTE

Il fait bon vivre à Amnéville et à Malancourt ! En témoigne le nombre de nouveaux habitants venus s'y installer. Après une stabilité voire une légère baisse de 2011 à 2015, plus de 500 nouveaux habitants nous ont rejoints depuis lors alors que dans le même temps les enquêtes INSEE montrent une stagnation de la population lorraine depuis 2015.

Le nombre d'habitants progresse



TROIS LOTISSEMENTS EN COURS DE RÉALISATION

Pour soutenir et accompagner cette dynamique démographique, 3 programmes de lotissements ont été décidés, complétant d'autres initiatives portées par des promoteurs privés :

- l'extension des Coteaux du Soleil
- le lotissement de la Cimenterie
- le lotissement des Serres



UN CCAS TRÈS ACTIF

UNE COMMUNE ENGAGÉE

CCAS MOBILE

Depuis 2017, les équipes du Centre Communal d'Action Sociale se déplacent à domicile chez les personnes âgées ou en situation de handicap afin de les aider à instruire les dossiers administratifs et assurer le relai auprès des différentes institutions. Cette démarche renforce CCAS Ecoute, une antenne mise en place en 2016 pour apporter soutien et conseil auprès de nos aînés.



141 000 €, c'est le montant en 2018 des actions sociales ainsi que des aides apportées par le CCAS pour permettre aux personnes en situation difficile de faire face aux nécessités quotidiennes (soit 50% de plus qu'en 2015).

VACANCES SENIORS

Ce dispositif développé depuis 2015, en partenariat avec l'ANCV et la CARSAT, facilite le départ en villégiature des personnes âgées et/ou handicapées, en particulier celles qui en sont privées pour des raisons économiques ou liées à leur état de santé.

RENDEZ-VOUS FESTIFS POUR NOS AINÉS

Journées de loisirs annuelles, goûters mensuels de septembre à juin, ateliers organisés dans le cadre de la Semaine Bleue en partenariat avec le Conseil des Séniors,... Les occasions ne manquent pas aux anciens d'Amnéville et de Malancourt pour se retrouver dans des ambiances chaleureuses.



Depuis 2014, la Municipalité et le CCAS organisent « La Surprise de Noël », un spectacle musical qui se tient au Congress Center pour tous les enfants scolarisés dans la commune.

SOLIDARITÉ

ET SOLIDAIRE

LE VESTIAIRE SOLIDAIRE VETI-BOUTIQUE



Au cœur de la ville, ce vestiaire solidaire, géré par les bénévoles de l'association des Œuvres Sociales et Culturelles Chrétiennes d'Amnéville, avec le soutien de la commune et du CCAS, donne la possibilité à tout un chacun de pouvoir acheter à tout petit prix aussi bien de la layette pour bébé que des vêtements et chaussures pour adultes et enfants.

SEMAINE DU HANDICAP

L'accompagnement et l'intégration des personnes handicapées sont au cœur des préoccupations de la Municipalité. Dans ce cadre, est notamment organisée, depuis 2015, une semaine de sensibilisation impliquant les associations, le grand public et la jeunesse afin de favoriser les échanges ainsi qu'une plus grande compréhension des problématiques de discrimination, d'accessibilité et de mobilité.



OCTOBRE ROSE

Depuis 2014, Amnéville participe à Octobre Rose, opération de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.



MICRO-CRÉDIT SOCIAL

Depuis 2018, le CCAS et la Municipalité, en partenariat avec l'association Parcours Confiance et la Caisse d'Epargne, ont initié un dispositif permettant l'accessibilité à des micro-crédits pour les personnes disposant de revenus constants mais trop modestes pour accéder à des prêts bancaires classiques. Ces micro-crédits solidaires visent à permettre l'achat de petits biens d'équipements mais aussi à financer les réparations ou l'achat de voiture d'occasion ou encore de couvrir certains frais liés à des accidents de la vie.

ÉCOLOGIE

UNE COMMUNE RESPECTUEUSE

UNE CHAUFFERIE BIOMASSE ECO-RESPONSABLE



La commune s'est dotée d'un réseau de chaleur écologique qui permet d'alimenter 23 bâtiments administratifs, sportifs, culturels ou scolaires ainsi que les établissements du Pôle Thermal et 5 habitats collectifs. Alimentée par des déchets de bois, cette chaufferie de 3.6 MW utilise 85 % d'énergie renouvelable et permet d'économiser 4 600 t de CO2 !



La réalisation de ce réseau de chaleur urbain, éco-responsable, a permis à Amnéville d'être honorée à l'occasion des Trophées « Les Lauriers des Collectivité 2017 ».





DÉVELOPPEMENT DURABLE

DE L'ENVIRONNEMENT

VILLE 2^{ÈME} FLEUR ET PREMIÈRE LIBELLULE !

Déjà récompensée par le label national 2^{ème} fleur depuis 2014, la commune a obtenu une nouvelle distinction avec une première Libellule. Ce label régional salue son engagement en faveur de la préservation de l'environnement par la suppression des pesticides pour l'entretien des espaces verts et voiries.



MAISONS FLEURIES

Chaque année, la Municipalité met à l'honneur les Amnévillois et les Malancourtois qui contribuent à l'embellissement de la commune en fleurissant leur habitat.

SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ

En mettant en œuvre le fauchage tardif et en installant des boîtes à insectes, Amnéville préserve l'environnement et agit pour la biodiversité.



TRI SÉLECTIF DES BIO-DECHETS

Amnéville est ville pilote, au sein de la CCPOM, dans le tri sélectif des bio-déchets désormais collectés dans 14 conteneurs spécialement dédiés, les « tubes ».

DÉMOCRATIE LOCALE



UNE COMMUNE À L'ÉCOUTE

LE CONSEIL DES SENIORS



Depuis 2015, ce Conseil est une force de proposition sur toutes les questions visant à simplifier la vie des seniors. De ses réflexions ont vu le jour notamment :

- le ramassage des déchets verts au domicile des seniors
- les points d'eau au cimetière
- le passage piéton route du sud
- le point sel de déneigement à Malancourt
- la mise en place du service CCAS mobile

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Créé en 2014, ce Conseil permet de développer le sens civique des jeunes élus. Au-delà, cette instance a aussi à son actif plusieurs initiatives menées en lien avec la Municipalité :

- le skate park
- les aires de jeux dans les lotissements des Coteaux et de la Cimenterie
- la Journée de la citoyenneté de sensibilisation

au respect de la propreté en ville organisée en septembre.

LES RÉUNIONS DE QUARTIERS



Depuis 2015, ces réunions sont des lieux d'échanges entre les habitants et les élus sur les réalisations, les chantiers en cours



ou à venir dans leur quartier mais aussi, d'une façon plus large, sur la vie de la commune.



SÉCURITÉ

ET SÛRE

UNE POLICE MUTUALISÉE POUR PLUS D'EFFICACITÉ !

Amnéville a mutualisé sa police municipale avec d'autres communes voisines. Cette coopération permet une présence accrue des policiers municipaux sur des plages horaires plus grandes pour une meilleure efficacité.



PARTICIPATION CITOYENNE À MALANCOURT



Ce dispositif s'appuie sur des référents et vise à signaler tout événement inhabituel de façon à développer un réseau de voisinage et à améliorer la réactivité des forces de police. Les résultats sont encourageants si bien que le dispositif sera étendu aux quartiers d'Amnéville.

DES RÉSULTATS PROBANTS

Lors de la dernière séance du CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) d'Amnéville, le Commandant de Police, Michel Fourier, a présenté les statistiques de la délinquance et souligné une baisse notable des actes délictueux (cambriolages, dégradations, vols,...).

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

UNE COMMUNE CONVIVIALE

DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS ET FÊTES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Aux côtés de la municipalité, le tissu associatif et ses bénévoles sont des acteurs essentiels pour un vivre ensemble harmonieux et festif.



PASS AMNÉVILLE : UN ATOUT LOISIRS

Gratuit pour les Amnéillois et Malancourtois, le PASS AMNÉVILLE (PAM) permet, depuis 2016, de bénéficier de tarifs préférentiels dans les différentes structures de loisirs du site thermal et touristique.



UNE VIE CULTURELLE RICHE

Avec sa médiathèque et son conservatoire, Amnéville offre un accès à la culture unique et extraordinaire pour une ville de 10 000 habitants.



ET SPORTIVE

SPORT

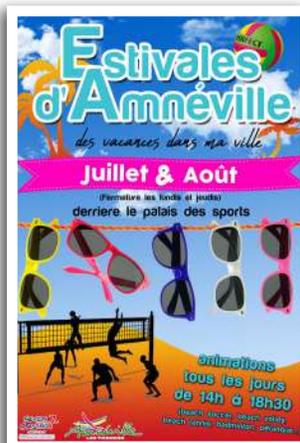
UNE VILLE SPORTIVE PAR EXCELLENCE

Pour la municipalité, le sport est facteur de lien social et de rayonnement. Club phare, le CSOA vient de fêter ses 100 ans. A son image, l'ensemble des clubs sportifs et leurs 4 000 licenciés portent haut les couleurs de la commune tant au plan régional, national qu'international.



DES INVESTISSEMENTS POUR LE SPORT

Malgré des budgets contraints, la commune a investi dans la réfection de la piscine olympique, les city stades d'Amnéville et de Malancourt ainsi que dans de nombreux autres équipements sportifs.



LES ESTIVALES D'AMNÉVILLE

Depuis 2014, tout à côté du stade et du Palais des Sports, cette animation estivale gratuite permet de pratiquer des activités sportives et ludiques sur sable (beach soccer, beach volley, badminton, structures gonflables, ...).

CENTRE THERMAL ET TOURISTIQUE

UNE COMMUNE QUI SOUTIENT

DESTINATION AMNÉVILLE

Le Centre thermal et touristique Jean Kiffer est un vecteur d'emplois et d'attractivité essentiel pour la région. Aux côtés de la commune, les collectivités territoriales sont désormais unies et mobilisées pour son développement. Cette volonté partagée s'est concrétisée, en 2017, par la création de la SPL « Destination Amnéville ».

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE SNOWHALL

Avec sa gestion qui est désormais confiée à *LaBelleMontagne*, le Snowhall va connaître une nouvelle dynamique avec la création en particulier d'un parc de la glisse.



LE GOLF REDYNAMISÉ

Passé sous gestion de la société GAÏA, spécialiste des greens, le 18 trous amnévillois est revenu dans le vert et sa fréquentation est en progression significative.

D'AUTRES PROJETS EN VUE

La société Aux Frontières du Pixel est en passe de transformer l'ancien IMAX 3D en un espace unique en

France dédié aux jeux vidéo et à l'E-Sport.



Au-delà, les travaux d'aménagement sur le site thermal et touristique prévoient notamment : l'effacement de la ligne haute tension, la réalisation d'une esplanade agrémentée d'espaces ludiques, des cheminements piétons ainsi qu'une nouvelle signalétique pour permettre aux touristes et visiteurs de mieux se repérer dans l'espace.

L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

ÉCONOMIE

LE CASINO, LE ZOO, LE POLE THERMAL, LE GALAXIE : ACTEURS MAJEURS DU TOURISME LORRAIN

Le Seven Casino est le 2^{ème} plus grand casino de France par sa taille. Le zoo attire à lui seul près de 700 000 visiteurs par an. Le Galaxie fait régulièrement salle comble. Quant au Pôle Thermal et ses 3 établissements, il est le premier acteur thermal de France en terme de fréquentation.



SALON-FORUM DE L'EMPLOI

Avec plus de 2 000 emplois, le site est l'un des plus importants employeurs de la région. C'est pourquoi, dès 2015, la Municipalité a mis en place un Salon de l'emploi qui réunit, chaque année, les différents acteurs du Centre thermal et touristique, les demandeurs d'emplois et les jeunes en recherche de stages ou de jobs d'été.



La SPL (Société Publique Locale) en résumé

LA SPL « Destination Amnéville » est un organe de gouvernance collégiale associant les collectivités territoriales (Communes d'Amnéville, Rombas, Marange-Silvange, Région, Département, CCPOM et CCRM). La commune d'Amnéville, qui apporte 45 ha de foncier, en est l'actionnaire majoritaire et reste propriétaire de ses bâtiments emblématiques. Le nouveau schéma vise à mieux promouvoir l'image du Centre thermal et touristique et à faciliter le dialogue avec les investisseurs privés et les banques afin de le développer plus efficacement sans peser sur les finances de la ville et donc sur les contribuables Amnévillois et Malancourtois.

A l'occasion de l'inauguration d'une place qui portera son nom, retour en quelques dates sur le parcours et l'œuvre du Docteur KIFFER

JEAN KIFFER

VISIONNAIRE et BATISSEUR



Anticipant à la fois le déclin de la sidérurgie et l'aspiration montante au mieux-vivre, le Docteur Jean Kiffer a bâti un lieu unique en France, voire même en Europe, où coexistent des activités de loisirs pour toutes les envies et pour tous les âges. Une pépite qui a contribué à faire d'Amnéville une commune sans nulle autre pareille !

- **30 juin 1936** : Naissance de Jean Kiffer
- **1963** : Installation comme médecin généraliste à Amnéville
- **1965** : Première élection comme Maire d'Amnéville
- **1973- 1978** : Député de Metz 1
- **1973-2011** : Conseiller Général du Canton de Rombas, sans interruption
- **1974** : Inauguration de la piscine patinoire, point de départ du Centre Thermal et Touristique
- **1976-2001** : Conseiller Régional de Lorraine à plusieurs reprise durant cette période
- **1986** : Inauguration de la Cure Thermale Saint Eloy
- **1986** : Inauguration du Zoo qu'il a fortement soutenu
- **1986-1997** : Député de la 8^e circonscription (Bouzonville, Fameck, Metzervisse, Rombas)
- **1986-2011** : Conseiller Général du canton de Rombas
- **1988** : Inauguration du Casino
- **1990** : Inauguration du Galaxie
- **1996** : Inauguration de Thermapolis
- **2003** : Inauguration de Villa Pompéi
- **2006** : Inauguration du Snowhall
- **2010** : Inauguration du Seven Casino et de son hôtel
- **11 août 2011** : Décès du Docteur Kiffer

AMNEVILLE

A
G

N°15
HIVER 2019



Le magazine d'information d'Amnéville-les-Thermes
et de Malancourt-la-Montagne



HOMMAGES

Deux lieux en hommage à deux personnalités emblématiques d'Amnéville



C'est sous un soleil de plomb qu'ont été inaugurés, le **dimanche 30 juin** dernier, au cœur de la ville, deux espaces en **hommage à deux personnalités** dont les noms et les œuvres resteront attachés à l'histoire d'Amnéville, le **Docteur Jean KIFFER**, maire d'Amnéville de 1965 à 2011 ainsi que le **Révérénd Père André**, ancien vicaire et curé d'Amnéville entre 1946 et 1966.

Une **foule nombreuse** s'était associée à ces hommages.

Le petit parc situé à l'arrière de l'église St-Joseph, est devenu **le square Docteur Jean-Kiffer**, en mémoire de ce maire emblématique, visionnaire et bâtisseur. Dans ce square que le Dr KIFFER affectionnait tout particulièrement, **une stèle** a également été inaugurée en son souvenir.

Le **Révérénd Père André** conserve quant à lui une place d'honneur dans la ville. Sa mémoire et sa générosité sont saluées par le baptême du **parvis de l'église St-Joseph** qui porte désormais son nom.



CENTENAIRE



100 VOIX POUR 10 ANS
devant 1000 personnes



Le projet initié par le conservatoire semblait **fou** : réunir les enfants des écoles primaires pour chanter comme des professionnels avec les musiciens de l'orchestre symphonique et les chœurs du conservatoire. L'idée a tout de suite séduit la municipalité, qui cherchait une **manifestation fédératrice** pour les **festivités du centenaire**.

C'est tout naturellement que le conservatoire s'est intéressé à la Petite Suite de Dogora, d'Etienne Perruchon, une œuvre enjouée entre musique pop et musique classique au langage imaginaire pour chœur mixte, chœur d'enfants et orchestre symphonique.

Pendant **six mois**, les enfants des classes de CM2 des écoles du Parc, Charles Péguy et Jules Ferry ont répété pour se familiariser avec le « grommelo », aidés par deux professeurs du conservatoire, Victoria LESCALIER et Marie-Claude GURY, investies dans le projet.

Le chant choral de l'école du conservatoire s'est alors calé sur les répétitions des musiciens de l'orchestre symphonique dirigé par Isabelle CIGALE.

Organisé par le service culturel, tout était prévu pour un **grand spectacle** : décoration du chapiteau Edelweiss, scène habillée, son et lumières grand spectacle, tenues des choristes personnalisées, service de réservation de billetterie...

Les **250 choristes** et musiciens de 7 à 77 ans ont alors présenté un programme où se sont mêlés des extraits de musiques de films de Disney, des lectures poétiques interprétées par les professeurs et les enfants, avant de se lancer dans la prouesse musicale dogorienne qui a laissé le millier de spectateurs sans voix.



Retour aux SOURCES



100 ans de l'histoire d'Amnéville regroupant plus de **450 photos d'archives, de cartes postales, de coupures de presse, de documents** ont été exposés à la salle Maurice Chevalier en août dernier pour clore les festivités autour du centenaire.

Concoctée minutieusement par deux passionnés de la ville, **Philippe GUBEL et Alain PUCHER**, la ville a dévoilé au gré du parcours de l'exposition plusieurs tranches de vie citoyenne et familiale : photos de classes, de communions, de clubs de sports, de scouts, de chorales, de commerces, d'industries, de la vie quotidienne, auxquelles avaient été ajoutées

des cartes postales de bâtiments municipaux, d'animations patriotiques, d'événements religieux, des lettres manuscrites de soldats, d'enseignants, des plans de bâtiment.

Un **travail de fourmi** a été entrepris par les deux compères pour sélectionner les clichés datant de **1895 à nos jours**. Certains documents sélectionnés, jaunis par le temps mais précieusement conservés, ont permis d'exposer aux yeux de tous, les transformations et les grands moments d'Amnéville, ... **l'âme de la commune**.

Affecté au service des archives municipales **pendant 40 ans**, aujourd'hui retraité, Philippe GUBEL s'est spécialisé, de par sa passion pour la généalogie, dans la collection de cartes postales et de photographies anciennes sur lesquelles le public a pu redécouvrir des visages familiers, des bâtiments originaux.

Alain PUCHER, **natif d'Amnéville et passionné d'histoire**, a exposé une partie de sa collection de clichés datant de 1919 à 1965 et a fait profiter les visiteurs des nombreuses anecdotes qu'il aime raconter sur un quartier, un moment de vie, une personnalité...

2019 marquait aussi l'anniversaire de la **création des Bronzes d'Industrie**, qui ont participé à l'exposition en mettant en scène **100 ans d'histoire** du fleuron industriel innovant et performant de la ville.



Une MEILLEURE ACCESSIBILITÉ aux services de la Mairie



Dans le cadre de l'**accessibilité** des Etablissements Recevant du Public aux personnes handicapées, des travaux ont été entrepris dans les bâtiments de la mairie d'Amnéville pour **réhabiliter** notamment l'accueil et le rez-de-chaussée tout en conservant leur **cachet architectural particulier**.

Plus de **6 mois de travaux** ont été nécessaires pour la mise en œuvre de la réorganisation de l'entrée du 36 rue des Romains. Il a fallu repenser l'organisation du service Etat Civil pour agrandir la surface dédiée à l'accueil de la population.

Plus grand, plus lumineux, plus fonctionnel, le bureau d'accueil est désormais **accessible** depuis un sas d'entrée sécurisé. **Deux postes de réception** dotés d'hygiaphone pour optimiser le confort et la discrétion sont opérationnels pour les hôtesses en charge de l'accueil, de l'information et de l'orientation des administrés et des visiteurs.

L'entrée principale a été complètement **modernisée et sécurisée** : une rampe d'accès installée en pente douce, les escaliers redessinés, le perron élargi...

Le bâtiment annexe a également bénéficié d'une rénovation, notamment au rez-de-chaussée en même temps que la mise en conformité des sanitaires pour le personnel.

Ce chantier d'une enveloppe de **211 000 €**, **subventionné à hauteur de 90 000 €**, est inscrit dans le vaste programme d'accessibilité mis en place en 2019.

Le standard et l'équipement téléphonique ont été totalement modernisés pour un montant de **35 000 €**.

Les chantiers d'accessibilité se poursuivent à d'autres bâtiments. Bénéficiant d'une enveloppe de **164 000 €**, le **complexe piscine-patinoire** connaît des transformations pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduite (bras de descente dans le grand bassin, estrade surélevée dans les gradins, vestiaires PMR normalisés, hall d'accueil aménagé,...). A suivre.



Bienveillance, sourires chaleureux et professionnalisme sont les maîtres mots d'Antoinette et Jacqueline qui assurent l'accueil physique et téléphonique du public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

T RAVAUX

Des voiries SÉCURISÉS

Dans le cadre général de l'**aménagement de l'espace public communal**, la municipalité poursuit ses travaux de sécurisation des voiries. Après la **reprise de l'enrobée** de la rue Clemenceau, c'est le tronçon de la rue des Romains jusqu'au carrefour de la RD 47 qui vient d'être traité. Un nouveau revêtement qui offre une meilleure adhérence, deux plateaux surélevés, des reprises des trottoirs et caniveaux facilitent la circulation des piétons et des véhicules, les déplacements et l'accessibilité.

Au-delà de ces travaux, c'est toute la politique de sécurité en matière de circulation en ville qui est repensée. La rue est un espace à partager entre automobilistes, deux roues et piétons. Des aménagements urbains contribuent aussi à renforcer cette sécurité. C'est ainsi qu'un « **quai-bus** » rue de Mondelange, **accessible PMR** a été créé, optimisant la visibilité et garantissant une parfaite sécurité des piétons.

Le sens de circulation a été également modifié au **carrefour de l'enseigne ALDI**, obligeant à tourner à droite depuis le chemin des terrasses du soleil vers la RD47, évitant les embouteillages à rallonge notamment lors de spectacles au Galaxie.

La **création du nouveau carrefour giratoire** rue de la ferme à la jonction de la rue de la République, en concertation avec le Département dont dépend notamment la RD8, permet de limiter les files d'attente remontant jusqu'aux voies ferrées et de réduire de fait la vitesse.

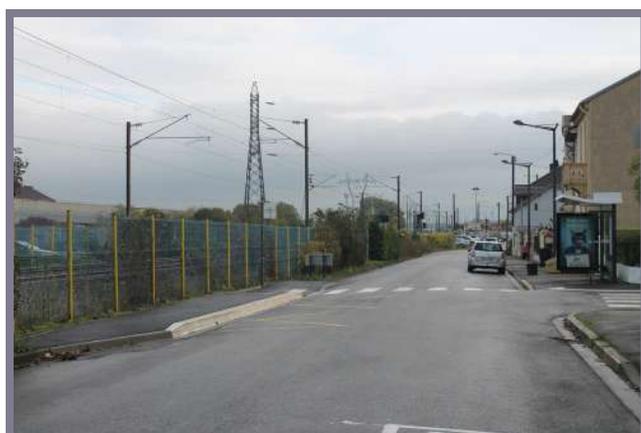
Les chantiers intègrent des aménagements paysagers adaptés, créés par le service technique municipal. Rue Fridtjof Nansen, de **grandes jardinières** seront par exemple placées au droit des futurs ralentisseurs pour éviter le contournement, limiter la vitesse et embellir la rue. Un **marquage des places de stationnement publiques** accompagnera ces aménagements afin de libérer les accès aux garages et les entrées privatives sur le secteur. L'arrêt ou le stationnement devant une entrée carrossable d'immeuble est qualifié de gênant par le code de la route. Il n'existe **aucune dérogation** à cette règle, y compris pour le propriétaire d'un garage individuel.

L'ensemble des aménagements de sécurisation des quartiers de la ville, du centre-bourg à la cimenterie sans oublier Malancourt-la-Montagne est estimé à **350 000 €**.

Rue des romains



Giratoire rue de la Ferme



Arrêt de bus rue de Mondelange



Intersection ALDI

E N PERSPECTIVE

Bientôt la FIN de la LIGNE À HAUTE TENSION

A force de ne rien voir venir, plus personne n'y croyait... Pourtant, la ligne à haute tension va enfin disparaître !

Dès novembre 2017, forte de sa mission confiée par la commune, de piloter les projets d'aménagement et de requalification urbaine du complexe thermal et touristique en vue de développer l'attractivité de la Cité des Loisirs, la SPL Destination Amnéville a engagé une concertation avec le Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

Objectif : faire disparaître les pylônes qui le traverse et dénature le site touristique. Dégagé de cette infrastructure lourde, le complexe gagnera en qualité esthétique et environnementale.

Après des **études techniques et financières** portant sur la mise en souterrain partielle de la ligne de 225 000 volts, la faisabilité d'une autre solution technique, portant sur l'ensemble de son tracé, a été confirmée par RTE le 6 novembre 2019. Cette solution alternative est une première en France, et a pu être envisagée car son coût de réalisation est sensiblement égal à la solution d'enterrement classique partiel de la ligne.

A ce jour, le coût prévisionnel des travaux est estimé à **4.2 M d'euros** financés à hauteur de **40 % par RTE** et de **60% par la SPL Destination Amnéville**.

La **déconstruction de la ligne** se fera sur l'ensemble de son tracé qui va d'Amnéville à Montois-la-Montagne et concernera plusieurs quartiers d'habitation sur les communes concernées. Pour Amnéville, il s'agit notamment des quartiers des Camus, lotissement du Chemin Noir, lotissement des Hauts Fourneaux.



Les études pilotées par RTE, qui seront conduites dans les 9 prochains mois, permettront de déterminer précisément le calendrier d'exécution des travaux et d'affiner le budget de l'opération. Les premières estimations conduisent à un **démarrage des travaux** pour l'année 2021.

Si cette perspective d'effacement de la ligne Haute Tension constitue une aubaine pour le développement du complexe touristique, elle est aussi une très bonne nouvelle pour les riverains puisqu'elle optimisera la qualité de vie des quartiers concernés.

À Clemenceau, tout est bien qui FINIT BIEN!



La **mobilisation des représentants des parents d'élèves** de l'école maternelle Clemenceau ainsi que **l'engagement de la Municipalité et de son Service Enfance** ont fini par porter leurs fruits ! Grâce à ce front commun, la **fermeture de la 4^{ème} classe**, avec comme conséquence la surcharge des 3 autres, a été **abandonnée** !

L'Inspectrice de circonscription a suivi le dossier jour après jour auprès du service Enfance. La date des inscriptions scolaires avait été avancée et toutes les dérogations extérieures dirigées vers la maternelle Clémenceau. Tout au long de cette difficile période, les réunions et rendez-vous ont été **nombreux** entre les parents d'élèves, les services de l'Education Nationale et la municipalité.

Les effectifs escomptés ont finalement été atteints grâce à ce travail d'équipe. Aujourd'hui, les enfants évoluent au sein de 4 classes de façon **sereine**.

Accueillir les élèves dans des conditions optimales pour la rentrée : une priorité pour la ville.

En 2019, une enveloppe de **200 000 €** allouée aux écoles, aura été nécessaire pour assurer le **bien-être** au quotidien des élèves et des équipes, une **priorité** pour la municipalité.

Alors que des travaux d'étanchéité de l'école Charles Péguy ont fait l'objet d'un chantier conséquent tout l'été pour rénover les 1 320 m² de toiture, les chantiers d'accessibilité dans les écoles, se sont poursuivis pour la **mise en norme** des établissements scolaires.

L'école du Parc peut accueillir désormais les écoliers en fauteuil roulant ou ceux se déplaçant avec difficulté grâce à l'installation d'un ascenseur – élévateur qui leur permet d'**accéder aux classes sans effort**.

Une réflexion particulière a été menée pour faciliter la circulation lors des entrées et sorties de classes, trop souvent à l'origine d'embouteillages en raison du **nombre important** de véhicules aux abords de l'école du Parc, qui souffre par ailleurs d'un **manque de places de stationnement**. La gêne s'étend souvent jusqu'à la rue des Romains, aux abords du carrefour avec la RD 47.

Pour **limiter** les risques d'accident, des modifications de circulation et de stationnement ont été mises en application dès la fin novembre 2019 :

- la circulation dans la rue Anatole France se fait désormais en sens unique depuis la RD47 jusqu'à la rue Gabriel Péri,
- des places de stationnement ont été créées longitudinalement à l'école.

Pour une **sécurité optimale**, l'accès à l'école du Parc peut s'effectuer depuis le trottoir rue Anatole France en accédant par l'escalier rénové donnant directement sur la cour de récréation de l'établissement. Un nouvel espace pour les piétons a ainsi été aménagé incluant la signalisation de l'arrêt du bus scolaire.

Parallèlement, la **création d'une voie cyclable** en double sens sur le côté impair de la rue devrait inciter davantage à la circulation en vélo.

L'entrée de l'école maternelle de la Cimenterie a été modifiée selon les normes PMR exigées grâce à la création d'une rampe d'accès.

Outre ces travaux, il est important de rappeler que les services techniques municipaux interviennent **tout au long de l'année** pour garantir un entretien courant et régulier des écoles : rénovation des peintures, changements des ouvrants, réfection de mobiliers et sanitaires, etc. Plus de **80% des interventions** sont traitées directement par les agents municipaux.

I NAUGURATION

L'APPLI 2.0 : la carte de la gastronomie et de l'insertion



Le restaurant L'APPLI 2.0 a ouvert au **premier étage du complexe piscine-patinoire**. Un concept original et solidaire que la municipalité a soutenu sans réserve.

Situé au cœur de la cité de loisirs, ce nouvel espace apporte de la dynamique, et redonne vie à un lieu emblématique. Petits déjeuners, brunchs, déjeuners, et espace bar... sont proposés dans un décor élégant avec vue imprenable sur les bassins et la patinoire.

La singularité de ce lieu repose sur son concept de restaurant d'application permettant à des **personnes en recherche d'emploi** de se former concrètement aux métiers de restauration comme serveurs ou commis de cuisine.

Cette structure est également un outil non négligeable de formation au service des professionnels de la restauration qui sont eux-mêmes confrontés à des difficultés de recrutement de personnels tant en cuisine qu'en salle.

Traditionnellement, ce type de restaurant se situe dans les écoles hôtelières et est ouvert au public sur réservation. Là est toute l'**originalité** de ce concept pragmatique : soutenir le développement d'une activité de restauration tout en contribuant à l'**économie sociale et solidaire**.

Petits déjeuners du mardi au vendredi, espace restauration du mardi au vendredi midi ainsi que les vendredis soir, service brunch le dimanche, espace brasserie pendant les horaires d'ouverture ! Plus d'infos 03 87 58 73 62.

E-MAX : 1^{er} complexe E-Gaming d'Europe!

L'Imax, l'ancien cinéma 3D, a été transformé pour devenir **un temple de l'E-sport**. Avec ses **414 sièges** et son **écran géant** destiné à retransmettre en direct les plus célèbres compétitions internationales, l'E-max Events Factory est aujourd'hui la plus grande salle d'Europe de gaming.

L'E-sport est la **pratique d'un jeu-vidéo**, seul ou en équipe, via un ordinateur ou une console de jeux. De simple loisir, cette activité tend aujourd'hui à se professionnaliser et captive une clientèle de jeunes adultes, que la Cité des Loisirs veut davantage attirer.



Une inauguration high-tech!

Le projet a été mené par la société « Aux Frontières Du Pixel », en partenariat avec la SPL « Destination Amnéville », en charge du développement de la Cité des Loisirs.

La municipalité souhaitait redonner un **second souffle** à l'ancien bâtiment devenu vacant et dont la technologie 3D ne correspondait plus aux attentes actuelles. La SPL Destination Amnéville qui s'est vu confier la recherche d'un nouvel exploitant s'est rapprochée de la société « Aux Frontières du Pixel », entreprise innovante et en pleine expansion, déjà fondatrice de la marque Helios exclusivement dédiée à l'E-sport.

Du côté de la mairie et de la SPL comme du côté de l'exploitant, les motifs de satisfaction sont nombreux : pour les premiers, cette nouvelle implantation marque la volonté de s'inscrire dans l'**air du temps** et d'accueillir un nouveau public à Amnéville, à savoir les fans de jeux vidéo. Pour l'exploitant, « Aux Frontières du Pixel », cette implantation à Amnéville est particulièrement intéressante compte-tenu du flux important de visiteurs sur le site.

Un vrai **gage de confiance** envers la Cité des Loisirs.

Le quartier de la Cimenterie en expansion!



Dans le cadre des projets d'aménagements de la commune et d'amélioration du cadre de vie, le quartier La Cimenterie, offrira à l'horizon **2022**, un **visage renouvelé**. Les travaux de viabilisation des voiries provisoires s'achevant concernant la deuxième tranche du lotissement Les Coteaux du Soleil, la construction des maisons pourra rapidement débuter pour accueillir de nouveaux habitants. Pour le **lotissement du Stade**, dont les travaux de viabilisation ont débuté en automne, les premières parcelles seront livrées pour le **printemps 2020**.

Tenant compte des suggestions des résidents ainsi que des membres du conseil municipal des jeunes, **deux aires de jeux** seront créées dans ces deux lotissements favorisant le vivre ensemble intergénérationnel. De nouvelles voies de desserte pour les riverains seront également créées.

La problématique du stationnement reste une question majeure pour la municipalité. La **création de 11 places** supplémentaires et le traçage horizontal des places **rue du Château de Merten** permettra d'optimiser les capacités de stationnement existantes.

Les **anciennes serres municipales**, vétustes et dangereuses pour le personnel, inadaptées aux besoins de la commune et particulièrement énergivores, sont vouées à disparaître du paysage. L'espace libéré après démolition sera cédé, après mise en concurrence à **un lotisseur privé** pour la réalisation d'un programme immobilier à l'architecture parfaitement intégrée au secteur.

Depuis septembre, le service des **serres municipales** a intégré un **nouveau bâtiment** adapté au cœur des ateliers faisant du centre technique municipal le centre névralgique technique de la commune.



Enfin, soucieuse d'améliorer la qualité de vie et la propreté de la ville, la municipalité poursuit le déploiement de nouvelles corbeilles de ville complétant les 34 existantes. **19 poubelles supplémentaires**, pour certaines munies de distributeurs de sacs canins, sont **en cours d'installation** dans le quartier de la Cimenterie et plus généralement dans l'ensemble de la commune, y compris à Malancourt-la-Montagne.



ONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Visite au PARLEMENT EUROPÉEN



Accompagnés de Marie-José EYPERT, conseillère municipale en charge du Conseil Municipal des Jeunes, les membres du CMJ ont eu l'occasion de visiter le Parlement Européen de Strasbourg, ce qui leur a permis de se familiariser avec le rôle de l'institut européen, son fonctionnement et le travail des députés.

La visite de la salle plénière leur a permis de ressentir l'ambiance unique du **plus grand parlement transnational du monde**. Les explications du guide et les visites de toutes les salles accessibles ont su capter l'intérêt des jeunes élus. Ils n'ont d'ailleurs pas été à cours de questions pour parfaire leurs connaissances de cette institution et comprendre les **rôles et enjeux de l'Union Européenne**.

Une **visite libre** de Strasbourg leur a ensuite permis de découvrir les richesses de cette magnifique ville.

TRANSMISSION et devoir de mémoire

Afin de les remercier pour leur **implication** lors de chaque cérémonie patriotique, l'association des Anciens Combattants, représentée par son Président, Monsieur Jean-Jacques MARION, a remis aux jeunes élus le **drapeau officiel des Anciens Combattants** à l'effigie du Conseil Municipal des Jeunes.

Une remise de drapeau pour entretenir et renforcer les **liens intergénérationnels** tissés entre les jeunes conseillers et l'association patriotique. Un geste fort de transmission du devoir de mémoire.



Plus BELLE la vie à l'école!

Pendant les vacances d'octobre, les jeunes élus, avec la complicité du service des sports, se sont attelés à **décorer la cour de récréation de l'école Charles Péguy**. Escargots, marelles, spirales, morpions, lignes de course...égayent désormais les temps de pause des enfants qui, d'emblée, se sont appropriés ces illustrations.

Au **printemps prochain**, c'est l'école du Parc qui profitera des talents des jeunes conseillers qui participeront à l'aménagement de la cour laquelle sera organisée en zones d'activités répondant aux envies des enfants : de calme à intense (discussion, marelles, ballon...).



SUCCÈS pour la journée de la citoyenneté



Le conseil municipal des jeunes avait donné rendez-vous à tous les amnévillois et malancourtois le dimanche 1^{er} septembre dernier lors de la Journée de la Citoyenneté pour une vaste **opération de nettoyage** des différents quartiers.

Tout au long de la journée, des groupes d'habitants, équipés de gants, sacs poubelle et pinces à déchets, ont accompagné les élus pour sillonner les quartiers de Malancourt et d'Amnéville.

Objectif : **ramasser un maximum de débris**, notamment les mégots de cigarettes, les morceaux de plastiques, les papiers gras, et de les collecter en fin de journée dans

un grand conteneur situé sur la Place Frédéric Rau.

Familles, amis, élus, anonymes, tous ont répondu à l'appel du conseil municipal des jeunes, dont le but était de **stimuler ou d'éveiller les consciences éco-citoyennes** des habitants pour faire changer les mentalités et les comportements des moins convaincus face aux déchets du quotidien.

Une **quantité impressionnante** de déchets (palettes, bouteilles, bidons et canettes en tous genres, mégots et paquets de cigarettes, plastique, mobilier de jardin, étendoirs à linge, pneus, jouets, bouteilles de gaz, sachets...) a été récoltée en une seule journée par ces volontaires qui avaient pour objectif de rendre **plus agréable** la commune. Plus d'une demi-tonne a été pesée et mise en benne !

Dans la continuité de cette action, les jeunes élus réfléchissent à mobiliser davantage chaque citoyen pour rendre la ville plus belle : distribution de sacs canins, réalisation de reportage sur ATV....



En souhaitant que la vision de cette poubelle grand format contribue à une **prise de conscience collective** quant aux gestes d'incivilité perpétrés chaque jour sur les trottoirs, dans les espaces verts et les équipements publics.

Le village mieux SÉCURISÉ

C'est un sujet qui fait l'objet de toutes les attentions. Après la **limitation de vitesse** en cœur du village et l'aménagement d'un **rond-point** à l'entrée principale du village de Malancourt, ainsi que l'implication de la municipalité pour permettre à court terme le comblement du terrain à l'arrière de la « maison Vaglio » et les travaux de déviation des eaux pluviales par le SIAVO, c'est maintenant le fonctionnement du cœur de village qui a été repensé pour le bien-être des enfants.

Les **inquiétudes exprimées** lors des réunions de quartiers ou d'échanges informels avec les résidents ont trouvé réponse avec ce nouvel aménagement qui vise à améliorer la sécurité des piétons et particulièrement des enfants se rendant de l'école Jules Ferry à la cantine, Salle Orchidée.

Pour une **sécurité optimale**, la priorité était de créer des trottoirs ou d'élargir ceux qui existaient. Pour ce faire, le **sens de circulation** et l'**organisation du stationnement** de certaines rues ont été **modifiés** :

- la circulation rue Bossuet est désormais en sens unique pour gagner de la largeur nécessaire aux trottoirs, avec des aménagements de coussins berlinois,
- la circulation dans les rues St-Juvin et Jean-Lamour est également désormais en sens unique,
- la vitesse est limitée à 30km/h rue Jean-Lamour et pourvue d'emplacements de stationnements matérialisés,
- des ralentisseurs sont installés rue Ligier Richer.

Pour améliorer le cheminement des écoliers, un **parcours-piétons** a été matérialisé rue Goncourt, et agrémenté de plates-bandes végétales ; l'accès jusqu'à la salle Hemmer a été sécurisé par l'**élargissement du trottoir** de la rue Pilatre-de-Rozier.

D'autres aménagements sont en perspective, comme le **déplacement de l'arrêt de bus** vers la rue de Metz, ou le sens de circulation des rues à proximité de la petite école.

Tous ces nouveaux agencements motivés par la sécurité des écoliers, feront l'objet d'une évaluation régulière quant à leur efficacité et pourront être adaptés si nécessaire à la pratique des usagers.



LISTES ÉLECTORALES

Êtes vous inscrits ?



Les amnévillois et malancourtois ayant changé d'adresse ou nouvellement arrivés dans la commune peuvent solliciter leur inscription sur les listes électorales.

Inscrits **avant le vendredi 7 février 2020**, ils pourront ainsi voter à l'occasion des élections municipales (15 et 22 mars 2020).

Le bureau des élections précise qu'à la veille des dernières élections, un grand nombre de cartes électorales expédiées par la poste a été retourné en mairie suite à des **adresses non valides**.

Aussi, il est demandé aux électeurs domiciliés dans la commune qui n'auraient pas reçu leur carte électorale de venir signaler leur **changement d'adresse** au bureau des élections en mairie. Pour cela, il faudra fournir un **titre d'identité** en cours de validité, ainsi qu'un **justificatif de domicile**.

Un jeune ayant accompli ses formalités de recensement (dès 16 ans) n'a pas à accomplir ces démarches puisqu'il est en principe automatiquement inscrit sur les listes électorales à compter de ses 18 ans.

Comment solliciter son inscription ?

- utiliser le télé service de demande d'inscription sur les listes électorales accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect,
- se rendre en mairie muni des justificatifs indispensables,
- solliciter son inscription par courrier à l'adresse suivante : Bureau des élections, 36 rue des Romains, 57360 Amnéville,
- ou mandater une tierce personne (munie des pièces justificatives et d'une procuration) qui pourra se présenter en mairie.

Quels justificatifs pour s'inscrire ?

Pour s'inscrire, en plus du formulaire normalisé (CERFA n°12669*02, disponible en mairie), il faudra fournir un **justificatif d'identité** et de **nationalité** et un **justificatif de domicile récent**.

A LBUM PHOTOS

1, 2, 3 souriez vo

Qui n'aimerait pas être une **pet**
Et bien c'est chose faite, le se
Quelques **clichés** du quotia
Peinture, coloriage, legos, poupées pour les plus pe



avez vous êtes photographiés!

ne **petite souris** pour voir son enfant à l'école ?
Le service communication s'en ai chargé !
Le quotidien de **nos petits écoliers en action** !
Plus petits mais aussi mathématiques, français pour les plus grands !



OCTOBRE ROSE



Pour la **6^{ème} année** consécutive, la ville d'Amnéville et le CCAS, ont organisé une Journée « Octobre Rose » dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation au **dépistage du cancer du sein**.

Temps fort de cette journée, le **salon du bien-être** qui s'est déroulé salle Maurice Chevalier, en partenariat avec les associations « Les Dames de Cœur », Leucémie Espoir 57, Amodemaces, et l'école Zen Shiatsu Do, a permis au grand public de découvrir différents ateliers, dont l'escrime, et de bénéficier de séances de réflexologie, de shiatsu, de naturopathie,

de massages de mains, d'art-thérapie, d'acupuncture sans aiguille, ...

Si la traditionnelle **marche** dans les rues qui clôture traditionnellement l'opération « Octobre Rose » n'a pas pu avoir lieu compte tenu des conditions climatiques, la collation offerte s'est déroulée dans une **ambiance chaleureuse et solidaire**.

VACCINATION



Cette année, **400 vaccins** ont été administrés pour la **23^{ème} campagne de vaccination contre la grippe saisonnière** grâce au concours gracieux du corps médical d'Amnéville. Cette opération de prévention est basée sur le principe du volontariat par l'inscription des administrés auprès du service social communal. Elle s'adresse aux personnes dont l'âge se situe entre 15 et 65 ans et se déroule en principe le troisième mercredi du mois d'octobre de chaque année à Amnéville.

ATELIER DE FABRICATION DE PRODUITS DE SOINS ET D'ENTRETIEN

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets qui s'est déroulée du 16 au 24 novembre 2019, le CCAS en partenariat avec la CCPOM a organisé le **lundi 18 novembre** un atelier de fabrication de produits de soins et d'entretien à base de produits naturels animé par Mme Madeleine BAUER, Ambassadrice de tri.

Grâce au matériel mis à leur disposition, chaque participant a réalisé et emporté **son propre produit végétal**.



LES DAMES DE COEUR

L'association Les Dames de Cœur qui accompagne les malades du cancer et leurs familles organise **chaque mercredi** un **atelier de sophro-marche**. Rendez-vous dès **17H30 à la médiathèque Jean Morette**. Cet atelier s'adresse en priorité aux malades du cancer ou en traitement de suite.



Le CCAS au service des seniors



SEMAINE BLEUE

Une formation à l'informatique de 10 séances a eu lieu en septembre et novembre en partenariat avec la CARSAT et Label Vie. Neuf personnes ont bénéficié de cette initiation.

GOÛTER DU MAIRE

Le « Goûter du Maire », **offert aux administrés à partir de 65 ans**, réunit lors de chaque session un grand nombre de participants. **Dix rendez-vous** sont organisés à la salle M. Chevalier pour les Amnévillois(es) et à la salle Hemmer pour les Malancourtois(es). Ces rencontres festives sont rythmées par diverses animations impulsées par le CCAS.



MARCHÉ DU TERROIR

Le **29 septembre 2019**, l'association Malancourt Culture et Loisirs, sous l'impulsion du Conseil Municipal des Seniors, a organisé son **premier marché du terroir**. Une trentaine d'exposants, du secteur de la charcuterie à la céramique, en passant par le viticulteur, l'apiculteur, le primeur ont ravi les visiteurs.

SÉNIORS EN VACANCES

Pour la **4^{ème} année** consécutive, le CCAS a œuvré aux côtés de l'ANCV et de la Carsat Alsace-Moselle pour permettre aux seniors les plus fragiles de **partir en vacances**. Deux voyages ont permis à **83 participants** de découvrir, d'une part, la Bretagne du 31 août au 7 septembre 2019 au village Club du Soleil implanté à Beg-Meil, et d'autre part, le Luberon du 1er au 8 septembre 2019 au Castel Luberon situé à Apt.

Le CCAS pour la jeunesse

SURPRISE DE NOËL

Organisé par le CCAS, en collaboration avec le Service Enfance de la ville, le spectacle, proposé les **10 et 12 décembre** à l'Espace Jean Kiffer, a ravi les élèves des écoles maternelles et primaires d'Amnéville et de Malancourt. Bien que très attendue, la **surprise** fut belle à l'approche de Noël. Les collégiens n'ont pas été oubliés. En effet, une surprise de Noël leur a été réservée.



INFO PRATIQUE



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020 - 2021

Les enfants nés en 2017 (3 ans, rentrée en petite section de maternelle en septembre 2020) et en 2014 (6 ans, rentrée au CP en septembre 2020) sont à inscrire **dès le mois de janvier** :

Pour Amnéville :

Service Enfance - Espace Saint-Exupéry - 78, rue Clemenceau - 57360 AMNEVILLE -
Service Inscriptions scolaires : 03 87 71 88 46 - Accueil : 03 87 71 08 03
du lundi au vendredi (*sauf mercredi*) de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Pour Malancourt :

Mairie de Malancourt - 2 rue Adalbéron
57360 MALANCOURT LA MONTAGNE - 03 87 53 50 31

Aux heures suivantes :

lundi de 14h00 à 19h00

mardi et jeudi de 14h00 à 17h00

mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

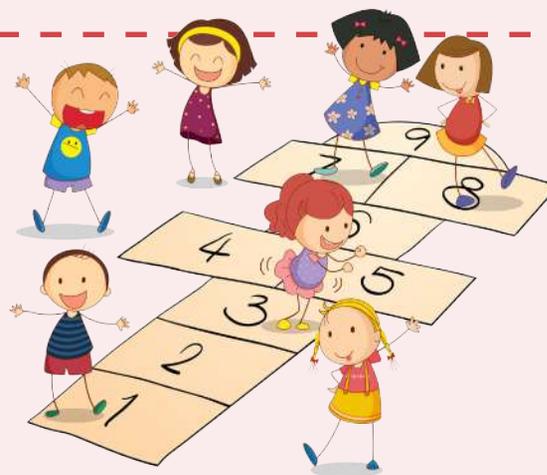
Pièces à fournir :

- pièce d'identité des deux parents - responsables légaux
- livret de famille
- justificatif de domicile
- carnet de santé

En cas de séparation ou de divorce :

- prononcé : la copie intégrale du jugement

- en cours ou en l'absence de jugement : l'attestation sur l'honneur à compléter au Service Enfance ou en Mairie de Malancourt



T RADITION

St Nicolas à la rencontre des écoliers...



S
T
N
I
C
O
L
A
S



A LBUM PHOTOS

Près de **350 personnes**, ont répondu au rendez-vous du tradi

Une nouvelle fois, « Le Banquet », organisé sur deux jours, a séduit les convives autant par la **qualité c**
Autour des tables et dans les coulisses du service, les bénévoles de l'association « Amnéville Festivités », aidés par les servi

Et comme chaque année, le maire n'a pas m
André PIERRAT, 100 ans, né le 13 janvier 1919, Elisabeth WACQUEZ, 94 ans, née le 10 mars 1925, Téo

Nul doute que les aînés sont d'ores et déjà **impatients** de se retrouv



Le traditionnel **banquet des anciens** organisé par la municipalité.

La **qualité du repas** servi que par la chaleur de **l'animation musicale** assurée par l'ensemble Baladin's Show.

Les services municipaux pour l'installation du banquet, ont largement contribué à la réussite de ces deux journées d'agapes.

Nous n'avons pas manqué de mettre à l'honneur les **doyens** :

25, Térésa MURATORI, 93 ans, née le 28 novembre 1926 et Nicolas WIRBEL, 90 ans, né le 22 avril 1929.

Retrouver dès l'année prochaine pour ce rendez-vous incontournable.



E MBELLIR LA VILLE



Des maisons et des balcons fleuris!

Les Amnévillois et Malancourtois ont la **main verte** et ils le montrent joliment au travers des **deux concours** qui leurs sont proposés chaque année.

Le premier, organisé par la **commune**, s'adresse à l'ensemble des habitants, il les invite à laisser aller leur imagination dans leurs jardins et balcons.

Une évolution des techniques décoratives et de jardinage est d'ailleurs constatée à chaque édition.

Le second, organisé par **Batigère**, s'adresse aux locataires du bailleur présent sur une grande partie de la commune, jardins potagers et balcons sont également notés par un jury de connaisseurs.

Une cérémonie, propre à chaque concours, **récompense les participants** de leur savoir-faire et met à l'honneur les plus belles réalisations :

- Concours communal catégorie « jardin » : 1^{er} prix - M Jean-Marie JUNG - Malancourt
- Concours communal catégorie « balcon » : 1^{er} prix - Mme Mathilde KURTZ - Amnéville
- Concours Batigère catégorie « jardin » : 1^{er} prix - M. Ernest MANZA - Amnéville
- Concours Batigère catégorie « potager » : 1^{er} prix - M. Ernest MANZA Ernest - Amnéville

Outre la participation des habitants à l'embellissement de la ville, c'est dans une politique de **développement durable** que s'inscrivent les deux concours. A l'instar du service municipal de valorisation des espaces publics qui privilégie sans réserve toutes les actions de jardinage, d'arrosage, de fleurissement dans une démarche écoresponsable (cf. AMNEVILLE MAG n°12), les critères de sélection du jury se sont largement intéressés aux **moyens et techniques** de chacun pour réduire sa consommation en eau, choisir des fleurs et légumes de notre région, favoriser l'accueil des insectes pollinisateurs comme les abeilles et les papillons...

Après **l'obtention de ses 2 fleurs**, la ville est fière de sa **première libellule** récompensant les méthodes employées pour gérer l'entretien des espaces publics de manière raisonnée : de la mise en fauche tardive, à l'entretien alternatif et manuel des plates-bandes, sans oublier la réflexion sur un plan de fleurissement adapté à notre climat mêlant végétaux et autres matériaux... tout est mis en place pour réduire l'empreinte écologique de l'homme sur l'environnement paysager. Et cela fonctionne, faisant des émules auprès des habitants !

Un grand **merci** à l'ensemble des participants qui par leurs efforts et leur créativité contribuent à embellir la ville !



La fête des sports Amnévillois au coeur d'Amnéville

Rendez-vous **incontournable** de septembre, la **Fête des Sports** a rassemblé le tissu associatif et sportif de la commune.

Cette manifestation de promotion des sports pratiqués dans la commune fut l'occasion d'encourager les Amnévillois et les Malancourtois à pratiquer une activité sportive régulière en leur permettant de découvrir les **nombreuses disciplines** qui y sont proposées. Il est vrai qu'avec près d'une quarantaine d'associations sportives l'offre est particulièrement riche et variée dans ce domaine.



Le temps d'une journée, la place Frédéric Rau est ainsi devenue un stade à ciel ouvert où se mêlaient foot, handball, tennis, judo, etc.

La piscine installée par le Corail Club, club de plongée, a rencontré une fois de plus un **vif succès** auprès des amateurs de plongée et autres curieux qui ont pu s'essayer à cette discipline !

Par le jeu des animations et des démonstrations ludiques, la Fête des Sports se veut comme une main tendue à chaque femme et chaque homme, aux jeunes actifs, aux seniors, aux mères de famille, pour leur montrer qu'une activité physique et sportive est toujours possible et salubre, quel que soit leur âge et leur statut.

Le parquet fait peau neuve!

Le parquet du **Palais des Sports** vient d'être **entièrement rénové**. Montrant des signes particuliers d'usure, présentant même des aspérités du fait de la disparition partielle de la couche de vernis protectrice, les 1 600 m² de surface ont fait l'objet d'un ponçage et d'un revernissage en polyuréthane du parquet mis à nu.

Des **nouvelles lignes de jeu** ont été tracées au sol pour la pratique du handball, du tennis et du badminton. Les écoliers et les associations sportives qui profitent allègrement du palais des sports sont ainsi **comblés** depuis la rentrée et peuvent s'adonner à leurs sports de prédilection en toute **sécurité**.

Amnéville obtient le label «Terre de Jeux 2024»

Fortes des infrastructures sportives sur son territoire, de sa capacité d'accueil ainsi que de sa dynamique associative, Amnéville a été **retenue et labellisée « Terre de Jeux 2024 »** par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques de « Paris 2024 », présidé par Tony ESTANGUET. Cette distinction **récompense les villes** qui s'engagent dans l'aventure des Jeux avec leurs habitants, en développant des actions pour promouvoir le sport dans le respect de la Charte Olympique et de la charte éthique de Paris 2024.

Dans le cadre de ce label, Amnéville, ville sportive d'excellence, forte de ses atouts sportifs et touristiques, s'est portée **candidate** pour devenir centre de préparation aux **Jeux 2024** et accueillir des délégations étrangères. Affaire à suivre...



BONNE ANNÉE

MEILLEURS VOEUX

2020

Chèr(es) Amnévillois(es), chers(es) Malancourtois(es),

La page 2019 étant tournée, il nous reste à écrire celle de 2020.

Et nous espérons, en tout cas, l'écrire avec vous !

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes accompagnés de vos proches et de personnes qui vous sont chères.

Nous espérons que cette nouvelle année 2020 vous apporte amour, santé et bonheur.

**Xavier DIEUDONNE - Estelle FRANCK DIEUDONNE
Daniel SCHULTZ - Patricia LAMM**

Et en collaboration avec Virginie COGLIANDRO

Contact : Xavier DIEUDONNÉ
10 rue de l'Orangerie - 57360 AMNÉVILLE
Tél : 06 42 73 17 17 - xdieudonne@orange.fr

Chers Amnévillois(es) et Malancourtois(es),

En raison des échéances de mars prochain et soucieux de respecter le code électoral, nous avons choisi de ne plus nous exprimer à travers cette tribune.

A vous tous et particulièrement à celles et ceux qui veillent sur nous pendant les périodes festives, nous vous adressons nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2020.

"L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons en faire."
Henri Bergson

Vos élus dévoués,



Rachel ARNOULD,
Conseillère municipale et communautaire,

Éric Villebrun,

Patrick Hélart.

2020



Chèr(es) Amnévillois(es), chèr(es) Malancourtois(es)

*L'année 2019 n'est pas encore terminée
que déjà 2020 se profile à l'horizon.*

*A travers cette page, toute l'équipe majoritaire vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année et
vous présente leurs meilleurs voeux pour 2020.
Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur !*

*Nous ne pourrons sans doute pas décrocher la lune, mais c'est
ensemble que nous continuerons à faire d'Amnéville Malancourt,
la ville que vous aimez !*

Excellente année 2020 et soyez heureux !

L'équipe majoritaire



Ils ont souri à la vie de novembre 2018 à octobre 2019

- MAYER Camille, le 2 novembre
- HOLLET Louka, le 6 novembre
- NOCILLA Lena, le 8 novembre
- ORIGANO Léa, le 9 novembre
- DUBOIS Julyan, le 12 novembre
- JASAR Lamar, le 12 novembre
- CAPPALONGA Giulia, le 20 novembre
- BERNARDY Théa, le 22 novembre
- FEBVET WISNIEWSKI Axelle, le 23 novembre
- PULIMENI Rafaël, le 24 novembre
- ZAOUI Mylan, le 25 novembre
- BRETENAC JUNGES Louna, le 25 novembre
- JOUBERT LETRILLARD Jiovany, le 29 novembre
- BALZER Théo, le 2 décembre
- NAVEL Tiago, le 5 décembre
- ETTORRE BRO Johanna, le 11 décembre
- DOUIS Aya, le 13 décembre
- LORIA Sohan, le 26 décembre
- MASSING Lina, le 8 janvier
- DIAZ Lyna, le 16 janvier
- FERDINAND Claire, le 19 janvier
- MUSO Leandro, le 20 janvier
- OCCHIO Naël, le 1^{er} février
- BELKHARROUBI Iyad, le 5 février
- GENCO Liam, le 7 février
- BOURGUET Luna, le 8 février
- YILMAZ Mila, le 12 février
- L'HOTE Clémentine, le 12 février
- VAUCHER Charly, le 18 février
- BAKALI-TAHIRI Aïcha, le 20 février
- PFEIFFER Alicia, le 23 février
- ROETS FAUCHOT Léa, le 7 mars
- BARRECA Leandro, le 9 mars
- ASSEKOUR Hidaya, le 12 mars
- PELTIER Martin, le 13 mars
- JACQUES Ryan, le 19 mars
- BAUDOIN Salomé, le 20 mars
- THOMAS Lucie, le 21 mars
- SCHOU Lucas, le 26 mars
- FERSCHNEIDER RAYA Léo, le 27 mars
- CARTER SENDZIK Milo, le 30 mars
- MOUSSAOUI Shaïne, le 5 avril
- DE SOUSA DIAS Gabriel, le 7 avril
- MANSART Valentino, le 8 avril
- YAKHLEF Jennah, le 19 avril
- FLEIG HOLBE Enzo, le 20 avril
- STAUFFER Selena, le 27 avril
- PETARO Anita, le 28 avril
- FANARA Lise, le 2 mai
- SISO Fouad, le 15 mai
- MASSON Angelina, le 16 mai
- REDZEPLAR Tayra, le 17 mai
- SCHUMMER Nolan, le 18 mai
- SCHIFFERLING Maxime, le 28 mai
- AUGEN Kélya, le 29 mai
- KULL Louise, le 3 juin
- DAHMAN Djamel, le 3 juin
- MENANI Célia, le 12 juin
- FROSSARD SENECHAL Haley, le 14 juin
- BAILLY LOEBER Abygaëlle, le 14 juin
- SOUSSI Kamélya, le 1^{er} juillet
- MASSEMA Darya, le 3 juillet
- WEISEN MARGOT Nathanyel, le 4 juillet
- KREBS Clara, le 7 juillet
- SORNET Maxence, le 11 juillet
- TCHELINGARIAN Alissa, le 16 juillet
- MARRAS LAGHMARI Melya, le 27 juillet
- AUBURTIN Sibylle, le 30 juillet
- HIC Livio, le 30 juillet
- HOFFMANN Timothé, le 31 juillet
- MALPUECH Keoni, le 8 août
- GEILLER POTIER Maëlyne, le 17 août
- ZYDKO Tristan, le 1^{er} septembre
- LEGRAND DUPRÉ Maël, le 4 septembre
- BAJRAMI Davoud, le 7 septembre
- TAILLEUR HIEULLE Corentin, le 7 septembre
- ROY Aïden, le 20 septembre
- AZIK Inès, le 24 septembre
- MOKRANI Alya, le 28 septembre
- BARTH GUALANDRIS Camilla, le 27 septembre
- ROBELLAZ DESAMAIS Ileyna, le 1^{er} octobre
- LEIB Vadim, le 4 octobre
- BONADDIO Lya, le 12 octobre
- SWICA Jules, le 14 octobre
- BABACAN Birdal, le 20 octobre
- SCHWEITZER Lyne, le 26 octobre
- VANDUCH Diyana, le 28 octobre
- BELHADDAD Eden, le 28 octobre
- ABATE Enza, le 31 octobre



Ils se sont dit oui de novembre 2018 à octobre 2019

- KHELFA Nour-El-Houda & HACHANI Djamel-Eddine, le 9 novembre
- DENGLER Maryline & PEDOT Pierre, le 23 mars
- FERA Majlinda & IBBA Sandro, le 9 avril
- SCHAUFELBERGER Valérie & CHERRIER Xavier, le 11 mai
- LERSY Cindy & SCHIFFERLING Serge, le 11 mai
- MESSINA Jessica & QUILES David, le 25 mai
- PIGEOT Marie-Claire & MARTIN Stéphane, le 1^{er} juin
- DEICHFISCHER Julie & PERRA Gérald, le 1^{er} juin
- MEURGUE Laetitia & BELLINI Benjamin, le 1^{er} juin
- GOUMEZIANE Skoura & BAZ Tahar, le 15 juin
- GAUTEY Cindy & BARATA David, le 15 juin
- WEBER Marie & CIGNA Stéphane, le 15 juin
- SCHNEIDER Alice & SARRA Jordan, le 29 juin
- SOMIER Séverine & ALLARY Christophe, le 29 juin
- CRAST Elodie & VAZQUEZ Julien, le 29 juin

• NOCES DE PLATINE • 70 ans de mariage

Madame et Monsieur Charles STUMPF
24.06.1949

• NOCES DE PALISSANDRE • 65 ans de mariage

Madame et Monsieur Marcel MORI
18.02.1954

• NOCES DE DIAMANT • 60 ans de mariage

Madame et Monsieur Armand EHRHARDT
17.01.1959

Madame et Monsieur Joseph ZUZLEWSKI
17.04.1959

Madame et Monsieur Giuseppe LAZZARO
03.09.1959

Madame et Monsieur Alfred KOCH
19.12.1959

- SCHLINCKER Adeline & NION Benjamin, le 3 août
- SCHITTULLI Morgane & PRIOLO Yann, le 3 août
- SCHOMANEK Amandine & LASTRA Luc, le 24 août
- ALBERTAZZI Laura & KUZBICK Kevin, le 31 août
- BENAÏSSA Inès & SISO Denha, le 31 août
- GILLE Audrey & HIRSCH Julien, le 7 septembre
- LEBEAU Patricia & HIRT Serge, le 7 septembre
- CASADO Audrey & RIGOLIO Olivier, le 7 septembre
- GOMRA Samia & PETITFRÈRE Geoffrey, le 28 septembre
- LERENARD Julie & HOLLET Arnaud, le 28 septembre
- TOUSSAINT Sabrina & WILMEN Kevin, le 5 octobre
- TACHKA Olena & JESEL Joël, le 11 octobre
- LAGUNA Claire & VIGNEULLE Julien, le 12 octobre
- SCHWEITZER Marie & FREUND Ludovic, le 26 octobre

• NOCES D'OR • 50 ans de mariage

Madame et Monsieur Jean-Baptiste DOELL
28.02.1969

Madame et Monsieur Jean SUTTER
07.03.1969

Madame et Monsieur André GLAVNIK
11.04.1969

Madame et Monsieur Guy ALBERT
10.07.1969

Madame et Monsieur Jean Pierre HEINEN
06.09.1969

Madame et Monsieur Robert FUND
27.11.1969

Madame et Monsieur Emanuele FALCO
19.12.1969

Madame et Monsieur Salvatore MEO
22.12.1969



Ils nous ont quittés de novembre 2018 à octobre 2019

- LANG Gérard, le 1^{er} novembre
- LOUART Michel, le 4 novembre
 - KIRSCH Aloïs, le 10 novembre
 - KREBS Willy, le 13 novembre
- VITOBELLO Felice, le 14 novembre
- SERAFINO Bruna, le 18 novembre
- SCHNEIDER René, le 18 novembre
- VOGELGESANG Marie, le 19 novembre
 - FORFERT Marie, le 20 novembre
 - KRIZMANN Daniel, le 23 novembre
 - THOMAS Françoise, le 28 novembre
- WOLLENSACK Gaston, le 4 décembre
 - JUNET Claudine, le 6 décembre
- WOJCIECHOWSKI Jan, le 10 décembre
 - BIAGIOTTI Marie, le 13 décembre
 - DREYER Jacques, le 15 décembre
- LEONARD Jean-Claude, le 20 décembre
 - PETERNEL Joseph, le 22 décembre
 - FUHS Denis, le 23 décembre
 - SCHEID Suzanne, le 24 décembre
 - RIMMELY Lucie, le 25 décembre
 - BERTOLOTTI Josette, le 26 décembre
- CHRISTOPHE Denise, le 26 décembre
 - DIVINA Pietra, le 5 janvier
 - ROTA Huguette, le 9 janvier
 - DELLES Jean, le 22 janvier
 - SCHMITT Pierre, le 28 janvier
 - CIOCCA Dino, le 29 janvier
 - SAVINO Maria, le 2 février
 - FISCAN Maria, le 8 février
 - CARLINO Antonio, le 13 février
 - LOEBER André, le 17 février
- MESSAOUDI Belkacem, le 21 février
 - STEGNER René, le 21 février
- DERKAOUI Ahmed, le 22 février
 - GENET Michel, le 22 février
 - DUSSAUT Claire, le 25 février
 - VALACSAY Lajos, le 26 février
- TOURET Christiane, le 27 février
 - WEBER Huberte, le 3 mars
 - BROUXEL Philippe, le 5 mars
- KOBYLANSKI Monique, le 6 mars
 - DAGIRI Arlette, le 7 mars
 - LEGRAND Erna, le 9 mars
 - THOLEY Jacques, le 9 mars
- SCHAUFELBERGER Marie-Thérèse, le 9 mars
 - AUBER Simone, le 14 mars
 - VAGRAY Maurice, le 14 mars
- LOUTERBACH Liliane, le 15 mars
- METZDORF Adèle, le 16 mars
 - VECRIN Aline, le 19 mars
- SPRUNCK Marcel, le 21 mars
- MAJEWSKI Jean, le 23 mars
- GÉROLT Erica, le 23 mars
- POEFINGER Claire, le 27 mars
 - ZIGNIN Rose, le 29 mars
 - WILL Joseph, le 30 mars
- MULLER Barbe, le 8 avril
 - BETZ Roland, le 8 avril
 - HEITZ Denise, le 14 avril
- EMMANUELE Monique, le 19 avril
 - ZIRONDOLI Lucie, le 28 avril
- CLAUDE Jean-Paul, le 1^{er} mai
 - MUNSCH Marcel, le 1^{er} mai
 - BROCKLY Marie, le 2 mai
 - NEGRO Alexis, le 3 mai
 - KLEIN Marguerite, le 5 mai
 - SCHEID Aloyse, le 6 mai
 - LEICK Brigitte, le 12 mai
 - HOURT Sophie, le 15 mai
 - GRY Irène, le 18 mai
- MAZZOLENI Fernand, le 27 mai
 - SCHULTZ Odile, le 1^{er} juin
 - VENTURINI Emilia, le 1^{er} juin
 - HALLINGER Eugène, le 8 juin
- DA LUZ MONTEIRO Rogério, le 13 juin
 - BAZDARIC Antoine, le 15 juin
 - PIERRON Roland, le 15 juin
 - VILLENEUVE Marc, le 21 juin
 - ILIEN Elfriede, le 24 juin
 - RETTERER Aniela, le 2 juillet
- WALLERICH Roland, le 3 juillet
 - IGEL Raymond, le 5 juillet
 - BECHER Jean, le 6 juillet
 - HAAS Raymond, le 11 juillet
 - EME Anne-Marie, le 19 juillet
- MANDERSCHIEDT Georges, le 22 juillet
 - CRUCIANI Pierrino, le 27 juillet
 - ALBRECH Patrice, le 12 août
- BORTOLUZZI Colette, le 17 août
 - HAAS Alice, le 19 août
 - MATHIEU Denise, le 19 août
 - ROSSI Marthe, le 20 août
 - SEMRÉ Raymond, le 24 août
- KHALLEK Ben Mohamed, le 26 août
 - REBEL Marie, le 28 août
- KRUMMENACKER Denis, le 29 août
- ESTEVES Laurentina de Jésus, le 1^{er} septembre
- BARATTO Guillaumette, le 2 septembre
- EMMERICH Donald, le 6 septembre
- CHIARIELLO Giuseppe, le 7 septembre
 - SCHMITT André, le 27 septembre
 - ZANGA Maria, le 30 septembre
- DERKAOUI Yamina, le 1^{er} octobre
- RUMEAU Jean-Baptiste, le 8 octobre
- LLEDO Marie-Thérèse, le 9 octobre
 - BERTOLI Teresa, le 11 octobre
- CONDELLO Jean, le 17 octobre

Meilleurs voeux 2020



B
J O I E
H
N

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

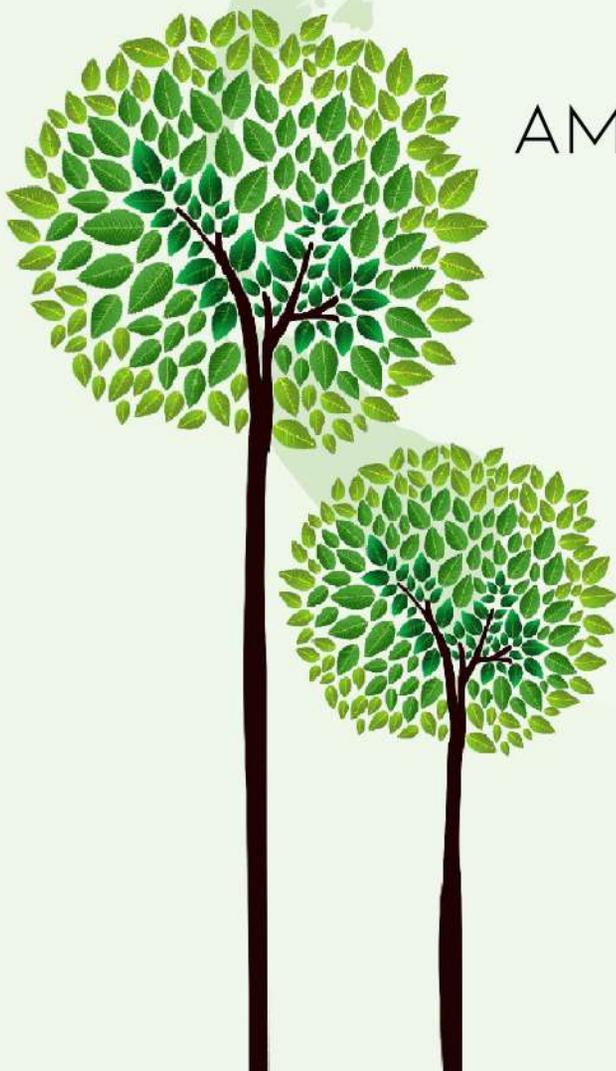
U
A M O U R

RÉUSSITE

A
N

P T

I
X



Margaux Bourdouxhe, 8 ans, gagnante du concours de dessin
"Le père Noël sauve la planète"